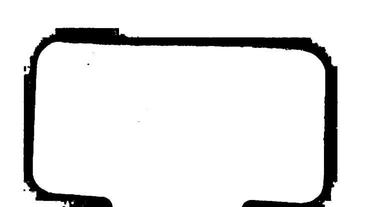


HISTOIRE

DES FRANÇAIS.

TOME XXVI.

HISTOIRE

DES FRANÇAIS,

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Associé étranger de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Prusse, Membre honoraire de l'Université de Wilna, de l'Académie et de la Société des Arts de Genève, de l'Académie Italienne, de celles des Georgofili, de Cagliari, de Pistoia, de Palerme; de l'Académie Romaine d'Archéologie, et de la Société Pontaniana de Naples.

26

TOME VINGT-SIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, LIBRAIRES,

RUE DE LILLE, 17.

A STRASBOURG, même Raison de Commerce, Grand'Rue, n° 15.

1841

HISTOIRE

DES FRANÇAIS

SOUS LE RÈGNE

DES BOURBONS.

CHAPITRE XXXV.

Révolution en Angleterre. — Louis fait attaquer Philipsbourg et incendier le Palatinat. — Les Impériaux prennent Mayence et Bonn. — Défaite de Jacques II en Irlande. — Victoires de Luxembourg à Fleurus, de Tourville à Sainte-Hélène, de Catinat à la Staffarde. — Prise de Mons. — Prise de Nice. — Mort de Louvois. — 1688-1691.

Nous avons déjà consacré deux volumes au 1688.
règne de Louis XIV, et malgré la longueur de notre récit, nous craignons qu'on ne nous reproche encore d'avoir passé trop rapidement sur cette période. Aucune n'est plus remplie

1688. d'événemens, n'est plus importante pour la France et pour l'Europe entière, que la France soulevoit par ses passions; aucune n'a été si fertile en conséquences, que nous ressentons encore aujourd'hui. Nous l'avouons, chaque lecteur cherchera en vain dans ce livre la plupart des détails piquans, des traits de mœurs et de caractère, dont il aimeroit à raviver les traces restées dans sa mémoire; nous avons dû renoncer à le satisfaire par impuissance de tout dire. Nous avons de même laissé d'immenses lacunes, qu'on peut à bon droit se plaindre de ne pas voir remplies, par répugnance à nous engager sur un terrain tout-à-fait nouveau, qu'il auroit fallu parcourir trop rapidement. C'est ainsi que nous n'avons point entrepris l'histoire du développement de l'industrie et du commerce des Français, qui tour à tour brillèrent de tant d'éclat, et éprouvèrent tant de revers; que nous ne les avons point suivis dans leurs établissemens aux Indes, aux Antilles et dans l'Amérique septentrionale, où leurs colonies grandissoient et acquéroient une importance toute nouvelle; que nous n'avons point essayé de tracer l'histoire des progrès de l'esprit humain en France, de ses succès dans la poésie, l'éloquence, la littérature, les sciences et les beaux-arts. Nous aurons donné moins de satisfaction encore à ceux qui auroient voulu étudier avec

nous l'histoire de l'art de la guerre, de l'administration, des finances, de la législation, que nous ne sommes point en état d'enseigner. Toutefois, la multiplicité même de ces objets, et l'étendue du travail que chacun d'eux demanderoit, inspireront peut-être à nos lecteurs quelque indulgence. On sentira qu'il ne faudroit point trois volumes, mais une bibliothèque entière consacrée au seul règne de Louis XIV pour réunir toute l'instruction qu'on nous demande. 1688.

Le but que nous avons voulu atteindre est bien plus restreint, et cependant nous succombons presque sous la tâche que nous nous sommes imposée. Nous avons voulu montrer la continuation de la vie politique de la France, telle que nous l'avons cherchée dès son origine et suivie de siècle en siècle; son action sur le reste de l'Europe et sur elle-même; l'ensemble et les effets de ses négociations et de ses guerres, dans leur rapport, non pas seulement avec sa grandeur et sa gloire, mais avec le bien général et le progrès de l'humanité. Nous nous sommes proposé d'apprécier son gouvernement et les hommes qui le dirigeoient, sans haine et sans amour, sans désir de faire ressortir plutôt leurs vertus que leurs crimes, mais avec toute la bonne foi d'une étude morale; nous avons cherché une instruction dans le passé pour nous diriger dans l'avenir.

1688. Le long règne qui nous occupe aujourd'hui s'est partagé à nos yeux en trois périodes assez distinctes. La première est la minorité réelle de Louis XIV, qui s'étend, non point seulement jusqu'à l'époque assignée par une fiction légale, mais jusqu'à l'âge où sa capacité précoce, la vigueur de son caractère et la force de sa volonté lui permirent de prendre réellement entre ses mains les rênes du gouvernement. Louis, âgé de quatre ans et huit mois quand il monta sur le trône, en 1643, avait vingt-trois ans quand à la mort de Mazarin il ressaisit le pouvoir, qu'il avoit complétement abandonné à son premier ministre pendant son enfance et son adolescence. Ces dix-huit années de guerres continuelles, de victoires au dehors, de factions et de luttes au dedans, durant lesquelles l'esprit de liberté succomba tour à tour sous l'anarchie et sous le despotisme, ont été le sujet de notre vingt-quatrième volume.

La période suivante de vingt-sept années, qui est comprise dans le vingt-cinquième volume, est celle de la plus haute puissance et de la gloire de Louis XIV. Cet homme, doué de talens supérieurs, et d'un orgueil plus grand encore que sa capacité, se trouva à vingt-trois ans, quand il déclara vouloir régner par lui-même, entouré d'une noblesse belliqueuse et d'un peuple obéissant. Ses sujets, charmés de sa belle figure, de

l'éclat dont il s'entouroit, du lustre des victoires 1688.
déjà remportées en son nom, lui obéirent avec enthousiasme, et sacrifièrent joyeusement pour lui complaire et leur sang et leurs richesses. Les guerres civiles et le règne successif de deux premiers ministres d'une capacité merveilleuse, avoient formé une école de grands hommes, tels que la France n'en avoit jamais eu de semblables. A la brillante bravoure qui, dès longtemps, distinguoit la noblesse française, ils avoient joint la vraie science de la guerre. Turenne fut le plus grand maître de la stratégie, dans les temps modernes; Vauban, de l'attaque et de la défense des villes; et autour d'eux une foule de guerriers illustres s'étoit formée dans toutes les parties de l'art des combats. Les progrès des Français dans la diplomatie égalèrent ceux qu'ils avoient faits dans l'art militaire; Lionne, et après, mais fort au dessous de lui, Pomponne et Croissy étoient arrivés à une connoissance approfondie de toutes les cours, des intérêts de tous les peuples; la correspondance de plusieurs de leurs ambassadeurs est encore aujourd'hui un modèle d'habileté. Colbert et Louvois étoient les créateurs d'une science plus importante encore, celle de l'administration. Le premier avoit soigné avec tant d'habileté la reproduction de la richesse nationale que tout en tirant des contribuables des trésors qu'on au-

1688. roit cru la France incapable de produire, il réserva au revenu public des sources toujours jaillissantes. Le second, moins soucieux du bien public et de la conservation des richesses, apporta du moins un talent merveilleux à convertir ces richesses en force, et à créer avec l'argent et les hommes qu'il démandoit sans pitié à la France, une puissance la plus énergique qui ait jamais été employée à dominer le reste du monde. Louis XIV, au milieu des égaremens de sa jeunesse, n'oublia pas un instant son orgueil et son amour de domination. Il essaya de bonne heure sur l'Europe cette puissance qu'on mettoit entre ses mains, et comme le succès de chacune de ses tentatives dépassoit ses espérances, il marcha de guerre en guerre, d'usurpations en usurpations, ne tenant compte d'aucun droit que de son caprice, ne voyant dans la paix qu'une halte pour reprendre haleine, et recommencer la guerre avec plus de vigueur contre ceux qu'il nommoit ses rivaux.

Aussi long-temps qu'il fut secondé par ses premiers et ses plus habiles ministres; aussi long-temps qu'il s'appuya en même temps sur une prévoyante administration intérieure, sur une politique adroite au dehors et sur des généraux et des armées qui n'avoient point d'égaux, chacune des agressions de Louis XIV ajouta de nouveaux lauriers à sa couronne et de nouvelles

provinces à son empire. La première de ses 1688.
guerres, celle de *dévolution*, n'étoit pas moins injuste qu'aucune de celles qui vinrent ensuite, mais elle avoit été préparée avec un art infini. Lionne avoit cultivé avec soin les alliances; il avoit maintenu dans l'immobilité les puissances jalouses ou effrayées; il avoit frappé l'Espagne isolée, et en même temps il avoit calmé l'Europe alarmée, en faisant mettre, par le roi, de la modération dans ses exigences. Mais les succès de Louis l'enivrèrent; à la seconde de ses guerres, celle de Hollande, il n'étoit déjà plus le même : au lieu de s'appuyer en même temps sur la diplomatie, les finances et les armes, il crut plus glorieux de se reposer sur les dernières seules. Lionne étoit mort; Colbert voyoit diminuer son crédit par la rivalité de Louvois, et ce dernier s'attachoit à persuader Louis XIV que sa plus grande gloire étoit de demeurer seul contre tous, selon sa devise : *Nec pluribus impar.* La guerre de Hollande, commencée avec des succès éblouissans, fut longue, sanglante, coûteuse, parce qu'elle souleva l'Europe contre la France. Le ressentiment de Louis contre les Hollandais pour avoir été, en 1668, les promoteurs de la triple alliance qui l'arrêta dans ses premières conquêtes, lui avoit fait résoudre l'invasion de la Hollande. Cette invasion provoqua la grande alliance de 1673, qui sauva les Provinces-

1688. Unies. Les usurpations légales des chambres de réunion, nommées incamérations, quoique suspendues par la trève de Ratisbonne, réunirent plus étroitement encore, par la ligue d'Augsbourg, en 1686, les États que l'ambition de la France avoit alarmés.

C'est par la lutte contre cette ligue que commence la troisième période du règne de Louis XIV, qui comprend également vingt-sept années, et qui s'étend jusqu'à sa mort; elle est presque uniquement remplie par deux longues et cruelles guerres : l'une dura dix ans, et fut terminée par la paix de Ryswick; l'autre en dura douze, et fut terminée par le traité d'Utrecht. Dans la première, la France fut presque constamment victorieuse, mais elle ne put tirer parti de ses victoires; dans la seconde, elle éprouva les revers les plus accablans, et elle n'échappa à sa ruine entière, peut-être à son partage, que par une révolution inattendue et à laquelle elle ne contribua point, mais qui éclata d'elle-même dans le cabinet d'Angleterre. La période dans laquelle nous entrons, et qui fera le sujet de ce volume, est donc triste et humiliante; mais elle n'est pas moins que la précédente, riche en instruction. Entre toutes les leçons qu'on peut y trouver, il y en a une surtout qui ressort avec évidence, c'est l'utilité, c'est la nécessité pour les plus grands rois, ou

les plus grands peuples, de cultiver la bienveillance de leurs voisins, de ne jamais oublier à leur égard les lois de la modération et de la justice. Sans doute, un peuple ne peut pas se dire en possession de son indépendance s'il ne se sent pas en état de tenir tête à une première coalition; si, grâce à son patriotisme, à son courage, à l'unité de ses conseils, il ne peut pas seul résister glorieusement à tous; mais un tel effort ne doit jamais être que passager. S'il a offensé tous les autres, s'il doit redouter, non une coalition formée par la cupidité, mais une longue rancune causée par son arrogance et nourrie par des offenses répétées, il est perdu; car la victoire doit à la longue rester aux gros bataillons. Pour sauver son indépendance, il emploie ses capitaux, toute sa population, toutes ses richesses à lutter contre des ressources que les autres trouvent dans leur revenu seul; ses efforts sont gigantesques, ils peuvent être heureux pendant un temps, mais ils ne sauroient se renouveler toujours; tandis que la crainte qu'il a inspirée survit à sa puissance, et que la haine survit plus long-temps encore au désir qu'il a pu avoir d'offenser.

1688.

Au moment où la guerre alloit commencer contre la ligue d'Augsbourg, Louis XIV étoit encore dans tout l'enivrement de son orgueil et de sa puissance. Sa cour, son peuple et son ar-

1688. mée étoient toujours persuadés que ses forces étoient irrésistibles, et que les Français appelés à de nouveaux combats étoient assurés aussi de nouvelles victoires. Pendant la période de paix qu'on venoit de traverser, tandis que l'industrie et la fortune nationale avoient si cruellement souffert par les dragonnades et la révocation de l'édit de Nantes, Louis s'étoit plu à augmenter sans cesse la pompe de sa cour, la magnificence de ses présens, l'encouragement au jeu le plus ruineux dans ses appartemens, en même temps que les dépenses de ses bâtimens, à Versailles, à Marly, à Trianon, où il sembloit se proposer d'étonner plus que de faire admirer, et d'élever des palais dans les lieux les moins favorisés de la nature. Il y enfouissoit des trésors, avec d'autant moins d'avantage, que changeant fréquemment de plan, il détruisoit une année ce qu'il avoit fait l'année précédente. Une de ses fantaisies les plus ruineuses fut celle d'amener à Versailles la rivière d'Eure, pour alimenter des fontaines qui restoient trop souvent à sec. Il ne semble point s'être occupé de la ruine de la vallée à laquelle il ôteroit sa rivière, car elle devoit tout entière changer de lit. Quarante mille hommes, campés près de Maintenon, furent employés à cet ouvrage gigantesque. C'étoit la meilleure partie de l'infanterie française que Louvois avoit proposé de faire tra-

vailler, comme faisoit autrefois celle des Romains. Aucun officier n'obtenoit la permission de s'éloigner de ses troupes; on comptoit que leur présence maintiendroit parmi elles l'obéissance et le zèle du travail; mais l'on n'avoit point calculé les conséquences, pour la santé des soldats, des exhalaisons de tant de terres remuées : d'affreuses contagions désolèrent sans relâche les troupes qui furent employées à ces travaux de 1684 à 1688. Il fut défendu sous les peines les plus sévères de parler des malades et des morts que l'on perdoit chaque jour. Enfin, la guerre força de renoncer à un travail qui ne fut jamais achevé, et le roi ne tarda pas à se repentir d'avoir ruiné son infanterie par cette folle entreprise. (1) 1688.

Louis croyoit montrer ainsi aux étrangers que ses ressources étaient inépuisables; il vouloit ne cesser jamais, au sein de la paix, de les étonner et de les faire trembler. Dans cette année 1688, il avoit de nouveau fait bombarder Alger par le maréchal d'Estrées qui, du 1er au 16 juillet, jeta dix mille bombes dans cette ville malheureuse, et y laissa à peine une seule maison sur pied. Presque en même temps, le comte

(1) Saint-Simon, T. XIII, ch. 5, p. 85. seq. — Mad. de Sévigné, T. VIII, p. 103, Lettre 855. — Lémontey, Journal de Dangeau, 8 juin 1685, p. 15. — Mad. de La Fayette, Mém. de la Cour de France, p. 1.

1688. de Tourville, avec trois vaisseaux de guerre, ayant rencontré près d'Alicante deux vaisseaux de guerre espagnols, les cribla de coups de canon, et fut sur le point de les couler à fond pour une dispute sur celui qui devoit le premier salut (1). Lorsque Louis rencontra l'opposition du pape et celle de l'empereur à la nomination qu'il vouloit faire du cardinal de Furstemberg à l'électorat de Cologne, il résolut de même d'effrayer ses rivaux en commençant le premier les hostilités. Maximilien-Henri de Bavière, qui mourut le 3 juin 1688, laissoit vacants les archevêchés de Cologne et de Liége, les évêchés d'Hildesheim et de Munster. Louis auroit voulu que son protégé succédât à tous; il ne put réussir pour aucun; c'est alors qu'il se détermina à porter une puissante armée en Allemagne, et à faire assiéger Philipsbourg (2). Saint-Simon prétend que le roi, qui bâtissoit alors à Trianon, s'aperçut d'un défaut à une croisée qu'on achevoit de former; Louvois, surintendant des bâtimens, et naturellement fort brusque, disputa et maintint que la croisée étoit bien; le roi la fit mesurer sous ses yeux, et lorsqu'il fut reconnu que Louis avoit raison, il lava fortement la tête à Louvois sur son opiniâtreté devant tous les courtisans. Louvois outré, et rentré chez lui

(1) La Hode, L. XLV, p. 402.
(2) La Fayette, Mém. de la Cour de France, p. 4-10.

au milieu de ses amis : « C'en est fait, leur dit-il, 1688.
« je suis perdu avec le roi ; à la façon dont il « vient de me traiter pour une fenêtre, je n'ai « de ressource qu'une guerre qui le détourne « de ses bâtimens, et qui me rende nécessaire, « et par...... il l'aura. » En effet, peu de mois après il tint parole, et malgré le roi et les autres puissances, il la rendit générale (1). L'anecdote est probablement vraie, et Louvois qui n'étoit grand que par la guerre la recherchoit toujours avec empressement ; mais nous devons nous défier de la disposition des courtisans à expliquer les grands événemens par de petites causes, et de l'amertume du caractère de Saint-Simon, qui n'hésite point à prêter à Louvois une intention aussi diabolique que celle de soulever tous les voisins de la France contre elle, pour venger sa vanité blessée.

En effet, l'irritation profonde que Louis avoit excitée dans toute l'Europe par son arrogance, par son mépris pour les droits de tous les autres peuples, et pour ses propres engagemens, ne pouvoit tarder à éclater. Il n'y avoit pas une des puissances réunies par la ligue d'Augsbourg qui n'eût été personnellement offensée, et qui ne se sentît menacée. Dans toute l'Europe, Louis ne comptoit qu'un seul allié, Jacques II ; mais cet allié n'étoit qu'un seul indi-

(1) Mém. de Saint-Simon, T. XIII, p. 9.

1688. vidu; car le fondement de l'union entre Louis et Jacques, c'étoit l'hostilité de tous deux contre l'Angleterre, le projet de la dépouiller de toutes ses libertés civiles et religieuses. Tandis que le roi de France, fidèle au système qu'il suivoit depuis le commencement de son règne, répondoit aux alarmes de l'Europe par de nouvelles menaces adressées au pape, à l'empereur, à l'empire, au roi d'Espagne et aux Hollandais, le roi d'Angleterre aliénoit l'un après l'autre tous les ordres de sa nation. Il avoit employé tous les genres de séduction pour convertir au catholicisme ses ministres, et tous ceux qui vouloient s'élever au pouvoir; il avoit rompu dès le commencement de l'année précédente avec les tories, parti puissant, prêt à tout sacrifier à son bon plaisir, excepté le protestantisme; il avoit rompu avec l'Église anglicane qui se faisoit un mérite d'avoir professé dans tous les temps la doctrine de l'obéissance passive (1). Il avoit essayé d'exciter les non-conformistes contre l'Église anglicane qui les persécutoit; mais ceux-ci ne s'étoient point laissé abuser; ils sentoient bien que leur situation deviendroit pire encore si l'Église de Rome venoit à triompher. Il avoit reçu publiquement le nonce du pape, malgré les lois qui interdisoient toute communication avec Rome; il avoit dissous le Parle-

(1) *Mackintosh, History of the Revol.*, ch. 5, p. 130.

ment, révoqué les chartes des villes pour se rendre maître d'une nouvelle élection, changé les lords-lieutenants des comtés, appelé à Londres une foule de moines qu'on y voyoit dans les rues avec les habits de leurs ordres, pour lesquels la multitude avoit une profonde aversion. Le roi s'étoit attribué un pouvoir de dispenser des lois, dont il faisoit largement usage; il venoit entre autres de suspendre toutes les lois contre les non-conformistes, et il avoit exigé que cette déclaration fût lue dans toutes les églises deux dimanches de suite. Ce fut la résistance du clergé à cet ordre qui amena la rupture. On doit regretter que son premier acte d'opposition n'ait pas eu un motif plus honorable, que le refus de publier un édit de tolérance. (1) 1688.

Les prélats, après quelque hésitation, refusèrent de lire la déclaration royale, et présentèrent une pétition au roi, pour qu'il voulût bien les en dispenser. Jacques leur répondit qu'une telle pétition étoit un étendard de rébellion déployé aux yeux du peuple; il les fit arrêter et conduire à la Tour : mais l'enthousiasme que manifestèrent pour les prélats, tout le peuple de Londres, et même les non-conformistes, au moment de leur arrestation, de leur acquittement, et de leur mise en liberté, auroit dû suffire pour faire

(1) *Mackintosh, History of the Revol.*, ch. 9, p. 240.

1688. comprendre aux moins éclairés, que la nation anglaise n'avoit plus de doutes sur les projets de son roi contre elle, et qu'elle étoit unanimement résolue à la résistance (1).

Ce fut au plus fort de cette fermentation, deux jours après l'arrestation des évêques, le 20 juin 1688 (n. st.), que la reine d'Angleterre mit au monde un fils, qui fut aussitôt proclamé prince de Galles. Jusqu'alors la nation avoit supporté avec patience les atteintes constamment portées à sa liberté et à sa religion : elle attendoit leur redressement des héritières naturelles du trône, toutes deux protestantes, et dont l'aînée, Marie, alors âgée de vingt-six ans, étoit mariée à Guillaume, stathouder de Hollande, le plus ferme champion du protestantisme et des libertés de l'Europe, le plus opiniâtre ennemi de Louis XIV. Jacques II étoit âgé de cinquante-cinq ans seulement : il avoit eu déjà de sa seconde femme plusieurs filles, qui étoient toutes mortes en bas âge. Mais à cette nouvelle grossesse, tandis que les catholiques annonçoient avec triomphe qu'il auroit indubitablement un fils, l'enfant du miracle, les protestans ne voulurent pas croire que la reine fût grosse, et dès le moment de ses couches ils affirmèrent tous que l'enfant étoit supposé. Ils le crurent fermement, malgré

(1) *Mackintosh*, ch. 9, p. 253.

les preuves les plus authentiques du contraire. 1688.
Le moment étoit décisif pour eux : si la succession étoit affermie dans la ligue catholique, c'en étoit fait de leur religion et de leur liberté. Tous les égoïstes, tous les politiques dépourvus d'honneur et de conscience, que la crainte de l'avenir avoit jusqu'alors empêchés de se rattacher au roi, alloient se hâter de grossir son parti par leur apostasie : l'étranger alloit affermir son joug sur l'Angleterre, car Jacques II avoit si bien manifesté que la première de ses passions étoit le triomphe du catholicisme, qu'il ne falloit attendre de lui aucun attachement à l'indépendance nationale, aucun effort pour la liberté de l'Europe. L'enfant qui venoit de naître étoit bien le sien, mais on ne le calomnioit pas en le croyant capable d'avoir supposé un enfant plutôt que de laisser parvenir au trône une princesse protestante. (1)

Le prince d'Orange étoit plus directement encore que tous les protestans dans toute l'Europe, intéressé à croire que le nouveau prince de Galles étoit un enfant supposé, et il le crut comme eux. Une invitation signée par sept des plus grands personnages de l'Angleterre, le 30 juin (10 juillet n. st.), fut envoyée au prince d'Orange pour le supplier de débarquer avant

(1) *Mackintosh, History of the Revol.* ch. 9, p. 285.

1688. l'hiver en Angleterre avec une force suffisante pour protéger dans les premiers momens ceux qui se réuniroient à lui; l'assurant que s'il pouvoit sauver le début de l'entreprise, bientôt la nation entière se soulèveroit pour lui, et que dans cette nation il y avoit à peine un individu sur mille qui crût le nouveau-né fils de la reine (1). Dans ce moment le seul espoir de tout le parti protestant dans toute l'Europe reposoit sur le prince d'Orange. L'atroce persécution que Louis XIV venoit d'exercer contre les huguenots, avoit assez appris aux Anglais, aux Hollandais, aux Allemands ce qu'ils devoient attendre de lui et de ses alliés, s'il faisoit prévaloir en Angleterre son système de gouvernement. Le prince d'Orange n'eut garde cependant d'affoiblir les Provinces-Unies en leur empruntant des soldats; il prit à sa solde des troupes du nouvel électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse, des ducs de Luxembourg et de Zell; en même temps il fit préparer une flotte de soixante vaisseaux de guerre, et cinq cents bâtimens de transport, sur lesquels il embarqua quatorze mille fantassins, six mille chevaux et une quantité considérable d'armes et de munitions de guerre. Il mit à la voile d'Helvoetsluys le 29 octobre; mais forcé de rentrer dans le port

(1) L'invitation au prince d'Orange se trouve sous le n° 3 dans l'appendix à l'*Histoire de Mackintosh*, p. 690.

après une tempête, il fit répandre dans les gazettes qu'il avoit éprouvé un dommage très considérable afin de mettre les deux rois hors de leurs gardes. Bientôt il remit à la voile, le 11, et vint prendre terre le 15 novembre à Torbay, où il effectua sans résistance son débarquement. (1) 1688.

La réussite du prince d'Orange avoit déjà dépassé les prévisions de Louis XIV et de Louvois. Peut-être ceux-ci auroient-ils fait manquer l'expédition, si au lieu de diriger sur Philipsbourg l'armée française qu'ils tenoient prête, ils avoient marché sur Maestricht, et obligé les états-généraux à rappeler leur stathouder. D'Avaux, ambassadeur en Hollande, avoit de bonne heure prévenu Louis XIV de l'armement et de la destination de la flotte, et celui-ci avoit averti Jacques II; mais le roi d'Angleterre qui dans cette catastrophe ne montra ni la résolution ni le talent qu'on avoit attendus de son ancienne réputation militaire, répondit à Louis qu'il étoit sûr de son armée et de sa flotte, quoique toutes deux déjà vacillantes dans leur fidélité; puis il ne fit agir ni l'une ni l'autre en temps opportun, tandis que Guillaume ne dépassoit pas Exeter, où il resta dix jours avant qu'aucun Anglais

(1) *Continuation of the Hist. of the Revolution*, ch. 15, p. 477. — Mém. de Jacques II. Collection des Mém. de la Révolution d'Angleterre, T. III, p. 295.

1688. vînt le joindre ; les vengeances terribles dont la rébellion de Montmouth avoit été suivie peu d'années auparavant, inspirant une terreur universelle. (1)

Pendant ce temps, l'armée française, forte de vingt-cinq à trente mille hommes, s'étoit mise en mouvement, le 25 septembre, pour entrer en Allemagne. La veille, Louis avoit publié un mémoire pour tenir lieu de manifeste, dans lequel il déclaroit qu'il ne prenoit les armes que pour maintenir la paix de Westphalie, la liberté de l'empire, les justes droits du chapitre qui avoit élu le cardinal de Furstemberg, et ceux de sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, à une partie de l'héritage de son frère, le dernier électeur Palatin de la branche de Simmeren. Il prétendoit ne faire ainsi que prévenir l'attaque dont il étoit menacé pour le moment où l'empereur auroit fait la paix avec la Turquie. (2)

Louis avoit donné à son fils, le dauphin, le commandement de cette armée, mais en lui adjoignant les maréchaux de Duras et de Vau-

(1) Mém. du marquis de Berwick. T. LXV, p. 326. — Mém. de La Fare, ch. 10, p. 257. — Lettres de Mad. de Sévigné. T. IX, p. 77-79. — Mém. de Jacques II, trad. de M. Guizot. T. III, p. 310.

(2) La Hode. L. XLV, p. 381. — Limiers. L. X, p. 477. — Larrey. T. V, p. 255.

ban pour l'assister de leurs conseils. C'étoit la première fois que ce prince, déjà âgé de vingt-huit ans, étoit appelé à jouer un rôle ou dans la politique ou dans les armées. Son frère naturel, le duc du Maine, âgé seulement de dix-huit ans, devoit faire avec lui ses premières armes. Le dauphin étoit chargé de prendre Philipsbourg, ville de l'évêché de Spire, où l'empereur avoit mis une garnison commandée par le comte de Stahremberg. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 10 au 11 octobre, et la ville capitula le 29. On assure que le dauphin s'étoit hasardé dans tous les combats avec une ardeur qui lui fit donner par les soldats le surnom de Louis-le-Hardi. On trouva dans la place cent vingt-quatre pièces de gros canon et des approvisionnemens considérables de guerre et de bouche. (1) 1688.

L'armée française avoit encore occupé Heilbron et Heidelberg, qui ne furent pas défendus; elle avoit levé des contributions à Augsbourg, pour punir cette ville d'avoir donné son nom à la ligue formée contre la France; elle

(1) Le fils de mad. de La Fayette, Grignan, petit-fils de madame de Sévigné et l'élève de mad. de Maintenon, faisoient leurs premières armes à ce siége. Les lettres de ces trois dames sont remplies de détails à ce sujet. Mém. de mad. de La Fayette, p. 16-27. — Mad. de Sévigné. T. IX, p. 33-62. — Mad. de Maintenon. T. VIII, p. 286.

1688. avoit attaqué Frankendal, qui ne résista que deux jours. Dans le même temps, le marquis de Boufflers, resté sur la rive gauche du Rhin, s'étoit emparé de Worms, Kaiserslautern et plusieurs autres villes, avoit mis garnison à Mayence, bombardé Coblentz, et occupé Trèves et Cockheim. Le cardinal de Furstemberg, de son côté, s'étoit mis en possession d'une partie de l'électorat de Cologne auquel il se disoit élu; ses troupes étoient entrées dans Bonn, Neutz, Keiserswert et Rhinberg. Ainsi, la victoire paroissoit fidèle aux armes de la France, et dans une campagne qui avoit à peine duré quarante jours, l'Allemagne avoit déjà éprouvé des dommages considérables. (1)

Le roi avoit fait avertir les états-généraux qu'il tiendroit toute attaque faite contre le roi d'Angleterre comme faite contre lui-même. Enflé d'orgueil par ses victoires, il s'étoit figuré que ses menaces suffiroient seules pour déconcerter tous les projets de la république. Lorsqu'il la vit persister dans l'assistance qu'elle donnoit au prince d'Orange, il envoya au comte d'Avaux, son ambassadeur à la Haye, le 29 novembre, l'ordre de se retirer; la guerre fut déclarée à la Hollande; les vaisseaux et les mar-

(1) Grimoard, Mémoires militaires de Louis XIV. T. IV, p. 285. — La Hode. L. XLV, p. 390. — Limiers. L. X, p. 480. — Larrey. T. V, p. 260.

chandises des Hollandais furent saisis dans tous 1688.
les ports de France, malgré les stipulations précises du traité de Nimègue, qui, en cas de rupture entre les deux puissances, garantissoit à leurs sujets respectifs un délai de six mois pour se retirer en sûreté avec leurs propriétés. (1)

Mais il n'étoit plus temps d'arrêter la révolution d'Angleterre; elle s'étoit accomplie avec une rapidité qui confondit toutes les prévisions de Louis XIV. Après quelques jours d'hésitation entre les sentimens d'affection et de fidélité des sujets envers le roi, et les dangers de la religion et de la patrie, les Anglais se déclarèrent pour le défenseur de leurs droits. Les défections dans la flotte, dans l'armée, à la cour, dans la famille même de Jacques II, se succédèrent avec rapidité. La seconde fille du roi, la princesse Anne, avec son mari le prince George de Danemark, et lord et lady Churchill, qui avoient sur leur esprit un pouvoir absolu, abandonnèrent Jacques pour se réunir au prince d'Orange. Churchill, si célèbre depuis comme duc de Marlborough, étoit frère de la maîtresse de Jacques, la mère du duc de Berwick. Celui-ci, âgé à peine de dix-huit ans, faisoit de vains

(1) Négociations du comte d'Avaux. T. VI, p. 116-168. — Lettres particulières de Louis XIV, Œuvres. T. VI, p. 8. — Limiers. L. X, p. 473. — La Hode. L. XLV, p. 400.

1688. efforts pour maintenir l'armée dans le devoir (1). Le roi étoit entré en négociation avec le prince d'Orange; il avoit fait partir pour la France la reine, sa femme, et le nouveau prince de Galles sous la charge de M. de Lauzun, qui se trouvoit alors à Londres; bientôt, perdant tout-à-fait la tête et le courage, il voulut s'échapper aussi le 22 décembre. Il fut arrêté dans sa fuite, et ramené à Londres, où son retour embarrassa fort le prince d'Orange, et pouvoit compromettre la révolution. Il paroît qu'on prit à tâche de redoubler ses terreurs tout en lui donnant la facilité de s'enfuir de nouveau. Il en profita; il s'échappa de Rochester pour passer en France, où l'on fut quelque temps inquiet sur son sort.
1689. Enfin, le 6 janvier 1689, Louis XIV vint à la rencontre, à Chatou, de la reine d'Angleterre, qui arrivoit la première avec son fils, et il la conduisit à Saint-Germain. Le lendemain le roi Jacques y arriva aussi. Louis XIV lui prodigua toutes les marques de l'amitié, du zèle et de l'hospitalité la plus généreuse. Aucun rôle ne convenoit mieux à sa magnanimité réelle comme à son orgueil, que celui de protecteur d'un roi détrôné. Cependant sa politique avoit reçu le plus rude échec; une Convention des lords et des communes, qui se réunit à Londres à la fin de janvier,

(1) Mém. du maréchal de Berwick, p. 328.

commença par déférer au prince d'Orange le pouvoir exécutif, puis elle déclara le trône vacant par la désertion du roi Jacques, et enfin elle appela son gendre et sa fille, Guillaume et Marie, à le remplacer. Ainsi, Louis XIV, au lieu d'avoir en Angleterre un monarque uni avec lui par un même but, les mêmes passions et les intérêts les plus immédiats, voyoit désormais à la tête d'une nation qui n'avoit jamais été si riche et si puissante, un politique habile, un guerrier vaillant, quoique souvent malheureux, un homme, enfin, qui s'étoit montré le plus actif et le plus constant de ses ennemis. (1) 1689.

Désormais, il falloit que la France se préparât à soutenir la guerre contre toute l'Europe; de toutes parts, en effet, elle étoit allumée sur ses frontières. La diète assemblée à Ratisbonne l'avoit déclarée, le 24 janvier, au nom de l'empire; tous les membres de la ligue d'Augsbourg avoient promis de réunir leurs efforts, et tandis que le prince Louis de Bade devoit tenir tête aux Turcs dans les États héréditaires de la maison d'Autriche, l'électeur de Brandebourg devoit s'avancer du côté de Clèves avec vingt mille

(1) *History of the Revolution continued,* ch. 16 à 19, p. 503, seq. — Mém. de Berwick, p. 331-334. — Lettres de mad. de Sévigné. T. IX, p. 159-220. — Mém. de Dangeau. T. I, p. 263. — Mad. de La Fayette, Mém. de la Cour de France, p. 40. — Mém. de Jacques II. T. IV, p. 1.

1689. hommes; le duc de Bavière devoit marcher vers le Haut-Rhin; le duc de Lorraine, avec l'armée de l'empereur et de l'empire, devoit pénétrer en Alsace. Le roi d'Espagne hésitoit : on dit ensuite qu'il attendoit la rentrée de sa flotte des Indes avant de déclarer la guerre à la France, ce qu'il fit seulement le 15 avril. Enfin, on croyoit savoir que le duc de Savoie avoit eu, pendant le carnaval, un rendez-vous à Venise avec le duc de Bavière, et qu'il étoit aussi entré dans la ligue d'Augsbourg. (1)

Mais ce qu'il y avoit de plus alarmant dans la situation de la France, c'étoit l'état où l'on avoit laissé les côtes. Louvois avoit toujours compté que la marine française seroit bien en état de tenir tête ou à celle de Hollande ou à celle d'Angleterre; il n'avoit jamais supposé que toutes deux fussent en même temps ennemies, ou que la révolution d'Angleterre pût s'accomplir en trois semaines; il s'étoit attendu à une longue guerre civile dans cette île, qui le délivreroit de toute inquiétude sur les Anglais (2). Désormais on pouvoit redouter des débarquemens sur toutes les côtes. Vauban fit le tour du

(1) La Hode. L. XLVI, p. 415. — Limiers. L. X, p. 499. — Mém. de Catinat. L. I, p. 48. — La Fayette, Mém. de la Cour de France, p. 45. — *Botta, Storia d'Italia.* T. V, L. XXXII, p. 22.

(2) Mém. du maréchal de Villars. T. LXVIII, p. 362.

royaume pour faire travailler partout avec diligence à relever les fortifications des places maritimes, qui étoient en très mauvais état. Le maréchal de Lorges fut envoyé en Guienne, le maréchal d'Estrées en Bretagne, d'autres officiers-généraux dans toutes les provinces maritimes; une armée fut rassemblée à l'intérieur pour se porter partout où l'on en sentiroit le besoin : on n'étoit pas sans crainte d'un soulèvement des huguenots, le danger apparoissoit de toutes parts. (1) 1689.

Le roi ne se laissoit jamais abattre, mais il paraissoit chagrin, et il étoit fortement préoccupé. Rappelé tout à coup de ses dispendieuses fantaisies de bâtimens et de fontaines, il sentoit toute la gravité des circonstances; il voyoit l'Allemagne entière fondre sur lui; il n'avoit aucun prince dans ses intérêts, et il n'en avoit ménagé aucun. Un moment il avoit pu se croire assuré du jeune électeur de Bavière, homme de plaisir, inquiet, vaniteux, dépensier, que le marquis de Villars avoit suivi à la guerre contre les Turcs et qu'il avoit dominé par ses maîtresses, jusqu'au point de lui faire promettre de se détacher de l'Autriche et de s'allier à la France. Mais le roi l'avoit rejeté parmi ses ennemis en voulant enlever à son frère l'électorat de Cologne (2).

(1) Mad. de La Fayette. T. LXV. p. 46-84-86.
(2) Mém. de Villars, p. 345.

1689. Les contributions que Feuquières, Montclar, Joyeuse et d'autres généraux français avoient levées en Allemagne pendant la courte campagne du dauphin, brûlant les villes et les villages qui tardoient trop à se racheter, avoient révolté tous les princes de l'empire. Cet argent, amassé avec tant de violence, payoit à peine les expéditions nécessaires pour le rassembler. Après les dépenses prodigieuses que le roi avoit faites pour ses jardins, ses bâtimens et le luxe toujours croissant de sa cour, le trésor se trouvoit vide au moment où il falloit tenir tête à toute l'Europe et mettre sur pied trois cent mille hommes, sans compter cinquante mille hommes de milice que le roi fit enrégimenter dans les provinces. (1)

Ce besoin d'argent alarmoit aussi vivement les courtisans, car les pensions ne se payoient point du tout, et les officiers étoient fort embarrassés à faire leurs équipages. Déjà on disoit que si, après dix ans de paix, ou peu s'en falloit, le roi ne trouvoit pas un sou dans ses coffres, deux ans de guerre mettroient un tel désordre dans les finances que l'on seroit obligé de prendre le bien de tout le monde. Le Pelletier étoit alors contrôleur-général. On prétendoit que lorsque le roi l'avoit nommé, en 1683, le Tellier s'étoit opposé à ce choix : « parce qu'il n'avoit pas

(1) Mad. de La Fayette, p. 47. — Ordonnance du 29 novembre 1688. — Lois françaises. T. XX. p. 66.

l'âme assez dure, » et que Louis avoit répondu : 1689.
« Mais, vraiment, je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. » Ce sont de ces propos dont on fait grand honneur aux rois et que les faits démentent ensuite. Le Pelletier commença par pressurer les financiers; il contraignit les deux plus riches à acheter chacun, au prix de 700,000 livres, deux charges de trésoriers de l'épargne; il vendit de même, à 200,000 livres chacune, six nouvelles charges de maîtres des requêtes; il fit contribuer tous ceux qui s'étoient enrichis dans les fermes, et l'un d'eux paya jusqu'à 400,000 livres; il demanda et obtint des dons gratuits de toutes les grandes villes du royaume (1). Il emprunta le capital de 500,000 livres de rentes sur l'hôtel de ville; mais bientôt se sentant assailli par les demandes toujours croissantes de la guerre, il résigna sa place, qui fut donnée à Pontchartrain.

Malgré les soucis du roi et la pénurie qu'on ressentoit partout, on ne voyoit aucun changement extérieur à la cour de France. « Il y a, « dit Mme de La Fayette, un certain train « qui ne change point; toujours les mêmes plai- « sirs, toujours aux mêmes heures et toujours « avec les mêmes gens (2). » Une promotion de soixante-treize cordons bleus donna à Louis le

(1) Mad. de La Fayette, p. 72. — La Hode. L. XLVI, p. 412.
(2) Mad. de La Fayette, p. 53.

1689. moyen de distribuer des récompenses qui lui coûtoient moins que les faveurs pécuniaires, mais qui semèrent la division parmi les grands seigneurs, par des querelles sans fin sur la préséance. Les honneurs étoient aussi prodigués au roi et à la reine d'Angleterre; Louis traitoit le premier sur le pied d'une entière égalité, ce qu'il n'auroit pas fait peut-être s'il fût toujours resté sur le trône. Mais il falloit à Jacques II quelque chose de plus substantiel. Le roi avoit fait trouver à la reine d'Angleterre, le lendemain de son arrivée, une toilette magnifique et tout ce qui étoit nécessaire pour elle et pour le prince de Galles, avec une bourse de 10,000 pistoles; le roi Jacques trouva également sa garde-robe toute montée, avec une autre bourse de 10,000 pistoles, tandis que 600,000 francs par an lui furent assignés pour sa maison (1). Ce roi fit en tout une impression peu favorable sur les Français. Sa figure n'avoit rien d'imposant, ses discours plurent moins encore; il conta si mal les aventures par lesquelles il venoit de passer, que les courtisans n'en virent que le ridicule. L'archevêque de Reims, fils du chancelier le Tellier, le voyant sortir de la messe, dit avec un ton ironique : « Voilà un fort bon « homme; il a quitté trois royaumes pour une

(1) Mad. de La Fayette, p. 59-63.

« messe. » (1) « Malgré les fâcheuses circonstances où il se trouvoit, il ne laissoit pas d'aller courageusement à la chasse avec le dauphin, et piquoit comme eût pu faire un homme de vingt ans, qui n'a d'autre souci que celui de se divertir..... Plus on le voyoit, moins on le plaignoit de la perte de son royaume. Ce prince n'étoit entouré que de jésuites. Ayant fait un voyage à Paris, il alla descendre aux grands jésuites, causa très long-temps avec eux, se les fit tous présenter, et finit par leur dire qu'il étoit de leur société. » 1689.

Le roi tenoit à divertir ses hôtes, et malgré la gravité des circonstances où se trouvoit la France, il vouloit que la cour fût brillante, surtout pendant le carnaval. Il y eut quelques bals à la cour, mais ils étoient si tristes qu'ils ne commençoient qu'à près de minuit, et qu'ils étoient toujours finis avant deux heures. La dauphine, avec sa mauvaise santé, son humeur triste, et le peu de considération dont elle jouissoit, ne prenoit part à aucuns divertissemens; tandis qu'elle étoit jalouse de toutes les femmes que son mari regardoit. La princesse de Conti, fille naturelle du roi, qui aimoit beaucoup le plaisir, étoit obligée de s'en priver, parce que le roi l'observoit de près, et qu'elle ne parloit jamais à quelqu'un, même sous le masque, sans

(1) Mad. de La Fayette, p. 63.

1689. qu'on la reconnût à ses yeux si brillans, et sans qu'il s'ensuivît une tracasserie (1). Un autre divertissement, qui a laissé dans les lettres une trace ineffaçable, vint diversifier ce carnaval. L'institut de Saint-Cyr, fondé par M[me] de Maintenon, pour l'éducation des demoiselles pauvres, et auquel elle donnoit tous ses soins, toute son affection, étoit alors dans une haute prospérité. La supérieure de cette maison avoit enseigné à déclamer à ses jeunes élèves. Elles jouèrent d'abord entre elles les tragédies de Mariamne, de Polyeucte, d'Alexandre, d'Iphigénie : elles jouèrent ensuite Andromaque ; mais alors M[me] de Maintenon trouva qu'elles entroient trop bien dans la représentation des passions, et ne voulut plus leur permettre d'étudier aucune pièce profane. Elle demanda donc à Racine un drame sacré pour ses jeunes protégées, et le grand poète qui avoit renoncé au théâtre par scrupule religieux, composa Esther pour plaire à sa protectrice. Cette tragédie fut jouée pour la première fois à Saint-Cyr, le 8 février 1689. On assuroit que les jeunes pensionnaires qui joignoient une vraie exaltation religieuse à toutes les grâces de la beauté, à tous les talens que l'éducation avoit développés en elles, s'élevèrent au-dessus de toutes les

(1) Mad. de La Fayette, p. 69.

actrices qu'on avoit vues jusqu'alors au théâtre. 1689.
Une seconde représentation fut donnée pour la cour d'Angleterre et les princes; une troisième pour le père La Chaise, quelques évêques, quelques jésuites, et d'autres personnes pieuses. Puis tous les courtisans sollicitèrent la même faveur; il y avoit deux mille aspirans et il n'y avoit que deux cents places. Le roi faisoit lui-même la liste. Il entroit le premier, et se tenant à la porte, la feuille dans une main, la canne levée dans l'autre, comme pour former une barrière, il y restoit jusqu'à ce que tous les nommés fussent entrés. Le chef-d'œuvre qui excitoit ainsi l'admiration de la cour pouvoit aussi l'étonner par les allusions les plus hardies. On vouloit reconnoître Louvois dans Aman, ce ministre vindicatif qui sacrifioit un peuple et une religion à son orgueil offensé. On ne pouvoit méconnoître Mme de Montespan dans « la superbe Vasthi, » ni Mme de Maintenon dans Esther; mais comment celle-ci, qui n'avoit point soustrait les huguenots au milieu desquels elle étoit née, à cette proscription dont Esther sauva les malheureux Hébreux, pouvoit-elle se complaire à cette allusion? comment Louis n'en étoit-il pas frappé? comment Racine, qui ne sentoit pour les protestans aucune sympathie, sembloit-il vouloir intéresser la France à leurs infortunes? comment enfin se

1689. permettoit-il de dénoncer en quelque sorte au public et à la cour, M[me] de Montespan dont il avoit accepté les bienfaits? (1)

Il ne restoit plus que trois jours de ce carnaval où les deux cours devoient être en fête, lorsque le roi reçut la nouvelle de la mort de la reine d'Espagne, fille de Monsieur. On assuroit que le roi d'Espagne aimoit passionnément sa femme, et que la reine-mère qui redoutoit la partialité avouée de cette princesse pour la France, l'avoit fait empoisonner pour être plus maîtresse de son fils. On ajoutoit que cette jeune reine ne doutoit point elle-même qu'elle ne dût périr ainsi. Elle avoit six mois de plus seulement que n'avoit sa mère, lorsqu'elle périt avec les mêmes symptômes, et d'une même mort. Le roi attendit au lendemain pour porter à Monsieur cette triste nouvelle. Il le fit éveiller, et Monsieur fut affligé autant qu'il étoit capable de l'être; ce furent des transports dans le premier mouvement, et quatre ou cinq jours après tout fut calme. (2)

C'est au sortir des fêtes de la cour qu'un ordre épouvantable fut donné au maréchal de Duras qui commandoit l'armée du Rhin, celui de dé-

(1) Mém. de mad. de Maintenon, T. VIII, ch. 15. — Mad. de La Fayette, p. 65. — Lettre de mad. de Sévigné du 21 février 1689, T. IX, p. 297.

(2) Mad. de La Fayette, p. 74. — Lettre de mad. de Sévigné du 23 février, T. IX, p. 304.

truire le Palatinat, pour mettre un désert entre 1689.
la France et ses ennemis d'Allemagne. Cette contrée n'avoit opposé presque aucune résistance, lorsqu'elle avoit été envahie à la fin de l'année précédente. Ni le prince ni le peuple n'avoient provoqué d'aucune manière le ressentiment des Français; ils n'avoient point attaqué, ils n'avoient point déclaré la guerre, et si les liens du sang étoient comptés pour quelque chose entre les princes, le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Palatine auroit dû être une garantie pour les compatriotes de cette princesse. Vers la fin de février, le maréchal de Duras avertit les habitans du Palatinat de se mettre en sûreté; et tandis qu'éperdus ils ne savoient où fuir ni que devenir, deux ou trois jours après l'armée française commença l'exécution cruelle dont elle étoit chargée. Openheim, Spire, Worms, Heidelberg, Manheim, Ladenbourg, Franckental furent réduits en cendres : on avoit miné plusieurs de ces villes, pour les abattre par une seule explosion; on mit le feu aux villages, aux châteaux et aux maisons de campagne; on brûla les moissons, on arracha les vignes, on coupa les arbres fruitiers; on changea enfin en un affreux désert toute cette contrée fertile, couverte de villes et de villages, dont les habitans chassés devant les soldats, et réduits à la plus affreuse mendicité, allèrent répandre dans toute l'Alle-

1689. magne un sentiment d'horreur et d'effroi pour la barbarie de Louis XIV. (1)

Les cris de l'Europe indignée retentirent en France; aucun des écrivains du temps n'essaya de justifier cette horrible exécution. Mme de Maintenon en peignit au roi la cruauté, et lui fit naître des scrupules dont il étoit alors plus susceptible qu'il ne l'avoit été auparavant, ou qu'il ne le fut depuis. Sur ces entrefaites, Louvois résolut de faire encore brûler la ville de Trèves, l'une des plus illustres, des plus antiques de l'Allemagne, des plus riches en églises et en monumens; c'étoit de plus un archevêché et la capitale d'un électorat. Il demanda l'agrément du roi, assurant que cette exécution étoit nécessaire pour empêcher que les ennemis ne fissent de cette ville leur place d'armes. Louis, plein de remords de ce qu'il avoit déjà fait, refusa positivement; la dispute s'échauffa sans que le roi pût ou voulût être persuadé. A quelques jours de là, Louvois, revenant à son ordinaire travailler avec le roi chez Mme de Maintenon, lui dit à la fin du travail, « Qu'il avoit

(1) Mad. de La Fayette, p. 94. — Mém. de Villars, p. 380. — Mém. de La Fare, p. 267. — Mém. de Tessé, p. 12. — Saint-Simon, T. VII, p. 50, et T. XIII, p. 26 et 33. — La Hode, L. XLVI, p. 414. — Caractère atroce de Mélac, maréchal de camp employé de préférence pour ces exécutions. Villars, p. 405.

« bien senti que le scrupule étoit la seule raison 1689.
« qui l'eût retenu de consentir à une chose aussi « nécessaire à son service que l'étoit le brûlement « de Trèves ; qu'il croyoit lui en rendre un essen- « tiel de l'en délivrer en s'en chargeant lui-même ; « et que pour cela, sans lui en avoir voulu re- « parler, il avoit dépêché un courrier avec l'or- « dre de brûler Trèves à son arrivée ! Le roi fut « à l'instant, et contre son naturel, si transporté « de colère, qu'il se jeta sur les pincettes de la « cheminée, et en alloit charger Louvois, « sans Mme de Maintenon, qui se jeta aussitôt « entre deux, en s'écriant : « Ah ! sire, qu'allez- « vous faire? » et lui ôta les pincettes des mains. « Louvois cependant gagnoit la porte. Le roi « cria après lui pour le rappeler, et lui dit, les « yeux étincelans : « Dépêchez un courrier tout « à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il « arrive à temps, et sachez que votre tête en « répond si on brûle une seule maison. » Lou- « vois, plus mort que vif, s'en alla sur-le- « champ. Ce n'étoit pas dans l'impatience de dé- « pêcher le contre-ordre, car il s'étoit bien gardé « de laisser partir le premier courrier ; il lui « avoit donné ses dépêches portant l'ordre de « l'incendie ; mais il lui avoit ordonné de l'at- « tendre tout botté au retour de son travail. » L'arrogance, l'obstination et la dureté que Louvois manifesta dans cette occasion, contribuè-

1689. rent beaucoup à le perdre dans l'esprit du roi. (1)

Le traitement féroce infligé au Palatinat d'où près de quatre cent mille habitans furent forcés de s'enfuir, et périrent presque tous de misère, ne fut pas même excusé par les nécessités de la guerre. Il n'y avoit dans le voisinage aucune armée ennemie dont on redoutât l'invasion, ou qu'on se proposât d'arrêter par des déserts. Lorsque plus tard elles s'approchèrent, ce grand crime ne leur ferma point le chemin, et ne retarda même pas leur marche. Le maréchal d'Humières devoit tenir tête au prince de Waldeck, entre la Sambre et la Meuse. D'Humières étoit l'ami particulier de Louvois qui avoit fait sa fortune; il avoit tous les talens de la cour et du grand monde, et toutes les manières d'un fort grand seigneur; il étoit homme d'honneur, il étoit fort bien vu du roi; mais il n'avoit aucun talent pour la guerre, et dans cette campagne, où il ne se passa rien d'important, il éprouva par sa faute plusieurs petits échecs, l'un devant Valcourt, qu'il attaqua, le 23 juin, sans l'avoir bien reconnu, d'autres dans ses partis de fourrageurs qui furent envoyés mal à propos, mal soutenus, et qu'il se laissa enlever. (2)

(1) Mém. de Saint-Simon, T. XIII, ch. 2, p. 32.

(2) Saint-Simon, T. I, ch. 22, p. 225. — Villars, p. 381. — La Hode, L. XLVI, p. 419. — Limiers, L. X, p. 587.

Le maréchal de Duras commandoit l'armée 1689.
du Rhin. Sous ses ordres, le baron de Montclar occupoit le Wurtemberg; mais sur une fausse alarme, il l'abandonna si rapidement que sa retraite eut tout l'air d'une fuite. Le marquis de Feuquières, qui étoit à Pfortzheim, surprit les deux petites villes de Neyperg et d'Unter-Wahingen, les brûla et en massacra les garnisons sans accorder de quartier à personne. Ce général étoit un des hommes de son temps qui avoient le mieux étudié l'art de la guerre, et c'est lui qui donne, dans ses Mémoires, le plus de lumières sur les fautes de ses contemporains; mais il étoit pillard, cruel, et sans pitié; d'ailleurs, on voyoit dans les Français une férocité croissante et qui ne ressembloit plus à leur ancien caractère : les dragonnades, la guerre d'extermination contre les Barbets et les Miquelets, et enfin l'incendie du Palatinat avoient détruit en eux tout sentiment d'humanité. (1)

On avoit compté que le maréchal de Duras défendroit le passage du Rhin; il n'osa le faire. Le duc de Lorraine s'étoit emparé d'Andernach, où il attendit l'armée de l'empire qu'il devoit commander, et qui se formoit lentement des contingens des cercles. Ces princes indépen-

(1) La Hode, L. XLVI, p. 421. — Mém. de M. le marquis de Feuquières, 4 vol. in-12, édit. de Londres, 1740, T. IV, p. 398, ch. 105.

1689. dans exigèrent de lui qu'il assiégeât Mayence, où les Français retenoient les otages qu'ils avoient enlevés dans les villes d'Allemagne, sur lesquelles ils avoient imposé des contributions. Lorraine auroit préféré assiéger Strasbourg; cependant il investit Mayence à la fin de mai. Le marquis d'Uxelles y commandoit une bonne garnison de dix mille hommes, abondamment pourvue de tout, et il opposa aux Allemands une résistance valeureuse et obstinée. Quand il fut enfin contraint de se rendre le 8 septembre, et qu'il reparut à la cour, le roi lui dit : « Marquis, vous avez défendu la place en homme de « cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit. » Duras, qui ne s'étoit pas senti assez fort pour faire lever le siége, avoit vainement tenté une diversion en passant sur la droite du Rhin, et en prenant plusieurs petites villes du Wurtemberg. (1)

Pendant que le duc de Lorraine assiégeoit Mayence, l'électeur de Brandebourg, secondé par quelques corps hollandais, chassoit le cardinal de Furstemberg de l'électorat de Cologne. La ville de ce nom s'étoit déclarée pour son compétiteur, mais le cardinal étoit maître de Kayserswerth, Nuitz et Bonn. Les deux pre-

(1) Mém. de Choisy, p. 160. — Villars, p. 380. — Mad. de La Fayette, p. 117. — La Hode, L. XLVI, p. 425. — Limiers, L. X, p. 505. — Larrey, T. V, p. 291.

mières ne firent qu'une courte résistance. Bonn, au contraire, où commandoit le baron d'Asfeld, brava le bombardement, soutint un siége de quatre mois, et ne se rendit que le 12 octobre, après quoi les troupes furent, de part et d'autre, mises en quartiers d'hiver. (1) 1689.

Au midi, il ne se fit rien d'important durant cette campagne. Le maréchal de Noailles, avec quelques milliers d'hommes, étoit entré en Catalogne et y avoit pris Campredon, qu'il fit sauter ensuite, n'espérant pas le conserver. En Piémont, le lieutenant-général Catinat, qui commençoit à se faire connoître, étoit encore associé avec le duc de Savoie, et, de concert avec lui, il poursuivoit une guerre d'extermination contre les religionnaires des vallées, qu'on nommoit alors les Barbets, et qu'on regardoit comme des brigands, depuis qu'en brûlant leurs villages et leurs moissons, on les avoit forcés à se réfugier dans les bois et entre les rochers les plus sauvages, où on les tuoit sans miséricorde. Le duc de Savoie se servoit des Français dans cette chasse barbare contre ses sujets, au temps même où il étoit déjà secrètement d'accord avec leurs adversaires. (2)

Tout entouré d'ennemis que fût Louis, et

(1) La Hode, L. XLVI, p. 428.—Limiers, L. X, p. 506.

(2) Mad. de La Fayette, p. 96.—Mém. de Catinat, T. I, L. I, p. 45.

1689. quelque besoin qu'il eût de son argent et de ses troupes, il n'avoit pas refusé à son hôte malheureux, Jacques II, de puissans secours pour l'aider à remonter sur son trône. Tyrconnel, vice-roi d'Irlande, lui annonçant que cette île, presque entière, s'étoit déclarée pour le souverain qui vouloit faire triompher la religion catholique, il demandoit à Jacques d'arriver avec des officiers, de l'argent et des armes, et il promettoit que l'Irlande lui fourniroit assez de soldats. Louis se prêta avec générosité aux demandes du roi détrôné, sans avoir beaucoup de confiance dans ses succès. En apprenant à le mieux connoître, il avoit estimé toujours moins ou son esprit ou son caractère. Il le voyoit engoué de Lauzun, par qui Jacques auroit voulu faire commander son armée, et dont il avoit obtenu le rappel à la cour, malgré la colère de Mademoiselle, aussi irritée de la grâce qui lui étoit faite qu'elle l'avoit été de sa punition. Ce n'étoit ni l'esprit ni la bravoure qui manquoient à Lauzun, mais il n'avoit aucun talent ni aucune expérience du commandement. Au reste, il refusa de conduire l'expédition d'Irlande, à moins que le roi ne le fît duc, ce qui lui fut alors refusé. M. de Rosen fut nommé à sa place, avec un bon nombre d'officiers, gens d'honneur, mais dont aucun n'étoit distingué par ses talens. Jacques II, suivi de son fils, le duc de Berwick,

de tous les émigrés anglais qui l'avoient rejoint et 1689.
des auxiliaires que lui fournissoit Louis, s'étant embarqué à Brest sur une flotte de trente vaisseaux de guerre, vint prendre terre à Kinsale, le 17 mars; il fut reçu à Dublin avec enthousiasme; il y convoqua un parlement, il en obtint de l'argent et des troupes; mais bientôt il fit preuve en Irlande de la même incapacité qu'on avoit déjà remarquée en Angleterre; il mécontenta ses partisans, il ne sut point profiter de la supériorité de ses forces, et il échoua au siége de Londonderry, où tous les protestans de la province s'étoient réfugiés. (1)

Dans cette année, signalée par tant d'actions cruelles et si peu de succès, Louis dut compter comme une bonne fortune la mort du pape Innocent XI, à l'âge de soixante-huit ans; il expira le 12 août, après une assez longue maladie. Il y avoit long-temps que l'Église n'avoit eu un chef plus chéri de ses sujets, plus considéré de la chrétienté, plus recommandable en même temps par ses vertus et la fermeté de son caractère. Mais ses vertus mêmes ajoutoient plus de gravité encore à la réprobation dont il avoit frappé

(1) Mém. de Berwick, p. 338. — Mad. de La Fayette, p. 76. — Mad. de Sévigné, lettre du 4 mars 1689, T. IX, p. 327. — Contin. de Rapin Thoyras, T. XI, L. XXV, p. 165. — *Smollet, Hist. of England,* T. I, ch. 1, 6, 32, p. 42. — Mém. de Jacques II, T. IV, p. 57.

1689. la conduite de la France. Avignon avoit été saisi, le marquis de Lavardin étoit demeuré à Rome jusqu'au 30 avril de cette année, toujours établi au palais de France, toujours entouré de gens armés, et bravant l'autorité du souverain; mais toujours aussi repoussé comme n'étant point ambassadeur, et comme excommunié, en sorte que toute communication entre les deux cours étoit interrompue. A la nouvelle de la mort du pape, tous les cardinaux français furent envoyés à Rome en grande hâte; le cabinet se donna beaucoup de mouvement pour avoir un pape qui lui fût moins défavorable: on prétend qu'il y dépensa trois millions de livres; enfin le cardinal Ottoboni, Vénitien, fut élu sous le nom d'Alexandre VIII. Il étoit déjà âgé de soixante-dix-neuf ans; il s'empressa de faire jouir ses parens de sa nouvelle dignité, et retomba dans toutes les habitudes du népotisme que son prédécesseur s'étoit efforcé de déraciner. Il se hâta aussi de condamner de nouveau tout ce qu'avoit fait l'assemblée du clergé de France en 1682. Cependant il importoit à Louis de paroître content; aussi envoya-t-il à Rome un nouvel ambassadeur, le duc de Chaulnes, en lui donnant la commission de renoncer aux franchises qui avoient été l'occasion de la brouillerie (1), et d'annoncer la res-

(1) *Muratori, Annali*, T. XV, p. 508. — Mad. de La Fayette, p. 114. — La Hode, L. XLVI, p. 439. — Lettres de

titution du comtat d'Avignon. L'hiver qui suivit 1689.
cette campagne sans gloire fut triste : le roi demandoit à la France des efforts prodigieux pour tenir tête à toute l'Europe ; elle ne les refusoit point, les armées se recrutoient, l'argent arrivoit au trésor, mais la gêne et le malaise se faisoient sentir de toutes parts (1); le revenu des terres diminuoit de moitié, des trois quarts, les fermiers ne pouvoient payer ; M[me] de Grignan, qui obtenoit pour son fils un régiment à dix-huit ans, étoit ensuite obligée de recourir aux usuriers pour lui faire son équipage ; le roi avoit fait porter à la monnaie l'immense argenterie qui ornoit les appartemens de Versailles ; les tables, les candélabres, et jusqu'aux canapés étoient d'argent massif : tout fut fondu, et l'on en retira près de six millions ; mais les bas-reliefs, les ciselures, qui valoient autant que la matière, furent perdus. Plusieurs des grands seigneurs se croyant obligés de suivre l'exemple du roi, firent passer aussi beaucoup de chefs-d'œuvre au creuset, et les finances n'en éprouvèrent pas un soulagement sensible. On trouva

mad. de Sévigné du 4 septembre et du 16 novembre, T. IX, p. 110-232. — *Botta, Storia d'Italia*, T. VII, L. XXXII, p. 16.

(1) La terre de M. de Lagarde de dix mille livres de rente ne lui en rendoit plus que deux mille. Lettre de mad. de Sévigné du 25 décembre 1689, T. X, p. 288.

1689. moins d'avantage encore à un autre expédient de la même époque, le rehaussement des monnaies, les écus devant être reçus désormais pour 66 sous au lieu de 62, et les louis d'or ou pistoles pour 12 livres 10 sous au lieu de 11 livres 12 sous (1). Comme on trouvoit dans les prêteurs moins d'empressement à porter leur argent au trésor, on cherchoit à les y engager par des combinaisons nouvelles; au mois de novembre, le roi créa 1,400,000 livres de rentes sur l'hôtel de ville, avec accroissement de l'intérêt des mourans au profit des survivans : c'est le premier établissement des tontines, et l'avantage que présentoit cette nouvelle méthode de placement faisoit disparoître toujours plus l'argent du commerce. (2)

Le roi apportoit toujours la même assiduité dans son travail avec ses ministres. Sa santé sembloit inaltérable, et son attention se portoit toujours avec la même vigilance, peut-être aussi avec la même dureté, sur toutes les parties de l'administration de son royaume; ses seuls délassemens étoient désormais la chasse, le billard et les cartes; le goût du jeu dura chez

(1) Lettres de madame de Sévigné du 18 et 21 décembre 1689, T. X, p. 279-286. — Mém. de Dangeau, T. I, p. 299. — Forbonnais, Recherches et considérations sur les finances de France, deux vol. in-4. Bâle, 1758, T. II, p. 41.

(2) Anciennes Lois françaises, T. XX, p. 87.

le roi jusqu'à la fin de sa vie. Même dans le temps 1689.
où il sentoit le plus vivement le besoin d'argent, des sommes prodigieuses étoient chaque jour hasardées par lui-même, par les princes et les courtisans au lansquenet (1). Il semble qu'indépendamment du goût, le roi attachoit à ce jeu de la cour quelque vue politique; qu'il vouloit donner aux courtisans cette occasion unique de se mêler, sans que les rangs se confondissent, sans que l'étiquette fût compromise, sans que la conversation prît un caractère d'abandon qui ne lui convenoit pas. Il ne restoit plus rien à la cour de ces habitudes de gaîté, d'amour des plaisirs, de galanterie qui l'avoient si long-temps distinguée. La splendeur demeuroit seule, avec l'étalage d'une richesse à laquelle le peuple ne pouvoit plus suffire, et des fêtes brillantes, mais tristes et solennelles, comme toutes les nouvelles habitudes du roi. Mme de Montespan maintenoit encore sa place à la cour, malgré le déclin de sa faveur; mais le roi lui avoit fait dire en 1686, par Mme de Maintenon, qu'il n'auroit plus de liaison d'aucun genre avec elle, et qu'il la relégueroit à Paris si elle continuoit à l'importuner. Il lui faisoit payer chaque mois une pension de mille louis, qui lui suffisoit à peine, car elle étoit à la fois avare et fastueuse;

(1) *Voyez* les lettres de mad. de Maintenon, *passim.*

1689. il lui fit ensuite suggérer par son fils, le duc du Maine, qu'elle feroit bien de se retirer. Ce fut seulement en 1691 qu'elle prit ce parti, en annonçant au roi qu'elle passeroit désormais une moitié de l'année à Paris et l'autre dans ses terres; mais son activité inquiète la poussoit à parcourir souvent les provinces avec toute la pompe d'une reine. Elle fit de vains efforts pour se réconcilier avec son mari, qui déclara ne vouloir plus jamais entendre parler d'elle. Le seul fils qu'elle avoit eu de lui, le duc d'Antin, lui montra de l'affection; le duc du Maine et le comte de Toulouse, qu'elle avoit négligés dans le temps de sa plus grande faveur, ne l'abandonnèrent point. En même temps elle se tournoit vers la haute dévotion et la manifestoit par d'abondantes aumônes. Elle mourut, aux eaux de Bourbon, en juin 1707, à l'âge de soixante-six ans, sans avoir presque rien perdu de sa beauté. (1)

1690. Au printemps de 1690, la mort de la dauphine donna moins un motif qu'un prétexte à la tristesse de la cour. Elle ne plaisoit point au roi, et de son côté elle n'aimoit ni la cour, ni les manières françaises; elle n'y avoit gagné l'affection de personne, et elle concentroit toute sa confiance dans sa sœur de lait, la Bessola,

(1) Mém. de mad. de Maintenon, T. III, p. 87, L. VII, ch. 13. — Siècle de Louis XIV. — Mém. de Dangeau, T. I, p. 359-364.

qui l'avoit toujours suivie. Elle avoit fort choqué le dauphin, en parlant toujours devant lui allemand avec elle : de son côté elle étoit très blessée des mœurs dérangées de son époux qui ne lui montroit aucune affection; elle avoit conservé le cœur allemand; et les efforts de la France pour empêcher la nomination de son frère à l'électorat de Cologne, puis les ravages des armées françaises au delà du Rhin, lui avoient causé beaucoup de chagrin : elle avoit donné trois enfans au dauphin, et depuis la naissance du dernier, le duc de Berry, en 1686, sa santé avoit toujours été en déclinant. Il y eut autour de son lit de mort, le 20 avril 1690, des scènes attendrissantes; mais les regrets de la maison royale ne se prolongèrent pas au delà, et toute la cour ne s'occupa plus que de la manière dont le roi avoit réglé l'étiquette des funérailles. (1) 1690.

Jacques II étoit en Irlande, depuis le printemps de l'année précédente. Louis XIV ne l'abandonnoit point; mais il avoit peu de confiance dans son habileté ou son caractère; il n'en avoit guère plus dans Lauzun que, sur son instante prière, il lui envoya au printemps

(1) Mém. de Dangeau, T. I, p. 303-332. Le même, article inédit, p. 55. — Mad. de Sévigné, lettre du 26 avril 1690, T. X, p. 409. — Mém. de Maintenon, L. IX, ch. 6, T. III, p. 269.

1690. de 1690 avec un renfort de huit mille hommes. Ces troupes débarquèrent à Cork, le 22 mars, et auroient suffi pour assurer la supériorité à Jacques, dans une île qui lui étoit toute dévouée, s'il n'avoit eu pour adversaire l'illustre maréchal de Schomberg. Ce guerrier que Louis avoit employé dans sa jeunesse à sauver le royaume de Portugal, et qui passoit pour le premier maître dans l'art de la guerre, étoit le dernier protestant auquel Louis XIV eût accordé le bâton de maréchal de France. Né dans le Palatinat, et étranger à la France, il l'avoit quittée à la révocation de l'édit de Nantes, il s'étoit attaché au prince d'Orange; et il sauva pour lui l'Irlande, malgré l'activité et le courage du duc de Berwick, le plus habile, malgré sa grande jeunesse, des généraux de son père, Jacques II. Vers la fin de juin, Guillaume III vint enfin débarquer à Belfast, avec de vieilles bandes allemandes et hollandaises, qui lui rendirent la supériorité. S'étant réuni à Schomberg, il alla à la rencontre de Jacques, qui cherchoit à se couvrir derrière la rivière de la Boyne. Schomberg, alors âgé de soixante-douze ans, entra des premiers dans cette rivière, avec une troupe de Français réfugiés. « Allons, mes amis, leur dit-il, rappelez votre « courage, voilà vos persécuteurs. » Il fut tué peu de minutes après. Guillaume III qui avoit

déjà été légèrement blessé la veille, fut encore atteint ce jour-là; aussi la nouvelle se répandit en France qu'il avoit été tué, et l'on en fit de scandaleuses réjouissances. Il demeura au contraire victorieux : l'infanterie irlandaise lâcha pied la première, puis la cavalerie. Jacques qui s'étoit tenu hors de la portée du canon, s'enfuit à Dublin dès qu'il vit plier ses troupes; et quoique sa perte n'excédât guère quinze cents hommes, il se hâta de repasser en France. Cette victoire de la Boyne, le 11 juillet 1690, quelque peu meurtrière qu'elle fût, suffit pour affermir la couronne des trois royaumes sur la tête de Guillaume III. (1) 1690.

Les emprunts avoient de nouveau rempli le trésor de Louis XIV; ses négociateurs avoient en même temps réussi à déterminer les Turcs de continuer la guerre en Hongrie, malgré les défaites qu'ils avoient éprouvées à plusieurs reprises : des agens français avoient fait soulever de nouveau les Hongrois et les Transylvains, dont l'empereur Léopold ne cessoit de violer les priviléges et de persécuter la religion. En même temps, le plus grand général de l'empe-

(1) Contin. de Rapin Thoyras, T. XI, L. XXV, p. 217. — Smollet, contin. de Hume, T. XIII, p. 85. — La Hode, L. XLVII, p. 448. — Mém. de Berwick, p. 350. — Mém. de La Fare, p. 262. — Lettres de mad. de Sévigné du 13 août 1690, T. X, p. 435. — Mém. de Jacques II, T. IV, p. 133.

1690. reur et son beau-frère, Charles V, duc de Lorraine, venoit de mourir d'une esquinancie, en trente heures, près de Lintz, le 18 avril 1690.

Aussi la France recouvra-t-elle dans la campagne qui alloit s'ouvrir la supériorité qu'elle devoit au talent de ses généraux, à la confiance des soldats dans la fortune de Louis XIV, et surtout à l'ensemble et à la rapidité qu'il mettoit dans l'exécution de ses projets. Le maréchal de Luxembourg, qui depuis les procès d'empoisonnement étoit demeuré dans une sorte de disgrâce, eut le commandement de l'armée de Flandre; le maréchal de Lorges fut envoyé sur le Rhin, sous les ordres du dauphin, Catinat en Savoie, et Noailles en Catalogne. Le premier étoit le plus illustre des généraux qu'eût alors la France, et celui qui s'étoit distingué par le plus grand nombre d'actions heureuses. Il avoit le coup d'œil excellent; dans une action il jugeoit parfaitement des mouvemens d'un ennemi, et ordonnoit avec justesse, précision et promptitude ceux que devoient faire ses troupes, mais il n'avoit pas toute l'application nécessaire à la conduite d'une armée, et faute d'attention il laissoit quelquefois échapper le fruit de ses succès. (1)

Les Français, comme il leur arrivoit presque

(1) La Hode, L. XLVII, p. 456. — Mém. de Villars, p. 377. — Vie de Charles V, duc de Lorraine, L. V, p. 441.

toujours, furent les premiers en campagne; 1690.
Luxembourg entra en Flandre dès le commencement de mai, et mit à contribution le territoire de Bruges et de Gand. Le prince de Waldeck qui commandoit les alliés n'arriva à Genappe que le 8 juin. Louvois, qui de son cabinet se mêloit beaucoup trop de diriger les armées, ordonna à Luxembourg de passer la Sambre, ce qu'il exécuta heureusement le 29 juin, quoique à contre-cœur; car si Waldeck eût été plus alerte, il auroit pu le mettre en déroute au moment du passage. Il fut averti trop tard, et dans la journée du lendemain il vint se ranger en bataille derrière les villages de Saint-Amand et de Fleurus. C'est dans cette position que Luxembourg l'attaqua le 1er juillet par une manœuvre hardie, en faisant passer sa droite au delà du ruisseau de l'Orme qui couvroit les ennemis, et il les prit en flanc. Waldeck se voyant tourné fut déconcerté, et le mouvement qu'il ordonna à ses troupes pour prendre position plus en arrière, les mit en désordre; cependant elles firent une très valeureuse résistance et ne quittèrent le champ de bataille de Fleurus qu'après y avoir perdu sept ou huit mille morts et beaucoup de prisonniers. Les Français y perdirent trois à quatre mille hommes. La victoire de Fleurus n'eut pas de si grandes conséquences qu'on au-

1690. roit pu l'attendre, soit parce que les contingens des alliés, toujours lents à se mettre en mouvement, rejoignirent Waldeck après sa défaite, et lui rendirent ainsi la supériorité du nombre, soit parce que Luxembourg manqua d'activité, soit parce que Louvois qui ne l'aimoit pas ne lui permit point de pousser ses succès. Nous avons la relation très détaillée, mais très confuse de la bataille de Fleurus, que Louvois envoya aux autres armées pour qu'elles la célébrassent par des fêtes; cette relation est surtout remarquable par l'amertume avec laquelle le ministre s'attache à relever les fautes du général victorieux. Dans le reste de la campagne cette armée ne s'occupa plus qu'à ruiner les Pays-Bas, sous prétexte d'y lever des contributions. (1)

La victoire de Fleurus fut suivie à peu de jours de distance d'une victoire sur mer, non moins glorieuse et non moins sanglante. Le comte de Tourville avoit rallié à sa flotte de soixante vaisseaux équipés à Brest, une escadre de dix-huit vaisseaux arrivés de Toulon. Il entra dans la Manche le 29 juin. Un aviso lui porta la nouvelle de la bataille de Fleurus et en même temps l'ordre de chercher et de combattre les alliés : il

(1) Lettre de Louvois du 3 juillet 1690, et plan de la bataille aux pièces justificatives des Mém. de Catinat, T. I, p. 352. — Mém. de La Fare, ch. 18, p. 264. — La Hode, L. XLVII, p. 456. — Limiers, L. X, p. 522.

les atteignit vers la pointe de Sainte-Hélène. Les 1690.
Anglais et les Hollandais réunis se seroient sentis trop humiliés de céder l'empire de la mer aux Français; ils ne refusèrent pas le combat qui s'engagea le 10 juillet sur les neuf heures du matin. L'amiral anglais Herbert lord Torrington, fut accusé de s'être battu mollement en se tenant toujours sous le vent. L'amiral hollandais Herversem montra au contraire une grande bravoure, mais il fut cruellement maltraité. La violence du vent du sud sépara enfin les combattans, après que les Hollandais eurent perdu quinze gros vaisseaux et cinq brûlots. On ne peut voir à cette occasion, sans le plus vif étonnement, l'immensité des armemens de la France. D'après un tableau de l'état de la marine où se trouve rapporté le nom de chaque vaisseau, le nom du capitaine, le nombre des canons et celui des hommes d'équipage, on voit que la France avoit alors cent dix vaisseaux de guerre de 60 à 104 canons, beaucoup de frégates, de galères, de brûlots, et que toutes ces flottes réunies portoient ensemble 14,670 canons, et cent mille hommes d'équipage. (1)

(1) La Hode, L. XLVII, p. 460. — Limiers, L. X, p. 523. — Pièces justificatives aux Mém. de Catinat, T. I, p. 401. — Contin. de Rapin Thoyras, L. XXV, p. 227. — Lettre de madame de Sévigné du 16 juillet, T. X, p. 429. — Mém. de Dangeau, T. I, p. 341.

1690. La campagne sur le Rhin, où le dauphin étoit opposé au duc de Bavière son beau-frère, ne fut signalée que par des actes de férocité. Durant l'hiver, l'armée française avoit ravagé les électorats de Trèves, de Cologne, et le Palatinat : toutes les villes qui essayèrent de résister furent brûlées, tous leurs habitans passés au fil de l'épée. Mais lorsqu'une fois les deux armées furent en présence, quoique composées de part et d'autre des meilleures troupes des puissances belligérantes, elles s'observèrent sans vouloir engager de combat. (1)

Les historiens et les auteurs de Mémoires français accordent à peine quelques mots à cette guerre d'Allemagne. Nous avons beaucoup de détails au contraire sur celle de Piémont qui fut plus féroce encore, et qui laisse un sentiment plus douloureux, car l'exécuteur de ces atrocités étoit un homme de bien, Nicolas de Catinat, qui ne croyoit pas pouvoir refuser son épée aux violences que Louvois exigeoit de lui : ses Mémoires, ceux de Feuquières et de Tessé qui étoient chargés de le seconder, font frissonner d'horreur par l'acharnement avec lequel ces chefs travailloient à tout détruire, tout exterminer dans les Alpes du Piémont. Louis XIV avoit

(1) La Hode, L. XLVII, p. 464. — Larrey, T. V, p. 315. — Dangeau, qui avoit suivi le dauphin à cette armée, T. I, p. 336 à 353.

contraint le duc de Savoie à unir ses troupes à celles des Français pour ne laisser aucun religionnaire sur tout le revers des montagnes. Dans les autres guerres on veut forcer un peuple à se soumettre, dans celle-ci on ne laissoit aux Vaudois aucun choix, il leur falloit cesser d'exister. Ce n'étoient pas des soldats qu'on attaquoit, c'étoient des paysans qu'on détruisoit avec leurs femmes et leurs enfans. Pendant les mois de mai et de juin, les troupes poursuivirent ces malheureux, que les soldats nommoient Barbets, à travers leurs âpres montagnes, parmi des enceintes de rochers, ou dans les cavernes où ils s'étoient réfugiés après qu'on avoit brûlé leurs villages. Les troupes avoient beaucoup à souffrir du froid et de la faim, des hautes neiges, des précipices où elles étoient entraînées si le pied venoit à manquer. Cependant Catinat crut deux fois de suite avoir enveloppé ces malheureux fugitifs, au poste des Quatre-Dents, à celui des Pains de Sucre, et chaque fois les montagnards se dérobèrent à leurs persécuteurs à la faveur du brouillard et de l'obscurité de la nuit. Les soldats entrés dans leurs repaires n'y trouvoient que quelques malheureux qui n'avoient pu se traîner à la suite des autres, et ils les assommoient à coups de crosse. (1) 1690.

(1) Mém. de Catinat, L. I, p. 51-68.—La Hode, L. XLVII, p. 470. — Limiers, L. X, p. 523. — Larrey, T. V, p. 322.

1690. Victor-Amédée II étoit brave et aimoit la guerre ; il n'avoit aucune pitié pour ceux de ses sujets qui étoient hérétiques ; il en ressentoit fort peu, même pour les plus orthodoxes et les plus fidèles, et toute sa vie il fut prêt à les exposer aux plus horribles chances du jeu de la guerre, dans l'espoir éloigné d'augmenter quelque peu les domaines de sa maison. Mais l'extermination des Vaudois donnoit aux Français une occasion ou un prétexte de s'établir dans ses États ; déjà il se sentoit presque enchaîné par les deux forteresses de Pignerol et de Casal, où la France tenoit de puissantes garnisons. La marche des troupes au travers de ses États pour les recruter ou les ravitailler étoit ordonnée par Louvois, sans aucun égard pour sa souveraineté. Ce ministre brutal le traitoit non point comme un prince indépendant, mais comme un vassal qui devoit fidélité à Louis XIV et obéissance à ses ministres et à ses généraux. Dès qu'il s'aperçut que l'orgueil blessé de Victor-Amédée l'avoit fait entrer en négociation avec la ligue d'Augsbourg, il lui demanda des gages (1). Ce devoient être ou les citadelles de Turin et de Verrues, ou, à leur défaut, celles de Carmagnole, de Suse et de Montmélian ; et l'armée de

(1) Sur l'insolence de Louvois avec le duc de Savoie, *voyez* Mém. de Catinat, T. I, L. II, p. 153.

Catinat, dans ce même mois de juin où elle avoit combattu les Barbets au nom du duc de Savoie, descendit dans les plaines du Piémont pour attaquer le souverain dont elle déployoit encore les drapeaux. Ce fut avec une grande joie que les troupes abandonnèrent, le 10 juin, les montagnes où elles avoient beaucoup souffert et où le duc de Savoie invita les Barbets à rentrer, en leur fournissant des munitions et des armes. Mais les soldats de Catinat traitèrent les paysans catholiques des plaines du Piémont avec la même inhumanité à laquelle ils s'étoient accoutumés en détruisant les religionnaires des Alpes. Ils pillèrent Orbassan, ils pillèrent Rivoli, ils tuèrent tout ce qui se présenta dans les rues de ce bourg et pendirent les deux syndics à la porte du château. Dans les campagnes « tous les « malheureux qui étoient trouvés avec des ar- « mes, des balles ou de la poudre, étoient arrê- « tés, remis au prévôt, et pendus. Comme on « en prenoit une trop grande quantité et que « l'on ne pouvoit suffire aux exécutions, Catinat « permit à nos soldats de les tuer, et il y eut un « très grand nombre de paysans assommés pen- « dant cette campagne. » (1) 1690.

Toute négociation n'étoit pas rompue avec le

(1) Mém. et correspondance de Catinat, d'après ses manuscrits autographes, T. I, L. I, p. 71-73.—La Coste de Beauregard, Mém. hist. de la maison de Savoie, T. III, p. 34.—

1690. duc de Savoie, encore que le 3 et le 4 juin il eût déjà signé sa réunion à la grande alliance. Il étoit campé sous Turin avec cinq ou six mille hommes, et il tâchoit de gagner du temps, jusqu'à ce que le prince Eugène, son parent, fût venu le joindre avec les premiers régimens que lui envoyoit l'empereur. Catinat, qui n'avoit encore que douze mille hommes, poussoit des fourrageurs jusque sous le camp piémontais. Averti que les Vaudois revenant de Suisse étoient rentrés dans leurs vallées, « il assembla « le conseil de guerre, où il fut décidé qu'il fal- « loit brûler la vallée de Lucerne, démolir le « château de Tour, brûler Tour, la vallée d'An- « grogne et toutes les autres vallées circonvoi- « sines, pour ôter à ces malheureux jusqu'aux « moindres ressources et le peu de subsistance « qu'ils cherchoient. M. de Feuquières fut « chargé de cette expédition..... On désola, par « son ordre, tout le pays ; on coupa les arbres et « les vignes par le pied, on brûla tous les villa- « ges, bourgs et cassines, et la vallée d'Angrogne « ne fut pas plus épargnée que celle de Lucerne, « pour ôter aux Barbets tout moyen de sub- « sister..... En même temps, au camp où étoit « demeuré Catinat il ne se passoit aucun jour « sans escarmouches, soit aux grandes gardes,

Botta, Storia d'Italia, T. VII, L. XXXII, p. 24. — Mém. de La Fare, p. 268. — La Hode, L. XLVII, 464.

« soit avec les paysans, qui, ayant toute leur 1690.
« vie été paisibles dans leur pays, ne pouvoient « s'accoutumer à se voir piller par nos sol- « dats. » (1)

Pendant que les Piémontais étoient si cruellement traités, et que M. de Saint-Ruth, entré en Savoie avec quelques régimens, dévastoit également cette province où il ne rencontra point de résistance, Victor-Amédée II s'obstinoit à rester dans son camp de Carignan, position si forte qu'il n'y couroit aucun risque. Il y attendoit du Milanais, de Naples et d'Allemagne des renforts qui ne devoient pas tarder, et il comptoit, après les avoir reçus, d'être en état de forcer Catinat à évacuer toute la province. Celui-ci, pour le faire sortir de son camp, jugea nécessaire de l'alarmer davantage encore sur la ruine de son pays, en même temps qu'il lui offriroit des chances de l'attaquer avec succès. Dans la soirée du 2 août, il fit plier tous les équipages de l'armée, et les fit marcher dès dix heures du soir; il les suivit à la pointe du jour, et il arriva devant la jolie ville de Pancalier. Cette ville ayant refusé de payer sa contribution, « Catinat « envoya un détachement pour la piller et la « brûler, ce qui fut exécuté; l'église même ne « fut pas épargnée, parce que les paysans s'y

(1) Mém. de Catinat, T. I, L. I, p. 84-85.

1690. « étoient retirés avec tous les meilleurs effets « de la ville. Ils tirèrent sur nos soldats qui en« foncèrent la porte, et les égorgèrent tous. » Cette exécution détermina le duc de Savoie à quitter son camp de Carignan, et à s'avancer jusqu'à Villefranche. Cependant le général français vouloit le provoquer davantage. Le 7, à la pointe du jour, il attaqua Cavours, qui ne fit pas grande résistance ; la plupart des habitans abandonnèrent la ville pour se retirer dans des retranchemens qu'ils avoient pratiqués sur la montagne. « On passa au fil de l'épée tout ce qui se « présenta dans la ville ; rien n'échappa à la fu« reur de nos soldats, qui d'eux-mêmes, et sans « autres ordres que la présence de leurs offi« ciers qui les conduisoient, attaquèrent la mon« tagne, et firent un grand carnage d'hommes, de « femmes et d'enfans qui s'y trouvèrent ; on fit « pourtant ce que l'on put pour les retenir. La « ville fut pillée et brûlée...... » Cette expédition donna de la terreur aux villages de la plaine qui craignirent le même sort, et les contributions vinrent moins lentement qu'auparavant. (1)

Mais Catinat vouloit faire croire au duc de Savoie qu'il menaçoit d'un sort semblable une ville plus populeuse et plus riche, celle de Saluces. Il se mit en marche le 17 août pour l'at-

(1) Mém. de Catinat, T. I, L. I, p. 86-89.

taquer avec toutes ses forces qui étoient alors réunies; il étoit obligé de passer à une demi-lieue de distance du camp piémontais et de traverser le Pô en présence de l'ennemi, et il comptoit bien que Victor-Amédée profiteroit de ce moment pour l'attaquer; aussi, après avoir fait saluer Saluces de quelques volées de canon par son avant-garde, il se hâta de la faire revenir dès que le marquis de Montgommery, qu'il avoit laissé en observation, l'avertit que les ennemis se mettoient en mouvement. Les deux armées, fortes chacune de douze à quinze mille hommes, se trouvèrent en présence le 17 août au soir; la bataille fut remise au lendemain. La position des Piémontais étoit très bonne : leur droite étoit appuyée à un marais; leur gauche, à une pointe de bois et au Pô; ils avoient garni de fusiliers quelques cassines qui communiquoient l'une avec l'autre par des chemins plantés de haies; derrière eux, ils avoient laissé leurs vivres et leurs munitions dans l'abbaye de la Staffarde, qui donna son nom au combat. Catinat les fit attaquer par Saint-Sylvestre avec dix escadrons de dragons. « Pendant que « le canon de l'ennemi se faisoit entendre, notre « général, qui s'étoit tenu au-devant de notre « armée, parloit à tous les régimens, leur mar- « quoit la joie qu'il avoit de les conduire à la « victoire...... Il ne laissa échapper aucune oc-

1690. « casion de montrer sa valeur. On le vit tou-
« jours agir avec beaucoup de sang-froid et une « grande présence d'esprit; il se trouvoit par- « tout où le danger étoit le plus grand. Sa pré- « sence animoit nos soldats, auxquels il parloit « avec tant de douceur qu'il n'y en avoit pas un « qui n'eût sacrifié sa vie pour lui. » En effet, aucun capitaine n'étoit plus aimé des soldats que Catinat, et ne leur inspiroit plus de confiance. La bataille fut très acharnée ; les cassines, qui couvroient le front des Piémontais, furent prises jusqu'à trois fois, et trois fois reprises. Enfin, l'infanterie française remporta la victoire, car pour la cavalerie elle eut peu de part à l'action. Le prince Eugène et le marquis de Verrues couvrirent la retraite des Savoyards, qui se fit en bon ordre. On assura qu'ils avoient perdu quatre mille morts, quinze cents prisonniers, et onze pièces de canon. Victor-Amédée se retira à Pancalieri, où il fut bientôt rejoint par de nouveaux renforts venus d'Allemagne. Catinat, selon les ordres exprès de Louvois, profita seulement de sa victoire pour continuer à incendier les villages du Piémont. Il termina la campagne le 13 novembre par la surprise de la ville de Suse, qu'il mit en état de défense. (1)

(1) Mém. de Catinat, L. I, p. 101-116, L. II, p. 117-174. — Beauregard, Mém. hist. de Savoie, T. III, p. 35. — La Hode, L. XLVII, p. 475. — Limiers, L. XI, p. 528.

La campagne de Catalogne fut sans résultats. 1690.
Le duc de Noailles d'une part, celui de Villa-Hermosa de l'autre, se tinrent tous deux sur la défensive. En Amérique, les Anglais et les Hollandais firent une expédition contre le Canada, qui n'eut pas de succès. Ils arrivèrent au mois d'octobre jusque devant Québec, mais ils ne purent s'en rendre maîtres.

La France sentoit avec confiance, à la fin de la campagne qui venoit de se terminer, qu'elle avoit encore deux grands généraux : Luxembourg, qui approchoit de la fin de sa carrière, et Catinat, qui commençoit la sienne. Louis XIV les conserva tous deux à la tête des mêmes armées pour la campagne de 1691 ; mais il voulut s'associer en personne à la gloire de Luxembourg. Ce monarque avoit déjà cinquante-trois ans, et il avoit paru vouloir, dans cette nouvelle guerre, résigner à son fils le commandement des armées. Mais le 21 mars 1691, on le vit arriver 1691.
avec le duc d'Orléans son frère, le dauphin son fils, et le duc de Chartres son neveu, au quartier-général du maréchal de Luxembourg, devant Mons. Les marquis de Boufflers et de Villars avoient investi, dès le 15, cette capitale du Hainault. L'armée royale étoit de près de cent mille hommes, et vingt mille pionniers avoient été commandés pour travailler aux tranchées. Toutes ces troupes, parties de points éloignés,

1691. avoient convergé avec tant de précision et de promptitude que les ennemis n'avoient point deviné les desseins du roi. C'étoit par cet accord parfait dans toutes les mesures qu'il prenoit que Louvois étoit admirable. L'artillerie, les munitions, les pontons, les vivres, tout étoit arrivé à point nommé au lieu où le monarque devoit en faire usage. (1)

Cette attaque devoit se faire sous les yeux de Guillaume III qui étoit arrivé le 30 janvier en Hollande, et qui bientôt s'étoit vu entouré à la Haye d'un grand nombre de princes d'Allemagne, parmi lesquels on remarquoit les électeurs de Brandebourg et de Bavière, le landgrave de Hesse, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, tous les princes de Nassau et le marquis de Castanage, gouverneur des Pays-Bas, avec vingt-cinq ambassadeurs ou envoyés et les principaux généraux des alliés. Leur assemblée formoit en quelque sorte les états-généraux de la ligue d'Augsbourg. Guillaume leur représenta avec énergie la nécessité de prendre enfin de concert des mesures pour la défense commune; il promit de n'épargner ni son crédit, ni ses forces, ni sa personne, pour sauver l'Europe de l'esclavage dont la France la menaçoit. Les

(1) La Hode, L. XLVIII, T. V, p. 2. — Limiers, L. XI, p. 542. — Mém. de Villars, p. 386. — Mém. militaires de Louis XIV, T. IV, p. 298.

alliés s'engagèrent à mettre deux cent vingt-deux mille hommes en campagne; l'empereur, le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre promettoient de fournir chacun vingt mille soldats. Mais tandis qu'ils en étoient encore à former des projets, ils apprirent avec autant de surprise que de terreur que Mons étoit investi. A grand'peine on put rassembler trente-cinq à quarante mille hommes, avec lesquels Guillaume III s'avança jusqu'à Hall pour inspirer du courage à la garnison; mais il n'étoit point assez fort pour tenter une action générale, et il eut la douleur de voir prendre la ville sans pouvoir la secourir. (1) 1691.

Ce siége dirigé par Vauban avec cette supériorité de talens pour laquelle il n'eut jamais d'égal, fut signalé par des actions d'héroïque valeur, mais souvent aussi de témérité insensée. Le roi et les princes bravèrent le feu de la place à la tranchée, et la jeune noblesse qui se pressoit autour d'eux s'efforçoit d'attirer leurs regards en jouant sa vie. La maison du roi, les mousquetaires, la gendarmerie s'obstinoient à porter des fascines, non point en courant, mais à pas mesurés, en plein jour, à portée du mousquet de la place; aussi y perdit-on beaucoup de monde. D'autre part, on employoit pour réduire les places des méthodes tous les jours plus

(1) Contin. de Rapin Thoyras, L. XXV, p. 253.

1691. cruelles. C'étoit l'électeur de Brandebourg qui dans la guerre contre les Suédois, avant la paix de Nimègue, s'étoit attaché le premier à incendier les villes au lieu de faire brèche à leurs fortifications. Louis avoit adopté cette pratique, et aucun souverain ne fit plus usage des mortiers incendiaires. On ne le vit point sans répugnance assister en personne à cet odieux spectacle et s'établir sur les bords des marais de Mons, pour contempler cette malheureuse ville, où le feu éclatoit dans dix quartiers à la fois, sous une pluie de bombes et de boulets rouges. Son commandant le prince de Bergues fut obligé de capituler le 7 avril, après quinze jours de tranchée ouverte. Les ouvrages extérieurs avoient été emportés d'assaut, les bourgeois se soulevoient contre la garnison. Bergues en sortit avec quatre mille cinq cents soldats et deux cent quatre-vingts officiers. (1)

Le roi quitta l'armée dès que Mons se fut rendu; le 14 avril il rejoignit Mme de Maintenon et les autres dames à Compiègne. De graves intérêts le rappeloient à Versailles : le pape Alexandre VIII étoit mort le 2 février, et trois jours avant de mourir il avoit condamné les quatre propositions que Bossuet avoit fait adopter, en

(1) Mém. militaires de Louis XIV, T. IV, p. 501. — Mém. de Villars, p. 388. — Mém. de La Fare, p. 266. — La Hode, L. XLVIII, p. 9. — Mém. de Dangeau, p. 367.

1682, au clergé de France. Au moment où l'Europe entière étoit coalisée contre le roi, il lui importoit de ne pas compter encore parmi ses ennemis le chef de l'Église. Tous les cardinaux français furent envoyés en hâte à Rome, pour soutenir les intérêts de la France de concert avec le duc de Chaulnes, son ambassadeur. Ce fut seulement le 12 juillet que leurs suffrages se réunirent en faveur du cardinal Antonio Pignatelli, qui prit le nom d'Innocent XII (1). Une affaire plus importante encore étoit celle de trouver de l'argent; au mois de mai le roi créa un million de rentes sur la maison de ville au denier dix-huit, puis soixante charges de secrétaire du roi qui furent vendues 50,000 francs chacune; il créa encore un grand nombre d'autres charges nouvelles, et de ces trois articles on retira 25 millions. Les anciens secrétaires du roi se hâtèrent de racheter les nouvelles charges pour les supprimer, en sorte que ce fut une contribution forcée levée sur eux seuls; les droits du timbre furent rendus plus onéreux, et la refonte des monnoies produisit aussi une augmentation nominale dans les ressources. Au milieu de l'année on en avoit déjà frappé pour 327 millions de livres; on n'avoit pas cru qu'il y eût tant d'ar- 1691.

(1) *Muratori, Annali*, T. XV, p. 519. — Mad. de Sévigné, lettre du 10 avril, T. XI, p. 20. — Dangeau, T. I, p. 361.

1691. gent dans le royaume (1). Enfin la mort de M. de Seignelay, succombant le 3 novembre 1690, à sa langueur et à son épuisement, augmentoit les embarras et le souci du roi, qui l'avoit regardée d'abord comme une délivrance. Seignelay, qui avoit donné à la marine française une importance qu'elle n'avoit jamais eue auparavant, qu'elle n'eut jamais après lui, fatiguoit Louis par son manque de souplesse; il savoit trop bien son affaire, et le roi le remplaça par M. de Pontchartrain, déjà ministre des finances, encore que celui-ci protestât qu'il n'avoit aucune connoissance de la marine. Mais si l'orgueil de Louis étoit flatté de la tâche de former ses ministres, il fut bientôt aussi accablé par tous les détails dont il se chargeoit. (2)

Après la prise de Mons et le départ du roi, le maréchal de Luxembourg accorda quelque repos à ses troupes; Louvois l'avoit forcé à fournir plusieurs détachemens qui l'avoient affoibli, en sorte qu'il se contentoit d'observer l'armée du roi Guillaume sans songer à l'attaquer. Il alla prendre des quartiers du côté de Ninove; Villars donne à entendre qu'il s'y décida plus en

(1) Mém. de Dangeau, T. I, p. 372. Articles inédits, *Ib.* p. 67. — Lois françaises, T. XX, p. 128.

(2). Seignelay mourut âgé de trente-neuf ans, laissant pour 5 millions de dettes. Lettres de mad. de Sévigné du 13 novembre 1690, T. X, p. 443. — Dangeau, art. inédits, p. 63.

épicurien qu'en général. « Son armée, dit-il, « étoit bien campée, grains et fourrages en « abondance, toutes ses troupes baraquées, le « général placé pour faire la meilleure chère « du monde, les poulardes de Campine, veaux « de Gand, petites huîtres d'Angleterre, rien « ne lui manquoit, » peu s'en fallut qu'il ne s'y laissât surprendre. Les alliés s'étant avancés du côté d'Ath, il se vit forcé de se retirer précipitamment vers l'Escaut. Il prit sa revanche deux jours après; il les chargea avec une partie de sa cavalerie, lorsqu'en se retirant ils étaient occupés à passer le ruisseau de la Cattoire. Ce fut le combat de Leuze, glorieux pour les troupes du roi, puisque dix-huit escadrons battirent près de cinquante de ceux des ennemis. La perte y fut pourtant assez égale, et la gloire fut la seule utilité qu'en retira le vainqueur. (1) 1691.

Le marquis de Boufflers, détaché de l'armée de Villars avec quinze mille hommes, commença le 4 juin à bombarder Liége; il brûla tout le quartier marchand de cette ville infortunée, et détruisit ainsi d'immenses richesses; mais il ne put s'en rendre maître. Sur le Rhin, la campagne ne présenta pas d'intérêt. Le maréchal de Lorges défendoit le passage de ce fleuve; le duc de Saxe, qui commandoit les

(1) Mém. de Villars, p. 392-398. — La Hode, L. XLVIII, p. 13. — Limiers, L. XI, p. 536.

1691. Impériaux, vouloit le franchir, pour mettre l'Alsace à contribution. En effet, au commencement de juillet, il transporta son armée sur la gauche du fleuve; mais il fut bientôt forcé de se retirer sans avoir pu atteindre son but. Les Français, qui firent à leur tour une pointe sur la rive droite, n'y furent pas plus heureux. (1)

La campagne de Piémont fut signalée surtout par la brouillerie de Catinat avec Feuquières; le premier étoit l'un des plus habiles généraux qu'eut la France sur le terrain; le second étoit supérieur pour la stratégie, mais dans ses écrits seulement, dans ses réflexions sur l'art de la guerre et dans sa critique des opérations des autres généraux, car dans l'action il ne fut jamais heureux. Sa jalousie, son esprit de dénigrement et son manque de véracité le rendoient insupportable à tous ceux qui étoient appelés à servir avec lui. Ce fut Feuquières qui proposa une attaque sur Veillane, le 27 janvier. Il devoit se rendre devant cette place en venant de Pignerol et Catinat de Suse; mais il se flatta d'en venir seul à bout; il devança l'heure du rendez-vous, aussi fut-il repoussé rudement, et il accusa Catinat d'un échec qu'il ne devoit qu'à sa seule faute (2). A la fin de février, Catinat s'em-

(1) La Hode, L. XLVIII, p. 18.

(2) Mém. de Catinat, T. II, L. III, p. 1.

para de Nice et de Villefranche. Le château de Nice, bâti sur un monticule isolé, ne capitula point avec la ville; il sembloit devoir défier les Français, qui l'attaquèrent seulement le 24 mars; mais quelques bombes mirent le feu successivement à deux magasins à poudre, et contraignirent le comte de Piozasco, qui y commandoit, à se rendre, dans les premiers jours d'avril. Catinat prit ensuite Vegliana, puis Carmagnola; enfin, d'après l'ordre de Louvois, il chargea Feuquières et Bullonde, au mois de juin, d'investir Coni. Le grand théoricien Feuquières éprouva de nouveau de rudes échecs à ce siége, et par sa faute; puis Bullonde, créature de Louvois, se laissa effrayer par une lettre que le prince Eugène fit tomber à dessein entre ses mains, par laquelle il annonçoit au commandant de la place qu'il approchoit avec onze mille hommes : les deux généraux firent une retraite précipitée dans laquelle ils perdirent beaucoup de monde. Bullonde fut alors arrêté par ordre de Louvois, et envoyé prisonnier à Pignerol. (1) 1691.

Cette arrestation fut le dernier acte de l'administration de Louvois, et le chagrin qu'il eut de l'échec de Coni fut considéré, par quelques

(1) Mém. de Catinat, L. III, p. 22 et suiv. — La Hode, XLVIII, p. 22. — Feuquières, T. II, p. 52 et T. IV, p. 196.

1691. personnes, comme la cause de sa mort ou comme l'indice de l'affoiblissement de sa santé. Aucun homme n'avoit encore possédé, à l'égal de Louvois, le génie qui convient au ministère de la guerre. C'étoit lui qui avoit ramené la discipline et l'obéissance dans les armées, l'ordre dans les approvisionnemens, l'intégrité parmi les munitionnaires, l'exactitude dans le paiement de la solde et dans l'exécution de tous les marchés. Il connoissoit, par un système rigoureux d'espionnage, les mœurs, les opinions, les talens comme les actions de tous les officiers de l'armée. Il avoit nettement présens à la pensée tous les détails de la géographie et de la topographie de la France et des pays où pénétroient ses armées. Aussi, pendant son long ministère, faut-il lui attribuer, au moins autant qu'aux généraux, tous les succès de la guerre. Ce fut lui qui supprima les brigandages des troupes en France, dans leurs marches et leurs cantonnemens, qui les logea dans des casernes, au grand soulagement des bourgeois et des paysans, qui rendit si redoutable le corps des ingénieurs par son savoir, et les troupes de la maison du roi par l'émulation qu'elles inspiroient à toutes les autres. Mais autant on étoit forcé d'admirer la puissance de sa tête, autant on devoit détester la perversité de son cœur. Sans principes, sans pitié, sans amour pour la France, il avoit en-

traîné le roi dans des guerres sans cesse renais- 1691.
santes, uniquement pour s'agrandir; il les vouloit générales, pour se rendre plus nécessaire. On assurè que Mme de Maintenon montra au roi deux Mémoires qu'il avoit apostillés de sa main, sur les moyens de contraindre le duc de Savoie et les Suisses à se déclarer contre la France, afin que les armées, sur ces deux frontières, vécussent en pays ennemi. (1)

Louvois se jouoit également de la misère des autres peuples comme de celle des Français; c'étoit toujours lui qui proposoit les bombardemens, les incendies, les massacres, et qui rendoit le roi sourd à la voix de l'humanité et de la pitié. Depuis quelque temps il étoit jaloux de Mme de Maintenon, qui souvent s'opposoit sourdement à ses vues, et faisoit rejeter par le roi des conseils qu'il avoit donnés. Naturellement hautain, fier de la faveur qu'il avoit autrefois possédée et des grands services que seul il pouvoit rendre encore, il souffroit impatiemment toute contradiction. Sa rudesse avoit produit chez le roi une aversion qui alloit presque jusqu'à l'antipathie. Louis, qui pensoit tout faire par lui-même, qui se vantoit d'avoir formé Louvois, étoit scandalisé de ce que ce ministre sembloit croire qu'il en savoit autant que lui. Pendant le siége de

(1) Mém. de l'abbé de Choisy, p. 363.

1691. Mons, il s'avisa un jour de déplacer deux fois une sentinelle que le roi avoit posée lui-même; Louis en fut très piqué, mais il se contenta de dire : « N'admirez-vous pas Louvois? il croit « savoir la guerre mieux que moi. » Louis étoit de même persuadé qu'il savoit mieux l'architecture que son surintendant des bâtimens. Il se contenoit au moment de la contradiction, mais le ressentiment couvoit au fond du cœur. « De « retour de Mons, dit Saint-Simon, l'éloignement « du roi pour Louvois ne fit qu'augmenter, et à tel « point, que ce ministre si présomptueux, et qui « au milieu de la plus grande guerre se comptoit « si indispensablement nécessaire, commença à « tout appréhender. La maréchale de Roche-« fort, qui étoit demeurée son amie intime, « étant allée avec Mme de Blansac, sa fille, dîner « avec lui à Meudon, qui me l'ont conté toutes « les deux, il les mena à la promenade. Ils « n'étoient qu'eux trois dans une petite ca-« lèche légère qu'il menoit. Elles l'entendirent « se parler à lui-même, rêvant profondément, « et se dire, à diverses reprises : — Le feroit-« il? le lui feroit-on faire? Non; mais cepen-« dant..... non, il n'oseroit. Pendant ce mono-« logue il alloit toujours, et la mère et la fille se « taisoient et se poussoient; quand tout à coup « la maréchale vit les chevaux sur le dernier « rebord d'une pièce d'eau, et n'eut que le temps

« de se jeter en avant sur les mains de Louvois 1691.
« pour arrêter les rênes, voyant qu'il les menoit
« noyer. » (1)

Louvois craignoit tout et pouvoit tout craindre. « Il étoit, dit Saint-Simon, tellement perdu quand il mourut, qu'il devoit être arrêté le lendemain et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites, c'est ce que sa mort a scellé dans les ténèbres. Le fait de cette résolution est certain, le roi lui-même l'a dit à Chamillart qui me l'a conté. » Le 15 juillet, comme on avoit déjà reçu la nouvelle de l'échec reçu devant Coni, il y eut chez Mme de Maintenon une nouvelle altercation. Louvois fut si maltraité par le roi, que, transporté de colère, il jeta ses papiers en disant qu'on étoit de si mauvaise humeur qu'il ne pouvoit plus y tenir : Mme de Maintenon apaisa le roi, et dit au ministre le lendemain de venir travailler comme à son ordinaire, sans rappeler ce qui s'étoit passé. Il se rendit en effet à trois heures chez Mme de Maintenon; le roi, qui le reçut avec froideur, s'aperçut bientôt que son ministre étoit près de s'évanouir, et il le renvoya chez lui. Quoique Louvois se soutînt à peine, il put regagner à pied son hôtel de la surintendance; mais le mal avoit subitement augmenté, et il mourut en

(1) Mém. de Saint-Simon, T. XIII, ch. 11, p. 35. « Depuis « quinze jours, dit Louvois à Beringhen, il a toujours le front

1691. rendant un remède qu'on venoit de lui donner, demandant son fils Barbezieux, qu'il n'eut pas le temps de voir, quoique celui-ci accourût de sa chambre. (1)

La soudaineté du mal et de la mort de Louvois fit croire universellement qu'il avoit été empoisonné : on sut qu'il étoit grand buveur d'eau, qu'il en avoit toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, dont il avoit bu en sortant pour aller travailler avec le roi; que peu auparavant un frotteur du logis étoit entré dans ce cabinet et y étoit resté quelques momens seul. Il fut arrêté et mis en prison; mais à peine y eut-il demeuré quatre jours qu'il fut élargi par ordre du roi; la procédure commencée fut jetée au feu, et il y eut défense de faire aucune recherche. Le corps de Louvois fut ouvert; les médecins et chirurgiens furent unanimes à déclarer qu'ils reconnoissoient des traces de poison, mais leur science étoit alors bien incertaine. Il devint dangereux de parler là-dessus, et la famille de Louvois étouffa tous ces bruits d'une manière à ne laisser aucun doute que l'ordre très précis n'en eût été donné. (2)

« ridé; il a pris son parti contre moi, il n'est plus question que « des expédiens. » — M. de Choisy, p. 366.

(1) Saint-Simon, T. XIII, p. 34. — Marq. de La Fare, p. 268. — Mém. de Dangeau, T. I, p. 373, et articles inédits, p. 68. — Mém. de Villars, p. 403.

(2) Saint-Simon, T. XIII, p. 40.

Non seulement les contemporains croyoient alors avec une facilité merveilleuse à un empoisonnement, dans tous les cas de mort subite; mais on ne peut se méprendre sur la personne vers laquelle s'élevoient leurs soupçons, même lorsqu'ils ne l'avouoient pas. Il est juste pour la mémoire de Louis XIV de dire que ces soupçons n'étoient pas à leurs yeux ce qu'ils seroient aux nôtres. Ils regardoient le roi comme le maître absolu de la vie et de la substance de ses sujets; ils regardoient les tribunaux comme n'agissant que d'après l'autorité qu'il leur avoit déléguée; ils ne le croyoient nullement obligé d'employer leur ministère si la raison d'État en avoit autrement ordonné. Il est probable que Louis XIV lui-même n'auroit pas cru commettre un crime s'il avoit donné l'ordre de se défaire secrètement de l'un de ses sujets, pas plus que lorsqu'il les faisoit jeter sans jugement dans des cachots par lettres de cachet. C'est de première impression plutôt que par principe qu'il en étoit incapable. Il y a dans l'usage du poison une lâcheté qui répugne à tout ce que nous savons de son caractère. « Je « n'en crois rien, dit l'abbé de Choisy; ces ma-« nières ne sont point du roi qui commençoit de-« puis plusieurs années à songer à son salut » (1). Et Saint-Simon qui peut-être a le plus contribué 1691.

(1) Mém. de l'abbé de Choisy, p. 362.

1691. par son récit à éveiller ces soupçons, le termine en disant. « Ce qui est certain, c'est que le roi en étoit entièrement incapable, et qu'il n'est entré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en soupçonner » (1). Quelques uns accusèrent les ennemis de la France, et entre autres le duc de Savoie; d'autres crurent que les ennemis privés du ministre profitèrent du moment où il étoit en disgrâce pour se défaire de lui; le général Grimoard suppose un suicide, ce qui n'étoit guère dans les mœurs du temps. Voltaire, rebuté des soupçons de poison si légèrement répandus, nie dans tous les cas et toujours tout empoisonnement, et prétend que Louvois mourut pour avoir continué à travailler en prenant les eaux de Balaruc, malgré l'avis de son médecin. Madame de Genlis qui, au reste, altère à cette occasion le texte de Dangeau, fait le compte de sept membres de la famille de Louvois qui sont morts d'apoplexie foudroyante, et suppose que tel fut aussi le mal auquel il succomba. C'est à nos yeux de beaucoup la conjecture la plus probable. (2)

L'abbé de Choisy raconte que comme on fé-

(1) Saint-Simon, T. XIII, p. 41.

(2) Voltaire, Siècle de Louis XIV, T. II, p. 295, list. raisonnée. — Mém. de mad. de Maintenon, T. III, L. IX, ch. 9, p. 289. — Mad. de Genlis, note à Dangeau, T. I, p. 373. — Grimoard, Œuvres de Louis XIV, T. IV, p. 303.

licitoit le roi des grandes choses qu'il avoit faites : « Il est vrai, répondit-il, que cette année-« là me fut heureuse; je fus défait de trois « hommes que je ne pouvois plus souffrir, « MM. de Louvois, Seignelay et La Feuillade. « Madame qui est vive lui dit : Eh mais, mon-« sieur, que ne vous en défaisiez-vous? Sa Majesté « baissa les yeux et regarda son assiette » (1). Peu d'heures après la mort de Louvois, comme le roi se promenoit sur la terrasse, un officier du roi d'Angleterre vint lui faire compliment de sa part, sur la perte qu'il venoit de faire. « Monsieur, lui répondit le roi d'un air et d'un « ton plus que dégagé, faites mes complimens « et mes remerciemens au roi et à la reine d'An-« gleterre, et dites-leur de ma part que mes « affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » En rentrant de la promenade, le roi envoya chercher Chamlay, le premier commis, l'homme de confiance de Louvois, et le seul en effet qui pût remplacer sa perte. Il voulut lui donner la charge de secrétaire d'État et le département de la guerre. Chamlay remercia et refusa avec persévérance. Il dit au roi qu'il avoit trop d'obligation à Louvois, à son amitié, à sa confiance, pour se revêtir de ses dépouilles au pré- 1691.

(1) Voltaire accuse La Beaumelle d'avoir inventé cette anecdote qui est pourtant rapportée par Choisy, p. 366.

1691. judice de son fils qui en avoit la survivance. Il parla de toute sa force en faveur de ce troisième des fils de Louvois, Barbezieux, qui, depuis six ans, travailloit avec son père, et qui en avoit alors vingt-quatre. Il s'offrit de travailler sous lui de quelque manière qu'on voulût l'employer, pour lui communiquer tout ce que l'expérience lui avoit appris; et il obtint en effet sa nomination. C'est à cette occasion que Guillaume III dit que Louis XIV, au revers des autres hommes, choisissoit de jeunes ministres et une vieille maîtresse. (1)

(1) Saint-Simon, T. XIII, p. 38. — Mad. de Sévigné, T. XI, p. 47, lettres de M. de Coulanges et notes. — La Hode, L. XLVIII, p. 26. — Limiers, L. XI, p. 539. — Larrey, T. V, p. 441.

CHAPITRE XXXVI.

Cour de Louis XIV. — Le roi marie ses enfans naturels. — Prise de Namur. — Victoires de Steinkerque, de Néerwinden et de la Marsaille. — Misère croissante et besoin extrême de paix. — Le roi ordonne à ses généraux de se tenir sur la défensive. — Mort du maréchal de Luxembourg. — 1691-1695.

Depuis que Louis XIV étoit en guerre avec la ligue d'Augsbourg, l'histoire de la France, telle du moins que les écrivains du temps nous l'ont conservée, ne sembloit plus remplie que de faits militaires; et tout importans qu'ils parussent alors, ils sont aujourd'hui bien dépourvus d'intérêt. Le gouvernement étoit soupçonneux et jaloux, il conduisoit la politique et la guerre avec un profond secret, et il auroit puni sévèrement ceux qui auroient essayé de pénétrer ses projets ou osé les critiquer. Il y avoit donc pour tous un motif constant de se taire; mais ce n'est pas tout; il y avoit réellement fort peu de chose à raconter. Quand tous les efforts d'un peuple sont tendus vers la défense nationale, quand tous les hommes actifs jouent chaque jour leur vie, 1691.

1691. quand l'argent et le loisir manquent à tous, quand l'oppression et l'effort atteignent toutes les existences, les souvenirs disparoissent : c'est une occupation suffisante que de vivre, et elle ne laisse aucune trace, jusqu'au moment où l'oppression devenant absolument intolérable, une grande explosion révèle tout à coup tout ce qu'il y a eu de douleurs silencieuses dans les temps qui l'ont précédée.

Ce sont surtout les provinces qui disparoissent complétement dans cette période de l'histoire de France : elles ne conservoient plus aucune spontanéité. Les États, dans celles des provinces qui en possédoient, étoient devenus tremblans et obéissans ; les villes n'avoient plus de volontés, et les municipalités ne faisoient plus parler d'elles.

Louis XIV s'étoit attaché plus encore que les deux cardinaux qui avoient gouverné avant lui, à déraciner l'ancienne aristocratie territoriale, à la rappeler de ses châteaux pour la fixer à la cour, et à lui faire considérer comme une disgrâce tout séjour en province. Les gouverneurs eux-mêmes n'alloient que le plus rarement et pour le moins de temps qu'ils pouvoient dans ces chefs-lieux de leur gouvernement où ils représentoient la royauté ; les parlemens de province suivoient l'exemple que leur donnoit celui de Paris ; ils s'efforçoient de faire oublier

par un silence absolu leur ancienne indépendance. L'action du gouvernement ne s'exerçoit plus que par les intendans et leurs subdélégués; mais c'étoit une action toute muette, toute de police, renfermée dans leur correspondance avec le ministère; ils attendoient des ordres, ils les exécutoient, sans prendre l'initiative d'aucune pensée, d'aucun projet, sans chercher à connoître les vœux de leurs administrés, sans communiquer avec eux autrement que par des ordres brefs et péremptoires. Nous pouvons suivre avec Mme de Sévigné la vie de province, ou en Bretagne où elle étoit auprès de son fils, ou en Provence où elle étoit auprès de sa fille; nous pouvons la suivre également avec le comte de Bussy en Bourgogne, avec Mme de Coulanges à Lyon, et les unes et les autres de ces volumineuses correspondances nous font sentir également que la province étoit absolument morte; les Sévigné, Grignan, Bussy, Coulanges, Corbinelli, et tous leurs amis, ne voient que la cour, ne songent qu'à la cour, à quelque distance qu'ils s'en trouvent, et ils font vivement sentir à leurs lecteurs que toute la vie de la France étoit alors à la cour. 1691.

L'affaire qui occupoit alors la cour comme ayant une importance égale à celle de la guerre, étoit l'établissement des enfans légitimés du roi. En se séparant de Mme de Montespan Louis XIV

1691. ne s'étoit point refroidi dans son affection pour les enfans qu'il avoit eus d'elle; au contraire, il sembloit n'avoir d'autre pensée que de leur donner un rang dans l'État, d'assurer toujours plus leur grandeur, et de les confondre autant que possible avec les princes du sang. Du grand nombre d'enfans illégitimes qu'il avoit eus, il ne lui restoit plus que deux fils et trois filles. Le duc du Maine avoit vingt-un ans, le comte de Toulouse n'en avoit pas treize. Tous deux étoient riches des bontés de la grande Mademoiselle, tous deux avoient des gouvernemens de provinces et de grandes charges militaires. Avant de marier l'aîné, le roi avoit voulu marier ses filles, qu'on désignoit à la cour en les appelant les Princesses, sans aucun nom; de même Monsieur et Madame étoient toujours le frère et la belle-sœur du roi, Monseigneur étoit le Dauphin, Monsieur le Prince étoit le prince de Condé, et Monsieur le Duc étoit son fils le duc de Bourbon. Deux des Princesses étoient déjà mariées; l'aînée, fille de Mme de La Vallière, avoit épousé en 1680 le prince de Conti et étoit veuve depuis 1685; la seconde, fille de Mme de Montespan, avoit épousé en 1685 Monsieur le Duc; il n'en restoit plus qu'une, âgée de quatorze ans, qu'on nommoit Mlle de Blois. Le roi vouloit la rapprocher davantage encore du trône, et lui faire épouser le fils du duc d'Orléans, son frère.

Louis XIV, qui trouvoit tant de facilité à 1691.
briser les traités au dehors du royaume et les lois à l'intérieur, rencontroit seulement des bornes à sa puissance dans les vanités de sa cour. L'étiquette, les rangs, les distinctions, qu'il avoit lui-même établis avec une attention extrême, étoient devenus autour de lui des barrières qu'il ne pouvoit pas surmonter. Il avoit voulu qu'il existât une immense distance entre les petits-fils de France et les princes du sang, tout comme entre ceux-ci et les ducs et pairs, déracinant autant qu'il étoit en lui la notion primitive de l'égalité de la noblesse, qui faisoit du roi le premier gentilhomme de son royaume.

Personne en France ne tenoit à toutes ces distinctions, à toutes les vanités, à toutes les futilités de la cour, autant que le duc d'Orléans, dont l'esprit ne s'étoit jamais élevé au-dessus de ces misères. Il regardoit le mariage du duc de Chartres, son fils, avec Mlle de Blois comme fort au-dessous de lui. Aussi le roi fut-il obligé de mener l'affaire de longue main; il y avoit quatre ans qu'il s'en occupoit. Il prit son frère par son favori, le chevalier de Lorraine, et par le grand écuyer, frère aîné de celui-ci. Pour récompense de ce qu'ils amèneroient Monsieur à se conformer à ses volontés, il leur promit non seulement de les comprendre tous deux dans la promotion des cordons bleus qu'il fit en 1689, mais même

1691. de leur donner, comme princes lorrains, la préséance sur les ducs et pairs. Malgré sa répugnance le duc d'Orléans ne résista point en cette occasion, non plus qu'en aucune autre, aux instances de son favori. Il falloit aussi vaincre l'opposition du duc de Chartres, l'abbé Dubois s'en chargea : c'étoit un intrigant sans scrupule, d'abord valet d'un curé qui l'avoit fait étudier, ensuite répétiteur des leçons du duc de Chartres, et enfin son précepteur. Mais il restoit une personne plus difficile encore à gagner, c'étoit Madame, qui étoit née princesse Palatine de Bavière, femme dure et hautaine, orgueilleuse de sa naissance, et qui regardoit une mésalliance comme bien plus honteuse qu'un crime.

Dès que Madame fut avertie du dessein du roi, elle tira parole de son fils qu'il refuseroit : mais le roi connoissoit combien il étoit difficile de résister au ton majestueux qu'il savoit prendre. Un jour, au commencement de l'année
1692. 1692, il fit appeler dans son cabinet le duc de Chartres. Ce jeune prince, qui s'y trouva seul avec son père en présence du roi, n'avoit pas encore dix-huit ans. Louis XIV lui parla avec bonté, mais en même temps avec cette majesté effrayante qui lui étoit si naturelle. Il lui dit qu'il vouloit prendre soin de son établissement, que la guerre allumée de tous côtés empêchoit de songer aux princesses qui auroient pu lui con-

venir, qu'il n'y avoit point de princesses du sang 1692.
de son âge, qu'il ne pouvoit donc mieux lui témoigner sa tendresse qu'en lui offrant sa fille, dont les deux sœurs avoient épousé deux princes du sang; que par là il deviendroit son gendre aussi bien que son neveu, mais que quelque passion qu'il eût de faire ce mariage, il ne le vouloit point contraindre, et lui laissoit là-dessus toute liberté. Le jeune prince, déconcerté, répondit en balbutiant, que le roi étoit le maître, mais que sa volonté dépendoit de Monsieur et de Madame. « Cela est bien à vous, répondit le « roi; mais dès que vous y consentez, votre « père et votre mère ne s'y opposeront pas, et se « tournant vers Monsieur : N'est-il pas vrai, mon « frère? » Monsieur répéta l'assentiment qu'il avoit déjà donné seul avec le roi, et celui-ci envoya sur-le-champ chercher Madame. Lorsqu'elle entra, il lui répéta brièvement ce qu'il venoit de dire à son fils, comme s'il étoit hors de doute que Madame en seroit ravie, encore qu'il sût fort bien le contraire. Madame qui avoit compté sur le refus de son fils, dans sa surprise, demeura muette : elle lança deux regards furieux à Monsieur et au duc de Chartres, puis dit que puisqu'ils le vouloient bien, elle n'avoit rien à redire; ayant fait une courte révérence, elle s'en retourna chez elle, son fils l'y suivit; elle l'ac-

1692. cabla alors de reproches, versa un torrent de larmes, et le chassa de son appartement. (1)

« Toute cette scène étoit finie sur les quatre « heures de l'après midi (le mercredi 9 janvier), « et le soir il y avoit appartement, ce qui arri- « voit l'hiver trois fois la semaine, les trois « autres jours comédie, et le dimanche il n'y « avoit rien. Ce qu'on appeloit appartement étoit « le concours de toute la cour, depuis sept heures « du soir jusqu'à dix que le roi se mettoit à table « dans le grand appartement, depuis un des sa- « lons du bout de la grande galerie, jusque vers « la tribune de la chapelle. D'abord il y avoit « une musique, puis des tables pour toutes les « pièces, toutes prêtes pour toutes sortes de jeux; « un lansquenet où Monseigneur et Monsieur « jouoient toujours; un billard; en un mot, li- « berté entière de faire des parties avec qui on « vouloit et de demander des tables si elles se « trouvoient trop remplies; au delà du billard, « il y avoit une pièce destinée aux rafraîchis- « semens, et tout, parfaitement éclairé. Au com- « mencement que cela fut établi, le roi y alloit « et y jouoit quelque temps, mais alors il y avoit « long-temps qu'il n'y alloit plus; il vouloit pour- « tant qu'on y fût assidu, et chacun s'empressoit

(1) Mém. du duc de Saint-Simon, T. I, ch. 3, p. 19 et suiv.

« à lui plaire. Lui passoit les soirées chez Mme de 1692.
« Maintenon, à travailler avec différens mi-
« nistres les uns après les autres.

« Fort peu après la musique finie, le roi en-
« voya chercher à l'appartement Monseigneur et
« Monsieur, qui jouoient déjà au lansquenet, Ma-
« dame qui à peine regardoit une partie d'hom-
« bre auprès de laquelle elle s'étoit mise, M. de
« Chartres qui jouoit fort tristement aux échecs,
« et Mlle de Blois, qui à peine avoit com-
« mencé à paroître dans le monde, qui ce soir-
« là étoit extraordinairement parée, et qui pour-
« tant ne se doutoit de rien; si bien que natu-
« rellement fort timide, et craignant horrible-
« ment le roi, elle se crut mandée pour essuyer
« quelque réprimande, et étoit si tremblante
« que Mme de Maintenon la prit sur ses genoux
« où elle la tint toujours, la pouvant à peine
« rassurer. A ce bruit de ces personnes royales
« mandées chez Mme de Maintenon, et Mlle de
« Blois avec elles, le bruit du mariage éclata à
« l'appartement en même temps que le roi le dé-
« clara dans ce particulier. Quelques momens
« après les mêmes personnes revinrent à l'appar-
« tement, où cette déclaration fut rendue pu-
« blique...., tout le monde étoit par pelotons, et
« un grand étonnement régnoit sur tous les vi-
« sages.... Madame se promenoit dans la galerie
« avec Châteauthiers sa favorite; elle marchoit à
« grands pas, son mouchoir à la main, pleurant

1692. « sans contrainte, parlant assez haut, gesticu-
« lant, et représentant bien Cérès après l'enlè-
« vement de sa fille Proserpine. Chacun, par res-
« pect, lui laissoit le champ libre et ne faisoit
« que passer pour entrer dans l'appartement.
« Monseigneur et Monsieur s'étoient remis au
« lansquenet; le premier parut tout à son ordi-
« naire; jamais rien de si honteux que le visage
« de Monsieur, ni de si déconcerté que toute
« sa personne, et ce premier état lui dura plus
« d'un mois. Monsieur son fils paroissoit désolé,
« et sa future dans un embarras et une tristesse
« extrêmes.... Au souper le roi offrit à Madame
« de presque tous les plats qui étoient devant
« lui; elle les refusa d'un air de brusquerie qui
« jusqu'au bout ne rebuta point l'air d'attention
« et de politesse du roi pour elle.

« Le lendemain toute la cour fut chez Mon-
« sieur, chez Madame et chez le duc de Char-
« tres, mais sans dire une parole : on se conten-
« toit de faire la révérence, et tout s'y passa en
« parfait silence. On alla ensuite attendre à l'or-
« dinaire la levée du conseil dans la galerie à la
« messe du roi. Madame y vint. Monsieur son
« fils s'approcha d'elle, comme il faisoit tous les
« jours, pour lui baiser la main. En ce moment
« Madame lui appliqua un soufflet si sonore
« qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en
« présence de toute la cour, couvrit de confu-
« sion ce pauvre prince, et combla les infinis

« spectateurs, dont j'étois, d'un prodigieux 1692.
« étonnement. Ce même jour l'immense dot fut
« déclarée. » (1)

Cette immense dot étoit de 2,000,000 payables à la paix, et dont on paieroit l'intérêt en attendant. Le roi y ajoutoit 50,000 écus de pension, pour 200,000 écus de pierreries, et le don en propre du Palais-Royal. Des fêtes brillantes suivirent les fiançailles et la signature du contrat de ce mariage : le roi en même temps forma la maison de sa fille ; il lui donna un chevalier d'honneur, une dame d'atour et une dame d'honneur, comme aux filles de France. Puis, pour achever en quelque sorte l'union intime des bâtards avec les princes du sang, le roi fit, le 12 février, le mariage du duc du Maine avec Mlle de Charolais, fille du prince de Condé : en sorte qu'à la réserve du comte de Toulouse qui étoit trop jeune, tous les enfans naturels du roi étoient unis par le mariage aux membres légitimes de sa maison. (2)

Malgré l'apparente liberté que le roi vouloit faire régner dans ses appartemens, malgré l'ur-

(1) Saint-Simon, Mém. T. I, ch. 3, p. 24 et suiv. Saint-Simon, témoin et ami du duc de Chartres, mérite ici d'être cru sans réserve. Les autres doivent être lus avec plus de défiance. — Journal de Dangeau au 9 janvier 1692, T. I, p. 386. — La Beaumelle, Mém. de mad. de Maintenon, L. IX, ch. 10, p. 296.

(2) Saint-Simon, T. I, ch. 5, p. 37. — Dangeau, p. 390.

1692. banité constante de ses manières, qui alloit avec les femmes jusqu'au respect, il y avoit en lui une dignité si soutenue, qu'on ne pouvoit oublier un instant la présence du grand roi, et que la contrainte donnoit à toute sa cour un sentiment habituel de tristesse. Pour apporter quelque variété dans les habitudes monotones des courtisans, Louis faisoit faire à la cour quelques petits voyages. On attachoit surtout une haute importance à ceux de Marly. C'étoit une faveur très particulière que d'être nommé par le roi, pour le suivre à Marly; il faisoit toujours lui-même sa liste, et l'on n'y étoit admis qu'après en avoir fait formellement la demande; même les grands officiers de la maison du roi, et ceux qui par leurs charges étoient presque indispensablement obligés de s'y trouver, devoient le redemander à chaque voyage. Bontemps, premier valet de chambre du roi, logeoit ensuite les courtisans invités, deux à deux dans chaque pavillon. On y trouvoit tout ce qui étoit nécessaire à la toilette ou des hommes ou des femmes. Ces voyages ne duroient que trois jours, du mercredi au samedi. Le roi croyoit y être plus en liberté avec Mme de Maintenon; les seigneurs y retrouvoient le lansquenet, et excepté l'air de faveur et de privauté, tout s'y passoit à peu près comme à Versailles. (1)

(1) Mém. de mad. de Maintenon, L. VII, ch. 6. T. III, p. 44. — Mém. du mar. de Villars, T. LXVIII, p. 359.

Nous venons de voir Louis XIV, si absolu 1692.
comme roi, obligé d'employer toute son adresse, toute l'influence des favoris, aussi bien que toute la majesté de sa parole, pour surmonter des répugnances fondées sur la vanité, dans le mariage de ses enfans. De même il éprouvoit des résistances invincibles, toutes les fois qu'il blessoit par une préférence les pointilleuses vanités des seigneurs de sa cour. Bientôt le général qui avoit gagné pour lui la bataille de Fleurus, et sur lequel il comptoit pour tenir tête avec sa meilleure armée à toute la puissance de la ligue d'Augsbourg, devoit être appelé à combattre devant le parlement une autre ligue, celle de la plupart des pairs de France, pour un procès de préséance, qui sembloit démentir l'idée fondamentale de la pairie, l'égalité entre les pairs. Mais avant que ce procès commençât, dans la dernière année de la vie du maréchal de Luxembourg, il devoit encore rendre des services éclatans à son pays.

Dès le jour même de la mort de Louvois, Louis XIV avoit écrit au maréchal de Luxembourg pour l'en prévenir, lui recommander de redoubler de vigilance, et de s'attacher surtout à la garde de ses lignes. Il voyoit que Guillaume III annonçoit une attaque, mais il croyoit peu à ses démonstrations, encore que les alliés, toujours lents à se rassembler, fussent

1692. plus puissans à la fin de chaque campagne, comme les Français l'étoient plus à son commencement. Il recommandoit à Luxembourg de se tenir sur la défensive, il faisoit la même recommandation au maréchal de Lorge sur le Rhin : il avertissoit Catinat qu'il vouloit faire entamer quelque négociation par le pape, pour la neutralité de l'Italie, parce que la guerre de Piémont épuisoit ses troupes, et qu'il ne pouvoit envoyer des forces suffisantes sur cette frontière : cependant il insistoit pour que ce général restât le plus tard qu'il pourroit au delà des Alpes, et pour qu'à son retour il pressât le siége de Montmélian pendant l'hiver. Il recommandoit enfin à Luxembourg d'épargner les fourrages sur la frontière de France, parce qu'il en auroit besoin au printemps suivant, et il annonçoit vouloir accomplir, avec de la cavalerie, les plus importantes opérations de la guerre. (1)

Louis XIV, âgé déjà de cinquante-quatre ans, voulut conduire encore une fois lui-même ses armées dans la campagne de 1692. Il voulut le faire avec éclat, et il réserva, pour l'expédition qu'il méditoit en Flandre, des forces prodigieuses; tandis qu'il négligea ses trois autres frontières du Rhin, du Piémont et d'Espagne, et

(1) Lettres de Louis XIV relatives à la campagne de 1691, T. IV, p. 304-337.

qu'il laissa ses généraux s'y tenir, comme ils pourroient, sur la défensive. Il savoit, il est vrai, que Guillaume III comptoit se trouver dans les Pays-Bas avec une armée de cent à cent vingt mille hommes, et que, tandis qu'il ne paroissoit s'occuper que de la chasse autour de son château de Loo, il sollicitoit la marche de ses alliés; mais Louis avoit préparé une puissante flotte pour envahir l'Angleterre, et il comptoit qu'un débarquement de Français sur les bords mêmes de la Tamise, rappelleroit Guillaume III pour défendre son nouveau royaume. Avec les deux armées que Louis réunissoit dans les plaines de Gévries, entre les rivières de Haine et de Trouille, il semble qu'il auroit pu chercher les ennemis et leur livrer bataille; mais ce n'étoit pas le goût de Louis XIV; le courage qu'à plusieurs reprises il déploya à la tranchée étoit calme et patient; il n'avoit pas cette ardeur bouillante qui enlève les soldats, ni ce coup d'œil d'aigle qui juge les chances d'une bataille au plus fort de l'action; mais il avoit étudié avec beaucoup de diligence et de succès l'art de prendre les places, sous Vauban, le plus habile des ingénieurs, et il croyoit pouvoir y briller. Il avoit donc résolu de signaler cette campagne par la prise de Namur, la plus forte place qui restât aux alliés, pour couvrir les Pays-Bas, l'État de Liége et la 1692.

1692. basse Allemagne. La force de cette place, au confluent de la Sambre et de la Meuse, la situation presque inaccessible de son château, sur un roc escarpé, sa garnison de plus de neuf mille hommes que commandoit le prince de Barbançon, gouverneur de la province, donnoient en effet un grand éclat à cette entreprise. Louis, parti de Versailles le 10 mai, et arrivé au camp de Gévries près de Mons, le 17, se chargea lui-même de la conduite du siége, avec une armée de quarante bataillons et quatre-vingt-dix escadrons (environ trente-deux mille hommes), ayant avec lui le dauphin, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le maréchal d'Humières, Bourbon, Auvergne, Villeroy, Soubise, Tilladet, Boufflers, Rubentel, et ce qui valoit mieux que tous, Vauban. Il avoit donné au maréchal de Luxembourg une armée beaucoup plus forte, de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons (environ soixante mille hommes), pour tenir la campagne et couvrir les opérations du siége. Avec lui se trouvoient le prince de Conti, les ducs du Maine, de Vendôme, de Chartres et un grand nombre d'officiers généraux. Namur fut investi dans la nuit du 25 au 26 mai, et pressé avec tant d'habileté et de vigueur que la ville dut capituler le 5 juin. Le château tint plus long-temps, et se rendit seulement le 1er juillet, après que tous les ouvrages

extérieurs eurent été enlevés de vive force. 1692.
Guillaume III, assisté par l'électeur de Bavière, qui avoit remplacé Castanage mort récemment dans le gouvernement des Pays-Bas, s'étoit approché dans l'espoir de troubler ce siége, mais il ne s'étoit point senti assez fort pour attaquer le maréchal de Luxembourg, en sorte qu'il eut la mortification de voir prendre Namur, comme Mons avoit été pris, l'année précédente, sous se yeux. Louis XIV, glorieux de cette conquête, la dernière qu'il ait faite en personne, en écrivit lui-même la relation avec beaucoup de soin, et la fit imprimer sans cependant y mettre son nom (1). Il repartit, le 3 juillet, de son camp pour retourner à petites journées à Versailles. On assure que l'armée française eut trois mille cinq cents hommes tués, et plus de quatre mille blessés. Les alliés n'avoient pas perdu tant de monde.

La diversion que Louis XIV avoit tenté de faire contre les Iles-Britanniques, pour détourner Guillaume III de la défense des Pays-Bas, n'avoit eu aucun succès. La guerre civile avoit continué en Irlande, après la retraite de Jacques II. Guillaume III avoit assiégé Limmerick

(1) Œuvres de Louis XIV, T. IV, p. 358-391. — Mém. de Saint-Simon, T. I, ch. 1, p. 7 à 12. — Marq. de La Fare, ch. 10, p. 272. — Mém. de Dangeau, T. I, p. 398-402. — La Hode, L. XLIX, p. 61. — Limiers, L. XI, p. 544.

1692. en 1690, après la bataille de la Boyne; mais il n'avoit pu s'en rendre maître, et bientôt il avoit été rappelé en Angleterre par des affaires plus pressantes. Le 18 juin 1691, le lieutenant-général Saint-Ruth avoit débarqué en Irlande avec un grand nombre d'officiers français, d'artilleurs, d'ingénieurs, et beaucoup de chevaux, d'armes et de munitions; mais il n'amenoit pas de soldats, parce que Tyrconnel, vice-roi d'Irlande, avoit déclaré qu'il avoit plus d'hommes qu'il ne lui en falloit. En effet, l'armée jacobite se trouva bientôt forte de vingt-huit mille combattans; mais la dissension ne tarda pas à y éclater. Le duc de Berwick avoit été rappelé en France par son père dès le mois de février; et Tyrconnel, que Saint-Ruth traitoit comme un barbare qui n'entendoit rien à la guerre, avoit été obligé de quitter l'armée, pour se retirer à Limmerick, où il mourut au mois de septembre. Saint-Ruth, demeuré seul chargé des intérêts de Jacques II, fit bientôt voir qu'il n'avoit aucun droit de se vanter de son talent supérieur dans l'art de la guerre. Le général Ginckell, que Guillaume III avoit chargé de poursuivre la guerre en Irlande, quoiqu'il n'eût que vingt mille hommes sous ses ordres, prit successivement Baltimore, puis Athlone. Le 22 juillet, Saint-Ruth, attaqué par Ginckell, fut tué d'un coup de canon au commencement de l'action;

son armée mise en déroute, eut quatre mille hommes tués, et huit mille faits prisonniers; tous ses bagages et ses canons furent pris; et Ginckell vint attaquer, le 21 août, Limmerick, dernière place de l'Irlande qui tînt pour Jacques II; il la força à capituler, le 3 octobre, lui accordant les conditions les plus avantageuses, tant étoit grande l'impatience qu'avoit Guillaume III de terminer cette guerre civile. Près de quinze mille Irlandais passèrent en France, et s'engagèrent sous les drapeaux de Louis XIV, tandis qu'il ne restoit plus de place qui tînt pour Jacques II dans les trois royaumes. (1) 1692.

Mais les partisans de ce roi fugitif ne cessoient de lui écrire que ses amis étoient nombreux, que la nation le regrettoit, que la flotte et l'armée étoient prêtes à se déclarer pour lui, que les Anglais détestoient le joug d'un étranger, et surtout sa tolérance pour les puritains qu'il vouloit faire prévaloir, ou les impôts nouveaux et les emprunts qu'il demandoit au parlement. Se confiant dans ces promesses trompeuses, Louis avoit fait rassembler à portée de la Hogue et du Havre-de-Grâce toutes les troupes irlan-

(1) Mém. de Berwick, p. 355-370. — Mém. de La Fare, p. 263. — La Hode, L. XLVIII, p. 35. — Contin. de Rapin Thoyras, T. XI, L. XXV, p. 257. — Mém. de Jacques II, T. IV, p. 243-268.

1692. daises avec quelques bataillons et quelques escadrons français. Le maréchal de Bellefond devoit prendre le commandement de ces troupes de débarquement. Le roi Jacques se rendit à la Hogue à la fin d'avril avec le duc de Berwick, son fils; un grand nombre de chaloupes y étoient préparées. Quarante-quatre vaisseaux s'armoient à Brest, sous les ordres du chevalier de Tourville, le plus habile homme de mer qu'eût la France, et peut-être l'Europe; trente-cinq devoient le venir rejoindre de Toulon, sous les ordres du comte d'Estrées; leur rendez-vous étoit au mois de mai, à la hauteur d'Quessant; mais les vents contraires empêchèrent pendant six semaines le comte d'Estrées de sortir de la Méditerranée avec les vaisseaux de Toulon. Louis, impatient d'exécuter son projet, ou se flattant d'une défection dans la flotte anglaise, envoya l'ordre au chevalier de Tourville d'entrer dans la Manche avec les vaisseaux de Brest, sans attendre l'escadre du comte d'Estrées, et de combattre les ennemis forts ou foibles, s'il les trouvoit. Cet amiral savoit que l'année précédente on l'avoit accusé à la cour de ne pas aimer les batailles; aussi il ne balança pas à exécuter l'ordre qu'il avoit reçu. Il entra dans la Manche avec ses quarante-quatre vaisseaux de ligne; et ayant su que les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, au nombre de

quatre-vingt-cinq vaisseaux de ligne, étoient 1692.
à Spithead, il se dirigea de ce côté. Les Hollandais le voyant arriver à pleines voiles (le 28 mai) et avec des forces si inférieures, craignirent d'abord quelque trahison, et se tinrent au vent; mais bientôt ils reconnurent que leurs soupçons n'étoient pas fondés. Tourville attaqua vivement les Anglais; le combat dura jusqu'à la nuit, et jamais action ne fut plus brillante, plus hardie, ni plus glorieuse pour la marine française. Tourville, quoique environné d'ennemis, se battoit en lion. sans que les ennemis lui prissent aucun vaisseau ni osassent l'entamer. Toutefois, voyant qu'il ne pouvoit pas soutenir un combat aussi inégal, et qu'il avoit perdu beaucoup de monde, il crut que la prudence exigeoit qu'il se retirât la nuit vers les côtes de France; ce qu'il exécuta, suivi de la flotte ennemie. (1)

Mais toute brillante que fût cette bataille, elle fut plus désastreuse encore; vingt-un vaisseaux étoient entrés dans le port de Saint-Malo, et y demeurèrent bloqués; la marée ayant manqué aux autres, ils mouillèrent en dehors de l'entrée, où bientôt entourés d'ennemis, ils furent obligés de couper leurs câbles et de percer la

(1) Mém. de Berwick, T. LXV, p. 372. — M. Capefigue rapporte, d'après les registres de l'intendant Foucault, une relation très détaillée de cette bataille et de ses suites, T. III, p. 240. — Mém. de Jacques II, T. IV, p. 284.

1692. ligne anglaise. Quatre des vaisseaux les plus endommagés entrèrent à Cherbourg, où les ennemis les brûlèrent quelques jours après. Tourville, avec les treize autres, entra dans la baie de la Hogue, où il trouva le roi Jacques et Bellefond. En vain, essayèrent-ils de les défendre avec des chaloupes, après les avoir fait échouer le long du rivage ; les ennemis les y brûlèrent tous les treize, et avec eux finit la haute puissance de la marine françaisе. (1)

Tandis que Louis concentroit toutes ses forces en Flandre, les autres armées étoient complétement négligées. Le duc Anne-Jules de Noailles avoit été lieutenant du roi en Languedoc pour remplacer dans sa trop grande jeunesse le duc du Maine, gouverneur en titre, et pendant les temps les plus mauvais, avant et après la révocation de l'édit de Nantes (1682-1689), il y avoit exercé les persécutions ordonnées par Louis XIV (2). Au commencement de la guerre, il avoit été envoyé en Roussillon, dont il étoit gouverneur, avec quelques troupes de nouvelles levées, mal armées, mal approvisionnées, les plus mauvaises enfin de France, pour sur-

(1) Mém. de Berwick, p. 373. — Saint-Simon, T. I, ch. 2, p. 14. — Mém. de Dangeau, T. I, p. 403. — La Hode, L. XLIX, p. 61-66. — Limiers, L. XI, p. 545. — Durand, Contin. de Rapin Thoyras, L. XXV, p. 287.

(2) Abbé Millot. — Mém. du duc de Noailles, T. LXXI, p. 229-292.

veiller la Catalogne. Il s'étoit instruit avec soin 1692. de l'état de cette province, et il avoit pu s'assurer que les Catalans, toujours jaloux des Castillans, irrités de voir violer tous leurs priviléges, d'être volés par des soldats qu'on ne payoit pas, et laissés hors d'état de se défendre, ressentoient le plus profond dégoût pour le gouvernement de Charles II, et soupiroient après le moment où ils pourroient se révolter et se jeter entre les bras de la France. Il sollicitoit donc le roi et son ministre de lui envoyer assez de forces pour qu'il pût faire la conquête de la Catalogne, ou, si la chose n'étoit pas possible, de lui laisser garder la défensive, puisque la frontière de France n'avoit rien à craindre; tandis que si on n'entroit chez les Catalans que pour les piller, on aliéneroit bientôt et pour jamais leur affection (1). Mais tel n'étoit pas le système de Louvois, il se soucioit fort peu de l'amour des peuples, et quelle que fût la foiblesse de Noailles, il vouloit que ce gouverneur fît vivre ses troupes aux dépens de ses voisins. Les campagnes de 1689 et 1690 furent remplies par de petites et misérables expéditions pour enlever des châteaux, brûler des villages, et s'emparer des vivres dans le plat pays. De part et d'autre, au lieu de soldats, on armoit des

(1) Mém. de Noailles, L. II, p. 293.

1692. Miquelets, ou des sommettans, paysans demi-sauvages des montagnes, qui faisoient la guerre en brigands. Au reste le duc de Villa-Hermosa, vice-roi de Catalogne, n'étoit pas plus que Noailles en état de tenter aucune action importante. En 1691, Noailles s'étoit emparé d'Urgel et de Belver; il jugeoit ces places dignes d'être mieux fortifiées, et gardées par de bonnes garnisons; mais Louvois lui ordonna de les évacuer, après avoir tiré des habitans et du chapitre de la Seu-d'Urgel, autant d'argent qu'il pourroit par la menace de les brûler (1). Bientôt Noailles apprit que le comte d'Estrées, avec la flotte de la Méditerranée, étoit venu, le 8 juillet, mouiller devant Barcelonne, que le surlendemain il avoit commencé à bombarber cette grande et riche ville, sans aucune possibilité de la prendre, sans aucune troupe pour y mettre garnison, si elle avoit offert de capitaler, et uniquement pour détruire non des gens de guerre mais des bourgeois. Huit cents bombes furent lancées dans Barcelonne, qui brûlèrent en grande partie l'arsenal, le palais du vice-roi, la cathédrale, et une centaine de maisons. Le comte d'Estrées alla ensuite, le 22 juillet, exercer le même barbare traitement sur Alicante, ville plus éloignée encore de toute armée française. Il lança sur elle deux mille bombes et

(1) Mém. de Noailles, p. 324.

deux cents carcasses, et il l'incendia presque en entier. Le duc de Noailles avoit en vain représenté combien ces odieuses exécutions étoient impolitiques. La France les paya cher dans la guerre de la succession d'Espagne, lorsqu'elle dut reconnoître que tout l'amour qu'avoient eu si long-temps pour elle les Catalans s'étoit converti en haine (1). Dans la campagne de 1692, un nouveau vice-roi, le duc de Médina-Sidonia étoit arrivé en Catalogne, et il fit mine de vouloir envahir le Roussillon; mais cette campagne, comme les précédentes, ne fut marquée de part et d'autre que par des actes de brigandage. 1692.

L'armée de Piémont avoit été bien plus négligée encore; et là, le danger étoit plus grand, puisqu'elle devoit se défendre contre le duc de Savoie, général brave et actif, animé, ainsi que tous ses sujets, par les plus justes ressentimens, reconnu par les alliés pour généralissime en Italie, secondé par les rares talens du prince Eugène, et dont l'armée avoit été portée à cinquante mille hommes. Barbezieux avoit retiré à Catinat ses meilleures troupes pour les faire passer en Flandre; il ne lui avoit laissé que soixante-sept bataillons et trente-trois esca-

(1) Mém. de Noailles, p. 325. — La Hode, L. XLVIII, p. 39.

1692. drons (formant ensemble seulement seize mille hommes); il ne lui avoit point laissé de transports pour conduire des subsistances à l'armée, point de chevaux d'artillerie pour un équipage de campagne, et il lui avoit recommandé de se borner à la défense de Pignerol, Suse, Nice, et la partie conquise de la Savoie. (1)

Le prince Eugène de Savoie vouloit exécuter la menace qu'il avoit faite à Louis XIV de rentrer les armes à la main dans cette France que le roi lui interdisoit. Laissant un petit corps d'armée en observation devant Casal, un autre en face de Catinat qui veilloit en même temps à la défense de Pignerol et de Suse, il entra en France au commencement de juillet, par la vallée de Barcelonnette. Les Vaudois qui avoient tant souffert de la fureur des troupes françaises, servoient de guides au duc et au prince de Savoie, au travers de leurs montagnes. Le duc de Schomberg, fils de celui qui avoit été tué à la Boyne, les accompagnoit avec un corps de religionnaires; Guillestre fut pris, puis Embrun, puis Gap; cette dernière ville fut brûlée, avec une soixantaine de bourgs ou de villages du

(1) Mém. de Catinat, T. II, L. IV, p. 78. Si les bataillons avoient été de la force moyenne de cinq cents hommes, cette armée auroit passé trente-six mille hommes, mais dans les armées négligées par le gouvernement, les bataillons et les escadrons se réduisoient de plus de moitié.

Dauphiné. Les Piémontais et les protestans s'abandonnoient avec fureur à leur soif de vengeance. Cependant Catinat les observoit en suivant les hauteurs, et veilloit à ce qu'ils n'étendissent point leurs ravages, ou vers Grenoble ou vers la Provence; au plus fort de la campagne, le duc de Savoie fut atteint de la petite vérole, et arrêté dans son invasion; après avoir été quelque temps en danger à Embrun, il reprit au commencement de l'automne la route du Piémont avec son armée. (1) 1692.

Sur le Rhin il ne se passa cette année aucun événement important. Les alliés avoient trois chefs différens, Schœning, le landgrave de Hesse et le marquis de Bareith. Ils ne réussirent jamais à s'entendre; le maréchal de Lorges qui leur étoit opposé ne sut pas profiter de leur désunion.

En quittant l'armée de Flandre, au commencement de juillet, le roi l'avoit affoiblie et avoit envoyé de forts détachemens sur d'autres frontières. Au commencement d'août, Luxembourg vint camper à Steinkerke; le pays qui le séparoit de Guillaume III étoit couvert de bois et coupé par des défilés. Ce roi avoit été rejoint

(1) Mém. de Catinat, T. II, L. IV, p. 81-104, et pièces justificat. p. 284. — *Botta, Storia d'Italia*, T. VII, L. XXXII, p. 51. — Coste de Beauregard, T. III, p. 45. — *Muratori, Annali*, T. XVI, p. 3. — La Hode, L. XLIX, p. 79.

1692. par des troupes nombreuses, il devoit livrer bataille, mais il hésitoit à s'engager sur un terrain aussi désavantageux, lorsqu'il s'aperçut qu'un secrétaire de l'électeur de Bavière donnoit avis au maréchal de Luxembourg de tout ce qui se passoit chez les alliés; il en profita pour dérober sa marche au maréchal de Luxembourg; il contraignit cet homme, le pistolet à la main, à mander que le lendemain les Anglais pousseroient un fourrage du côté de l'armée française. En effet, comme on vint à la pointe du jour, le 3 août, avertir M. de Luxembourg que les ennemis paroissoient, il n'y fit d'abord aucune attention; toutefois, sur les avis réitérés qu'on lui donna, il monta à cheval, et s'étant porté un peu en avant du camp, il vit les colonnes d'infanterie. Les ennemis arrivoient et se formoient, mais, à cause du pays très coupé, ils ne purent être en bataille et leurs dispositions terminées que vers une heure après midi. Aussi Luxembourg eut-il tout le temps de ranger son armée. Bientôt sa gauche fut attaquée avec une grande furie; elle perdit du terrain, et une partie de son canon. Luxembourg se mit à la tête de la brigade des gardes : au milieu de cette troupe dorée, comme on l'appeloit, se trouvoient le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Vendôme, le grand prieur et le duc de Berwick; ils culbutèrent

tout ce qui se trouva devant eux; les brigades à leur droite et leur gauche firent de même, et les alliés furent repoussés jusqu'à un grand quart de lieue du côté des bois. Les Anglais qui étoient les premiers à l'attaque, perdirent leur chef, le général Mackay, et furent presque détruits; le marquis de Boufflers qui étoit campé à trois lieues de distance, marcha au canon, et décida la bataille en faveur des Français. Le comte de Solmes au contraire, à qui Guillaume avoit envoyé l'ordre d'avancer avec son infanterie, n'envoya que sa cavalerie qui étoit inutile dans un pays si boisé. Le carnage fut grand des deux côtés; plus de sept mille morts demeurèrent sur le champ de bataille, mais la nuit qui survint empêcha Luxembourg de poursuivre les ennemis qui se retirèrent en assez bon ordre. (1) 1692.

Quoique, à tout prendre, la campagne n'eût pas été malheureuse, Louis XIV commençoit à soupirer pour la paix. Il étoit entré dans sa cinquante-cinquième année; il sentoit pour lui-même le besoin du repos, et son peuple en avoit bien plus besoin encore. La France continuoit à tenir tête à toute l'Europe, mais les symptômes de son épuisement devenoient tous les jours plus évidens. L'industrie si florissante des reli-

(1) Mar. de Berwick, p. 375. — Lettres de Louis XIV au mar. de Luxembourg, T. IV, p. 394. — La Hode, L. XLIX, p. 67. — Limiers, L. XI, p. 547. — Durand, L. XXV, p. 294.

1692. gionnaires avoit été tarie par la persécution. Louis avoit châtié rudement tour à tour les provinces qui avoient tenté de résister à ses ordres, ou financiers ou religieux, la Bretagne, la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné; il avoit cru ne ruiner que des sujets mal affectionnés ou des rebelles, il s'apercevoit à la longue qu'il s'étoit ruiné lui-même. L'horrible fardeau des tailles anéantissoit, entre les mains des laboureurs, tout le capital agricole; les enrôlemens forcés, le tirage de la milice et plus encore les corvées et le service des pionniers pour les armées, détruisoient la population rurale. Ces derniers, que l'on commandoit pour les siéges, pour la construction des lignes, par dix et vingt mille à la fois, qu'on enlevoit par force à leurs chaumières, qu'on faisoit travailler sous le feu ennemi, à coups de bâton, qu'on ne ménageoit point, qu'on nourrissoit mal, qu'on ne récompensoit pas, périssoient en foule, sans qu'on y fît attention. Cependant la mort de chacun d'eux arrêtoit souvent l'action d'une charrue. Les productions de la terre diminuoient, les paysans succomboient à la misère; les gentilshommes, les prélats, les couvens ne pouvoient rien tirer de leurs fermages, et la pauvreté universelle n'étoit pas moins ressentie par les deux ordres exempts de taxes que par celui qui les payoit toutes. Le produit des impôts, malgré toute la

rigueur du fisc, diminuoit avec celui de tout travail humain. Le contrôleur des finances, Pontchartrain, s'efforçoit d'y suppléer par des emprunts ; il multiplioit les rentes viagères, séduisant ceux qui avoient encore quelque argent, à sacrifier leur avenir et celui de leur famille, pour obtenir un plus gros intérêt. Il abolissoit toutes les lettres de noblesse accordées depuis l'an 1600, en offrant toutefois à ceux qui les avoient obtenues de les leur rendre, moyennant la taxe arbitraire à laquelle ils seroient imposés ; mais tous ces moyens pour faire arriver au trésor le peu de capitaux qui circuloient encore, laissoient l'industrie toujours plus dépourvue, et achevoient de tarir la source de la reproduction des richesses. (1) 1692.

Mais quel que fût le désir du roi de rendre la paix à son royaume, il ne trouva dans les alliés de la ligue d'Augsbourg aucune disposition à entrer en négociations. Le duc de Savoie, le plus souffrant, le plus cruellement opprimé de tous, prêta bien l'oreille aux propositions qui lui furent faites pour la neutralité de l'Italie, mais il ne leur donna alors aucune suite. La seule ten-

(1) Août 1693, création de six classes de rentes viagères sur l'hôtel de ville, p. 198.—Décembre 1692, édit sur les lettres de réhabilitation de noblesse, p. 172 — Mars 1693, édit pour le rachat des droits seigneuriaux, p. 174.—Isambert, Lois françaises, T. XX.

1692. tative de pacification qui eut quelque succès fut celle dont étoit chargé, à la cour de Rome, le duc de Chaulnes, qu'accompagnoit le joyeux chansonnier Coulanges. Le nouveau pape Antoine Pignatelli, Innocent XII (1), étoit un homme de bien, de peu de talens, mais soigneux des intérêts de son peuple, rigoureux contre le népotisme, attaché à la discipline et rigide défenseur des décisions scholastiques de l'Église, par lesquelles les jansénistes et les quiétistes avoient été rejetés hors de son sein. Cette âpre orthodoxie le disposoit favorablement pour le roi de France, qu'il voyoit être dans les mêmes sentimens. Louis XIV avoit déjà fait rendre Avignon ; il avoit déclaré qu'il abandonnoit les franchises de ses ambassadeurs. Rome gardoit le silence sur la régale, qu'elle regardoit comme un fait accompli par l'exécution des édits du roi ; mais Innocent XII persistoit à repousser la

(1) *Voyez* les lettres de mad. de Sévigné à M. de Coulanges du 24 juillet 1691, et son couplet sur la nomination d'Innocent XII :

Mais au moins de boire en repos
Nous permettra-t-il, le Saint Père ?
Son nom, ses armes sont des pots,
Une carafe étoit sa mère :
Pour moi je veux avec éclat
Célébrer son pontificat.

Les Pignatelli portent trois *pignattes* ou petits pots dans leurs armes, et la mère du pape étoit de la maison Caraffa.

déclaration du clergé de France de 1682, connue sous le nom des Quatre articles. Son prédécesseur, sur le point de mourir, l'avoit encore condamnée par sa bulle du 31 janvier 1691, et Innocent XII refusoit, à moins d'un acte de soumission, de donner des bulles aux trente-sept évêques nommés dès lors et non institués. 1692.

Louis XIV, qui tenoit si fort à commencer à se réconcilier avec l'Europe, consentit à céder sur ce point. Bossuet, l'auteur des Quatre articles, s'entendit avec les cardinaux d'Estrées et de Janson, qui étoient alors à Rome, sur la formule de rétractation dont le pape se contenteroit. Après trois rédactions successivement réformées, au commencement de l'année 1693, chacun 1693.
des évêques désignés, qui n'étoient que députés du second ordre à l'assemblée du clergé de 1682, écrivit individuellement au pape la lettre convenue, tandis que les députés du premier ordre gardèrent le silence. « Prosternés aux pieds de « Votre Béatitude, disoient ces prélats, nous « professons et nous déclarons que nous sommes « extrêmement fâchés, et au-dessus de tout ce « qu'on peut dire, de tout ce qui s'est fait dans « les assemblées, et qui a infiniment déplu à « Votre Sainteté et à ses prédécesseurs. Ainsi, « tout ce qui a pu être censé ordonné dans ces « assemblées, au regard de la puissance ecclé-« siastique et de l'autorité pontificale, nous le

1693 « regardons comme n'ayant point été ordonné, « et déclarons qu'il doit être regardé sur ce pied-« là. De plus, nous tenons pour non délibéré « tout ce qui a été censé avoir été délibéré au « préjudice des Églises. » (1)

Rome fut contente; elle regarda le désaveu comme suffisant : le monde catholique y vit en général une abjuration expresse de tout ce qui s'étoit fait contre l'autorité pontificale. Les bulles furent envoyées aux évêques, et la paix parut rétablie. Mais il n'est pas facile de lier ceux qui se disent les arbitres des consciences ni ceux qui se disent les interprètes des lois. Les prêtres et les jurisconsultes savent à merveille quelles sont les paroles qui n'engagent point et les promesses qu'on n'est pas tenu d'accomplir. Dès que les bulles furent accordées, les docteurs gallicans prétendirent que la décision de l'Église de France demeuroit en son entier, que les signataires de la lettre n'avoient aucune autorité, aucune mission pour infirmer une doctrine si solennellement proclamée, et que les Quatre articles, que les évêques déclaroient tenir pour non délibérés, étoient toujours le fondement des libertés gallicanes. (2)

(1) La Hode, L. L, p. 106.

(2) Histoire de Bossuet, Tome II, Liv. VI, p. 209.— Lettre de Louis XIV au pape, du 14 septembre 1693. — Dangeau, art. inédits, p. 81.

Obligé de se préparer à continuer la guerre, le roi fit, le 27 mars 1693, et sans consulter Barbezieux, son ministre de la guerre, bien plus occupé des plaisirs de la jeunesse que de ses importantes fonctions, une promotion de sept maréchaux de France : c'étoient le comte de Choiseul, le duc de Villeroi, le marquis de Joyeuse, Tourville, le duc de Noailles, le marquis de Boufflers et Catinat. Villeroi, fils du gouverneur de Louis XIV, avoit alors cinquante ans; il avoit été élevé avec ce prince, qui conserva toujours pour lui une tendre prédilection, encore qu'il l'eût tenu assez long-temps exilé de la cour, pour des intrigues de femmes, relatives surtout à Mme Henriette. Doué d'une très belle figure, habillé avec autant de goût que de magnificence, dansant à ravir, il n'étoit connu dans la société de Mme de Sévigné que sous le nom du *Charmant*; mais jusque alors, quoique brave, il avoit à peine paru à l'armée, et n'avoit eu aucun commandement; lorsqu'il fut mis à l'épreuve, tous les militaires furent confondus, et de sa suffisance, et de sa complète ignorance de l'art de la guerre. L'aveuglement de Louis en sa faveur est une des bizarreries de son caractère. Tourville et Catinat, les deux seuls grands hommes compris dans cette promotion, étoient trop modestes pour y prétendre. Les quatre autres étoient de bons officiers, mais ils devoient 1693.

1693. le bâton de maréchal à leur position à la cour plus qu'à leurs services. (1)

Le roi fit en même temps une nombreuse promotion dans la marine : il nomma des lieutenans-généraux, des chefs d'escadre, des capitaines de vaisseaux. Il en fit une plus nombreuse encore dans les troupes de terre, à la tête de laquelle se trouvoient vingt-huit lieutenans-généraux et vingt-six maréchaux de camp. La France avoit plus de cinq cent mille hommes sous les armes; on n'avoit jamais vu encore aucun empire entretenir une armée si formidable. Au mois d'avril le roi créa un nouvel ordre militaire sous l'invocation de Saint-Louis. « Les « officiers de nos troupes, disoit-il dans le « préambule, se sont signalés par tant d'actions « considérables de valeur et de courage dans les « victoires et les conquêtes dont il a plu à Dieu « de bénir la justice de nos armes, que les ré- « compenses ordinaires ne suffisant pas à notre « affection et à la reconnoissance que nous « avons de leurs services, nous avons cru de- « voir chercher de nouveaux moyens pour ré- « compenser leur zèle et leur fidélité. » Le roi

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 6, p. 43. — Mém. de Villars, p. 414. Catinat n'étoit pas noble, il étoit de famille parlementaire. Son union au corps respecté des gens de robe a peut-être contribué à la prodigieuse réputation de vertu qu'on lui a faite.

se déclara grand-maître de cet ordre, composé 1693.
de huit grands-croix, vingt-quatre commandeurs et un nombre illimité de chevaliers. Leur nomination devoit appartenir au roi seul; l'ordre n'étoit point réservé exclusivement à la noblesse, et n'exigeoit pas de preuves, mais nul ne pouvoit y prétendre s'il ne faisoit profession de la foi catholique, et s'il n'avoit servi au moins dix ans comme officier dans les armées de terre ou de mer. Le roi assigna un revenu de cent mille écus à cet ordre, en promettant de l'accroître par la suite : il donnoit des pensions de 6,000 livres aux grands-croix, de 3 à 4,000 livres aux commandeurs, et de 800 à 2,000 livres aux simples chevaliers, suivant leurs diverses classes. (1)

Après avoir autant qu'il dépendoit de lui ranimé l'ardeur et l'émulation dans ses armées par les grâces qu'il leur avoit distribuées, Louis XIV se prépara à ouvrir la campagne : l'état des saisons avoit fort ajouté aux embarras de la guerre; des pluies excessives pendant l'année précédente avoient rendu les récoltes très mauvaises : il n'y avoit eu que fort peu de blé, les vins étoient de mauvaise qualité, un grand nombre de pauvres périssoient de misère, et les

(1) Lois françaises, T. XX, p. 181. — Mém. de Dangeau, p. 418.

1693. approvisionnemens des armées étoient difficiles et coûteux. Le 3 mai, le roi déclara qu'il iroit en Flandre, commander une de ses armées, ayant sous lui le dauphin, le prince de Condé et le maréchal de Boufflers; que le maréchal de Luxembourg commanderoit l'autre, avec les maréchaux de Villeroi et de Joyeuse sous ses ordres. C'étoit une innovation que le roi venoit d'introduire, de subordonner les maréchaux les uns aux autres par rang d'ancienneté. Les maréchaux de Lorge, de Catinat et de Noailles demeurèrent aux trois armées du Rhin, de Piémont et de Catalogne : d'autres sous les ordres de Monsieur furent chargés de la défense des côtes, pour lesquelles on craignoit des débarquemens. (1)

Le roi partit en effet le 18 mai pour aller joindre son armée avec les dames qu'il conduisoit d'ordinaire avec lui. La difficulté des approvisionnemens avoit retardé les mouvemens des troupes françaises. Ce ne fut qu'à la fin de mai que l'armée du roi fut assemblée près de Tournai, et celle de Luxembourg près de Mons. Le roi lui-même arrêté en route par un catarrhe, vint seulement le 7 juin camper à Gembloux. Il s'étoit proposé de faire le siége de Liége, mais Guillaume III qui avoit de son côté une assez

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 7, p. 50.

forte armée, étoit venu se camper à l'abbaye du 1693.
Park en avant de Louvain, et avoit jeté seize à dix-huit mille hommes dans Liége. Le projet de Louis étoit désormais inexécutable; d'autre part Saint-Simon assure que les deux armées françaises pouvoient, en se réunissant, écraser Guillaume à l'abbaye du Park, d'où il n'auroit pas échappé sans miracle; Luxembourg le demanda à deux genoux; peut-être l'aversion de Louis pour les batailles rangées, ou l'état de sa santé, peut-être aussi des renseignemens plus précis sur l'état de l'armée des alliés lui firent-ils refuser ce parti. Il résolut d'envoyer, le 12 juin, le dauphin prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, à laquelle ce prince conduisit un renfort de trente-quatre bataillons et de soixante-quinze escadrons, et remettant au maréchal de Luxembourg le commandement du reste de ses forces dans les Pays-Bas, il revint à Versailles, où il arriva le 26 juin; et depuis il ne se remit plus à la tête de ses armées. (1)

Le départ de Louis XIV confondit ses courtisans, et fut considéré par ceux qui avoient l'esprit satirique, tels que Saint-Simon et La Fare, comme une faute capitale. Les alliés en

(1) Saint-Simon, ch. 12, p. 95. — Mém. militaires de Louis XIV, T. IV, p. 404. — Mém. de Dangeau, T. I, p. 423. — Marq. de La Fare, ch. 10, p. 276. — Limiers, L. XI, p. 550. — La Hode, L. L, p. 93. — Berwick, p. 378.

1693. triomphèrent, et les espérances qu'ils en conçurent montrent combien le roi ajoutoit par sa présence à l'activité de son armée. Ils n'eurent cependant pas lieu de s'en applaudir long-temps. Luxembourg s'attacha à faire croire à son ennemi qu'il vouloit attaquer Liége, et il l'engagea ainsi à s'affoiblir pour mettre cette place en défense par de gros détachemens, puis à quitter son camp retranché du Park pour venir en occuper un qu'il fortifia aussi avec soin, à Neerwinden, entre les deux Gettes. Guillaume III n'avoit que soixante-cinq bataillons et cent-cinquante escadrons; Luxembourg avoit quatre-vingt-seize bataillons et deux cent-dix escadrons. Mais le roi d'Angleterre croyoit que la force de sa situation pouvoit suppléer à cette infériorité. Il comptoit d'ailleurs être à une distance suffisante des ennemis. Luxembourg, qui avoit résolu de livrer bataille, arriva tout à coup par une marche forcée, le 28 juillet, avec toute sa cavalerie en présence des ennemis. L'infanterie ne put arriver que très tard, en sorte qu'il fallut différer le combat jusqu'au lendemain 29 juillet. (1)

Luxembourg craignit d'abord que le roi Guillaume, sentant son infériorité, ne profitât

(1) Mar. de Berwick, p. 379. — Saint-Simon, T. I, ch. 12, p. 101.

de la nuit pour passer la rivière Gette sur laquelle il avoit plusieurs ponts, et éviter ainsi la bataille. Mais Guillaume craignit le désordre des retraites nocturnes; il compta sur la fatigue des Français qui avoient fait huit grandes lieues de marche dans la journée précédente pour le joindre; il compta surtout sur la force de sa position, à laquelle il fit travailler toute la nuit pour en couvrir le front par des fossés larges et profonds de quatre pieds, garnis de quatre-vingt-dix pièces de canon. Il appuyoit sa droite au village de Neerwinden, et sa gauche à celui de Landen. La canonnade se fit entendre le 29 juillet dès quatre heures du matin. Mais la vraie attaque du maréchal de Luxembourg ne commença guère qu'à neuf heures. Il ordonna à la droite de contenir seulement les ennemis sans attaquer, parce qu'il y avoit de ce côté-là un ravin très profond et difficile à passer; il étendit au centre la plus grande partie de sa cavalerie, qui étoit cruellement maltraitée par le canon des ennemis, et il poussa sur la gauche le gros de son infanterie. Ce fut sur ce point et à l'attaque du village de Neerwinden, que se livra le plus fort du combat : deux fois les Français y furent repoussés; à la troisième charge ils s'en emparèrent. Mais Montchevreuil, lieutenant-général qui les conduisoit, ayant été tué, les Anglais reprirent le village, et le duc de 1693.

1693. Berwick y fut fait prisonnier par son oncle, le brigadier Churchill, frère du futur duc de Marlborough. Trois fois Luxembourg fit charger le front des alliés par toute sa cavalerie, moins dans l'espoir de franchir le fossé qui étoit trop large, que de leur faire lâcher pied par un mouvement qui avoit quelque chose d'effrayant. Mais trois fois les Français, arrivés à la portée du pistolet, furent mis en désordre par une décharge faite à propos et retournèrent plus vite qu'ils n'étoient venus. Le combat s'étoit déjà prolongé six ou sept heures, par un des plus ardens soleils du mois de juillet, quand enfin M. le Duc, à la tête des gardes françaises et suisses, emporta le village de Neerwinden, en même temps que Harcourt, qui avec un corps séparé arrivoit de six lieues de distance attiré par le bruit du canon, commença à paroître à la droite des alliés comme pour tourner ce village. La cavalerie put alors passer au travers de Neerwinden pour charger celle des alliés, et, après cinq attaques successives, elle la poussa enfin dans la Gette, où un grand nombre de cavaliers furent noyés. Le prince de Conti en même temps avoit emporté le village de Landen; le duc de Chartres, à la tête de la maison du roi, s'étoit trouvé au milieu des charges les plus vives de cavalerie : tous les princes du sang avoient donné des preuves brillantes de leur

valeur. Enfin entre quatre et cinq heures après 1693.
midi, toutes les positions furent forcées par les Français, la bataille fut décidément gagnée, et les alliés, en pleine retraite, la firent cependant avec ordre, de manière à être loués des vainqueurs. Ils leur laissoient tous leurs canons, leurs caissons, et beaucoup de drapeaux : mais jamais bataille n'avoit été plus sanglante; on évalua la perte des alliés à dix-sept mille hommes, et celle des Français passoit dix mille. (1)

Après la perte de la bataille, Guillaume, avec l'électeur de Bavière qui l'avoit vaillamment secondé, se retira sur les hauteurs de Tirlemont. Bientôt il y fut joint par le prince de Wirtemberg et d'autres troupes fraîches que lui envoyoient les alliés, et en peu de semaines il se retrouva aussi fort qu'avant sa défaite. Pendant toute cette guerre, la coalition montra la même constance; c'étoit aussi le caractère de Guillaume, que les revers ne décourageoient point, et qui savoit inspirer aux soldats sa confiance. Luxembourg, au contraire, grandissoit sur le champ de ba-

(1) Mém. du mar. de Berwick, T. LXV, p. 380. — Saint-Simon, T. I, ch. 12, p. 101. — La Fare, T. LXV, p. 277. — Feuquières, T. III, p. 291. — La Hode, L. L, p. 98. — Limiers, L. XI, p. 550. — Larrey, T. VI, p. 90. — Durand, hist. d'Angleterre, T. XI, L. XXV, p. 312. — *Smollet, Hist. of Engl.*, ch. 4, §. 20, p. 186. — Relation de la bataille envoyée à Catinat par le ministre, Mém. de Catinat, T. II, p. 504.

1693. taille. Il voyoit tout, et savoit tirer parti de toutes les circonstances avec un sang-froid égal à sa valeur; mais il n'étoit point assez ménager de la vie de ses soldats; s'il avoit gagné la bataille, il avoit été plus d'une fois au moment de la perdre, et il n'avoit enfin réussi qu'à force d'opiniâtreté, de sang et de valeur française. Après la victoire il parut ne plus songer qu'au repos et à la subsistance de ses troupes. Il est vrai que les soldats et les chevaux n'en pouvoient plus de fatigue, et l'on assuroit que les charrettes étoient épuisées de munitions. Ce ne fut que six semaines après qu'il investit Charleroi, et la campagne de Flandre finit par la capitulation de cette place le 11 octobre, après un siége meurtrier et vingt-sept jours de tranchée ouverte. (1)

Il semble que l'intention de Louis XIV avoit été de laisser au dauphin son fils le principal honneur de cette campagne. Les maréchaux de Lorge et de Choiseul avoient passé le Rhin à Philipsbourg le 17 mai; ils attaquèrent Heidelberg le 21. Le gouverneur, frappé d'une terreur panique, encloua ses canons et se retira au château, sans avoir seulement essayé de capituler; quinze mille bourgeois l'y suivirent, et cette foule d'hommes, de femmes, d'enfans, serrés

(1) Saint-Simon, ch. 13, p. 112 — La Hode, L. L. p. 104.

dans la cour du château, à découvert, fut bientôt menacée d'un bombardement qui en auroit fait une horrible boucherie. Le maréchal de Lorge traita la ville comme prise d'assaut, et il l'abandonna à toutes les horreurs du pillage et à toutes les violences exercées contre les personnes. Ceux qui s'étoient sauvés dans les églises et dans les cloîtres furent ou égorgés, ou dépouillés tout nus par les plus humains. Toute l'argenterie des églises fut pillée, les femmes furent violées jusque sur les autels; les tombeaux des électeurs furent ouverts, leurs corps dépouillés de leurs ornements et traînés dans les rues. Peu d'heures après le château capitula; on conduisit la garnison à Sintzheim, et les bourgeois à Necker-Eck. Comme c'étoit dans la nuit, cette multitude qui suivoit le Necker, dans les boues, sans aucuns vivres, sans avoir pu sauver la moindre chose, voyoit successivement tomber des femmes, des enfans, des malades, qui se couchoient dans la fange pour ne plus se relever. On conçoit à peine comment dans ce malheureux Palatinat il restoit encore des richesses qu'on pût voler, des hommes qu'on pût torturer, des femmes qu'on pût abreuver d'outrages. (1) 1693.

(1) Lettre d'un bourgeois d'Heidelberg du 17 juin 1693, dans Limiers, L. XI, p. 554. — Villars, T. LXVIII, p. 415. — Saint-Simon, ch. 13, p. 114. — La Hode, L. L, p. 118.

1693. Le dauphin, accompagné du maréchal de Boufflers, vint joindre cette armée à la fin de juin. Il lui amenoit de vingt-cinq à trente mille hommes détachés de l'armée de Flandre; en sorte que le fils du roi avoit sous ses ordres quatre-vingt mille hommes, tandis que le prince de Bade, qui lui étoit opposé, en commandoit seulement trente mille; ce général occupoit auprès d'Heilbron un camp retranché, dont les Français s'approchèrent trop tard. Ils avoient perdu cinq ou six jours à ruiner le pays, et les Impériaux en profitèrent pour terminer leurs redoutes. Quand le dauphin fut arrivé en face de ces batteries, tous les chefs de son armée reconnurent qu'elles étoient inattaquables. Le maréchal de Lorge proposa bien diverses manœuvres pour tirer les ennemis de leur camp, les conseillers intimes du dauphin s'y refusèrent, et ce prince termina de bonne heure la campagne sans avoir rien fait; il se hâta de revenir à Versailles. (1)

En Roussillon le nouveau maréchal, Noailles, avoit enfin reçu les renforts qu'il sollicitoit depuis long-temps : son armée étoit de quinze à dix-huit mille hommes; il étoit secondé par la flotte du

(1) Villars, p. 416. — Saint-Simon, ch. 13, p. 114. — Feuquières, T. II, p. 214. — La Hode, L. L, p. 119. — Limiers, L. XI, p. 555. — Larrey, T. VI, p. 72.

comte d'Estrées, qui menaçoit les places maritimes de Catalogne. Tous ses succès se bornèrent cependant à la prise de Roses, à treize lieues de Perpignan, qui se rendit le 9 juin, après huit jours de siége. Les Espagnols, aussi glorieux qu'au temps de Charles-Quint et de Philippe II, disoient toujours qu'au moindre mouvement de leur couronne la terre trembleroit (1). Ils faisoient aux alliés les plus magnifiques promesses, mais ils ne prenoient ensuite aucun soin de les réaliser; armée, marine, fortifications, finances, tout étoit à l'abandon, et Roses, qui en 1645 avoit soutenu quarante-neuf jours de tranchée ouverte, ne succomba, en une semaine, que parce qu'on n'avoit relevé aucune de ses ruines et que les poudres et les munitions lui manquoient. Il fut ensuite question d'assiéger Girone, mais Noailles ne se trouva pas assez fort pour une entreprise de cette importance; déjà son armée commençoit à être décimée par les fièvres pestilentielles du Lampourdan, quand Louis XIV lui transmit l'ordre de renoncer à toute autre entreprise, de mettre ses troupes en quartiers d'hiver, ce qu'il fit le 10 octobre, et d'envoyer ses meilleurs régimens pour renforcer l'armée de Piémont. (2) 1693.

(1) *Como se mueve a España la tierra tiembla.*

(2) Mém. de Noailles, T. LXXI, p. 343-359. — La Hode, L. L, p. 116.

1693. Catinat étoit aussi maréchal de la dernière promotion : cornette à vingt-deux ans, il en avoit cinquante-six lorsqu'il parvint à la plus haute dignité militaire. Tous ceux qui ont écrit sa vie se plaisent à retracer sa modestie, sa bonhomie, et les vertus privées qui le rendoient cher à ceux qui l'approchoient; mais l'historien, en rendant hommage à son génie militaire, ne peut être que douloureusement affecté de la manière dont il faisoit la guerre. L'irritation avoit été croissant depuis le commencement du règne de Louis XIV, le soldat étoit devenu plus féroce, l'officier ne se faisoit plus un devoir de le contenir, la guerre contre la ligue d'Augsbourg prit un caractère d'atrocité qu'on n'avoit trouvé dans aucune de celles des siècles que le dix-septième nommoit barbares; et malheureusement, de toutes les armées c'étoit celle de Piémont qui outrageoit le plus les droits de l'humanité. (1)

Au commencement de la belle saison Catinat étoit trop foible pour tenir la campagne contre le duc de Savoie; il s'attacha seulement à garder les débouchés des Alpes, et il lui laissa assiéger Pignerol et le fort de Sainte-Brigitte : ce dernier fut pris par les alliés; mais ils y avoient perdu tant de monde et consommé tant de munitions

(1) Mém. de Catinat, T. II, L. V, p. 105; Brevet de maréchal de France, et sa correspondance avec son frère.

qu'ils ne se trouvèrent pas en état de poursuivre 1693.
le siége de Pignerol, dont Sainte-Brigitte passoit à leurs yeux pour la citadelle, et qu'ils se retirèrent avec précipitation. Jusqu'au 27 septembre Catinat demeura campé à Fenestrelles, et le duc de Savoie à la Pérouse, faisant venir de Turin de l'artillerie pour recommencer le siége de Pignerol (1). Mais, pendant ce temps, Catinat, averti que de grands renforts lui devoient arriver de l'armée d'Allemagne, préparoit secrètement une attaque sur le Piémont, et il rendoit compte au roi de tous les détails de son projet, dans une correspondance journalière. Dans la dernière de ces lettres, du 29 septembre, il lui disoit : « Je puis assurer Votre Majesté que l'on « exécutera avec passion et ressentiment les or- « dres qu'elle donne, en représailles des incen- « dies que M. le duc de Savoie a faits dans son « pays. Je remets à les commencer au delà de « Veillane, parce que le peu de villages qu'il y « a d'ici à Suse sont de peu de considération, « fort nécessaires à la subsistance de l'armée et « très obéissans aux ordres qu'on leur envoie. » Les représailles dont il est question ne justifioient rien, puisque c'étoient les Français qui, depuis trois ans, avoient commencé les massacres et les incendies en Piémont (2). Ce jour-là Catinat

(1) Mém. de Catinat, T. II, p. 180.
(2) Mém. de Catinat, T. II, L. VI, p. 208.

1693. se trouvoit à Bussolino, avec quarante-huit escadrons et soixante-dix-sept bataillons, vingt-six pièces de canon, dix-huit mille mulets chargés de vivres et d'avoine, sans que le duc de Savoie se doutât de son approche ou de ses projets, et sans que sa propre armée sût où il la conduisoit.

Dans cette ignorance sur la force de son ennemi, le duc de Savoie avoit fait la faute de ne pas garder l'entrée de la plaine de Piémont, tandis qu'il s'engageoit dans la vallée de Pinerolo. Catinat arriva le 29 septembre à Veillane sans trouver aucun obstacle; dès lors il étoit sûr que si le duc de Savoie vouloit retourner à Turin, il ne pourroit le faire, quelque chemin qu'il pût prendre, sans donner bataille, ou sans perdre son canon. Dès le lendemain, Catinat chargea M. de Bachevilliers, avec quinze cents chevaux, d'exécuter les ordres cruels du roi (1). Jusque-là on s'étoit surtout attaché à brûler les granges et les villages, et à ruiner les paysans, pour qu'ils mourussent de faim pendant l'hiver qui s'approchoit : par une sorte de galanterie chevaleresque, on épargnoit encore les gens dont le nom étoit connu. Mais Louis craignant que Victor-Amédée n'eût pas plus de pitié que lui-même pour les paysans, ordonna de traiter la noblesse avec la même rigueur, et de n'épar-

(1) Catinat, L. VII, p. 213.

gner personne. « M. de Bachevilliers commença 1693.
« par réduire en cendres la Bolglera, maison de « plaisance du marquis de Saint-Thomas, pre- « mier ministre du duc de Savoie. Il alla en- « suite à la Vénerie, maison du duc que le roi « avoit fait épargner précédemment, et la seule « que M. de Savoie eût laissée meublée. On ne se « fut pas plutôt rendu maître du pont, que les « officiers l'abandonnèrent aux soldats; ils en- « trèrent dans les appartemens qu'ils pillè- « rent..... Le château de Rivoli fut brûlé sans « qu'il fût possible aux ennemis de rien sau- « ver....... Pendant la nuit, les troupes couru- « rent dans le territoire de Turin, dont elles « pillèrent et brûlèrent toutes les cassines, ou « maisons de plaisance (1). » Les statues, les tableaux, tous les monumens des arts furent détruits dans ces palais par les barbares soldats.

Le duc de Savoie étoit revenu en arrière de Pignerol; mais il avoit reconnu l'impossibilité de passer sans combattre, et dans la nuit du 3 au 4 octobre il avoit rangé son armée en bataille fort près de celle des Français, dont un brouillard épais lui déroboit la vue. Il avoit appuyé sa droite au ruisseau de Sangon et au bois de Volvera qu'il avoit garni de troupes, sa gauche au torrent de Chisola; derrière lui étoit le

(1) Catinat, L. VII, p. 215.

1693. village de la Marsaille; devant lui, à sa droite, celui d'Orbassan; mais il avoit négligé d'occuper à temps les hauteurs de Piozasco, qui dominoient sa gauche; quand il voulut s'en emparer, les Français en étoient déjà maîtres (1). Victor-Amédée avoit pris le commandement de la droite, le prince Eugène celui du centre, le prince de Commercy de la gauche. Catinat commandoit sa droite qui étoit mal couverte par la Chisola, ruisseau facile à passer à gué; il avoit donné la gauche au duc de Vendôme. La canonnade commença dès le grand matin; mais le choc des deux armées n'eut lieu qu'entre huit et neuf heures. Il fut vaillamment soutenu des deux côtés: les Français s'avançoient sans tirer, la bayonnette au bout du fusil, et leur impétuosité finit par enfoncer les troupes de Commercy qui étoient opposées à Catinat, surtout après que quelques uns de ses escadrons, ayant passé la Chisola, revinrent prendre l'ennemi en flanc. Victor-Amédée avoit eu d'abord quelque succès contre Vendôme, mais il s'arrêta quand il s'aperçut du désordre à son autre aile. Bientôt Catinat, refoulant toute l'aile gauche des alliés sur le centre où étoit le prince Eugène, et les suivant de près, mit toute leur armée en déroute; en

(1) Plan de la bataille aux Mém. de Catinat, T. II, p. 213.

moins de quatre heures la bataille fut décidée; 1693.
mais les soldats, irrités d'avoir été traités d'incendiaires dans des proclamations du duc de Savoie, continuèrent long-temps à n'accorder aucun quartier, et à tuer des ennemis qui ne se défendoient plus : de cette manière, les régimens allemands, piémontais, et surtout les Français religionnaires qui servoient le duc de Savoie, furent presque absolument détruits; les Espagnols, les Napolitains et les Milanais furent traités avec plus de ménagement. L'armée des alliés laissa au moins six mille morts sur le champ de bataille, environ deux mille prisonniers, son artillerie de campagne et de siége, ses munitions, et un grand nombre de drapeaux. Le duc de Schomberg, prisonnier, mourut peu de jours après de ses blessures; les meilleurs officiers du duc de Savoie furent tués. Les débris de son armée se réunirent à Moncalieri. (1)

La délivrance de Pignerol et la levée du blocus de Casal furent les premiers fruits de cette victoire, aussi bien que de nouveaux actes de barbarie : entre autres l'incendie de la grosse

(1) Relation envoyée au roi par Catinat le 6 octobre. Mém. de Catinat, T. II, p. 219. — *Botta*, *Storia d'Italia*, T. VII, L. XXXII, p. 61. — *Muratori*, *Annali d'Italia*, T. XVI, p. 9. — Coste de Beauregard, Maison de Savoie, T. III, p. 48. — La Hode, L. L, p. 112. — Limiers, L. XI, p. 557.

1693. bourgade de Poirino, qui ne songeoit nullement à se défendre (1). Mais Louis XIV auroit voulu qu'elle fût suivie de conquêtes plus durables, que Catinat fit le siége de Coni, et qu'après avoir réduit cette ville, il prît ses quartiers d'hiver en Piémont sur la droite du Pô. Sa correspondance à ce sujet avec Catinat est d'autant plus curieuse, qu'elle montre en même temps combien c'étoit lui, et non le jeune et dissipé Barbezieux, qui remplissoit réellement les fonctions de ministre de la guerre, combien il entroit dans tous les détails, mais combien aussi son obstination, contre l'avis des meilleurs généraux, pouvoit attirer de malheurs. L'armée française en Piémont, appuyée contre des montagnes stériles, et bientôt fermées par les neiges, n'avoit de munitions et de vivres que ce qu'elle faisoit venir à dos de mulets de Provence ou du Haut-Dauphiné. Le chemin de Pignerol à Coni étoit long, montueux et difficile; le Piémont étoit tellement ruiné qu'on n'en pouvoit rien tirer. Catinat voyoit bien que l'expédition qu'on lui commandoit étoit désastreuse. Après une longue discussion, il lui vint enfin, le 24 octobre, un ordre positif d'attaquer Coni. Il répondit qu'il ne lui restoit qu'à obéir,

(1) Catinat, T. II, p. 268. — L'abbaye de Revel où il y avoit cinquante filles des meilleures maisons du Piémont, fut abandonnée à la brutalité des soldats. Villars, p. 424.

et qu'il alloit le faire avec tout son zèle. Il demanda cependant de nouveaux ordres sur la conduite qu'il devoit tenir après la disgrâce qu'il prévoyoit. Pendant ce temps, Chamlay, et d'autres hommes de confiance avoient vu l'armée, et en avoient rendu compte au roi; celui-ci révoqua ses ordres, et au mois de décembre, Catinat rentra dans les montagnes pour prendre ses quartiers d'hiver en Dauphiné. (1) 1693.

On ne peut récapituler sans effroi les calamités que, durant cette année, les peuples qui se disoient civilisés s'infligèrent réciproquement les uns aux autres. Tandis que la guerre se faisoit d'une manière horrible sur toutes les frontières, la mer avoit aussi ses désastres. Louis avoit fait travailler avec activité à rétablir sa marine, et le maréchal de Tourville put prendre la mer, le 26 mai, avec une escadre de soixante et onze vaisseaux de guerre; mais au lieu de chercher les flottes anglaise et hollandaise, qui s'étoient réunies dans le canal, il se dirigea vers le détroit de Gibraltar, et se mettant en embuscade près du cap Saint-Vincent, il surprit, le 27 juin, la grande flotte anglaise et hollandaise de deux cents vaisseaux marchands qui revenoient de Smyrne, sous l'escorte du chevalier Rook et de

(1) Correspondance de Louis avec Catinat, T. II, L. VII, p. 228-282.

1693. vingt-deux vaisseaux de guerre. Il en prit une partie, mais il en brûla un beaucoup plus grand nombre, en sorte que la perte du commerce anglais et hollandais fut évaluée à plus de trente-six millions (1). De leur côté, les Anglais avoient formé le projet de faire sauter la ville tout entière de Saint-Malo, à l'aide d'une machine infernale que portoit un vaisseau qu'ils firent entrer dans ce port, durant la nuit du 30 novembre; mais les matelots, pressés de s'échapper, au lieu de conduire le vaisseau à portée de la population la plus dense, le laissèrent échouer sur un rocher; en sorte que son explosion, quoique accompagnée de circonstances désastreuses, ne fit pas à la ville tout le mal qu'on en avoit attendu. (2)

Il semble que l'état violent où se trouvoit alors la France, la détresse des finances, la misère du peuple qui s'accroissoit d'une manière effrayante, les efforts gigantesques que faisoient les armées, et les victoires dont elles avoient été couronnées, mais au prix de torrens de sang, auroient dû faire taire les petites vanités et les puériles rivalités des courtisans; mais les manières cérémonieuses de Louis XIV avoient à la

(1) La Hode, L. L, p. 120. — Durand, hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 315. — Limiers, L. XI, p. 557.

(2) La Hode, L. L, p. 124. — Saint-Simon, T. I, ch. 14, p. 129.

longue changé le caractère des Français; il les 1693.
avoit pénétrés de l'importance de l'étiquette, et cette sanglante campagne de 1693 ne fut pas plutôt terminée, qu'un procès ridicule par sa futilité occupa la cour, la ville et la magistrature, comme s'il se fût agi de l'affaire la plus importante de l'État. Le maréchal de Luxembourg, illustré par les victoires de Leuze, de Fleurus, de Steinkerque et de Neerwinde, passoit alors pour le premier des généraux de la France. Né posthume de ce Boutteville, de la maison de Montmorency, qui avoit payé de sa tête, en 1627, son audacieux duel sur la place Royale (1), il étoit frère de la belle duchesse de Châtillon qu'aimoit le grand Condé, et il s'étoit lié intimement à ce prince qu'il suivit dans son exil. « Un grand nom, dit Saint-Simon son ennemi, « beaucoup de valeur, une ambition que rien « ne contraignit, de l'esprit, mais un esprit d'in- « trigue, de débauche et du grand monde, lui « firent surmonter le désagrément d'une figure, « d'abord fort rebutante; mais ce qui ne se peut « comprendre de qui ne l'a pas vu, une figure « à laquelle on s'accoutumoit, et qui malgré « une bosse médiocre par devant, mais très « grosse et fort pointue par derrière, avec tout « le reste de l'accompagnement ordinaire des

(1) *Voyez ci-devant*, T. III, p. 45.

1693. « bossus, avoit un feu, une noblesse et des grâ-
« ces naturelles, qui brilloient dans ses plus « simples actions. » Le prince de Condé voulant à son retour assurer la fortune de ce fidèle compagnon de son exil, lui fit épouser l'héritière du duché de Piney-Luxembourg. « Elle « étoit laide affreusement et de taille et de vi-« sage; c'étoit une grosse vilaine harengère dans « son tonneau, mais elle étoit fort riche..... Le « mariage fait le 17 mars 1661, M. de Boutte-« ville mit l'écu de Luxembourg sur le tout du « sien, et signa Montmorency-Luxembourg, ce « que tous ses enfants et les leurs ont toujours « fait aussi. (1)

« L'éclat de ses campagnes et son état brillant « de général de l'armée la plus proche et la plus « nombreuse lui avoient acquis un grand cré-« dit. La cour étoit presque devenue la sienne, « par tout ce qui s'y rassembloit autour de lui, « et la ville éblouie du tourbillon de son accueil « ouvert et populaire lui étoit dévouée. Les « personnages de tous états croyoient avoir à « compter avec lui, surtout depuis la mort de « Louvois, et la brillante jeunesse le regardoit « comme son père, le protecteur de leur dé-« bauche et de leur conduite, dont la sienne à « son âge ne s'éloignoit pas(2). » Ce fut dans

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 16, p. 149.
(2) Saint-Simon, *ib.*, p. 154.

ces circonstances qu'il crut pouvoir faire va- 1693.
loir les droits de la création primitive du duché de Piney-Luxembourg, par Henri III, en 1581, pour prendre rang parmi les ducs et pairs le deuxième, ou immédiatement après le duc d'Uzès, au lieu de demeurer le dix-huitième, selon le rang qui lui avoit été assigné le 22 mai 1662, lorsqu'à son mariage, le duché des ancêtres de sa femme avoit été de nouveau érigé pour lui. On a peine à comprendre comment des pairs, surtout quand ils portoient un nom aussi illustre que celui de Montmorency, pouvoient croire que la date de l'érection de leur pairie avoit aucune importance et leur donnoit aucun avantage les uns sur les autres. Ils devoient sentir que leur rang que l'histoire avoit consacré, que le temps garantissoit, étoit une chose trop haute pour que le roi le plus absolu pût le donner ou le faire perdre. L'origine même et la date toute récente de la pairie renouvelée par Henri III comme faveur de cour, pour la donner à ses mignons, décernée par Henri IV aux familles de ses maîtresses, et par Louis XIII à ses favoris, auroit dû dégoûter la noblesse historique d'une telle distinction. Quoiqu'il en soit le procès fut entamé devant le parlement, au commencement de l'année 1694. 1694.
Luxembourg crut pouvoir le faire décider par surprise dans une audience où il y avoit fort

1694. peu de monde, mais où les intendans des ducs de la Rochefoucauld et de Saint-Simon se trouvant par hasard, s'opposèrent au nom de leurs maîtres et en obtinrent l'ajournement. (1)

Ce jeune duc de Saint-Simon, âgé alors de dix-neuf ans, commençoit à paroître à la cour, et il venoit de faire ses premières armes sous le maréchal de Luxembourg; il n'hésita pas cependant à se prononcer comme l'antagoniste le plus ardent et le plus actif du général sous lequel il venoit de servir. Il étoit fils du second lit, et né dans la vieillesse de ce Claude de Saint-Simon écuyer et favori de Louis XIII, dont nous avons vu le commencement en 1626 et la disgrâce en 1636 (2). Lorsque Louis XIII l'avoit remarqué parmi les pages de la petite écurie, comme celui qui le servoit le mieux à la chasse et qui l'aidoit le plus adroitement à sauter d'un cheval à un autre, les courtisans n'avoient vu en lui qu'un pauvre gentilhomme des environs de Senlis dont la figure avoit plu au foible monarque, qu'il s'étoit amusé dès lors à orner comme sa poupée et qu'il avoit comblé d'honneurs et de richesses. Saint-Simon prétendoit au contraire descendre des anciens comtes de Vermandois, éteints au milieu du XII[e] siècle;

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 17, p. 156.

(2) *Voyez ci-devant*, T. III, ch. 15, p. 25, et 18, p. 288.

et la terre de Saint-Simon que Louis XIII lui 1694.
fit racheter de la branche aînée de sa maison, étoit, disoit-il, un débris du patrimoine de ces anciens grands vassaux. Quoi qu'il en soit de cette origine, Saint-Simon étoit en effet allié à plusieurs familles de la haute noblesse; et le gouvernement de Blaye qu'il conserva jusqu'à sa mort (3 mai 1693), avoit fait de lui, durant les guerres civiles, une sorte de feudataire indépendant. (1)

Luxembourg étoit assuré de la faveur du public, de celle du parlement, et surtout du premier président Harlay. La question de savoir s'il succédoit par sa femme à un duché érigé depuis un siècle, ou si ce duché avoit reçu pour lui, depuis trente ans seulement, une nouvelle vie, étoit au moins douteuse. Mais les pairs, dont la création avoit eu lieu entre ces deux termes, se passionnoient pour garder leur rang. Ce n'étoit que sur de telles questions que les grands seigneurs manifestoient leur indépendance. Serviles pour tout le reste, ils ne défendoient ni leurs priviléges dans les provinces, ni leurs opinions, ni leurs fortunes; mais ils sacrifioient la faveur, ils bravoient l'autorité royale dès qu'il s'agissoit d'un point d'étiquette, et Louis respectoit, encourageoit même cette susceptibi-

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 7, p. 52.

1694. lité : il aimoit à voir ces fiers barons se disputer autour de sa personne tous les plus humbles offices de la domesticité ; estimer à grand honneur le soin de porter pour lui le bougeoir, de lui donner la chemise ou la serviette, et ne connoître de distinction que celle qui se lioit à la majesté royale. C'étoit un moyen facile et économique de distribuer des faveurs et des récompenses dont il disposoit seul. Mais il y voyoit quelque chose de plus, lorsque le rang entre un Montmorency et un Saint-Simon devoit être réglé par la date d'un diplôme royal tout récent, il ne falloit plus songer à l'ancienne aristocratie territoriale, qui tenoit à la France et non au trône. Cet ordre orgueilleux qui avoit autrefois fait trembler les rois, étoit renversé à ses pieds. Louis évita soigneusement de se prononcer, de montrer même aucune préférence dans le procès des ducs et pairs. Mais ceux-ci, qui craignoient la partialité du premier président, recoururent à toute sorte de chicanes pour traîner en longueur et empêcher qu'aucun jugement fût prononcé en cette année ou la suivante. (1)

Le procès des ducs avoit au reste réveillé toutes les anciennes querelles de préséance, et l'on ne s'occupoit plus d'autre chose à la cour. Le duc de Vendôme et le grand prieur son frère

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 17, 18, 19, p. 155-188.

firent revivre des lettres-patentes de Henri IV, qui accordoit à son fils, leur aïeul, le droit de marcher immédiatement après les princes du sang, et de précéder tous les autres ducs et pairs; le roi fit revivre pour le duc du Maine la pairie éteinte des comtes d'Eu, une des plus anciennes du royaume; enfin le premier président, pour faire sa cour à Louis, imagina de donner aux princes légitimés un rang intermédiaire entre les princes du sang et les pairs, et de le marquer par des distinctions minutieuses dans le cérémonial, lorsque les princes légitimés prenoient séance au parlement. Le premier président, le bonnet à la main, regardoit seulement les princes du sang pour leur demander leur avis; il appeloit par leur nom les princes légitimés, le bonnet toujours à la main, mais un peu moins baissé; il n'ôtoit point son bonnet en appelant les autres pairs. Il envoyoit deux huissiers au-devant des princes du sang, comme ils descendoient de leurs carrosses, un seul aux princes légitimés, aucun aux autres pairs, sauf le jour de leur réception. C'est là l'innovation que Saint-Simon appelle « la plus grande plaie que la pairie pût recevoir, qui en devint la lèpre et le chancre. » (1) 1694.

Le grand procès des préséances fut naturellement suspendu par le départ des généraux et

(1) Saint-Simon, ch. 19, p. 187 et 191. — Mém. de Dangeau, T. I, p. 434 et suiv.

1690. de presque toute la noblesse pour les armées. La distribution s'en fit comme l'année précédente. M. de Luxembourg eut la grande armée de Flandre avec le maréchal de Villeroi pour le doubler; le maréchal de Boufflers une plus petite, et le marquis d'Harcourt un camp volant, aussi dans les Pays-Bas. Bientôt après le dauphin fut déclaré commander toutes les armées de Flandre, et tous les princes s'y rendirent avec lui. De Lorge, doublé par Joyeuse, demeura sur le Rhin, Catinat en Piémont, Noailles en Roussillon, et Choiseul en Normandie. Mais tandis que la campagne précédente avoit été signalée par les actions les plus sanglantes, celle-ci ne fut marquée par aucune grande entreprise. Il paroît que Louis, succombant aux efforts répétés qu'il avoit dû faire pour tenir tête à toute l'Europe, manquant d'argent, de munitions de guerre, de soldats, gêné encore pour les approvisionnemens de vivres, par les conséquences de la mauvaise récolte de l'année précédente, ne put, sur aucune de ses frontières, assurer à ses armées la supériorité sur celles qui leur étoient opposées, et qu'il leur ordonna en conséquence de se tenir sur la défensive. (1)

Guillaume III étoit supérieur en forces à Luxembourg: il ne put cependant rien exécuter

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 21, p. 206. — La Hode, L. LI, p. 130.

dans cette campagne. Il se figura que les Français vouloient de nouveau attaquer Liége, et pour les surveiller, il contint son armée dans le camp de Tirlemont, jusqu'au 22 juillet; chaque armée ne s'occupa qu'à faire des expéditions de fourrages, pour ravager le pays, et lever des contributions; enfin Guillaume III décampa, pour se jeter sur les villes de la Flandre maritime que sa flotte menaçoit en même temps. Luxembourg le devina, et faisant faire à ses soldats une extrême diligence, il se retrouva sur son passage au pont d'Espierre, au moment où le duc de Wirtemberg s'y présentoit avec l'avant-garde des alliés, pour passer l'Escaut. Cette marche rapide qui déjoua les projets de Guillaume III, fut l'événement le plus brillant de la campagne du dauphin cette année. C'est ainsi qu'une armée de quatre-vingt-dix-huit bataillons, et cent quatre-vingt-dix escadrons, faisant au moins soixante-douze mille hommes, passa six mois en présence de l'ennemi sans se battre, uniquement occupée à ruiner de malheureux paysans. De son côté Guillaume III termina la campagne par la prise de la petite ville de Huy, le 28 septembre. (1) 1694.

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 22, p. 217. — La Hode, L. LI, p. 131. — Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 332. — Berwick, T. LXV, p. 384. — Limiers, L. XI, p. 561. — Larrey, T. VI, p. 132.

1694. Les maréchaux de Lorge et de Joyeuse, qui avoient rassemblé leur armée à Kayserlautern, se tinrent également sur la défensive; mais le prince de Baden et le landgrave de Hesse qui leur étoient opposés, ne cherchoient pas non plus à les pousser. Le pays étoit tellement ruiné que les armées n'y pouvoient vivre; les Français qui avoient passé sur la droite du Rhin à Philipsbourg, après un petit fait d'armes au ruisseau de Wiesloch, où ils remportèrent quelque avantage sur l'avant-garde du prince de Baden, repassèrent le Rhin, parce que leurs chevaux mouroient de faim. A son tour, à la fin de septembre, le prince de Baden passa sur la gauche du Rhin à Gayersbach, dans l'espoir de pousser en avant trois ou quatre mille chevaux qui remonteroient toute l'Alsace, mettroient tout à contribution, enlèveroient une quantité de baillis et de gens considérables, comme otages pour leur paiement, et s'en retourneroient par Rhinfeld, sans se soucier de violer la neutralité des Suisses. La rapidité avec laquelle l'armée française se porta à Hagenbach fit échouer ce dessein, et contraignit les Impériaux à repasser le Rhin, après quoi, de part et d'autre on se mit en quartier d'hiver. (1)

(1) Mém. du mar. de Villars, T. LXVIII, p. 425. — Saint-Simon, T. I, ch. 1, p. 211. — La Hode, L. LI, p. 132. — Limiers, L. XI, p. 561.

Catinat se tint de même sur la défensive pendant toute cette campagne; toutes ses lettres sont datées du camp de Diblon, dont il paroît ne s'être pas éloigné de tout l'été. Son refus de passer l'hiver en Piémont, ou de tenter l'entreprise de Coni, avoit peut-être déterminé le roi à lui retirer ses meilleures troupes, pour les faire passer au maréchal de Noailles, le seul qui eût reçu des ordres pour attaquer. On voit aussi par ses lettres que la misère étoit plus grande en Provence et en Dauphiné qu'autour de Paris, et que la mauvaise nourriture dont le pauvre étoit obligé de se contenter rendoit la mortalité fort effrayante. A l'aspect de tant de misère, Catinat ne pouvoit prendre sur lui de demander au roi et au ministre de la guerre le paiement de ce qui lui étoit dû. Mais la générosité de son caractère ne pouvoit sauver des horreurs de la guerre les pays sur lesquels il devoit faire vivre ses soldats. Arrêté dans les gorges des Alpes, ses plus proches voisins étoient les Vaudois, les Barbets, que les troupes françaises traitoient sans pitié, comme ennemis, comme paysans et comme hérétiques. Au pied des Alpes, il étoit averti que le duc de Savoie portoit son camp tour à tour à Orbassan, à Staffarde ou à Veillane, et qu'il ruinoit son propre pays, pour que les Français n'y trouvassent rien s'ils venoient 1694.

1694. à y descendre. Il y avoit cependant quelque chose de plus dans cette immobilité des deux généraux qui sembloient éviter de répandre davantage de sang; il y avoit entre eux, dès avant la bataille de la Marsaille, des négociations secrètes que tous deux cachoient avec le plus grand soin, et que nous verrons prendre un peu plus de corps l'année suivante. Malgré la souffrance universelle, c'étoit déjà pour le Piémont une suspension dans l'excès du mal qui leur permettoit de reprendre haleine. (1)

Le roi avoit pris à tâche de former enfin au maréchal de Noailles une bonne armée pour cette campagne, dans l'espérance que s'il réussissoit à faire sur les Espagnols une conquête un peu importante, il parviendroit à les détacher de la ligue. Le maréchal de Noailles put donc entrer en campagne avec trente bataillons, ou quinze mille hommes de pied, et quarante-six escadrons, faisant près de dix mille chevaux. L'armée s'assembla le 15 mai au Boulou, et alla camper le 18 à la Jonquière. Malheureusement elle n'étoit pas aussi bien pourvue d'argent que de bons soldats, et malgré les promesses qu'on avoit faites à Noailles à la cour, il ne fut

(1) Mém. de Catinat, T. III, L. VIII, p. 1-32. — *Muratori, Annali d'Italia,* T. XVI, p. 12. — La Hode, L. LI, p. 139. — Limiers, L. XI, p. 562.

pas plutôt entré en campagne que les fonds lui manquèrent. (1) 1694.

Le duc de Médina Sidonia s'étoit retranché sur les bords du Ter, avec ordre de défendre le passage de cette rivière ; depuis long-temps on s'occupoit à Madrid de lui envoyer des renforts, mais Alexandre Stanhope, qui y résidoit comme ministre d'Angleterre, témoin de ces préparatifs, annonçoit qu'on ne pouvoit en attendre aucun résultat. « Ici, disoit-il, en quatre « mois de temps, on n'a pu mettre ensemble « mille hommes, car il déserte chaque jour au- « tant de vieux soldats qu'on amène de re- « crues, et quand ces nouvelles levées sortiront « de la ville, plus de la moitié disparoîtra avant « d'entrer en Catalogne ; les officiers eux- « mêmes qui désirent seulement marcher avec « éclat hors de Madrid, leur ayant promis de « fermer les yeux sur leur fuite (2). » Cependant Médina Sidonia, attaqué par Noailles, le 26 mai, au passage du Ter, fit une résistance assez vigoureuse. Il avoit fait des retranchemens à tous les gués, qui sont en petit nombre et fort dangereux ; mais, comme il arrive toujours quand on a plusieurs points à garder, l'assaillant réunit ses forces sur un seul, et réussit à l'em-

(1) Mém. de Noailles, T. LXXI, L. III, p. 360.
(2) *Spain under Charles II, by Lord Mahon*, p. 41-43.

1694. porter. Ce fut celui de Toroella que Noailles força sous le feu des Espagnols; ils se battirent avec bravoure, ils revinrent plusieurs fois à la charge, puis reculant de défilés en défilés, ils s'obstinèrent long-temps pour arrêter les Français: leur perte n'en fut que plus sanglante, on l'estima à trois mille morts et autant de prisonniers; les Français ne perdirent que cinq ou six cents hommes. (1)

Les conséquences de cette victoire, la seule que les Français remportèrent en 1694, fut la réduction successive de Palamos, de Girone, d'Ostalrich, et de Castel-Follit, qui occupa Noailles pendant le reste de cette campagne. Mais Louis XIV lui demandoit autre chose; il vouloit qu'il prît Barcelonne, et sa correspondance avec Noailles est précisément la contre-partie de celle qu'il avoit eue, l'année précédente, avec Catinat. De même, il ne vouloit tenir aucun compte de la foiblesse de l'armée pour une si grande entreprise, du manque de vivres, de munitions, de moyens de transport, d'argent, auquel il exposoit son général. Il lui annonçoit bien que, sachant que l'amiral anglais Russel avoit quitté la Méditerranée, il donnoit l'ordre à l'amiral Tourville de le seconder; mais si l'on

(1) Mém. de Noailles, L. III, p. 360-366. — La Hode, T. LI, p. 135. — Saint-Simon, T. I, ch. 22, p. 215.

apprenoit le retour de Russel, Tourville devoit 1694.
se hâter de s'enfermer dans le port de Toulon. Noailles représentoit que la Catalogne étoit un pays montueux, aride, pauvre, et que les habitans ruinés par les armées et le mauvais gouvernement y mouroient de faim; et Barbezieux répondoit que, dans un pays aussi riche, l'armée devoit se suffire à elle-même, se procurer de l'argent par des contributions, et qu'il étoit absurde d'y envoyer des farines ou de l'avoine de France. La solde, en attendant, n'étoit point payée, les officiers étoient réduits à la plus indicible misère, les soldats désertoient en foule, d'autres succomboient aux fièvres du pays. Ceux qui restoient au drapeau exerçoient sur les Catalans les vexations les plus odieuses pour obtenir de quoi vivre; la plupart des églises étoient pillées, et le paysan superstitieux prenoit les Français, les *Gavachos*, en horreur. Tandis que la dépense ordinaire de l'armée devoit être de 350,000 livres par mois; que les siéges, les réparations des fortifications et les hôpitaux n'étoient pas compris dans cette somme, et qu'il n'auroit pas fallu moins de 500,000 livres en sus pour commencer le siége de Barcelonne, pendant toute la campagne, Noailles ne reçut pas plus de 200,000 écus. Ce ne fut que par sa lettre du 21 octobre que Louis céda enfin aux représentations de Noailles, et renonça à l'im-

1694. prudente entreprise sur Barcelonne. M. de Noailles par sa fermeté, comme Catinat, l'année précédente, sauva un grand désastre à la France. Mais si un courtisan, si un homme présomptueux et ignorant comme Villeroi, avoit commandé l'armée de Catalogne, et s'y fût conduit par les inspirations de Versailles, de cruels revers auroient bientôt châtié l'audace avec laquelle Louis et Barbezieux vouloient régler de loin ce qu'ils ne connoissoient pas. (1)

Depuis le désastre de la Hogue, Louis XIV avoit résolu de ne plus exposer ses flottes à une bataille; mais il donnoit des encouragemens aux corsaires qui sortoient des ports de Saint-Malo et de Dunkerque, et qui faisoient souvent de riches prises sur le commerce anglais et hollandais. Ces expéditions avoient fort irrité les deux peuples maritimes, et ils désiroient s'en venger sur les côtes de France : avertis d'ailleurs des vexations du fisc et de l'horrible misère des paysans, ils se figuroient qu'ils exciteroient aisément une révolution ou du moins un soulèvement, s'ils débarquoient quelque part en force. Lord Berkeley entra donc, le 17 juin, dans la baie de Camaret avec trente-six

(1) *Voyez* toute la correspondance de Noailles, L. III, p. 367-400. — Saint-Simon suppose une perfidie de Barbezieux qui est démentie par cette correspondance. T. I, ch. 24, p. 248.

vaisseaux de guerre et douze galiotes à bombes; sa flotte portoit dix régimens d'infanterie et quelques dragons, et il se flattoit de surprendre Brest du côté de terre, ou du moins de se rendre maître des batteries de la côte, et d'en enlever ou d'en enclouer les canons. Lord Carmarthen et le général Talmash commandoient les troupes de débarquement; ils trouvèrent à terre une résistance bien plus vive qu'ils ne s'y étoient attendus : Vauban étoit à Brest; il avoit garni les côtes d'une formidable artillerie, trois mille gentilshommes bretons étoient venus se ranger sous ses drapeaux; les Anglais furent repoussés. Le général Talmash fut tué, et ses soldats ayant manqué la marée pour se rembarquer, furent tous tués ou faits prisonniers. (1) 1694.

Berkeley, après avoir ramené sa flotte dans les ports d'Angleterre, en ressortit au bout d'un mois pour attaquer aussi les côtes de Normandie. Il se présenta le 16 juillet devant Dieppe avec quarante-six vaisseaux de guerre, et beaucoup de galiotes et de vaisseaux plats : il essaya d'abord de faire entrer dans le port un vaisseau chargé d'une machine infernale, mais il ne put y réussir. Alors il se disposa pour un bombarde-

(1) Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 341. — La Hode, L. LI, p. 141.

1694. ment, que le vent le força de différer jusqu'à la nuit du 22 au 23 juillet. Bientôt l'incendie fut universel; cette ville infortunée, dont les maisons étoient de bois et les rues fort étroites, fut embrasée, et il n'y eut que les châteaux et quelques maisons autour du fort Paulet, qui échappèrent à ce désastre. Lord Berkeley se présenta ensuite devant le Havre, qu'il bombarda dans la nuit du 25 et de nouveau dans celle du 31 juillet. Mais les habitans avoient élevé à quelque distance de la ville de grands amas de bois; ils y mirent le feu successivement pendant le bombardement : les Anglais croyant que c'étoit la ville qui brûloit, dirigèrent toutes leurs bombes de ce côté, pour exciter toujours plus l'incendie, et ils furent fort étonnés le matin de voir que le Havre avoit à peine souffert. Le même amiral préparoit encore un sort semblable à Dunkerque : il parut devant cette ville le 22 septembre. Il menoit avec lui six vaisseaux chargés de machines infernales, qu'il vouloit faire sauter dans le port pour en renverser tous les ouvrages. Le maréchal de Villeroi étoit arrivé la veille à Dunkerque, avec le duc du Maine et le comte de Toulouse : les machines infernales furent repoussées, et firent explosion trop loin du port pour causer beaucoup de dommages; les bombes atteignirent à peine la ville; elles n'eurent pas plus de succès à Calais, que Ber-

keley attaqua ensuite. Les Anglais sentoient 1694.
qu'ils avoient besoin de se justifier d'avoir fait la guerre d'une manière aussi atroce : ils en rejetèrent la faute sur Louis XIV, qui avoit donné l'exemple des bombardemens, et ils firent frapper une médaille avec l'effigie du taureau ardent d'airain de Phalaris, qui portoit pour épigraphe *suis perit ignibus auctor*. Mais l'exemple du crime ne justifie point celui qui l'imite. (1)

Pendant l'hiver, les généraux revinrent à Paris. Tous les yeux se portoient sur le maréchal de Luxembourg, encore qu'il n'eût rien fait cette année; mais la France, dans sa détresse croissante, reconnoissoit en lui son plus grand général. « Rien de plus juste, dit Saint-Simon, « que le coup d'œil de M. de Luxembourg; rien « de plus brillant, de plus avisé, de plus pré- « voyant que lui devant les ennemis, ou un jour « de bataille, avec une audace, une flatterie, « et en même temps un sang-froid qui lui lais- « soit tout voir et tout prévoir au milieu du « plus grand feu, et du danger le plus immi- « nent. Pour le reste, la paresse même. Peu de « promenades sans grande nécessité, du jeu, de « la conversation avec ses familiers, et tous les « soirs un souper avec un très petit nombre,

(1) La Hode, L. LI, p. 144. — Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 345. — Limiers, L. XI, p. 565. — Larrey, L. VI, p. 163. — *Smollet*, *Hist. of England*, ch. 4, §. 40, p. 214.

1694. « presque toujours les mêmes; et si on étoit « voisin de quelque ville, on avoit soin que le « sexe y fût agréablement mêlé. Alors il étoit « inaccessible à tous, et s'il arrivoit quelque « chose de pressé, c'étoit à Puységur (son pre- « mier aide-de-camp) à y donner ordre. Telle « étoit à l'armée la vie de ce grand général, et telle « encore à Paris, où la cour et le grand monde « occupoient ses journées, et ses plaisirs les « soirs. A la fin, l'âge (il avoit soixante-sept ans), « le tempérament, la conformation, le trahirent: « il tomba malade à Versailles d'une péripulmo- « nie. Il mourut le matin du 4 janvier 1695, « cinquième jour de sa maladie, et fut regretté « de beaucoup de gens, quoique, comme par- « ticulier, estimé de personne, et aimé de fort « peu. » (1)

(1) Saint-Simon, ch. 28, p. 253. — Dangeau, T. II, p. 1-3.

CHAPITRE XXXVII.

Férocité croissante des armées. — Négociations secrètes avec le duc de Savoie. — Sa défection suivie de la neutralité de l'Italie. — Dernières conquêtes des Français en Espagne et en Flandre. — Paix de Ryswick. — Persécutions des quiétistes et de Fénélon jusqu'à la fin du XVII[e] *siècle.* — 1695-1700.

Les premières guerres de Louis XIV avoient 1695.
été courtes et vives; celle qu'il soutenoit déjà depuis sept ans contre la ligue d'Augsbourg ne paroissoit, au contraire, pas près de finir. Elle embrasoit l'Europe presque entière. Elle étoit poursuivie avec des armées plus nombreuses que toutes celles qui avoient jusqu'alors tenu la campagne; elle faisoit répandre plus de sang, elle consommoit plus de richesses que les peuples chrétiens n'en avoient encore prodigué pour leurs querelles. Une conséquence peut-être inévitable de la durée et de la violence de ces efforts étoit la férocité toujours croissante des guerriers et la souffrance effroyable des populations. Au moment où deux puissans ennemis commencent leurs combats, l'un a presque toujours un avan-

1695. tage décidé sur l'autre : ses habitudes sont plus belliqueuses, ses généraux sont plus habiles, ou sa richesse met plus promptement à son service tous les perfectionnemens nouveaux de l'art de la guerre. Mais si la lutte se prolonge, si elle se renouvelle à plusieurs reprises, si les peuples se persuadent que leur existence même est menacée, alors l'équilibre se rétablit entre eux : les soldats s'aguerrissent, les vieux généraux périssent, et ceux qui les remplacent ont appris les uns des autres un même art de la guerre; les richesses accumulées s'épuisent, et les peuples, réduits au désespoir, consacrent aux combats toute la substance qui leur reste. C'est à cette période des longues guerres qu'on met en oubli les lois de l'honneur et de l'humanité, et que les généraux permettent à leurs armées des actions dont ils auroient eu horreur à l'ouverture des hostilités. Le bombardement et l'incendie des villes, l'ordre de passer des populations au fil de l'épée, le pillage, l'abandon des personnes aux outrages des soldats, sont toujours des crimes; mais ils sont presque inouïs au commencement d'une guerre, tandis que des chefs vertueux s'y laissent entraîner lorsque l'irritation mutuelle et la croyance au besoin des représailles exaltent également les passions des soldats et de leurs capitaines. C'étoit à cette fatale exaspération qu'on étoit arrivé de part et d'autre en

poursuivant la guerre de la ligue d'Augsbourg, 1695.
et l'on a seulement peine à comprendre comment quelque population survivoit dans les pays exposés à tant de calamités, comment quelque richesse, quelque partie du travail accumulé par les générations précédentes restoit encore à consumer et à détruire.

La France, combattant seule contre l'Europe entière, étoit appelée à des efforts plus gigantesques, mais aussi elle avoit jusqu'alors profité des avantages attachés à l'unité des vues, à la promptitude des décisions et au secret; tandis que la ligue ne lui opposoit que des soldats différens de mœurs, de race, de langage, et des chefs indépendans, qui, chacun de leur côté, cherchoient à soustraire leurs troupes aux chances plus rudes de la guerre, en les laissant retomber sur leurs alliés. Toutefois la ligue avoit dans Guillaume III un chef courageux, habile, actif, le seul des monarques du temps qui fût digne de se mesurer avec Louis XIV; et elle lui devoit une unité d'action que les Français n'avoient point rencontrée chez leurs ennemis dans les luttes précédentes. Le roi Guillaume auroit dû lui-même reconnoître que c'étoit pour son bonheur et pour celui de l'Europe qu'il n'avoit pas réussi, en 1678, à empêcher la paix de Nimègue, car à cette époque, si la grande alliance, qui ne pouvoit compter sur l'appui de l'Angle-

1695. terre, avoit continué la lutte avec la France, si elle avoit même vu, comme il étoit probable, Charles II ou Jacques II se joindre à Louis XIV, c'en étoit fait de l'indépendance des puissances, qui, même réunies à l'Angleterre par la ligue d'Augsbourg, avoient tant de peine à tenir tête aux Français.

On étoit cependant arrivé à l'époque où des efforts surhumains sembloient ne plus suffire aux peuples pour livrer de nouveaux combats, où les succès se balançoient presque également, où les victoires demeuroient sans résultats, et où les souverains les plus ambitieux n'envisageoient plus la chance de nouvelles conquêtes, mais sentoient en eux-mêmes et chez leurs sujets l'épuisement, la langueur mortelle qui devoit bientôt les réduire à l'inaction. Louis XIV ne se dissimuloit point l'état douloureux auquel la France étoit réduite; il désiroit ardemment la paix, il désiroit surtout détacher quelqu'un des souverains de la ligue de ses ennemis, persuadé que dès que le lien fédéral commenceroit à se relâcher, il ne tarderoit pas à se dissoudre; pour y parvenir il fouloit en quelque sorte à ses pieds un prince aussi brave, aussi ambitieux que lui, mais bien plus foible, plus souffrant et plus malheureux, dans l'espoir que l'excès des maux qu'il lui infligeoit le forceroit à accepter une paix séparée.

Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, a souvent été accusé, et non sans raison, d'être un prince sur la parole duquel ses alliés ne pouvoient compter, qui négocioit avec tout le monde pour tromper tout le monde, et qui étoit prêt à changer ses alliances au moindre avantage qui lui étoit offert. Avant de le juger cependant, il est juste de lui tenir compte de la fatale position où le mettoit sa foiblesse et l'importance des routes qui traversoient son pays, aussi bien que de la conduite injuste, brutale, déloyale de tous ses voisins envers lui. Ce n'étoit pas lui qui avoit voulu la guerre; on l'avoit faite chez lui, malgré lui. La France l'avoit contraint à concourir à l'extermination d'une partie de ses sujets qu'il n'aimoit pas peut-être, mais dont la ruine retomboit sur lui. L'Angleterre et la Hollande lui avoient promis des subsides, mais sous condition de détruire ce qu'il venoit d'accomplir et de se donner ainsi un démenti à lui-même, après avoir annoncé à ses peuples que le zèle de la religion avoit seul motivé ses rigueurs. Il avoit absolument cessé d'être maître chez lui. Les Français qui tenoient garnison à Pignerol et à Casal, non seulement traversoient ses États comme il leur plaisoit, prenant ces deux forteresses pour bases de toutes leurs opérations militaires, mais encore ils levoient tout autour des contributions sur ses sujets; ils enlevoient leurs 1695.

1695. récoltes, ils leur imposoient des corvées, et tandis qu'ils les ruinoient, ils traitoient le souverain du pays comme s'il eût été un sujet du roi de France, obligé à se conformer à tous ses ordres, même les plus injustes; et, depuis qu'ils lui avoient déclaré la guerre, ils avoient exercé dans son pays des ravages d'une atrocité révoltante, brûlant les villes et les villages, les palais et les chaumières, et égorgeant des populations sans défense. Mais si Victor-Amédée nourrissoit à bon droit un profond ressentiment contre Louis XIV, contre ses ministres et ses guerriers, il n'avoit pas moins à se plaindre de l'empereur et du roi d'Espagne, et de tous leurs généraux. On s'étoit allié à lui, mais, au lieu de le défendre, on ne se soucioit point de le réduire au dernier désespoir. Les alliés ne ménageoient pas plus ses sujets que n'avoient fait les Français : ils arrivoient, pour la plupart, sans paie, sans munitions, et ruinoient les campagnes du Piémont, non seulement pour se nourrir, mais pour ne laisser après eux, s'ils devoient évacuer le pays, rien de ce qu'ils n'avoient pas consumé. L'opiniâtre cupidité allemande et l'impitoyable cruauté espagnole faisoient trembler les malheureux Piémontais quand les alliés entroient dans un village que les Français n'avoient pas brûlé. Les généraux des alliés n'avoient pas plus d'égards pour le souverain que ceux de l'en-

nemi. Ils le traitoient tour à tour avec orgueil ou avec défiance; mais surtout ils ne songeoient jamais à le protéger; ils lui promettoient des corps de troupes espagnols, allemands, napolitains, qu'on ne voyoit jamais arriver; aucune des stipulations de l'alliance n'étoit exécutée à son égard, sauf le paiement des subsides anglais qui arrivoient assez régulièrement; et quant aux conquêtes auxquelles on lui demandoit de concourir, il étoit déjà bien averti qu'elles ne demeureroient pas entre ses mains, que Pignerol et Casal, Suse et les autres places qui lui avoient été ravies recevroient des garnisons allemandes au lieu des françaises, en sorte qu'il ne feroit que changer de chaînes. 1695.

On ne peut donc guère s'étonner que Victor-Amédée ait cru ne devoir rien à des voisins qui le traitoient si mal; qu'il ait regardé tous les traités qu'il signoit comme des engagemens imposés par la force et nuls de plein droit, et que, défendant son existence même contre des oppresseurs sans pitié, il ait eu recours aux armes des foibles, la fraude et la tromperie, armes qu'il manioit, il faut le dire, avec beaucoup d'adresse.

Pendant la campagne de 1692, lorsqu'une petite vérole maligne mit Victor-Amédée aux portes du tombeau, comme il n'avoit point encore d'enfans mâles, sa maladie produisit une grande sensation à Vienne et à Madrid : l'empe-

1695. reur projeta de se saisir de la personne des princes et des princesses de la maison de Savoie, à supposer que le duc mourût, de faire déclarer inhabile à succéder le prince de Carignan, qui étoit héritier présomptif, mais muet, et de procurer la succession à son fils aîné sous la tutelle du prince Eugène de Savoie, qui étoit au service d'Autriche. Louis XIV ayant découvert ce projet, prit des mesures pour garder sous sa protection le prince de Carignan; mais la convalescence de Victor-Amédée ayant déjoué les préparatifs des uns et des autres, Louis eut soin de faire savoir à Victor-Amédée quel sort ses alliés réservoient à ses enfans (1). Ce fut un nouveau motif pour le duc de Savoie de chercher à se soustraire à un joug aussi pesant. L'intendant de ses finances, nommé Gropello, homme de basse naissance, qui avoit la tournure et la physionomie d'un paysan, mais qui joignoit à beaucoup d'audace un esprit très fin et très adroit, s'étoit déjà rendu à plusieurs reprises déguisé à Pignerol, où commandoit le comte de Tessé, courtisan délié, officier médiocre, mais qui se piquoit d'être un habile négociateur. Il lui avoit fait connoître le vif désir qu'éprouvoit le duc de sortir de la position critique où il se trouvoit, en faisant reconnoître la neutralité

(1) Mém. de Tessé, T. I, p. 24.

de son pays et de toute l'Italie, et il n'avoit pas eu de peine à lui montrer combien cette neutralité convenoit à la France qui, sans magasins au delà des monts, et ne pouvant y approvisionner des places et des armées que par des convois partis de Provence ou du Dauphiné à dos de mulet, ruinoit en peu de temps ses soldats et ses équipages, et faisoit pour la guerre de Piémont plus de dépense que pour aucune autre, avec moins de chances d'y obtenir des succès. Tessé le sentoit, et Louis XIV, lorsqu'il fut informé de ces ouvertures, le sentit à son tour. Mais soit orgueil, soit défiance du duc de Savoie, soit incapacité de se mettre jamais à la place de ceux avec qui il traitoit, Louis ne voulut consentir qu'à des conditions humiliantes ou déshonorantes pour le duc de Savoie. Il vouloit que les places les plus fortes du Piémont fussent remises en gage entre ses mains, et que des régimens piémontais fussent envoyés à l'armée de Flandre pour servir sous les ordres de ses généraux. (1) 1695.

Après la prise de Sainte-Brigitte, et pendant le siége de Pinerolo, Gropello revint encore une fois le 22 septembre, dans son costume de paysan, trouver M. de Tessé qui y commandoit tou-

(1) *Botta, Storia d'Italia,* L. XXXII, p. 44-57, seq. — Propositions du roi, du 9 février 1693. Tessé, p. 26.

1695. jours, et lui faire de nouvelles propositions. Les Français ne les acceptèrent point, et l'incendie de la Vénerie et de Rivoli, ainsi que la défaite de la Marsaglia aggravèrent la condition déjà si désastreuse de ce souverain. Malgré le profond ressentiment que Victor-Amédée dut nourrir dans son cœur pour tous ces outrages, il prit dès lors son parti de s'attacher plutôt à celui qui lui avoit déjà fait tant de mal, qu'à ceux qui n'avoient pas su ou pas voulu le protéger. Dès le mois d'octobre le marquis de Saint-Thomas, premier ministre du duc, dont on venoit de brûler barbarement la superbe villa de la Bolglera, fit à M. de Tessé de nouvelles ouvertures, et celui-ci ayant reçu ordre du roi d'y prêter l'oreille, M. de Tessé se rendit le 30 novembre 1693 à Turin, travesti en postillon et conduit par un trompette de confiance. Il fut introduit dans le palais par une porte dérobée, y resta caché pendant six jours, et eut plusieurs conférences tant avec le duc qu'avec Saint-Thomas. (1)

Le ministre protesta à M. de Tessé que l'affection de son maître le portoit vers la France, qu'il sentoit aussi que là étoit son intérêt, mais qu'on l'avoit toujours repoussé par des manières dures, hautaines et offensantes. Que Louvois

(1) Mém. de Tessé, p. 50. — *Botta*, L. XXXII, p. 68.

avoit exercé sur lui son naturel haineux et implacable, que Rébénac, ambassadeur de France à Turin, avoit pris à tâche de l'humilier en lui donnant des ordres comme à un sujet du roi dont il se défioit, et qu'il pourroit bien punir; que le duc d'Orléans, son beau-père, lui avoit enfin écrit qu'il prît garde à lui, car le roi son frère pourroit bien le traiter comme il avoit traité le duc de Lorraine. Victor-Amédée à son tour, dans sa première entrevue avec Tessé, lui dit qu'il ne s'étoit lié avec les ennemis du roi que pour ne pas tomber dans le mépris et la dépendance. « Si j'ai eu le malheur de perdre « son amitié et sa protection, je ne suis pas si « à plaindre que si j'eusse perdu son estime. Je « ne suis à son égard qu'un fort petit prince, « mais le caractère des souverains, quelque « opprimés qu'ils soient, est indélébile. J'ai « toujours respecté le roi, mais j'ai cru devoir « lui faire connoître que je ne le craignois « pas. » (1) 1695.

Le duc protestoit que tout son désir étoit de faire reconnoître aux alliés comme à la France la neutralité de l'Italie : il croyoit pouvoir y réussir, car c'étoit l'avantage des uns et des autres. Il promettoit que s'il ne pouvoit obtenir

(1) Mém. de Tessé, p. 51-53, et sa lettre à Louis XIV, du 8 décembre 1693. — *Botta,* L. XXXII, p. 69.

1695. d'une autre manière le consentement des alliés, il finiroit par s'unir à la France contre eux; mais il demandoit du temps, soit pour avoir moyen de réussir par la négociation, soit pour sauver son propre honneur, qui auroit trop à souffrir s'il passoit immédiatement d'un parti à l'autre. Louis, qui savoit mauvais gré à Catinat de n'avoir pas attaqué Coni lorsqu'il le lui avoit proposé, et qui étoit bien aise de lui ôter ses soldats pour les faire passer à Noailles, consentit à lui donner l'ordre de se borner à défendre les gorges des Alpes, et ce fut la cause de la suspension presque absolue des opérations militaires de ce côté pendant l'année 1694. Mais lorsque le duc de Savoie s'adressa à l'empereur, qu'il se plaignit d'avoir été presque abandonné par les troupes allemandes et espagnoles, et mal secondé par les généraux Caprara et Commercy auxquels il attribuoit la perte de la bataille de la Marsaglia; lorsqu'il représenta qu'il étoit sur le point de voir sa capitale bombardée par les Français; que si la campagne étoit aussi funeste pour lui que l'avoit été la précédente, rien ne pourroit sauver d'une invasion le duché de Milan, l'empereur ne répondit que par des menaces, et lui déclara qu'au premier soupçon qu'il auroit de sa foi, il feroit marcher contre lui toutes les troupes qu'il avoit en Italie, et qu'il

épargneroit aux Français la peine de bombarder Turin. (1) 1695.

La dureté de ses alliés entraînoit le duc de Savoie vers une position toujours plus fausse. Il fut réduit à promettre à Tessé et à Catinat que non seulement il n'emploieroit ses forces dans aucune expédition qui pût nuire à la France, mais qu'il leur donneroit avis des attaques méditées par les alliés pour qu'ils pussent les déjouer. Il refusa de garantir cette promesse verbale par aucun écrit de sa main, et cependant il tint parole; aussi les alliés n'attaquèrent pas plus la France en 1694, qu'ils ne furent attaqués en Piémont.

Cette situation ne pouvoit cependant se prolonger indéfiniment. Les alliés étoient résolus à prendre Casal; cette forteresse, entre les mains des Français, enchaînoit le Piémont, menaçoit le Milanais, et introduisoit l'ennemi jusqu'au sein de l'Italie. De son côté, Victor-Amédée désiroit ardemment que les Français ne fussent plus maîtres de Casal; mais il craignoit davantage encore d'y voir les Impériaux qui avoient si peu de pas à faire pour se trouver au milieu de ses États. L'empereur, au printemps de 1695, signifia au duc de Savoie qu'il vouloit assiéger Casal, afin que, selon ses engagemens, il con-

(1) *Botta, Storia d'Italia,* L. XXXII, p. 71-72.

1695. courût à cette attaque avec toutes les forces du Piémont. Aussitôt Gropello arriva travesti à Pignerol : il annonça que son maître ne pouvoit se dispenser de se porter à ce siége; qu'il voyoit bien que ni Catinat ni Tessé n'étoient en état de l'interrompre, ou de secourir même efficacement le duc de Savoie, à supposer qu'il se décidât à changer de parti; qu'ainsi Casal seroit assiégé, mais que si le roi ordonnoit à M. de Crenan, qui en étoit gouverneur, de ne faire qu'une défense simulée, il dépendroit du duc de Savoie, généralissime des alliés, non seulement de lui accorder une capitulation honorable, mais d'exiger que la ville fût rasée, que la souveraineté fût restituée au duc de Mantoue, et que l'empereur ou l'Espagne ne profitassent point par conséquent de la conquête qu'ils auroient faite. (1)

Alors commença un jeu avec des soldats, un jeu avec sacrifice de vies humaines, sans exemple peut-être dans l'histoire. Le siége de Casal fut en effet entrepris, le 25 juin, par le duc de Savoie en personne; le marquis de Léganez, gouverneur du Milanais pour l'Espagne, et le prince Eugène avec les troupes impériales le secondoient : le marquis de Ruvigny, devenu lord Galloway, étoit venu commander les religionnaires français

(1) *Botta*, L. XXXII, p. 75.

à la solde de l'Angleterre, et l'amiral Russel avec la flotte anglaise menaçoit tour à tour Villefranche et Nice pour distraire Catinat. Celui-ci, qui avoit moitié moins de monde que les alliés, étoit hors d'état de s'aventurer dans les plaines du Piémont pour essayer de faire lever le siége. Il importoit cependant au duc de Savoie qu'il continuât à donner de l'inquiétude pour justifier les conditions avantageuses qu'il étoit résolu d'accorder au gouverneur de Casal. Il lui demanda donc de porter ses troupes dans la vallée de la Stura pour menacer Demonte; Catinat, qui se fioit peu au duc de Savoie, craignit d'aventurer ce corps d'armée, et se contenta de faire quelques démonstrations dans la vallée de Barcelonnette. Cependant non seulement on levoit des contributions rigoureuses, mais on tuoit toujours du monde, soit aux avant-postes français, soit au siége de Casal, pour donner une apparence sérieuse à cette guerre toute de simulation. Enfin après une résistance qui paroissoit vigoureuse, Crénan capitula, le 9 juillet, aux conditions qui avoient été convenues d'avance. Toutes les fortifications furent complétement rasées. Crénan, avec sa garnison de deux mille cinq cents hommes, resta dans la place jusqu'à ce que cette démolition fût terminée à sa pleine satisfaction : il la remit alors, le 18 sep- 1695.

1695. tembre, au duc de Mantoue, et il se retira avec tous les honneurs de la guerre à Pignerol. (1)

Cependant Casal avoit à peine capitulé, que les généraux de la ligue pressèrent le duc de Savoie d'entreprendre le siége de Pignerol, pour achever de fermer aux Français l'entrée de l'Italie. Cette attaque nouvelle étoit contraire aux promesses que le duc avoit faites au roi de France; mais il pouvoit d'autant moins faire valoir cette raison, qu'il venoit de s'engager de nouveau dans la ligue d'Augsbourg, soit pour couvrir son jeu, soit pour donner de l'inquiétude au roi de France. Il en avoit cependant prévenu immédiatement Tessé; il lui avoit fait dire en même temps qu'il trouveroit moyen de faire différer le siége jusqu'au printemps prochain, mais que c'étoit le dernier terme qu'il pût atteindre, et que si Louis XIV vouloit réellement le détacher de la ligue et assurer la neutralité de l'Italie, il falloit qu'il consentît à lui remettre Pignerol également démoli; l'hiver

(1) Il n'est resté aucune trace de la correspondance de Catinat pendant l'année 1695. Mém. de Catinat, T. III, p. 37. — Mém. de Tessé, T. I, p. 57-64. — *Botta*, L. XXXII, p. 75-78. — *Muratori, Annali*, T. XVI, p. 17. — Coste de Beauregard, T. III, p. 49. — La Hode, L. LI, p. 173. — Limiers, L. XI, p. 581. — Larrey, dont le fils fut tué à ce siége, T. VI, p. 200.

qui suivit suffit à peine à mener à terme cette 1695.
négociation importante. (1)

Il falloit que Louis XIV sentît tout l'épuisement auquel la guerre avoit réduit la France, toute la pesanteur du fardeau qu'il étoit obligé de porter lui-même, pour écouter les propositions du duc de Savoie, et lui céder successivement ses forteresses, sans être même assuré de l'engager à ce prix dans son alliance. En effet, il soupiroit désormais pour la paix ; il sentoit que son âge lui interdisoit à l'avenir les fatigues de la guerre, et il n'aimoit pas confier aux princes du sang le commandement de ses armées. Il voyoit disparoître les uns après les autres les généraux dont le talent sembloit lui garantir la victoire ; il éprouvoit enfin par lui-même toute la fatigue, toute la difficulté, tous les embarras du ministère de la guerre ; car il étoit appelé à diriger, à presser, à suppléer son jeune ministre Barbezieux, toujours plus occupé de ses plaisirs que des armées dont il portoit la pesante responsabilité. Loin de trouver tout facile, comme au temps de Louvois, Louis venoit de tous les côtés se heurter contre l'obstacle, ou contre l'impossibilité ; aussi préféroit-il désormais le repos à cette ambition, la passion de sa vie, et la cause des malheurs de l'Europe. Mais un homme a beau changer de disposition, il n'efface

(1) *Botta,* L. XXXII, p. 80.

1695. point l'impression qu'il a donnée de son caractère, et l'on continue à redouter le conquérant long-temps après qu'il a renoncé à l'amour des conquêtes. Louis déclaroit qu'il avoit assez fait pour le roi Jacques, et qu'il laissoit désormais aux autres princes catholiques le soin de l'assister à leur tour s'ils le vouloient. Ses envoyés négocioient dans toutes les cours : le comte d'Avaux en particulier sollicitoit les rois de Suède et de Danemarck d'accepter les fonctions de médiateurs, et de se déclarer prêts à tourner leurs armes contre ceux qui ne voudroient pas les reconnoître. Il annonçoit qu'il étoit prêt à restituer tout ce qu'il avoit conquis en Catalogne, ainsi que Mons et Namur dans les Pays-Bas; qu'il rendroit aussi Philipsbourg, Fribourg, et même Strasbourg, toutefois en demandant qu'on lui accordât des dédommagemens pour cette dernière place. Il ajoutoit que toutes les autres conditions du traité, quoique consenties de part et d'autre, n'auroient aucun effet jusqu'à ce que le prince d'Orange fût content sur ce qui regardoit sa personne et la couronne d'Angleterre. Ce titre seul de prince d'Orange, au lieu de celui de roi, fut le prétexte auquel on s'attacha pour refuser d'entrer en négociation. La ligue de l'Europe, quoiqu'elle n'eût encore éprouvé presque que des revers, avoit confiance en ses forces, et elle ne voulut pas poser les armes avant

d'avoir humilié davantage le monarque fran- 1695.
çais. (1)

Guillaume III avoit cependant pour désirer la paix un motif que la cour de France regardoit comme décisif. La reine Marie, qui lui avoit apporté ses droits au trône d'Angleterre, mourut le 7 janvier 1695 d'une esquinancie gangréneuse. Son mari, qui l'aimoit tendrement, avoit lui-même été malade peu de semaines auparavant. Louis se figuroit que les Anglais se partageroient entre la princesse Anne et le prince de Galles; mais qu'aucun ne resteroit attaché à un étranger qui n'avoit point sur eux de droits héréditaires; il ne pouvoit comprendre qu'une nation servît le roi qu'elle avoit choisi, de préférence à celui que lui donnoit la naissance. Les nouvelles d'Angleterre durent enfin le détromper; la majorité dans les deux Chambres confirma les droits de Guillaume. La nation, dans ce moment, sentoit trop vivement le besoin de sa forte tête pour songer à l'écarter, et le parlement fournit avec empressement les subsides nécessaires pour continuer la guerre, quelque onéreux qu'ils fussent. (2)

(1) La Hode, L. LI, p. 158.—Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 351.—Larrey, T. VI, p. 196.—Saint-Simon, T. I, ch. 26, p. 261.

(2) Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 352-357.—

1695. Dans le même dessein il fallut songer aussi en France à trouver de l'argent et des hommes, et quoique une abondante récolte eût un peu soulagé la misère du peuple, les fardeaux dont il étoit accablé étoient déjà si multipliés, qu'il sembloit impossible d'y ajouter encore. L'édit du 18 janvier frappa les Français d'une contribution plus lourde, plus odieuse, et cependant plus générale qu'aucune des précédentes. Ce fut la capitation, dont il fut déclaré qu'aucun ne seroit exempt, pas même le dauphin et les princes du sang, le clergé ou la noblesse; les Français furent distribués en vingt-deux classes, dont la première, celle des princes du sang, payoit 2,000 francs par tête, et la dernière seulement 20 sous. On avoit compté que cet impôt rapporteroit soixante millions; les traitans n'en voulurent pas donner plus de 30; on fut obligé de le leur abandonner pour mettre aux prises la cupidité de l'intérêt personnel avec la misère. Si la capitation étoit demeurée en régie, on n'auroit pas osé poursuivre avec la même sévérité, au nom du roi, des malheureux dont la vie étoit taxée, encore que la vie fût pour eux une cause de dépense, et non

Smollet, Hist. of England, ch. 4, §. 46-48, p. 220.—Jacques II pria le roi de ne pas prendre le deuil pour sa fille. Journal de Dangeau, T. II, p. 4. — Saint-Simon, ch. 26, p. 266.

un revenu (1). De même que la violence seule 1695.
put lever ce nouvel impôt, la violence dut aussi recruter les armées. Des soldats, et même des gardes du corps, alloient à la chasse aux hommes sur les chemins voisins de Paris; ils enlevoient ceux qu'ils croyoient en état de servir, les retenoient dans ce qu'on appeloit des fours, et les vendoient ensuite aux officiers qui faisoient des recrues. Le roi fit fermer les fours de Paris, et déclara qu'il ne vouloit pas tolérer ces violences; mais elles continuèrent dans les provinces d'une manière bien plus révoltante encore. (2)

Malgré toutes ces mesures rigoureuses, l'armée française étoit, à l'ouverture de la campagne, plus foible que celle des alliés, et Louis dut donner à ses généraux l'ordre de se tenir sur la défensive. Villeroi avoit succédé à Luxembourg dans le commandement de l'armée de Flandre comme dans la charge de capitaine des gardes du corps. Cet homme, si arrogant avec tous les autres, étoit avec le maître plus bas et plus fin courtisan que personne (3).

(1) Journal de Dangeau, T. II, p. 5.—Larrey, T. VI, p. 188.—La Hode, L. LI, p. 158.—Limiers, L. XI, p. 569.—Lois françaises, T. XX, p. 233.

(2) Journal de Dangeau, p. 8.—Durand, T. XXV, p. 352.

(3) Saint-Simon, T. I, ch. 25, p. 256, et ch. 27, p. 283.

1695. Le duc de Chartres fut sous lui général de la cavalerie; les deux princes du sang, ainsi que le duc du Maine et le comte de Toulouse, servoient aussi dans cette armée. Le maréchal de Boufflers remplaça, comme gouverneur de Lille, le maréchal d'Humières, mort l'année précédente. Les Français avoient soixante-treize bataillons et cent cinquante-trois escadrons. Le roi Guillaume étoit bien plus fort, puisqu'il comptoit sous ses drapeaux cent vingt-six bataillons et deux cent quarante escadrons. Cette manière de compter par corps laisse toutefois toujours beaucoup de vague sur la composition des armées : l'escadron auroit dû être de cent cinquante cavaliers, le bataillon de sept à huit cents fantassins, mais le plus souvent ils demeuroient fort au-dessous du complet. Villeroi, qui avoit intention de couvrir en même temps Dunkerque, Ypres, Tournai et Namur, avoit fait creuser des lignes qui s'étendoient entre Courtrai et Espierres, de la Lys à l'Escaut. C'étoit un fossé de dix-huit pieds de large et de huit de profondeur; derrière, s'élevoit une épaisse banquette fraisée et palissadée, avec des angles saillans armés en guise de bastions : on croyoit voir une forteresse qui couvroit tout un vaste pays. L'expérience a presque toujours prouvé que des lignes si étendues tournent au désavantage de ceux qui les ont construites. Feuquières,

en faisant la critique de cette campagne, relève 1695.
des fautes nombreuses de Villeroi et de Boufflers, sous lesquels il servoit; mais, selon lui, elles ne les ruinèrent pas, parce que Guillaume III, le prince de Vaudemont et l'électeur de Bavière, en les attaquant, ne commirent pas moins de fautes. (1)

Après avoir tenté une attaque sur le fort de Knocque, pour pénétrer dans la Flandre maritime, Guillaume III n'ayant pu s'en rendre maître, se décida au siége de Namur, où le maréchal de Boufflers s'étoit jeté avec une puissante garnison. L'électeur de Bavière investit la place le 1er juillet, et Guillaume III, qui s'étoit chargé de couvrir le siége, vint ensuite joindre l'Électeur devant Namur avec ses meilleures troupes, et il confia le reste au prince de Vaudemont. C'étoit sur celui-ci que Villeroi comptoit tomber le 14 juillet. Il s'étoit rapproché vivement de cette armée, plus foible que la sienne; il la voyoit le 13 au soir, et il avoit déjà mandé au roi qu'elle ne lui échapperoit pas le lendemain. Dès le point du jour tout étoit prêt; c'étoit au duc du Maine, qui commandoit la gauche de l'armée française, à commencer, parce qu'il étoit plus près de l'ennemi, et qu'en l'attaquant, il le retardoit dans sa retraite et

(1) Feuquières, T. II, p. 244-249.

1695. donnoit au reste de l'armée le temps d'arriver. Villeroi manda au duc du Maine d'attaquer dès le point du jour. « Impatient de ne point en-« tendre l'effet de cet ordre, il dépêche de nou-« veau à M. du Maine, et redouble cinq ou six « fois. M. du Maine voulut d'abord reconnoître, « puis se confesser; après, mettre son aile en « ordre, qui y étoit depuis long-temps et qui pé-« tilloit d'entrer en action. Pendant tous ces « délais, Vaudemont marchoit le plus diligem-« ment que la précaution le lui pouvoit per-« mettre, et il gagna enfin, sans être attaqué, un « pays plus couvert et coupé, à trois bonnes « lieues d'où il se trouvoit.» C'est le récit du duc de Saint-Simon, qui haïssoit le duc du Maine, mais la postérité a confirmé l'idée qu'il nous donne de son manque de courage, et Louis XIV ne songea plus à l'élever au commandement d'une de ses armées. (1)

Villeroi ne voulant pas risquer une bataille pour délivrer Namur, se porta sur la West-Flandre dans l'espoir d'y attirer les alliés à sa suite; mais Guillaume ne se laissa point détourner de son but. Deynse et Dixmude ouvrirent leurs portes aux Français, et Villeroi y ayant fait sept mille prisonniers, refusa de les échan-

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 28, p. 299, seq. — Feuquières, T. IV, p. 255. — La Hode, L. LI, p. 166. — Limiers, L. XI, p. 574. — Mém. de Berwick, p. 387.

ger suivant le cartel existant; il n'étoit, disoit-il, obligé de les rendre qu'à la fin de la campagne. Sur ces entrefaites, Namur capitula le 4 août et sa citadelle le 6 septembre. Boufflers devoit en sortir avec tous les honneurs de la guerre, mais il venoit à peine de passer devant l'électeur de Bavière, qu'il fut arrêté à son tour, pour répondre de la liberté des garnisons de Deynse et de Dixmude (1). Avant la reddition de Namur, Villeroi exerça de son côté des représailles plus cruelles : il se présenta devant Bruxelles, déclarant qu'il avoit ordre de venger le bombardement des villes maritimes de France dont les alliés s'étoient souillés dans l'année précédente et la présente, au mépris des lois de la guerre et de l'humanité; qu'il bombarderoit à son tour la capitale des Pays-Bas, à moins que les alliés ne prissent l'engagement de ne plus faire la guerre d'une manière aussi atroce. Villeroi savoit fort bien que le gouverneur n'avoit aucune autorité pour prendre un semblable engagement. Le feu des mortiers commença le 13 août au soir, il dura jusqu'au 15; trois mille bombes et douze cents boulets rouges furent lancés sur cette malheureuse cité, qui fut bientôt toute en flammes. Trois mille huit cent 1695.

(1) Saint-Simon, ch. 29, p. 305. — Limiers, L. LI, p. 169. — Durand, L. XXV, p. 373. — Limiers, L. XI, p. 575. — Larrey, L. VI, p. 205.

1695. vingt maisons furent entièrement brûlées; la plupart des monastères et des édifices publics furent renversés; un nombre considérable de bourgeois inoffensifs, de femmes et d'enfans périrent dans les flammes avec des richesses évaluées à 23,000,000 de livres. Ainsi la campagne de Flandre se termina avec la conquête d'une importante forteresse de la part des alliés, et une exécution odieuse et cruelle de la part des Français. (1)

Sur le Rhin, où les maréchaux de Lorge et de Choiseul étoient opposés au prince de Bade, il ne se passa rien d'important, la maladie du maréchal de Lorge, qui fut frappé d'apoplexie, ayant déconcerté tous les projets qu'il avoit pu former. Du côté de la Catalogne le maréchal de Noailles n'avoit qu'une foible armée à opposer aux Espagnols, et lui aussi fut bientôt contraint par la maladie à en déposer le commandement. Saint-Simon veut voir, dans cet effet bien naturel des fièvres du Lampourdan, la ruse d'un courtisan habile qui offroit à Louis XIV l'occasion de mettre le duc de Vendôme à la tête de cette armée : le caustique duc et pair poursuivoit de sa haine tous les bâtards et fils de bâtards, et Vendôme, petit-fils de Henri IV, ne put

(1) Journal de Dangeau, T. II, p. 20. — Limiers, L. XI, p. 576. — Durand, L. XXV, p. 374. — Larrey, T. VI, p. 222. — Mém. de Berwick, p. 388.

échapper, par ses talens naturels et ses succès, à cette réprobation; tandis qu'il suppose à Louis XIV un désir constant de le favoriser, pour ouvrir la voie à l'élévation du duc du Maine. (1) 1695.

Dans cette même campagne les côtes de France durent de nouveau éprouver les calamités de la guerre. Les flottes anglaise et hollandaise, depuis le milieu de juillet, vinrent tour à tour s'embosser devant Saint-Malo, Granville, Dunkerque et Calais, et firent pleuvoir sur ces villes les bombes dont elles étoient chargées; mais le dommage ne fut pas très considérable : des chaloupes canonnières étoient préparées dans chacune de ces villes pour rencontrer les galiotes à bombes et les forcer à se tenir au large, en sorte que les projectiles atteignirent à peine les maisons, et les vaisseaux chargés de machines infernales vinrent échouer trop loin des fortifications pour que leur explosion pût les ébranler. Pendant ce temps de hardis corsaires sortoient de tous les ports de France, mais surtout de Dunkerque et de Saint-Malo; les plus habiles matelots de la marine royale avoient obtenu la permission de s'engager dans ces expéditions lucratives; le commerce anglais et hollandais éprouva des pertes immenses, et les prises

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 27, p. 283.

1695. ennemies dans les ports français apportèrent quelque soulagement à la misère universelle. (1)

Cette misère étoit si grande que le roi lui-même sentit la nécessité de retrancher sur la pompe et le luxe de la cour, qui avoient quelque chose de trop choquant pendant que tant de malheureux mouroient de faim. Il fit avertir les magistrats de Paris qu'il les dispensoit de lui
1696. présenter, le 1er janvier 1696, selon leur coutume du premier de l'an, la bourse de jetons d'argent et les confitures, qui étoient devenus une charge pour la ville dans son indigence. Il supprima lui-même, le jour des Rois, le souper qu'il étoit accoutumé de donner à plus de quatre-vingts femmes; il fit défendre, le 5 mars, tous les spectacles et les mascarades, et refuser aux marchands de la foire Saint-Germain la permission de donner à jouer. Il supprima encore la musique qui l'accompagnoit d'ordinaire dans ses voyages (2). C'étoient là, au reste, de ces économies de grands seigneurs, qui s'attaquent à quelques bagatelles pour les réformer, tandis que le train habituel de leur vie consume toujours plus leur fortune.

Mais l'année qui commençoit alloit enfin ap-

(1) La Hode, L. LI, p. 177-179. — Irritation du roi pour le bombardement des villes maritimes. Journal de Dangeau, 20 juillet, T. II, p. 16.

(2) Journal de Dangeau, T. II, p. 33, 38, 40.

porter quelque soulagement à la France; la paix, qui se négocioit depuis si long-temps, alloit se conclure avec le duc de Savoie; la frontière du sud-est alloit être mise en sûreté, et le faisceau de la ligue d'Augsbourg alloit se trouver relâché du moment où l'un de ses membres s'en détacheroit. Gropello étoit revenu à Pignerol pour terminer ses longues négociations avec M. de Tessé; la république de Venise et le pape Innocent XII favorisoient ce traité, qui pouvoit seul délivrer l'Italie des vexations effroyables des Allemands. Le 30 mai 1696 les préliminaires furent signés. La France cédoit au duc de Savoie Pinerolo, avec les vallées de Pragéla et de la Pérouse, jusqu'au mont Genèvre, sous condition que la forteresse que les Français nommoient Pignerol, et qu'ils possédoient depuis un siècle, seroit démantelée et ne pourroit jamais plus se rebâtir. La France lui rendoit en même temps la Savoie, Nice, Suse et Villefranche; elle promettoit de ne point mettre obstacle à ce qu'il s'emparât de Genève s'il en trouvoit l'occasion; elle accordoit les honneurs royaux à son ambassadeur, elle acceptoit sa fille aînée, Marie-Adélaïde, pour épouse du duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin; enfin elle consentoit à tenir secrète toute cette convention, pour donner le temps au duc de Savoie de se dégager d'avec ses alliés et de leur faire accepter 1696.

1696. la neutralité de l'Italie. Mais si le duc ne pouvoit y réussir, il promettoit de joindre, avant la fin de la campagne, ses armes à celles de la France pour attaquer l'empereur et l'Espagne, et si alors il faisoit quelque conquête dans la Lombardie, elle devoit lui demeurer en propre. (1)

Le duc de Savoie continua à dissimuler pendant le reste de la campagne. Des renforts considérables avoient été envoyés à Catinat; il annonçoit qu'il faisoit des préparatifs pour bombarder Turin; il écrivoit au duc, le 6 juin 1696, « qu'il alloit exterminer entièrement le pays, « brûler les bâtimens, détruire les blés, couper « les bois, les vignes et les arbres fruitiers, par« tout où il pourroit porter ses armes. » Le duc de Savoie témoignoit aux puissances alliées combien il étoit alarmé; il les faisoit convenir qu'elles n'avoient aucun moyen de le préserver de ces calamités, et il les pressoit de nouveau de consentir à la neutralité de l'Italie. Mais l'empereur et le roi d'Espagne prenoient peu de souci de ce qui arriveroit à leur foible allié, et refusèrent absolument ses propositions. D'autre

(1) Mém. de Tessé, T. I, p. 68. — Mém. de Catinat, T. III, p. 38, très incomplets. — *Botta, Storia d'Italia,* T. VII, L. XXXII, p. 82. — *Muratori, Annali,* T. XVI, p. 19. — Saint-Simon, T. I, ch. 34, p. 374. — Flassan, Hist. de la Diplomatie, T. V, p. 131.

part, il est vrai, ils ne lui envoyoient point de renforts, et Victor-Amédée, généralissime des alliés, eut tout le loisir de concentrer des troupes piémontaises dans les forteresses du Piémont et de disperser les Allemands, les Espagnols et les religionnaires à la solde de l'Angleterre dans les lieux ouverts. Le 11 juillet il signa une trève d'un mois avec les Français, et il envoya de nouveaux courriers à Vienne pour représenter que la neutralité pouvoit seule sauver l'Italie; bientôt il prolongea cette trève jusqu'au 1er septembre, pour attendre des alliés leurs dernières réponses. Tout fut inutile : les alliés aimoient mieux perdre le Piémont par la guerre que par la trève. Alors Victor-Amédée jeta entièrement le masque; il s'unit, devant Casal, à Catinat, qui, avec une armée assez puissante, étoit descendu des montagnes. Il prit le titre de généralissime du roi de France en Italie, et le 18 septembre il vint avec environ cinquante mille hommes mettre le siége devant Valenza sur le Pô, et le poussa avec vigueur. (1) 1696.

La cour de Madrid n'avoit point accepté les offres du duc de Savoie, parce qu'elle étoit en tout temps incapable de prendre une décision. Le motif de la cour de Vienne étoit plus bas; tandis qu'elle se sentoit couverte par les Pié-

(1) *Botta*, L. XXXII, p. 85.

1696. montais, et les troupes à la solde des puissances maritimes, elle s'occupoit uniquement à rançonner l'Italie : le comte de Mansfeld, commissaire impérial, n'avoit pas d'autre occupation; c'étoient ses cruelles exactions qui avoient déterminé le pape et les Vénitiens à favoriser de tout leur pouvoir l'arrangement du duc de Savoie. L'armée allemande étoit bien moins destinée à combattre les Français pendant l'été, qu'à être répartie, dès que l'hiver fermoit les montagnes, en quartiers d'hiver sur les terres des États neutres de l'Italie, et à les contraindre à payer d'effroyables contributions. En Toscane, les campagnes étoient dépeuplées par ces fardeaux, qu'aggravoit encore la mauvaise administration du grand-duc, Cosme III ; la disette, la misère et le désespoir forçoient les paysans à s'enrôler parmi les bandes de voleurs qui couvroient les frontières ; les crimes devenoient plus fréquens de jour en jour ; la rigueur inflexible du prince multiplioit les supplices, et la nation retournoit à grands pas vers la barbarie (1). Les deux ministres Leganez et Mansfeld reconnoissoient bien qu'ils ne pouvoient sauver Valence, ni peut-être le Milanais ; mais l'hiver approchoit, et ils se flattoient de pouvoir lever encore une fois, pendant la mauvaise saison,

(1) *Galluzzi*, Hist. de Toscane, T. VIII, ch. 6, p. 200.

des contributions sur l'Italie neutre. Il fallut que ces princes qui se voyoient sacrifier, fissent eux-mêmes une offre d'argent pour faire accepter la neutralité de leur pays à la maison d'Autriche. Ils s'engagèrent à payer 300,000 doublons d'Espagne, un tiers comptant, le reste à des termes rapprochés au comte de Mansfeld. Les ducs de Toscane, de Mantoue, de Modène, de Parme, de Massa, de Guastalla; les républiques de Gênes et de Lucques contribuèrent à parfaire cette somme; les deux plénipotentiaires déclarèrent à Vigevano, le 7 octobre, qu'ils acceptoient la neutralité; l'Italie fut évacuée également par les Français et les Allemands, et le duc de Savoie s'engagea à ne point permettre aux réfugiés français de se fixer dans les vallées protestantes de son pays. (1) 1696.

Les puissances alliées firent retentir l'Europe de leurs clameurs contre le duc de Savoie; jamais, disoient-elles, on n'avoit vu l'exemple d'une trahison semblable, et les Français qui l'avoient séduit à leur parti, n'avoient guère meilleure opinion de lui. Si l'on songe à la ma-

(1) *Muratori, Annali*, T. XVI, p. 23. — *Botta*, L. XXXII, p. 87. — Coste de Beauregard, T. III, p. 51. — Saint-Simon, T. I, ch. 37, p. 424. — Mém. de Catinat, T. III, p. 39. — La Hode, L. LII, p. 191. — Larrey, T. VI, p. 270-283. — Limiers, L. XI, p. 593. — Tessé, T. I, p. 76. — Villars, T. LXVIII, p. 436.

1696. nière cruelle dont il étoit traité par ses alliés comme par ses ennemis, si l'on réfléchit au salut qu'il apportoit à sa patrie piémontaise et italienne, si l'on se souvient de la condition désastreuse des foibles au milieu de la lutte des puissans, on aura peut-être plus d'indulgence pour ses artifices. Il en subit toutefois les conséquences tout le reste de sa vie. On n'oublia jamais que dans cette guerre on l'avoit vu changer deux fois de parti; aussi, dans toutes les occasions de dangers, on lui témoigna dès lors une défiance outrageante, on le contraignit à en changer encore, et chacun s'attendant à être trompé par lui, ne se fit aucun scrupule de le tromper le premier.

Ce ne fut que l'année suivante que Louis XIV put diriger sur une autre frontière les troupes que la pacification de l'Italie rendoit inutiles du côté des Alpes, aussi ne put-il opposer encore cette année aux alliés que des forces inférieures en Flandre et sur le Rhin : d'ailleurs il étoit distrait par un autre projet, celui d'une invasion en Angleterre. Il regardoit Guillaume III comme son ennemi personnel; c'étoit lui qu'il accusoit d'avoir fait repousser toutes ses propositions de paix. Il faisoit consister sa grandeur et sa générosité dans la protection qu'il accordoit à Jacques II, et aucun succès ne l'auroit flatté davantage que de ré-

tablir ce prince sur le trône, de faire triompher le catholicisme en Angleterre, et, par le même coup, d'abattre son ennemi, et de rétablir la paix. Les nouvelles que Louis et Jacques recevoient d'Angleterre nourrissoient cet espoir. Les Anglais se montroient fatigués de la guerre et découragés par les dépenses qu'elle leur causoit et les pertes qu'elle infligeoit à leur commerce. Les marchands prétendoient que, depuis le commencement des hostilités, ils n'avoient pas perdu moins de deux mille quatre cents vaisseaux, dont ils faisoient monter la valeur à trente millions sterling. Le clergé, les tories, la magistrature, les gentilshommes provinciaux, avoient en partie oublié leurs justes ressentimens contre Jacques II; leurs anciens principes reprenoient le dessus, et l'on auroit aisément pu croire que la majorité de la nation étoit jacobite. Le parti de Guillaume ne se composoit que de ceux qui, par affection et par principes, étoient opposés à la prérogative royale, en sorte qu'il avoit en quelque sorte planté son drapeau au milieu de ses ennemis, et que c'étoit contre ses alliés naturels qu'il devoit se défendre. Une grande altération des monnoies compliquoit les embarras qu'éprouvoit déjà le commerce; presque toutes les troupes de ligne étoient en Flandre; la flotte anglaise avoit hi- 1696.

1696. verné à Cadix, et une forte escadre étoit sur le point de partir pour aller la joindre. (1)

Le duc de Berwick en qui seul se trouvoit alors tout le talent et toute l'énergie qui restoient aux Stuarts, essaya de profiter de ces circonstances. « Le roi Jacques, dit-il, avoit « sous main concerté un soulèvement en Angleterre, où il avoit fait passer nombre d'of- « ficiers. Ses amis y avoient trouvé le moyen « de lever deux mille chevaux bien équipés, « et même enrégimentés, prêts à se mettre en « campagne au premier ordre; plusieurs per- « sonnes de la première distinction s'étoient aussi « engagées dans l'affaire; mais tous unanimement « avoient résolu de ne point lever le masque qu'un « corps de troupes n'eût premièrement débar- « qué dans l'île. Le roi très chrétien consentoit « volontiers à le fournir, mais il insistoit pour « qu'avant de faire l'embarquement les Anglais « prissent les armes, ne voulant point risquer « des troupes sans être sûr d'y trouver un parti « pour les recevoir. Ni les uns ni les autres ne « voulant se relâcher de leurs résolutions, de « si belles dispositions ne pouvoient rien pro- « duire; ce qui détermina le roi d'Angleterre à

(1) Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 388.—La Hode, L. LII, p. 184.

« m'envoyer sur les lieux. » Berwick s'étant 1696.
rendu en Angleterre sous un déguisement, eut plusieurs conversations avec quelques uns des principaux seigneurs, mais il demeura bientôt convaincu par leurs raisons, que si la révolte éclatoit avant d'être soutenue par un corps de troupes françaises, elle seroit immédiatement écrasée. « Ne voyant pas d'apparence, dit-il, de pouvoir « faire changer de sentiment à ces seigneurs, et « ayant d'ailleurs été informé, pendant mon sé- « jour à Londres, qu'il s'y tramoit une conspi- « ration contre la personne du prince d'Orange, « je crus que ma principale mission étant finie, « je ne devois pas perdre de temps à regagner la « France, pour ne point me trouver confondu « avec les conjurés, dont le dessein me parois- « soit difficile à exécuter. » (1)

Si Berwick ne voulut pas être confondu avec des assassins, les Anglais crurent que son père n'avoit pas eu tant de scrupules, et, pour dire vrai, le récit du duc de Berwick lui-même n'indique pas un point d'honneur bien délicat. « Le « chevalier Barkley, dit-il, lieutenant de ma « compagnie des gardes du corps, se trouvant « un jour au cabaret à Londres, avec le sieur « Porter, gentilhomme catholique, celui-ci lui « dit que, pour faciliter le soulèvement prémé-

(1) Mém. de Berwick, T. LXV, p. 391.

1696. « dité, il avoit imaginé un projet qu'il croyoit
« devoir rendre la chose presque sûre. Il lui
« expliqua toutes les allées et venues du prince
« d'Orange, et dit qu'il se feroit fort, avec une
« cinquantaine d'hommes, de battre les gardes
« et de se saisir de sa personne. Barkley goûta
« la proposition, tout fut réglé entre eux, les
« hommes choisis, et le jour même pris pour
« l'exécution, de manière qu'ils ne doutoient
« plus de la réussite. Barkley que je vis trois jours
« après mon arrivée à Londres, m'en fit confi-
« dence, et, quoique je ne trouvasse pas la
« chose aussi sûre qu'ils la faisoient, je ne crus
« pas être obligé en honneur de l'en détourner.
« Mais Pendergrass, un des conjurés, effrayé
« du danger, ou, pour mieux dire, dans la vue
« de la récompense, alla découvrir le tout à
« milord Portland. Ainsi cette affaire manqua
« précisément sur le point qu'elle alloit s'exé-
« cuter. Le prince d'Orange étoit prêt à sortir
« (samedi 25 février), ses carrosses arrivés, mais
« dans l'instant tout fut renvoyé, et les ordres
« furent donnés pour tâcher de saisir les cou-
« pables, dont on prit plusieurs qui furent con-
« damnés et exécutés à mort. Porter qui avoit
« tout imaginé et proposé, se voyant arrêté, et
« attiré par la promesse du pardon, servit de
« témoin contre ses camarades et ses amis, tant
« il est vrai que la crainte de mourir peut quel-

« quefois déterminer des gens jusqu'alors hon- 1696.
« nêtes, à commettre des actions indignes. » (1)

Pour profiter ou de l'insurrection ou de l'assassinat, d'immenses préparatifs furent faits sur la côte de France, avec le plus grand secret; quatre cents bâtiments devoient se réunir pour transporter seize mille hommes de vieilles troupes sous les ordres du marquis d'Harcourt. Deux escadres commandées par le marquis de Nesmond et par Jean Bart devoient escorter ce convoi formidable. Cinquante-un vaisseaux de guerre devoient sortir du port de Toulon pour faire diversion et retenir l'amiral Russel dans la Méditerranée. Jacques II partit de Saint-Germain, le 28 février, pour se mettre à la tête de l'armée d'invasion que lui prêtoit Louis XIV. Berwick le rencontra en chemin et regretta qu'il se fût trop pressé. « Ce prince, dit-il, con-
« tinua sa route pour Calais, et m'envoya à
« Marly rendre compte de l'affaire dont j'étois
« chargé. Le roi très chrétien, demeurant ferme
« dans sa première résolution de ne point faire
« d'embarquement jusqu'à ce qu'il eût appris
« un soulèvement formel en Angleterre, con-

(1) Mém. du mar. de Berwick, T. LXV, p. 394. — Lettre de Lord Portland au grand pensionnaire de Hollande, du 26 février 1696. — Mém. de Catinat, T. III, p. 46. — Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 388. — *Smollet*, ch. 5, §. 28, p. 262.

1696. « clut que l'entreprise ne se feroit pas. Toutefois « comme je lui fis part du projet qu'on m'avoit « communiqué contre la personne du prince « d'Orange, il ordonna que tout resteroit dans « le même état afin d'être prêt à passer en An- « gleterre, en cas que l'on eût la nouvelle que « depuis mon départ il y fût arrivé quelque « événement. Ainsi j'allai à Calais rejoindre le « roi; nous y apprîmes bientôt que la conspira- « tion avoit été découverte, beaucoup de cou- « pables arrêtés, et que tous les vaisseaux de « guerre qui se trouvoient dans la Tamise avoient « ordre de venir aux Dunes. La cour de France « ne laissa pas de prier le roi d'Angleterre de « rester encore quelque temps sur les côtes, « quoiqu'il n'y eût plus de possibilité de rien « entreprendre » (1). Pour cette expédition Jacques II s'étoit pourvu de 500,000 livres qu'il avoit obtenues en gage sur ses pierreries, et de 100,000 louis en or que lui avoit avancés Louis XIV ; car quelle que fût la détresse de la France, le roi affectoit toujours la même magnificence dans son hospitalité.

Les efforts faits par la France pour la des-

(1) Mém. de Berwick, p. 393. — Saint-Simon, T. I, ch. 32, p. 346. — La Hode, L. LII, p. 184. — Limiers, L. XI, p. 587. — Larrey, T. VI, p. 290. — Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 390. — *Smollet, Hist. of England*, ch. 5, §. 29, p. 265.

cente en Angleterre entravèrent cependant ceux 1696.
qu'elle auroit pu faire sur le continent. Louis donna à tous ses généraux l'ordre de se tenir sur la défensive. Le maréchal de Villeroi se plaça de nouveau derrière ses lignes, auprès de Courtrai; le maréchal de Boufflers campa tour à tour à Mons ou à Fleurus. De leur côté Guillaume III et l'électeur de Bavière avoient chacun une armée, l'une près de Louvain, l'autre près de Gand; mais tous ces corps de troupes si rapprochés n'entreprirent rien les uns contre les autres. Les Français croyoient avoir assez fait en vivant aux dépens des pays ennemis, et les malheureux habitans des Pays-Bas voyoient toute la substance sur laquelle ils avoient compté pour vivre, dévorée à la fois par quatre armées. Sur le Rhin, le maréchal de Choiseul étoit opposé au prince de Bade; Saint-Simon qui servoit dans cette armée assure que le maréchal montra beaucoup d'habileté, en prenant, malgré Barbezieux et les ordres de la cour, une position à Spirebach, qui couvrit Neustadt, Spire, Landau, Philipsbourg et l'Alsace, encore qu'il fût fort inférieur en forces à l'ennemi. Au reste la campagne se passa sans combat, les deux généraux cherchant à se surprendre par des marches et des contre-marches, avec le Rhin presque toujours entre eux. Enfin, en Catalogne de nouveaux généraux étoient

1696. aux prises; Vendôme avoit remplacé Noailles, et don Francisco de Velasco avoit remplacé le marquis de Castanaga; mais Stanhope écrivoit à sa cour que, quel que fût le commandant de l'armée espagnole, tant que les Français ne l'attaqueroient pas, elle ne songeroit jamais à harceler autres que ses amis. Il y eut entre eux une action de peu d'importance à Massanez près d'Ostalrich, où les Français eurent l'avantage. (1)

Pendant l'été les escadres anglaise et hollandaise menacèrent de nouveau les côtes de France, et s'efforcèrent d'incendier les villes maritimes; elles y commirent de grandes cruautés; mais les richesses qu'elles purent détruire dans les environs de Brest et de La Rochelle, ne valoient pas à beaucoup près autant que les projectiles incendiaires qu'elles y lancèrent. D'autre part deux petites escadres françaises commandées par Jean Bart et par le marquis de Nesmond eurent des succès beaucoup plus réels; elles s'attachèrent uniquement à donner la chasse aux vaisseaux de commerce, et quoique ceux-ci ne s'aventurassent jamais sans l'escorte de

(1) Berwick, p. 396. — Saint-Simon, T. I, ch. 36, p. 408. — *Lord Mahon, Spain under Charles II*, p. 76. — La Hode, L. LII, p. 188. — Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 424. — Limiers, L. XI, p. 591.

quelques vaisseaux de guerre, elles en enlevèrent un grand nombre. (1) 1696.

Le roi d'Angleterre, animé par un profond ressentiment et par le désir d'humilier Louis XIV, avoit travaillé jusqu'alors avec un zèle ardent à maintenir unie la ligue contre la France, et à faire repousser toutes ses avances pour la paix. Mais la défection du duc de Savoie lui fit enfin sentir qu'il étoit temps de mettre un terme aux calamités de l'Europe, s'il ne vouloit pas voir la ligue d'Augsbourg se dissoudre successivement, comme avoit fait la précédente; la conspiration de Porter contre sa vie, celle où Berwick avoit pris part pour une insurrection, et pour laquelle sir John Fenwick eut la tête tranchée, non point par l'effet d'une sentence, mais d'un acte du parlement, les complots enfin qu'il découvrit vers le même temps en Lancashire, lui firent sentir qu'il pouvoit à son tour être atteint, par un incendie qu'il avoit soufflé sans relâche. C'étoit parmi les commerçans qu'il avoit trouvé jusqu'alors le plus de dévouement, soit en Angleterre, soit en Hollande; mais les corsaires français infligeoient à leur commerce des pertes désastreuses, et les deux nations commençoient à reconnoître qu'elles n'avoient plus

(1) La Hode, L. LII, p. 196.—Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXX, p. 426.

1696. aucun intérêt direct dans une guerre qu'elles ne pouvoient continuer qu'avec des sacrifices si énormes. Pendant ce temps, Louis XIV employoit ses ministres auprès de toutes les cours neutres pour annoncer son désir d'entrer en négociation : il avoit fait agir tour à tour le roi de Suède, le roi de Pologne, les Suisses, Venise et le pape. Enfin il obtint que le comte de Callières parût publiquement à la Haye comme ministre de France, et celui-ci remit, le 10 fé-
1697. vrier 1697, au baron de Lillieroot, ambassadeur de Suède et médiateur, des articles préliminaires contenant les conditions de paix que la France offroit à ses ennemis. Les traités de Westphalie et de Nimègue en étoient la base, et le roi de Suède déclaroit que, comme médiateur, il tiendroit la main à ce qu'on ne s'en éloignât en rien. Guillaume III reconnut d'après son expérience qu'en trois ou quatre années d'une guerre couronnée par le succès, il n'enlèveroit pas à la France tout ce qu'elle offroit de rendre; il prêta donc de bonne foi les mains à la négociation : la difficulté étoit d'y faire consentir les Espagnols qui jamais ne savoient mesurer ce qu'ils vouloient avec ce qu'ils pouvoient, ou l'empereur, qui n'étant point en contact avec la France pour ses États héréditaires, se soucioit assez peu des souffrances de l'empire, et regardoit la guerre comme une occasion d'obtenir des subsides des

puissances maritimes, et des contributions de guerre des États neutres. (1) 1697.

On eut beaucoup de peine à s'entendre sur le lieu où l'on ouvriroit le congrès, l'empereur affectant de repousser toutes les places proposées par la France, et celle-ci, de son côté, par le souvenir de ce qui étoit arrivé à Cologne, ne voulant pas d'une ville de l'empire. Enfin on convint, au commencement d'avril, du château de Ryswick, à demi-lieue de distance des deux villes de la Haye et de Delft : les conférences s'y ouvrirent seulement le 9 mai, et bientôt on put y reconnoître que Guillaume III n'apporteroit pas d'obstacles à la pacification, soit au nom de l'Angleterre ou à celui de la Hollande, mais que l'Espagne, dirigée par la cour de Vienne, protestoit vouloir s'en tenir à la paix des Pyrénées; qu'elle regardoit comme autant d'usurpations les concessions que la France lui avoit dès lors extorquées, et que c'étoit à elle qu'il importoit de faire sentir, par une attaque un peu vive, la nécessité de mettre un terme aux hostilités.

Louis XIV résolut donc de sortir de la défensive à laquelle il s'étoit borné durant les deux der-

(1) Flassan, Diplomatie française, T. IV, p. 134. — La Hode, L. LII, p. 201. — Limiers, L. XII, p. 596. — Larrey, T. VI, p. 360, et p. 437. — Durand, Histoire d'Angleterre, L. XXV, p. 428.

1697. nières campagnes, et de profiter de ce que la paix du Piémont lui rendoit la libre disposition d'une partie de ses troupes, pour renforcer ses armées soit de Flandre, soit de Catalogne, et attaquer vigoureusement la monarchie espagnole dans l'un et l'autre pays. Il donna ordre à Catinat de se rendre dans les Pays-Bas, et avant la fin d'avril trois grandes armées françaises, chacune d'environ quarante mille hommes, sous les ordres des trois maréchaux de Villeroi, de Boufflers et de Catinat, s'avancèrent dans cette contrée. Guillaume III étoit arrivé à la Haye, il avoit vu combien la plupart de ses alliés désiroient vivement la paix, il étoit satisfait des conditions qui lui étoient assurées à lui-même, et il ne voyoit pas sans humeur l'impuissante Espagne ou l'égoïste Autriche entraver les négociations. Le roi de Suède, Charles XI, étant mort le 15 avril, il avoit fait conserver à son fils Charles XII, quoique mineur, le titre de médiateur, pour que cet événement ne retardât point la marche du congrès. Il trouva les forces des alliés dans les Pays-Bas fort inférieures à celles des Français, mais il en prit peu de souci, puisqu'il lui paroissoit aussi impolitique qu'inhumain de faire tuer des hommes pour défendre ou prendre des places dont le sort étoit réglé d'avance par les préliminaires, et qui seroient restituées peu de semaines après leur capitulation. Il prit donc,

avec l'électeur de Bavière, position au camp de 1697.
Deynse, d'où il couvroit Gand et Bruxelles. (1)

Les Français révélèrent leur intention seulement le 15 mai, lorsque Catinat investit la ville d'Ath. Vauban vint bientôt se joindre à lui pour diriger les travaux du siége, ce qu'il pouvoit faire avec d'autant plus d'avantage que c'étoit lui-même qui avoit fortifié cette ville lorsqu'elle appartenoit à la France. Le comte de Rieux, qui commandoit dans la place, quoiqu'il eût une bonne garnison, fit une défense fort molle : il étoit trop rapproché du lieu du congrès pour ne pas avoir le sentiment de l'inutilité de ces combats. Les deux autres armées barroient le chemin aux alliés, qui du reste ne firent aucune tentative pour interrompre les travaux du siége : il n'y eut point de sortie, point d'ouvrage emporté à la pointe de l'épée, point d'action sanglante : tout se fit par l'artillerie, avec perte de fort peu de monde, et la place se rendit le 7 juin, après treize jours de tranchée ouverte. Mais il ne pouvoit convenir aux alliés qu'après cette conquête les Français en tentassent une autre; aussi Guillaume chargea-t-il son confident Bentinck, comte de Portland, qui se trouvoit à l'armée opposée au maréchal de Boufflers, de

(1) Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 441. — La Hode, L. LII, p. 216. — Larrey, T. VI, p. 445. — Limiers, L. XII, p. 633.

1697. demander comme de lui-même une entrevue particulière à ce maréchal. Les deux généraux s'avancèrent à une égale distance de leurs camps, avec leurs gardes et plusieurs officiers de marque. Cette conférence fut suivie de trois autres; après la dernière, qui fut tenue le 26 juillet, les deux négociateurs allèrent ensemble dans une maison du faubourg de Halle, où ils mirent par écrit les articles dont ils étoient convenus, et qui auroient arrêté une année entière les plénipotentiaires de Ryswick. Ils signèrent ensuite une suspension d'armes, et Guillaume avertit les ministres alliés qui étoient à la Haye, « que « les matières qui regardoient sa personne et ses « royaumes, ayant été réglées avec la France, « n'apporteroient aucun retardement à la con- « clusion de la paix générale. » (1)

A peine pouvoit-on reconnoître le caractère d'une guerre qui jusqu'alors avoit été si acharnée dans les opérations de cette campagne aux Pays-Bas; mais celle de Catalogne avoit plus d'importance; le duc de Vendôme, quoique son armée montât seulement à quarante-trois bataillons et cinquante-cinq escadrons, ou environ vingt-un mille fantassins et sept mille chevaux, avoit reçu ordre de former le siége de Barcelonne.

(1) Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 444.. — La Hode, L. LII, p. 218. — Limiers, L. XII, p. 634.

Dans cette ville très forte, très riche, et beaucoup trop étendue pour qu'une si petite armée pût l'investir, le prince de Darmstadt, qui avoit toute la confiance de la reine d'Espagne, s'étoit enfermé avec onze mille hommes d'infanterie que secondoient quatre mille hommes de la garde bourgeoise; et don Francisco de Velasco, vice-roi de Catalogne, tenoit la campagne avec à peu près autant de monde, toujours maître de sa communication avec Montjuich, la citadelle de Barcelonne. L'entreprise paroissoit d'autant plus téméraire que, quoique le comte d'Estrées dût protéger le siége avec la flotte de Toulon, il avoit ordre de se retirer s'il apprenoit que l'amiral Russel s'approchât avec la flotte anglaise et hollandaise. Mais la monarchie espagnole sembloit être tombée, avec son roi, au dernier degré d'abaissement, de foiblesse et d'imbécillité. La reine-mère, qui avoit eu tant de part à la décadence de ce pays, étoit morte d'un cancer, le 16 mai 1696; le roi avoit été à plusieurs reprises à l'extrémité : on ne croyoit pas qu'il pût soutenir une autre attaque de ses nombreuses maladies; et cependant il mangeoit toujours gloutonnement tout ce qui lui étoit présenté, l'avalant d'un seul trait, car sa mâchoire inférieure dépassoit tellement la supérieure, que ses dents ne pouvoient jamais se rencontrer. Une noire mélancolie s'ajoutoit à toutes ses souffrances, et la reine l'aggravoit en 1697.

1697. le persécutant chaque jour, pour lui faire altérer son testament. Mais cette reine étoit incapable de prendre le maniement des affaires que Charles II laissoit échapper de ses foibles mains. Aucun conseil, aucune autorité nationale, aucun ministre qui prît sur lui l'ensemble de l'administration ne remplaçoit le monarque défaillant, et la personne la plus considérable de l'État étoit un capucin, confesseur de la reine, qui la dirigeoit dans ses caprices. (1)

Vendôme étoit arrivé le 6 juin à demi-lieue de Barcelonne, et dans la nuit du 15 au 16 il avoit ouvert la tranchée à deux cent cinquante toises du corps de la place. Deux jours auparavant on disoit encore à Madrid que tous les Français qui s'étoient aventurés jusque-là étoient perdus, car les passages étoient si bien gardés par les Miquelets nommés aussi sommettans, qu'il ne pourroit s'en échapper un seul. Mais à la nouvelle de l'ouverture des travaux, la cour passa de cette confiance à la plus honteuse consternation. Il n'en fut pas de même des habitans de Barcelonne, qui, grâce aux libertés dont ils jouissoient, avoient conservé beaucoup d'orgueil, de valeur personnelle et d'obstination. Tandis que le viceroi Velasco, qui avoit voulu inquiéter les assié-

(1) *Lord Mahon, Correspond. of Alex. Stanhope*, p. 76, 79, 81, 86.

geans, se fit battre le 14 juillet par Vendôme, la garnison et les bourgeois continuèrent à fatiguer les Français par de fréquentes sorties. Vendôme n'avoit point sous ses ordres d'ingénieur habile pour diriger les travaux du siége; il fallut suppléer à la science par la valeur et l'obstination, et en perdant beaucoup de monde: enfin une large brèche fut ouverte au corps de la place. Vendôme voulut épargner à une si grande ville les horreurs qui suivent un assaut. Il offrit une capitulation honorable; elle fut débattue du 7 au 10 août; enfin il consentit à ce que la ville lui ouvrît ses portes seulement le 1er septembre, si elle n'étoit pas secourue auparavant. Mais les Français savoient fort bien que ce secours étoit impossible; car c'étoit le vice-roi Velasco qui avoit décidé la capitulation, tandis que les habitans de Barcelonne et le gouverneur prince de Hesse-Darmstadt vouloient se défendre jusqu'à la dernière extrémité. On annonça, il est vrai, que Charles II marcheroit au mois de septembre sur Sarragosse; on donna des ordres pressans pour lui former une armée: mais ce n'étoit qu'un prétexte pour saisir, avec le consentement de l'archevêque de Tolède, tous les dépôts d'argent qui se trouvoient dans les églises. Dès que ce pillage royal fut accompli, des ordres furent donnés aux plénipotentiaires espagnols d'accepter la capitulation qui

1697.

1697. leur étoit offerte. La moindre énergie de la part du gouvernement auroit suffi pour sauver Barcelonne, car les Français avoient perdu à ce siége, pendant cinquante-deux jours de tranchée ouverte, neuf à dix mille hommes parmi lesquels se trouvoient un grand nombre d'officiers, et il est peu probable, s'ils avoient donné l'assaut, qu'ils eussent emporté la brèche encore défendue par une nombreuse garnison, et une population résolue à tout risquer. (1)

Enfin, un troisième coup non moins rude frappa en Amérique la monarchie espagnole. Une escadre de dix vaisseaux de guerre, commandée par Pointis, et portant trois ou quatre mille hommes de débarquement, parut le 12 avril devant Carthagène, capitale du nouveau royaume de Grenade. C'étoit une entreprise privée faite aux frais de prétendus négocians, ou plutôt d'armateurs et de corsaires, pour piller cette grande ville qui étoit alors le principal dépôt du commerce du Nouveau-Monde : elle fut poursuivie avec toute l'avidité de gens qui ne songent qu'à amasser de l'argent. Pointis avoit embarqué à Saint-Domingue un bon nombre de flibustiers, en promettant à ces cruels

(1) *Letter of Stanhope to secretary Vernon*, Madrid, aug. 21, 1697. — *L. Mahon*, p. 90. — La Hode, L. LII, p. 211-216. — Limiers, L. XII, p. 636.

pirates une part dans le butin. Après plusieurs combats sanglans, Carthagène capitula le 30 août, sous condition qu'elle ne seroit pas livrée au pillage, mais que tout l'or, l'argent et les pierreries du public, des églises et des particuliers seroient livrés aux vainqueurs. Le butin monta à plus de 9,000,000 liv. Les flibustiers cependant n'étant pas contens de leur partage, quittèrent Pointis, retournèrent à Carthagène et pillèrent la ville avec la dernière barbarie. (1) 1697.

Ces conquêtes avoient enfin rabattu l'orgueil de l'Espagne : les conditions fondamentales de la paix étoient déjà arrêtées dès le 25 mai avec les états-généraux ; elles avoient été convenues avec l'Angleterre et mises par écrit le 26 juillet dans la dernière conférence entre Boufflers et lord Portland. Vers la même époque, les commissaires français avoient remis au médiateur un projet détaillé du traité à conclure entre le roi de France, l'empereur, l'empire et le roi d'Espagne, portant la date du 20 juillet ; les conditions en étoient très modérées, mais les commissaires déclaroient en même temps qu'ils ne se regarderoient comme liés par leur parole que jusqu'au 31 août. Ce terme ayant été dépassé sans qu'on pût conclure, ils signèrent, le 1er septembre,

(1) Saint-Simon, T. II, ch. 3, p. 31. — La Hode, L. LII, p. 220. — Limiers, L. XII, p. 635.

1697. et lorsqu'ils avoient déjà connoissance de la capitulation de Barcelonne, une proposition nouvelle qui s'accordoit mieux avec les vues intéressées de l'empereur. Ils déclarèrent qu'ils lui cédoient Brisach, Fribourg, Philipsbourg, et tout ce que la France possédoit au delà du Rhin; que d'autre part ils garderoient Strasbourg qui seroit définitivement réuni à la monarchie. Ainsi, le grand fleuve deviendroit désormais la barrière entre la France et l'empire: l'entrée du royaume seroit par lui fermée aux Allemands; mais le roi ne vouloit de son côté se réserver aucune porte pour entrer en Allemagne. Toutefois comme il falloit en finir de l'inquiétude et de la souffrance de l'Europe, il fixoit au 20 septembre le terme après lequel il ne seroit plus lié par ces conditions. (1)

En effet, le 20 septembre, la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande signèrent la paix à minuit. Les ministres impériaux et électoraux qui étoient présens, éclatèrent en plaintes et en reproches. C'étoit, disoient-ils, la même défection qu'ils avoient éprouvée au traité de Nimègue : leurs alliés, après les avoir entraînés dans la guerre, les abandonnoient et ne songeoient qu'à eux seuls. Le plénipotentiaire

(1) Limiers, L. XII, p. 644-663. — La Hode, L. LII, p. 229. — Saint-Simon, T. II, ch. 3, p. 34.

d'Espagne, don Bernard de Quiros, répliqua 1697.
avec raison, que c'étoit sa cour qui faisoit les plus grands sacrifices, mais qu'elle s'étoit résignée à les faire pour avoir la paix, tandis que l'empereur qui n'en faisoit aucun, leur avoit causé la perte de Barcelonne par son obstination et ses lenteurs sans motif.

Le traité de la France avec les Provinces-Unies portoit que toutes les conquêtes faites de part et d'autre depuis le commencement de la guerre seroient restituées, et nommément Pondichéry qui devoit être rendu à la compagnie des Indes Orientales de France. Les Hollandais qui mourroient en France ne devoient point être sujets au droit d'aubaine, et les deux États se lioient par un nouveau traité de commerce et de navigation. On convint avec l'Espagne, que les occupations et réunions faites par les armes, ou prononcées par les tribunaux en faveur de la France, depuis la paix de Nimègue, seroient restituées ; et ces restitutions comprenoient Girone, Roses, Barcelonne, Mons, Charleroi, Luxembourg, Courtrai, Ath et leurs dépendances. Le roi rendoit de plus Dinant à l'évêque de Liége, tandis que l'Espagne rendoit l'île de Ponza au duc de Parme. Le traité avec l'Angleterre portoit aussi restitution mutuelle des conquêtes faites au delà des mers, et qui n'étoient pas de grande importance. Mais

1697. de plus, Louis XIV s'engageoit « à ne trou-
« bler ni inquiéter en façon quelconque le roi
« de la Grande-Bretagne dans la possession des
« royaumes dont Sa Majesté Britannique jouis-
« soit présentement, donnant sa parole royale
« de n'assister ni directement ni indirectement
« aucun des ennemis du roi de la Grande-Bre-
« tagne, et de ne favoriser en aucune manière
« les conspirations, menées secrètes et rébel-
« lions qui pourroient survenir en Angleterre. »
Cette reconnoissance de Guillaume III, et cet abandon de Jacques II fut le sacrifice qui coûta le plus à l'orgueil de Louis XIV. Les Anglais et les Hollandais avoient de leur côté présenté un Mémoire pour les religionnaires réfugiés, et pour ceux qui étoient restés en France, demandant en leur faveur le rétablissement de l'édit de Nantes, mais ils ne mirent aucun zèle à le faire valoir. Il fut aussi question d'assurer un douaire de 50,000 livres sterling par an à la reine d'Angleterre; cette prétention fut également abandonnée. (1)

Le traité conclu l'année précédente avec le duc de Savoie fut reconnu et admis comme faisant partie des traités de Ryswick et garanti de même par toute l'Europe. Un nouveau délai d'un mois fut offert à l'empereur et à l'empire pour

(1) Flassan, Diplomatie franç., T. IV, p. 158.—Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 446.—La Hode, L. LII, p. 231.

accepter aussi les conditions qui leur avoient été réservées. Les princes de l'empire qui, en compensation de la ruine de leurs États, avoient reçu jusqu'alors des subsides considérables de l'Angleterre et de la Hollande, et qui trouvoient d'autant plus de facilité à lever des soldats pour les vendre ensuite, que la misère publique étoit plus grande, montroient peu d'empressement pour la paix, et réclamoient des dédommagemens exorbitans pour les pertes que les armées leur avoient fait éprouver. C'étoit en leur nom que l'empereur faisoit naître toutes les difficultés, et cependant il se soucioit peu de ces princes ou de l'empire. Quand il fut certain de recouvrer pour lui-même Brisach et Fribourg, en sacrifiant Strasbourg qui, comme ville libre, auroit été rendue non pas à lui, mais à l'empire, il donna ordre de signer, ce qui fut fait le 30 octobre. La paix de Westphalie et celle de Nimègue étoient les bases de ce nouveau traité. Tous les lieux situés hors de l'Alsace, que la France avoit occupés à titre de réunion, furent restitués à l'empereur ou à l'empire. Le Rhin demeura la limite entre les deux États; sauf le comté de Montbéliard, qui retourna au duc de Wurtemberg; le duché des Deux-Ponts fut rendu au roi de Suède; les prétentions de la duchesse d'Orléans à la succession palatine furent renvoyées à la décision d'arbitres; le duc de Lorraine recouvra son du- 1697.

1697. ché sous les conditions qui lui avoient déjà été prescrites en 1670. Toutes les condamnations prononcées contre le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, furent abolies; l'électeur de Trèves rentra dans sa capitale, l'électorat de Cologne demeura au prince Joseph Clément de Bavière. Louis XIV exigea que dans les pays qu'il restituoit à l'empereur et à l'empire, le culte protestant qu'il avoit supprimé demeurât interdit, et, malgré les réclamations de l'Angleterre et de la Hollande, cette condition fut acceptée avec empressement par l'empereur. (1)

Les Français ressentirent quelque humiliation des immenses restitutions auxquelles ils se soumirent par la paix de Ryswick. Peut-être auroient-ils dû, au contraire, regarder ce traité comme le plus honorable de ceux que signa Louis XIV. Il avoit en effet montré qu'il pouvoit soutenir contre l'Europe entière une lutte effroyable, que, loin d'y succomber, il l'avoit signalée pendant dix ans par une suite de victoires : qu'il n'avoit perdu aucune de ses provinces, aucune de ses cités, mais que lui seul il

(1) Flassan, Diplomatie, T. IV, p. 161. — Recueil des traités de paix, T. IV, p. 654-695. — La Hode, L. LII, p. 235. — Limiers, L. XII, p. 662. — Durand, Hist. d'Angleterre, T. XI, L. XXV, p. 450. — Larrey, T. VI, p. 438-504. — *Smollet, Hist. of England*, ch. 5, §. 55, p. 312.

faisoit des restitutions, sacrifiant toutes ses conquêtes pour faire cesser la souffrance et la misère des peuples, pour rendre la paix à l'Europe, et procurer l'avantage réel de l'humanité. 1697.

Il étoit vrai cependant que ces dix années d'efforts gigantesques, de combats et de sacrifices avoient fait passer la France d'une période de force, de gloire et de splendeur à une période d'épuisement, d'inquiétude et de tristesse. Louis XIV, parvenu à sa soixantième année, restoit presque seul de son siècle, vieillard isolé au milieu de générations nouvelles. Les guerriers qui avoient le plus contribué à sa gloire, Turenne, Condé, Créqui, Luxembourg; les amiraux qui avoient donné tant d'éclat à la marine française, Duquesne et Tourville étoient morts avant lui. Le XVIIe siècle, avant de se terminer, avoit vu s'éteindre presque toutes ses gloires littéraires : Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Pascal, Mme de Sévigné étoient successivement descendus au tombeau. L'enthousiasme qu'avoient senti les contemporains de la jeunesse de Louis XIV pour le monarque qui sembloit les inviter à tous les genres de gloire, avoit fait place à une disposition morose, frondeuse, en rapport avec les efforts toujours redoublés et les espérances toujours décroissantes qui se présentoient à la nation. Le reste du XVIIe siècle, jusqu'à sa fin, ne parut plus rempli que par

1697. les tentatives impuissantes du monarque pour se donner un ministère digne de celui de ses premières années, par des réformes également impuissantes pour rétablir l'ordre dans les finances, par la rigueur avec laquelle il s'appliqua à courber les esprits élevés ou les âmes pieuses qui, dans sa religion même, lui étoient dénoncés comme s'écartant de l'orthodoxie; et, au milieu de ces occupations si tristes, on le voyoit de temps en temps retourner à ses habitudes de fêtes, de pompe et de prodigalité, comme si en renouvelant son ancienne magnificence il retrouvoit son ancienne grandeur.

Le ministère de Louis XIV avoit été toujours en s'affoiblissant à mesure qu'il avançoit dans la vie, peut-être par une conséquence de l'assiduité elle-même du roi, de la connoissance plus complète qu'il acquéroit des affaires, et de la part toujours moindre de pensée et de décision qu'il laissoit à ses ministres. Ces derniers n'étoient plus guère en effet que des commis auxquels toute vue d'ensemble étoit interdite, tandis que lui-même ne se relâchoit jamais dans son travail, que, prétendant tout savoir, tout conduire, il entroit toujours plus avant dans les moindres détails, et qu'il faisoit mouvoir sa monarchie par sa volonté puissante et inflexible. Dans les affaires étrangères, Lionne, l'héritier de la pensée de Mazarin, lui avoit été enlevé le pre-

mier, et avec lui avoit fini la haute politique qui avoit assuré ses premiers succès. Pomponne, qui l'avoit remplacé, étoit vertueux et homme de talent; mais tandis que Lionne voyoit dans le roi son élève, Pomponne voyoit en lui son maître et son instituteur. Colbert de Croissy, qui remplaça Pomponne, joignoit la rudesse un peu grossière de son caractère à l'arrogance si souvent blessante du maître dont il étoit chargé de transmettre les sentimens aux puissances étrangères. Croissy mourut le 28 juillet 1696, et le roi, fidèle à son attachement pour la famille de Colbert, le remplaça par son fils, le marquis de Torcy, alors âgé de trente et un ans, qu'il maria à la fille de Pomponne. Il avoit rappelé Pomponne aux affaires dès la mort de Louvois, et il l'avoit donné pour guide et pour conseil au jeune Torcy pendant la longue maladie de son père. Jusqu'à la mort de Pomponne, en 1699, ils partagèrent en quelque sorte le ministère des affaires étrangères; mais Torcy, qui avoit fait d'excellentes études, qui avoit voyagé dans presque toute l'Europe, fut un des meilleurs ministres qu'ait eus la France. (1) 1697.

Le ministère de la guerre étoit également demeuré dans une même famille depuis le com-

(1) Journal de Dangeau, T. II, p. 45. — Saint-Simon, T. I, ch. 35, p. 379. — Biogr. univ., art. Colbert.

1697. mencement du règne. Le Tellier, avant d'être chancelier, avoit occupé ce ministère de 1643 à 1677; mais dès l'an 1662 il en avoit laissé remplir les fonctions à son fils le marquis de Louvois qui en avoit la survivance. Celui-ci, jusqu'à sa mort en 1691, y déploya toute la puissance que lui assuroient le génie, la constance au travail et un caractère de fer; le roi donna ensuite sa place à son fils, le marquis de Barbezieux, qui n'avoit que vingt-trois ans. Ce jeune homme, dans ses premières années, se montra plus occupé de la recherche des plaisirs et de l'étalage de son faste que des soins d'une guerre qu'il devoit soutenir contre toute l'Europe, guerre à laquelle eût à peine suffi son père avec tout son génie. Le roi fit alors réellement en grande partie les fonctions de ministre de la guerre. Il s'applaudissoit de pouvoir enseigner à ce jeune homme son métier, et il ne songeoit pas à tout ce que ses armées, et ses peuples, et les pays où il portoit la guerre eurent à souffrir d'un apprentissage pendant lequel ni les munitions, ni les vivres, ni les renforts, ni les soldes n'arrivèrent jamais au moment où les troupes en sentoient le plus le besoin (1). Barbezieux mourut en 1701, comme il commençoit à marcher sur les traces de son père.

(1) Saint Simon, T. I, p. 44, et T. III, p. 60.

Mais dans la détresse où se trouvoit l'État, le ministère important étoit celui des finances, et c'étoit celui que l'on croyoit le plus déchu depuis l'homme éminent auquel Louis XIV les avoit confiées après s'être défait de Fouquet. Le Pelletier cependant qui avoit remplacé Colbert, réunissoit l'application et l'intégrité au désir de ne rien innover et de se conformer à la méthode de son illustre prédécesseur; mais ces vertus ne pouvoient suffire quand il falloit lutter chaque jour contre le goût du roi pour le faste, et contre les prétentions de chaque ministre qui, sans prendre connoissance de l'ensemble des ressources, vouloit tout attirer à son département. Pendant l'administration de Le Pelletier la France n'avoit eu que la courte guerre de 1684 et les bombardemens d'Alger et de Gênes à payer. Le revenu net du royaume s'étoit soutenu à peu près à 90 millions de livres par année, et cependant ce ministre avoit été obligé d'emprunter 60 millions au denier 18. Quant il vit s'allumer la terrible guerre de la ligue d'Augsbourg, il trouva le fardeau trop pesant et il se retira. (1) 1697.

(1) Forbonnais, Recherches et Considérations sur les finances de la France, T. II, p. 3-42.

Nous nous contenterons de donner d'après Forbonnais le

1697. Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, que Le Pelletier avoit introduit dans les finances, et qu'il désigna lui-même pour être son successeur, étoit petit-fils d'un secrétaire d'État ministre de Marie de Médicis pendant la régence : il avoit été premier président du parlement de Bretagne. Doué d'un esprit conciliant, il s'étoit fait aimer et considérer; il étoit pauvre et honnête homme; aussi paroissant effrayé du ministère des finances, dans un temps où il falloit si cruellement aggraver la condition du contribuable, il n'accepta une place qui lui donnoit le pouvoir, la faveur et les richesses que sur l'ordre exprès du roi. En effet, ni l'esprit d'ordre, ni les lumières, ni les ver-

revenu net de chaque année, après en avoir retranché les charges et diminutions qui allèrent croissant d'année en année, et qui, tout en demeuraut des non-valeurs pour l'État, pesoient toutes sur le peuple.

Revenu net de 1684,	106,250,432 fr.
de 1685,	89,009,375
de 1686,	93,661,576
de 1687,	86,882,096
de 1688,	87,725,673

Le Pelletier, en remettant les finances à Pontchartrain, resta cependant au conseil jusqu'à la fin de la guerre. Il ne se retira définitivement, pour se vouer à la dévotion, qu'au mois de septembre 1697. Journal de Dangeau, T. II, p. 82.

tus ne pouvoient alors sauver un contrôleur 1697.
général de la nécessité de faire beaucoup de mal. Pontchartrain pendant la guerre contre la ligue d'Augsbourg, eut recours à une foule d'expédiens, quelques-uns ridicules, comme la création de nouveaux nobles ou la multiplication d'offices pour les fonctions les plus futiles, et tous ruineux, tous pourvoyant à peine aux besoins du moment et rejetant sur l'avenir une charge accablante. Il emprunta successivement, d'abord au denier 18, puis au denier 14 et enfin au denier 12, si bien que pendant la durée de cette funeste guerre, la dette de l'État s'accrut de 209,400,000 livres, et les intérêts à servir chaque année de 13,700,000 livres. Mais ce n'étoit encore là qu'une partie des emprunts; les créations de gages et de charges étoient aussi une manière d'emprunter plus onéreuse encore, car, outre qu'elle grevoit le peuple du paiement des gages au lieu d'intérêts, elle le gênoit dans toutes ses transactions par les droits attribués à ces nombreux offices. De nouveaux impôts sur le bétail, les chapeaux, le café, les suifs et sur les actes des notaires furent trouvés peu productifs; la refonte des monnoies, dont on s'étoit promis un gain bien illusoire, car elle cachoit une banqueroute ou un vol fait au public, ne profita qu'aux étrangers qui firent l'opération que le trésor vouloit faire seul, et elle porta la confu-

1697. sion dans tous les marchés, la déception dans tous les contrats à long terme. (1)

Dès que la paix fut faite, Pontchartrain, pour rétablir quelque ordre dans les finances, entreprit de rembourser par de nouveaux emprunts ceux qui avoient été faits à un taux trop usuraire. Dans les dernières années du siècle il réussit, soit de plein gré, soit par la crainte, à réduire de nouveau toutes les dettes au denier 20, ou au 5

(1) Forbonnais, Recherches sur les finances de la France, T. II, p. 47 à 107.

Voici de même le revenu net annuel pendant la durée de la guerre contre la ligue d'Augsbourg.

Pour l'année 1689,	revenu net	105,290,038 fr.
1690,	*id.*	106,642,985
1691,	*id.*	112,251,227
1692,	*id.*	112,564,170
1693,	*id.*	107,938,165
1694,	*id.*	102,534,295
1695,	*id.*	112,493,106
1696,	*id.*	111,456,025
1697,	*id.*	110,265,517

On voit qu'après l'accroissement des impôts le revenu net augmente d'une somme considérable. La recette de 1689 dépasse en effet celle de 1688 de 18,000,000, mais la misère croissante réduit bientôt le produit de tous ces impôts réunis, il diminue d'année en année. On ajoute de nouveaux impôts en 1691, qui produisent près de 7,000,000 ; mais dès la troisième année, le produit diminue; on revient à la charge en 1695, et l'on tire de nouveau du peuple dix millions de plus, et dès l'année suivante on voit décroître les produits. Ce ne fut qu'à l'aide des emprunts qu'on put faire face à la dépense qui, pour les neuf années de guerre, fut en moyenne de 136,600,000 l.

pour cent. En arrêtant les comptes de l'année 1697.
au conseil des finances le roi dit : « Il faut pré-« sentement chercher autant de moyens pour « supprimer les édits, que nous en cherchions « pendant la guerre pour les établir ; » et pour soulager le peuple il commença par casser immédiatement tous les régimens de milice. (1)

Mais il n'étoit pas dans le caractère de Louis XIV de réprimer long-temps son goût pour le faste. Il ne tardoit pas à se présenter quelqu'occasion où il se persuadoit que la dignité de sa couronne, le respect qu'il vouloit imposer aux étrangers devoient faire taire toutes les considérations d'économie. Il en saisit même deux avant que la guerre fût terminée, l'une fut l'arrivée de la nouvelle duchesse de Bourgogne, l'autre la candidature du prince de Conti au trône de Pologne.

Le traité avec la Savoie avoit été un heureux événement pour la France, car il avoit rompu la ligue de l'Europe ; aussi Louis étoit-il résolu d'avance à bien recevoir la princesse qui étoit le gage de la paix, et à compenser en quelque sorte, par les honneurs qu'il lui fit rendre, les affronts qu'il avoit fait essuyer à son père. Marie-Adélaïde de Savoie étoit née le 6 décem-

(1) Journal de Dangeau, T. II, p. 85, 30 septembre. Dès le 4 septembre il avoit remarqué le rétablissement du crédit, p. 80.

1697. bre 1685, elle n'avoit donc pas onze ans accomplis quand elle entra en France par le pont de Beauvoisin, le 16 octobre 1696 (1). Mais c'étoit une gentille petite fille : elle avoit de grands yeux, le regard fier, la physionomie vive et italienne; elle étoit douée d'infiniment d'esprit et d'adresse, et avoit été élevée par sa mère, fille du duc d'Orléans, comme si elle ne dût avoir d'autre but dans la vie que de plaire au roi et à la cour de France. Elle arriva à Montargis le 4 novembre 1696; le roi vint la recevoir et la prendre dans ses bras. Il en fut enchanté, et l'aima autant qu'il savoit aimer: cette enfant devint dès lors son jouet, et sa favorite. La petite fille sut également gagner le cœur de Mme de Maintenon, qu'elle appela toujours sa tante. Le roi la lui confia pour qu'elle dirigeât son éducation, et la fît participer à celle de Saint-Cyr. Il vouloit la conserver pure au milieu d'une cour corrompue, chose d'autant plus difficile que la petite fille étoit déjà accoutumée à un langage assez peu convenable, et que malgré les efforts de Mme de Maintenon pour faire régner la décence et la régularité de mœurs dans la maison royale, à tout moment les princes et les princesses échappoient à cette contrainte. Les trois filles

(1) Journal de Dangeau qui fut chargé d'aller la recevoir. T. II, p. 53.

naturelles du roi étoient fort disposées à la galanterie. Le roi étoit souvent appelé à faire des réprimandes à l'aînée, la princesse de Conti, qui étoit veuve, et qu'il fit rougir en lui rendant les lettres qu'elle avoit écrites à M. de Clermont. Celui-ci les avoit sacrifiées à Mlle Choin, sa dame d'honneur, qui n'étoit pourtant nullement jolie, mais qui avoit pris tant d'ascendant sur le dauphin qu'on croyoit universellement qu'il l'avoit épousée. Ce prince, s'apercevant que son père l'écartoit avec jalousie de la guerre et de la politique, évitoit de faire parler de lui, vivoit dans la mollesse, et donnoit tout son temps à la chasse ou à des intrigues de galanterie. La formation de la maison de la future duchesse de Bourgogne fut un événement important à la cour. Les plus grandes dames ayant eu la prétention d'y entrer, « elles « briguèrent, s'empressèrent aux dépens les « unes des autres, dit Saint-Simon; les lettres « anonymes abondèrent, les délations et les « faux rapports. » (1) 1697.

Le mariage fut célébré le jour même où la

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 35, p. 384. — Dangeau, T. II, p. 53. — La Beaumelle, Mém. de mad. de Maintenon, L. XI, T. IV, ch. 2, p. 145, et LXII, p. 217, 225, 232. — Louis avoit cédé au dauphin le château de Meudon, bâti par Louvois, et qu'il obtint de sa veuve par un échange. Journal de Dangeau du 1er juin 1695, T. II, p. 12.

1697. princesse de Savoie eut douze ans accomplis, c'est-à-dire le 7 décembre 1697. « Le roi, dit « Saint-Simon, s'étoit expliqué qu'il seroit bien « aise que la cour fût magnifique, et lui-même, « qui depuis long-temps ne portoit plus que des « habits fort simples, en voulut des plus super- « bes. C'en fut assez pour qu'il ne fût plus ques- « tion de consulter sa bourse, ni presque son « état; pour tout ce qui n'étoit ni ecclésiastique, « ni de robe ce fut à qui se surpasseroit en ri- « chesse et en invention. L'or et l'argent suffi- « rent à peine. Les boutiques des marchands se « vidèrent en très peu de jours; en un mot, le « luxe le plus effréné domina la cour et la ville, « car la fête eut une grande foule de specta- « teurs. Les choses allèrent à un point que le « roi se repentit d'y avoir donné lieu.....; mais « après un petit mot lâché de politique, il n'en « parla plus, et fut ravi qu'il n'eût pas pris...... « Il aimoit passionnément toute sorte de somp- « tuosité à la cour, et surtout aux occasions « marquées, et qui s'y seroit tenu à ce qu'il « avoit dit contre les maris assez fous pour se « laisser ruiner par les habits de leurs femmes, « lui eût très mal fait sa cour (1). » Au reste, les présens du roi à la mariée furent propor-

(1) Saint-Simon, T. II, ch. 5, p. 64. — Journal de Dangeau, le 13 novembre 1697, T. II, p. 88.

tionnés au luxe qu'il avoit demandé aux assis- 1697.
tans et non à la misère publique. On fit mettre dans un lit de parade les mariés ensemble, en présence de toute la cour, ainsi que du roi et de la reine d'Angleterre : c'étoit l'usage de la cour de France pour constater que le mariage ne pouvoit plus se rompre ; mais au bout d'un quart d'heure, le dauphin, qui étoit resté auprès d'eux avec une partie de la cour, fit retirer son fils, le duc de Bourgogne, qui n'avoit que quinze ans. (1)

Les efforts pour élever le prince de Conti au trône de Pologne fatiguèrent aussi la France dans un moment où sa seule occupation auroit dû être de recouvrer ses forces épuisées. Jean Sobieski étoit mort le 17 juin 1696. Sa femme s'étoit rendue odieuse par son avarice ; ses trois fils étoient peu aimés, et les Polonais annoncèrent ouvertement qu'ils ne donneroient pas la couronne à un Piaste ; ils ajournèrent l'élection à une année pour donner le temps aux princes étrangers de se présenter. L'abbé de Polignac, ambassadeur en Pologne, annonça qu'il voyoit jour à faire élire le prince de Conti. Ce prince avoit montré de la bravoure soit en Hongrie, soit dans la dernière guerre ; mais il n'avoit jamais eu de commandement important : « Il

(1) Journal de Dangeau, 7 décembre 1697, p. 91.

1697. « marqua du courage et des talens pour la « guerre, dit La Fare, dans les campagnes qu'il « fit avec M. de Luxembourg ; il avoit beau- « coup d'esprit, et l'avoit fort orné par la lec- « ture ; avec cela, une humeur douce qui le « rendoit de la plus aimable conversation qu'un « homme puisse être » (1). Saint-Simon va plus loin, il voudroit le faire passer pour un héros, qui donnoit au roi de la jalousie. « Le roi, dit-il, « qui ne demandoit pas mieux que de se défaire « d'un prince de ce mérite si universellement « connu, et qu'il n'avoit jamais pu aimer, « tourna toutes ses pensées à le porter sur ce « trône » (2). Bientôt on reconnut que l'abbé de Polignac, qui se lança dans toutes les intrigues d'une élection polonaise, n'avoit eu d'autre pensée que celle de s'élever lui-même au cardinalat, par la recommandation du roi qu'il auroit fait nommer; que dans ce but il avoit fait aux Polonais les offres les plus extravagantes au nom du prince de Conti, et des promesses qu'il savoit bien que ce prince ne pourroit jamais remplir. Conti alors amoureux de la duchesse de Bourbon, se soucioit fort peu de partir. Le roi lui donna

(1) Marq. de La Fare, T. LXV, p. 253.

(2) Saint-Simon, T. I, ch. 38, p. 429. — Dangeau raconte au contraire toute la bienveillance qu'à cette occasion le roi témoigna au prince de Conti, Journal, 1er septembre 1697, T. II, p. 77.

2,000,000 liv. que le riche banquier, Samuel Bernard, se chargea de lui faire toucher en Pologne, plus 400,000 livres pour emporter avec lui, et 100,000 pour ses équipages. On avoit reçu la nouvelle que le cardinal-primat, favorable au prince de Conti, avoit déclaré, le 27 juin, ce prince élu par la majorité de la diète. Il est vrai que, deux heures plus tard, l'évêque de Cujavie avoit proclamé, comme le vrai élu de la nation, Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui venoit d'abjurer le luthéranisme pour se recommander aux Polonais. Cet électeur arriva bientôt en Pologne avec des troupes et de l'argent. Le prince de Conti, au contraire, ne partit de Paris que le 3 septembre pour Dunkerque, d'où Jean-Bart s'engageoit à le conduire sain et sauf à Dantzig. Ces retards avoient donné tout l'avantage à son antagoniste; la ville de Dantzig ne voulut pas le recevoir; ce fut avec peine que celle de Marienbourg lui ouvrit ses portes à la fin de septembre. Bientôt il s'aperçut que ses partisans l'abandonnoient les uns après les autres; il prit enfin le parti de renoncer à cette couronne, et de s'embarquer le 6 novembre pour revenir en France (1). Avant 1697.

(1) Saint-Simon, T. II, ch. 2, p. 20, et ch. 13, p. 191. — La Hode, L. LII, p. 241. — Journal de Dangeau, le 11 juillet 1697, p. 73, le 14 novembre, p. 88, et le 13 décembre, p. 98.

1697. que l'année fût écoulée l'électeur de Saxe fut reconnu par la cour de France comme roi de Pologne.

1698. L'ambassade du duc de Saint-Alban, fils naturel de Charles II, puis du comte de Portland, favori de Guillaume III, fut aussi une occasion de luxe à la cour, le roi s'efforçant de montrer au nouveau roi d'Angleterre d'autant plus d'égards, qu'il avoit au fond plus d'aversion pour lui. Il combla aussi de prévenances Antoine Farnèse et Jean Gaston de Médicis qui visitèrent Paris et Versailles à cette époque, et en qui devoient s'éteindre plus tard les deux maisons souveraines de Parme et de Toscane (1). Le mariage de la nièce de Mme de Maintenon, Mlle d'Aubigné, fut encore une occasion de magnificence royale; elle épousa le comte d'Ayen, fils du duc et maréchal de Noailles, et Louis XIV adoptant en quelque sorte dans sa famille les parens de la femme qu'il avoit secrètement épousée, lui donna un million de dot, cinquante mille écus de pierreries, la charge de dame du palais et 12,000 francs de pension (1). Le mariage du duc de Lorraine avec la fille aînée du duc d'Orléans, arrêté dès le mois de février,

(1) Saint-Simon, T. II, p. 104-109.

(2) Mém. de Maintenon, T. IV, L. XII, ch. 1, p. 205-213. —Saint-Simon, T. II, p. 124.—Journal de Dangeau au 1er avril 1698, T. II, p. 109.

comme garantie de sa réconciliation avec la maison de France, et de son rétablissement dans son duché, occupa plus long-temps la cour de ses fêtes, parce que le retard de la dispense du pape le fit différer jusqu'au mois d'octobre. 1698.

Mais l'occasion dans laquelle le roi déploya la magnificence la plus ruineuse, la plus intempestive, eu égard à l'état de ses finances et à la détresse à laquelle son peuple étoit réduit, fut ce qu'on nomma le camp de Compiègne. Dès le mois d'avril le roi annonça qu'avant la fin de l'été il y rassembleroit quarante-cinq mille hommes, pour y donner à son petit-fils le duc de Bourgogne les premières leçons de l'art de la guerre. Ce jeune homme de seize ans fut en effet nommé généralissime, et le roi fit sous lui les fonctions de lieutenant-général. L'image d'une bataille, et celle du siége de Compiègne furent les deux leçons ou plutôt les deux grands divertissemens que le roi donna à son petit-fils et à toute sa cour, du 1er au 25 septembre. Il ordonna pour cette occasion des tentes neuves et des équipages brillans de campement; il fit pour cette revue toute de parade une dépense qui auroit suffi pour une campagne réelle. « Le roi, « dit Saint-Simon, témoigna qu'il comptoit que « les troupes seroient belles, et que chacun s'y « piqueroit d'émulation : c'en fut assez pour « exciter une telle envie de se surpasser qu'on

1698. « eut, après tout, lieu de s'en repentir. Non « seulement il n'y eut rien de si parfaitement « beau que toutes les troupes, et toutes à tel « point qu'on ne sut à quel corps en donner le « prix, mais leurs commandans ajoutèrent à la « beauté majestueuse et guerrière des hommes, « des armes et des chevaux, les parures et la « magnificence de la cour, et les officiers s'épui« sèrent encore par des uniformes qui auroient pu « orner des fêtes (1). Les colonels et beaucoup « de simples capitaines eurent des tables abon« dantes et délicates; six lieutenans-généraux, « et quatorze maréchaux de camp s'y dis« tinguèrent par une grande dépense; mais « le maréchal de Boufflers étonna par sa « dépense et par l'ordre surprenant d'une abon« dance et d'une richesse, de goût, de magnifi« cence et de politesse qui dans l'ordinaire de la « durée de tout le camp, et à toutes les heures « de la nuit et du jour put apprendre au roi « même ce que c'étoit que donner une fête vrai« ment magnifique et superbe. » Les calamités ne devoient pas tarder long-temps à faire sentir à la France l'imprudence de tant de prodigalités.

Mais au milieu des travaux qui accabloient

(1) Saint-Simon, T. II, ch. 14, p. 201. — Larrey, T. VII, p. 43.

Louis XIV, dans les inquiétudes que lui cau- 1698.
soient ses finances, lorsque tous les rapports des intendans lui parloient de la misère du peuple, des champs demeurés en friche, des paysans abandonnant par grandes troupes leurs villages, et se traînant avec leurs enfans sur les grandes routes, dans l'espoir de vivre sur la charité publique moins mal qu'ils ne faisoient dans leurs chaumières où tout étoit saisi pour payer la taille; tandis que les fêtes de la cour, les revues, le camp de Compiègne destinés à éblouir l'Europe ne faisoient au roi lui-même aucune illusion, on est confondu de lui voir donner une grande partie de son temps à des querelles religieuses qu'il sembloit se plaire à faire naître les unes des autres. On ne nous a jamais dit qu'il eût étudié la théologie; on peut douter qu'il sût bien en quoi les quiétistes ou les jansénistes différoient de l'Église qu'il appeloit orthodoxe, et cependant dès lors et jusqu'à la fin de son règne, Louis XIV parut plus constamment occupé d'écraser tour à tour ceux qu'il accusoit de nourrir des opinions nouvelles, que des soins de l'administration de son royaume, ou de sa défense contre ses ennemis.

Une de ses grandes affaires étoit alors l'extir- 1688-1698.
pation de ce qu'on nommoit le quiétisme, doctrine pour laquelle l'Espagnol Molinos avoit été mis à l'inquisition à Rome, et que l'on préten-

1688-1698. doit retrouver dans les écrits, comme dans les conversations de Mme Guyon. On assuroit que, selon les quiétistes, une âme vraiment remplie de l'amour de Dieu, vraiment soumise à ses volontés, étoit indifférente à tout, même aux peines éternelles, auxquelles elle se résignoit, comme à l'accomplissement des volontés de Dieu. L'âme, disoient-ils, s'abandonnant à cet amour, plongée dans l'oraison, ne faisoit plus d'efforts et restoit dans une quiétude absolue. Les théologiens avoient trouvé que cette exposition exagérée de l'amour mystique n'étoit pas conforme à l'exemple des saints, et qu'elle pouvoit avoir de dangereuses conséquences pour la conduite. C'étoit là le fond de la controverse du quiétisme; mais, comme il arrive toujours, le public ne s'en contentoit pas, il vouloit quelque chose de plus saisissable, de plus matériel, pour en former une hérésie; il supposoit que les quiétistes, tout occupés du sentiment divin, voyoient avec indifférence les actions humaines, et passant bien vite à des idées plus grossières, il accusoit les quiétistes de se livrer sans scrupule à un amour tout humain, ou même à une débauche effrénée.

Mme Guyon, née à Montargis le 13 avril 1648, d'une famille considérée, mariée à 16 ans au fils du constructeur du canal de Briare, qu'elle perdit en 1676, avoit montré dès son enfance

une dévotion tendre et affectueuse; et un zèle ardent pour les œuvres de charité. Son exaltation alla croissant avec les années; elle se regardoit comme l'épouse de Dieu, elle recherchoit, pour lui plaire, toutes les douleurs, toutes les humiliations, qu'elle nommoit ses croix; elle retomboit sans cesse dans un état d'extase où elle ne formuloit point de prières, où elle ne répétoit point de paroles, même mentalement: c'est là ce qu'elle appeloit l'oraison intérieure. Cette manière d'être avoit fait perdre patience à sa belle-mère, à son mari, à son fils, et en lisant sa vie, qu'elle a écrite elle-même (1), on sent bien que malgré toutes ses vertus et sa patience, elle devoit être une compagne peu agréable; elle devoit surtout blesser sa famille par la joie avec laquelle elle accueilloit toutes les calamités, par son affliction pour tout ce qui lui arrivoit d'heureux. Mais pour ceux qui ne vivoient pas avec elle, elle avoit quelque chose de fort entraînant dans sa piété si ardente, sa tendresse de cœur et son éloquence naturelle. Ne doutant point qu'elle ne fût l'épouse choisie de Jésus-Christ, elle se croyoit entourée de miracles et divinement inspirée. Elle ne tarda pas à communiquer la même persuasion à ceux à qui elle 1688-1698.

(1) La vie de mad. S. M. B. de la Mothe-Guyon, écrite par elle-même, 3 vol. in-12, à Cologne, 1720.

1688-1698. ouvroit son cœur, surtout à M. d'Arenthon, évêque de Genève, qui voulut lui faire diriger une communauté qu'il avoit fondée à Gex, et au père Lacombe, barnabite, qui la regardant comme un être surnaturel, finit par se mettre sous sa direction et la suivre dans ses voyages. Elle revint à Paris en 1687, après six ans d'absence, de courses, de conférences et de prédications, qui donnèrent lieu à ses ennemis de hasarder les reproches les plus graves contre ses opinions et même contre ses mœurs; elle avoit publié aussi deux ouvrages, qui leur fournirent des armes contre elle. (1)

Dès son arrivée elle fut dénoncée à l'archevêque de Paris, monseigneur de Harlay, homme mondain et de mœurs très relâchées, mais qui affectoit un grand zèle à combattre toutes les nouveautés. Au mois d'octobre 1687 il fit arrêter le père Lacombe, qui, s'étant obstiné à justifier un livre de lui intitulé *Analyse de l'oraison mentale*, fut condamné par l'official de Paris et transféré pendant plus de dix ans de prisons en prisons. M[me] Guyon fut à son tour arrêtée au mois de janvier 1688, et subit aussi plusieurs interrogatoires devant l'official; mais comme elle étoit parfaitement soumise à l'Église,

(1) L'un est intitulé : Moyen court et facile pour faire oraison : l'autre, l'Explication mystique du cantique des cantiques.

qu'elle protestoit que du moment où on lui dé- 1688-1698.
claroit qu'elle étoit dans l'erreur elle y renonçoit et qu'elle étoit même prête à brûler ses écrits, la procédure n'eut pas de suite. D'ailleurs, pendant une détention de huit mois aux filles Sainte-Marie, elle avoit dissipé chez ces religieuses tous les nuages élevés contre elle par la simplicité de ses mœurs. Elle inspiroit bientôt aux personnes les plus sévères un intérêt et un zèle qui les transformoient en ses disciples. (1)

Après huit mois de captivité Mme Guyon reparut donc dans le monde avec plus d'amis qu'avant d'avoir été arrêtée. Mme de la Maisonfort, sa parente, étoit une des dames de Saint-Cyr en qui Mme de Maintenon avoit le plus de confiance; la duchesse de Béthune, fille du surintendant Fouquet, avoit vécu, durant sa disgrâce, dans la maison du père de Mme Guyon, à Montargis; elle s'étoit liée à elle et avoit adopté tous ses sentimens religieux. La duchesse de Béthune s'étoit intimement liée avec les duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse, filles de Colbert; une même exaltation religieuse l'avoit unie à elles et à leurs deux maris. C'est dans cette société toute préparée au mysticisme que Mme Guyon fut introduite et qu'elle rencontra Fénelon, fort

(1) M. de Bausset, Hist. de Fénelon, L. II, p. 240-248. — La Beaumelle, Mém. de mad. de Maintenon, T. IV, L. X, p. 2.

1688-1698. disposé, de son côté, à cette pieuse tendresse; elle obtint bientôt sur lui un grand ascendant. Mme de Maintenon ne se livra point autant à elle : une imagination froide et une raison sévère la préservoient de tout engouement. Elle invita cependant Mme Guyon à faire de fréquentes visites à Saint-Cyr, pour y répandre parmi les élèves son ardente piété. Quant à Louis XIV, auquel Mme de Maintenon lut quelques morceaux de l'Explication du *cantique des cantiques*, il dit que c'étoient des rêveries. (1)

Fénelon avoit été, dès l'année 1689, nommé par le roi précepteur du duc de Bourgogne, sous le duc de Beauvilliers, qui étoit son gouverneur. Il avoit eu dans l'éducation de ce jeune prince un succès que n'avoit point obtenu Bossuet dans celle du dauphin, quoique celui-ci fût également appuyé par un gouverneur vertueux, M. de Montausier. Le dauphin étoit un homme adonné à ses plaisirs, sans talens, sans caractère, et qui ne sembloit pas seulement songer aux hautes fonctions auxquelles il étoit destiné. On pouvoit croire que le duc de Bourgogne préparoit à son précepteur une tâche plus difficile encore : des défauts effrayans, un caractère indomptable, un orgueil révoltant, des penchans irascibles, et toutes ces passions violentes

(1) Lettre à Mad. de Saint-Géran, n° 39, T. II, p 142.

que beaucoup d'esprit naturel et une extrême aptitude à acquérir tous les talens et toutes les connoissances pouvoient rendre fatales au repos et au bonheur des hommes, s'étoient manifestées en lui dès la plus tendre jeunesse. Fénelon réussit à briser ce caractère si dur et si hautain par un profond sentiment religieux, sans apporter la plus légère diversion à ses études littéraires. Il vouloit faire de son élève un prince aussi religieux qu'éclairé; il vouloit qu'il montât sur le trône avec toutes les vertus du chrétien et toutes les connoissances nécessaires au gouvernement d'un grand empire. (1) 1688-1698.

Fénelon fut cinq ans précepteur des enfans de France sans recevoir du roi aucune grâce (2). Jusqu'à l'âge de quarante-trois ans, son seul revenu consistoit dans le petit prieuré de Carenac que l'évêque de Sarlat, son oncle, lui avoit résigné pour l'aider à subsister à Paris; enfin Louis XIV lui accorda, en 1694, l'abbaye de Saint-Valery, et le 4 février 1695 il le promut à l'archevêché de Cambrai. Saint-Simon, toujours disposé à croire le mal, assure que cette

(1) Mém. de Bausset, hist. de Fénelon, L. I, p. 133-185.

(2) Mad. de Maintenon avoit alors cependant la plus haute confiance en lui; on en peut juger par la lettre aussi sage que courageuse qu'il lui adressa sur la demande qu'elle lui faisoit de diriger sa conduite. Lettres de Maintenon, T. III, p. 224.

1688-1698. nomination fut un coup de foudre pour tout le petit troupeau des mystiques qui ambitionnoit pour Fénelon l'archevêché de Paris, car la santé de M. de Harlay déclinoit rapidement (1). Bossuet, à qui l'abbé de Fénelon avoit toujours montré une déférence respectueuse, ne vit pas sans amertume l'homme bien plus jeune que lui, et qui mieux que lui avoit réussi dans l'éducation de l'héritier du trône, élevé aussi bien plus haut dans les dignités ecclésiastiques.

Ce fut en effet à cette époque que commença la querelle entre les deux prélats, querelle qui parvint ensuite à une si extrême violence. Mme Guyon s'étoit adressée à Bossuet, et lui avoit communiqué non seulement ses livres, mais ses écrits les plus secrets, et entre autres sa vie manuscrite. Bossuet avoit cherché à calmer son exaltation, à la désabuser de l'idée qu'elle se faisoit de sa mission divine, à la mettre en garde contre les expressions exagérées qu'elle employoit en parlant de l'état d'oraison et du pur amour; mais il lui avoit donné la communion de sa main le 30 janvier 1694. Cependant, ainsi que Godet Des Marais, évêque de Chartres, le diocésain de Saint-Cyr, et le directeur de Mme de Maintenon, il avoit conseillé à celle-ci d'éloigner Mme Guyon de Saint-Cyr, et de se défier de sa

(1) Saint-Simon, T. I, ch. 29, p. 310 et suiv.

doctrine (1). Mme Guyon, de son côté, d'après 1688-1698.
l'avis de Bossuet, s'étoit retirée à la campagne. Mais dans la solitude sa tête s'exalta encore davantage; elle se dit calomniée dans ses mœurs comme dans sa doctrine, et elle demanda des commissaires pour la juger. Le roi, qui avoit déjà contre elle beaucoup de prévention, s'empressa de nommer des juges de sa doctrine. Ce furent Bossuet, qu'on regardoit comme l'oracle du clergé de France; M. de Noailles, évêque de Châlons, et bientôt après archevêque de Paris et cardinal; et M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Ainsi le jugement de cette femme étoit déjà l'affaire la plus importante du clergé de France. Ces commissaires reconnurent la pureté des mœurs de Mme Guyon, et ils trouvèrent en elle la plus absolue déférence à l'autorité de l'Église; mais ils voulurent profiter de l'occasion pour exposer, par quelques maximes doctrinales, des règles pour l'enseignement et la pratique dans les matières de spiritualité. Tel fut l'objet des conférences d'Issy, dans lesquelles ces trois personnages, éminens sans doute, s'attribuèrent les fonctions du pape, ou de l'Église infaillible.

Les conférences d'Issy, entre des hommes que d'autres fonctions en détournoient souvent,

(1) Bausset, Hist. de Fénelon, L. II, p. 270.

1688-1698. se prolongèrent plus de six mois. Fénelon y fut admis, après sa nomination à l'archevêché de Cambrai, lorsqu'elles touchoient presque à leur terme. Antérieurement il avoit fourni à Bossuet beaucoup de notes et d'extraits sur les anciens auteurs mystiques, que l'évêque de Meaux reconnoissoit n'avoir jamais étudiés; mais quoique Fénelon eût souvent cherché à l'entretenir ou à correspondre avec lui sur ces questions où il est si facile de s'égarer faute de s'entendre, Bossuet le laissoit parler et écrire sans répondre un seul mot. Il disoit seulement qu'il se réservoit de juger du tout à la fin, et il comptoit sur la soumission entière et absolue de l'archevêque, comme au temps où celui-ci n'étoit qu'un simple abbé (1). Lorsqu'il fut question de prononcer définitivement, il lui envoya un projet de trênte articles tout rédigés, qu'il l'invitoit à signer, encore que Fénelon n'eût point assisté aux conférences où ce projet avoit été discuté. Mais ayant réclamé quelques explications, Bossuet intercala quatre autres articles entre les trente, et Fénelon les signa avec les autres à Issy, le 10 mars 1695. Puis, le 10 juin suivant, Bossuet qui l'avoit désiré consacra dans la chapelle de Saint-Cyr le nouvel archevêque: les évêques de Chartres et d'Amiens étoient ses assistans. Alors Bossuet retourna à Meaux, où

(1) Mém. de Bausset, hist. de Fénelon, L. II, p. 289.

il avoit laissé Mme Guyon au couvent de la Visitation, et lui fit souscrire les articles d'Issy, ainsi que la condamnation de ses propres ouvrages; mais il admit en même temps sa déclaration qu'elle étoit toujours demeurée soumise à l'Église en intention, et il lui délivra le certificat le plus honorable. Mme Guyon partit ensuite presque furtivement de Meaux et vint se cacher à Paris. Il ne faut pas attendre une conduite conséquente d'une femme qui se croyoit toujours dirigée par des inspirations divines. Elle se repentoit sans doute d'une soumission si entière, et se sentoit blessée de ce que Bossuet avoit publié la condamnation de ses livres. 1688-1698.

Sur ces entrefaites, M. de Harlay, archevêque de Paris, étoit mort d'apoplexie le 6 août 1695, et M. de Châlons, évêque de Noailles, lui avoit été donné pour successeur. Pendant que Fénelon étoit à Cambrai, Mme Guyon, dont on découvrit enfin le domicile à Paris, fut arrêtée à la sollicitation de Bossuet au mois de décembre 1695, et mise, avec ses papiers, à la disposition de M. de Noailles. Pendant six semaines, elle fut interrogée par la Reynie, lieutenant de police, sur ses opinions, sur ses relations avec Fénelon et les ducs de Béthune, Beauvilliers, Chevreuse et leurs femmes (1). Le roi, qui n'aimoit point

(1) Il paroît d'après Dangeau que mad. Guyon ne fut trans-

1688-1698. Fénelon, Mme de Maintenon, qui s'étoit détachée de lui, les évêques de Meaux et de Chartres, vouloient faire retomber sur M. de Cambrai le procès qu'ils faisoient instruire, et le rendre responsable des erreurs de Mme Guyon. Il ne faut pas perdre de vue ce que c'étoit que ces erreurs. Fénelon reconnoissoit que Mme Guyon avoit employé des expressions imprudentes, exagérées, mais telles qu'on en trouvoit dans beaucoup de livres très canoniques, qu'il ne falloit pas prendre à la lettre. Le fond de la discussion portoit sur ceci : Fénelon soutenoit que l'amour de Dieu et du prochain peut être entièrement pur et désintéressé : Bossuet pensoit que la charité, comme charité, doit toujours être fondée sur l'espérance de la béatitude éternelle(1). Peut-on se figurer aujourd'hui que c'est pour un tel dissentiment que l'Église de France et la chrétienté furent bouleversées ?

C'est sur ce terrain que s'engagea la controverse entre les deux plus illustres champions qu'eût encore produits l'Église de France. Pour défendre, non point Mme Guyon, mais ses propres opinions sur l'amour pur et désintéressé, Fénelon publia, vers la fin de janvier 1697, son

férée à la Bastille qu'au mois de juin 1698, et que ce fut alors qu'elle fut interrogée par la Reynie, T. II, p. 115 et 120.

(1) Mém. de Bausset, hist. de Fénelon, L. II, p. 358. — Lettres de mad. de Maintenon, T. III, p. 243 et 259, *suiv.*

livre fameux, intitulé : *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure.* Un mois après, Bossuet publia son *Instruction sur les états d'oraison,* dans laquelle, réfutant les ouvrages de Mme Guyon, il en citoit beaucoup de passages, *dont il révéloit les conséquences absurdes et condamnables* (1). C'est ainsi qu'agissent presque toujours les théologiens dans leurs controverses. Ils déduisent de principes toujours difficiles à saisir et à circonscrire des conséquences auxquelles leurs auteurs n'avoient jamais songé, et ils les rendent responsables, non des opinions des uns, mais des inductions des autres. Bossuet ne s'en tint point là; il vint demander pardon à Louis XIV de ne lui avoir pas révélé plus tôt le fanatisme de son confrère. On n'est point étonné de trouver dans Bossuet cette arrogance de l'infaillibilité sacerdotale, qui décide et condamne sans retour; son caractère étoit hautain, il ressentoit contre Fénelon une jalousie dont peut-être il ne se rendoit pas compte; d'ailleurs, il savoit que le clergé de France le regardoit comme son chef, et en quelque sorte comme un Père de l'Église. Mais on est plus surpris de rencontrer dans le tendre et sensible Fénelon l'adoption complète des plus 1688-1698.

(1) M. de Bausset, p. 373.

1688-1698. odieuses maximes de la persécution. « Si j'étois capable, » écrivoit-il, le 6 mars 1696, à Mme de Maintenon, « d'approuver une personne qui « enseigne un nouvel évangile, j'aurois horreur « de moi-même, il faudroit me déposer et me « brûler, bien loin de me supporter comme vous « faites. Mais je puis fort innocemment me trom- « per sur une personne que je crois sainte. » Puis après avoir offert d'obtenir de Mme Guyon une explication précise et une rétractation de toutes les erreurs condamnées, il déclare que c'est sans songer à la tirer de prison. « Je suis content « qu'elle y meure, que nous ne la voyions ja- « mais et que nous n'entendions jamais parler « d'elle » (1). Dans une autre lettre à Mme de Maintenon, il lui dit : « S'il est donc vrai que cette « femme (Mme Guyon) ait voulu manifestement « établir ce système damnable, il faudroit la « brûler, au lieu de la congédier comme il est « certain que M. l'évêque de Meaux l'a fait, « après lui avoir donné la communion fréquem- « ment » (2). Or, cette double mention du bûcher n'étoit pas une simple fleur de rhétorique. « Au mois d'août 1698, un arrêt du parlement « de Dijon, dit Saint-Simon, fit en même temps « un grand bruit. Il fit brûler le curé de Seurre,

(1) M. de Bausset, L. II, p. 328-336.
(1) Lettre de mad. de Maintenon, T. III, p. 248.

« convaincu de beaucoup d'abominations, en- 1698.
« suite des erreurs de Molinos, et fort des amis
« de M[me] Guyon. Cela vint fort mal à propos en
« cadence avec la réponse de M. de Cambrai
« aux états d'oraison de M. de Meaux (1). »
Les abominations et l'amitié avec M[me] Guyon étoient seulement dans l'imagination de Saint-Simon; mais Louis XIV avoit réussi, et l'esprit de persécution qu'il tenoit d'une mère espagnole étoit alors celui de toute la France.

Cet esprit éclatoit par le déchaînement du public contre le livre de Fénelon : on s'écria que les *Maximes des Saints* étoient un nouvel évangile qu'il prétendoit opposer à l'ancien, que ce livre étoit plein d'erreurs monstrueuses. Cependant, avant de le publier, Fénelon avoit soumis son manuscrit à l'archevêque de Noailles, à M. Tronson, et à un sévère docteur de Sorbonne nommé Pirot; il y avoit fait immédiatement, avec la plus grande modestie, toutes les modifications que ces trois critiques avoient demandées; aussi avoient-ils déclaré par écrit que ce livre étoit correct et utile, qu'il

(1) Mém. de Saint-Simon, T. II, p. 194. — Journal de Dangeau du 20 août 1698, T. II, p. 126. — On avoit l'année précédente appris la mort de Molinos dans les prisons de l'inquisition à Rome. Journal de Dangeau, 23 février 1697, T. II, p. 64.

1698. étoit tout d'or (1). Bossuet, déjà déterminé à le condamner avant de l'avoir lu, travailla, dès qu'il l'eut reçu, à en extraire, pour les flétrir, les propositions qu'il nommoit dangereuses. Il avoit d'abord annoncé qu'il communiqueroit ses remarques à l'auteur pour qu'il corrigeât son livre dans une prochaine édition, ce que Fénelon se déclara très disposé à faire. Mais ensuite Bossuet fit circuler ses remarques parmi les chefs du clergé, et ne les cacha qu'à Fénelon seul. Pendant ce temps le courroux du roi frappoit ou menaçoit tous les amis de M. de Cambrai. Mme de Maisonfort et deux autres religieuses qui avoient montré du penchant pour les idées mystiques, furent chassées de Saint-Cyr; la défaveur du duc de Beauvilliers et de tous ses amis fut complète. Le duc alloit perdre sa place de gouverneur des enfans de France, lorsqu'il se laissa persuader d'écrire à Mme de Maintenon une lettre où il condamnoit les erreurs de Mme Guyon. Fénelon, qui se sentoit plus menacé encore, soumit son livre au jugement du pape, par une lettre du 27 avril 1697, mais après en avoir demandé et obtenu l'autorisation du roi (2). Il ne perdoit pas l'espérance toutefois de vider la question en France avec Bossuet, Noailles et Godet

(1) Bausset, L. II, p. 352.
(2) Bausset, L. II, p. 375.

Des Marais, évêque de Chartres, qui s'étoient 1698.
réunis pour juger son livre; mais la véhémence de Bossuet, les fluctuations journalières de l'évêque de Chartres et l'embarras de Noailles, appelé à condamner ce qu'il avoit formellement approuvé, ne laissoient espérer aucune issue favorable aux conférences auxquelles on l'invitoit encore; Fénelon, au lieu de s'y rendre, demanda au roi la permission d'aller à Rome défendre son livre auprès du pape. Louis XIV, en réponse, le 1er août 1697, le lui défendit, et lui ordonna de se rendre à Cambrai, sans s'arrêter à Paris, et de ne plus sortir de son diocèse. (1)

Peut-être trouvera-t-on que nous avons déjà donné trop de détails sur l'affaire du quiétisme: la haute réputation des athlètes qui étoient aux prises nous a paru les exiger; nous ne la suivrons pas avec la même étendue à Rome, où elle devenoit plus ecclésiastique que française. Le roi avoit écrit, dès le 26 juillet, à Innocent XII, de sa propre main, une lettre rédigée par Bossuet, où il dénonçoit au pape « le livre de l'archevêque de Cambrai comme très mauvais et très « dangereux, comme déjà réprouvé par des « évêques et un grand nombre de docteurs et « de savans religieux; les explications offertes « par l'archevêque de Cambrai n'étoient pas sou-

(1) Bausset, L. II, p. 398.

1698. « tenables, et il assuroit le pape qu'il emploie-« roit toute son autorité pour faire exécuter la « décision du saint-siége. » (1)

Il semble que le premier égard que le roi devoit à cette décision étoit de la laisser libre ; que, reconnaissant l'infaillibilité du chef de l'Église, il étoit, de sa part, aussi injuste que peu décent de se porter comme partie dans un procès sur un point de foi aussi obscur que l'amour pur de l'homme pour la Divinité. Ce n'est point ainsi qu'en jugèrent Louis et ses conseillers. La cause fut poursuivie par Bossuet, comme accusateur, et par le roi, comme partie, avec un acharnement qui se peut à peine concevoir aujourd'hui. Fénelon trouva heureusement à se faire représenter à Rome par un ami et un parent, l'abbé de Chanterac, qui sembloit réfléchir comme un pur miroir et ses vertus et ses talens. Bossuet fit poursuivre l'accusation par son neveu, l'abbé Bossuet, assisté de l'abbé Phelippeaux, dont la correspondance annonce la haine la plus active contre Fénelon. Le roi avoit pour ambassadeur à Rome le cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, l'un des membres les plus accrédités du sacré collége, et par conséquent des plus obligés par devoir à l'impartialité ; Louis XIV ne lui en donna pas moins l'ordre de poursuivre avec

(1) Bausset, L. II, p. 401.

activité la condamnation de Fénelon, qui étoit son ami. (1) 1698.

Pendant ce temps la controverse continuoit entre Bossuet et Fénelon, par des écrits qui étoient lus avec avidité de toute l'Europe; la véhémence éloquente du premier, la modestie, la grâce et la clarté du second, enlevoient tour à tour les lecteurs. Jamais on n'avoit vu aux prises deux aussi grands génies; mais les accusations de Bossuet prenoient un caractère toujours plus amer, plus calomnieux, en même temps qu'il tronquoit ou rapprochoit insidieusement les passages des écrits de son adversaire; qu'il lui attribuoit ce qui n'étoit point de lui, qu'il publioit des extraits de Mme Guyon, des lettres confidentielles de Fénelon à lui-même ou à Mme de Maintenon, qui ne lui avoient été remises que sous le sceau du secret (2); il s'efforçoit de rendre suspectes, d'abord les mœurs de Mme Guyon, bientôt celles de l'archevêque de Cambrai lui-même; car, écrivoit l'abbé Bossuet à son oncle, « ces pièces feront plus d'impression que vingt démonstrations théologiques. Voilà les argumens dont nous avons le plus besoin » (3). Malheureusement pour le succès de ces calomnies, le P. La Combe, qu'on

(1) Bausset, L. II, p. 412.
(2) Bausset, L. II, p. 440.
(3) Bausset, L. II, p. 463.

1698. avoit tiré de sa prison pour le faire parler ou écrire sur de prétendues foiblesses imputées à M[me] Guyon, d'après une lettre qu'on avoit tirée de lui, se trouva être complétement fou, et il mourut en 1699, à Charenton, dans un état de démence absolue.

D'autre part, le procès n'avançoit point à Rome : on avoit extrait trente-sept propositions du livre de l'archevêque de Cambrai, lesquelles furent l'objet de l'examen des consulteurs nommés par le pape ; ils y consacrèrent soixante-quatre séances, du 12 octobre 1697 au 25 septembre 1698. Ils étoient dix, et ils se trouvèrent toujours partagés également, cinq d'entre eux votant constamment en faveur du livre de Fénelon (1). Lorsque l'abbé Bossuet vit cette hésitation, lorsqu'il put craindre que Fénelon ne fût pas condamné, il insista pour que le roi manifestât par quelque résolution éclatante combien il voyoit de mauvais œil les opinions de l'archevêque de Cambrai ; et M[me] de Maintenon qui, dit M. de Bausset, « revenoit aussi difficilement de ses « préventions qu'elle se détachoit facilement « de ses sentimens les plus vifs, » décida le roi à frapper sur tout ce qu'on nommoit le petit troupeau. Les abbés de Beaumont et de Langeron, l'un neveu et l'autre ami fidèle de Fénelon, furent

(1) Bausset, L. II, p. 457.

destitués brutalement de leurs places de sous- 1698.
précepteurs des enfans de France, sans aucune
récompense après neuf ans de service; il en fut
de même des deux sous-gouverneurs (1). L'abbé
Fleury fut aussi sur le point d'être chassé; les
ducs de Beauvilliers et de Chevreuse furent me-
nacés de nouveau; quant à Fénelon lui-même,
le titre de précepteur des enfans de France, que
le roi lui avoit laissé jusqu'alors, lui fut retiré
au mois de janvier 1699.

Cinq des examinateurs du livre de l'explica- 1699.
tion des *Maximes des Saints,* ayant déclaré, le 25
septembre 1698, que ce livre ne méritoit aucune
censure, la déclaration de partage selon les règles
du saint-office, conformes à cet égard à celles des
autres tribunaux, étoit une fin de non-recevoir
qui équivaloit à une absolution (2). Mais le pape
Innocent XII, doux, foible et timide, n'osa pas re-
fuser à Louis XIV la condamnation qu'il exigeoit;
il porta l'examen définitif du livre à la congréga-
tion des cardinaux du saint-office, sur laquelle les
considérations politiques devoient avoir plus de
poids que les discussions de l'école. L'archevêque
de Paris avoit entraîné soixante docteurs de Sor-
bonne à signer la condamnation de douze maximes

(1) Bausset, L. II, p. 465-486. — Saint-Simon, T. II, ch. 10, p. 132.

(2) Bausset, T. II, L. III, p. 45.

1699. extraites de ce livre (1), et Louis XIV avoit écrit au pape une lettre hautaine sur la douleur que lui causoit le retard de cette décision *qu'il espéroit du zèle et de l'amitié de Sa Sainteté;* il la vouloit *claire, nette, pour arracher entièrement la racine du mal* (2). Innocent XII craignoit de choquer un prince si puissant, mais il aimoit et respectoit Fénelon. Les cardinaux, après trente-sept séances, avoient trouvé que sur trente-huit propositions dénoncées, il y en avoit vingt-trois qu'ils pouvoient signaler au blâme. Mais Innocent XII, au lieu de condamner un prélat si digne d'estime, vouloit se contenter de publier douze canons qui régleroient à l'avenir, au nom de l'Église, les points de doctrine en contestation. Cette nouvelle connue dès le jour même (le 5 mars) de l'abbé de Bossuet, le jeta dans la consternation. Il expédia aussitôt un courrier à M. de Noailles et à son oncle, leur annonçant que tout étoit perdu (3) à moins que le roi n'intervînt en usant d'un langage plus impérieux qu'il ne l'avoit encore fait; et en effet, le retour du courrier rapporta un Mémoire fulminant de Louis XIV au pape. « Sa Majesté, disoit-il, apprend avec éton-« nement et avec douleur, qu'après toutes ses in-« stances, et après tant de promesses de Sa Sain-

(1) Bausset, L. III, p. 50.
(2) Bausset, *Ib.*, L. III, p. 53.
(3) Bausset, *Ib.*, L. III, p. 69.

« teté, réitérées par son nonce, de couper promp- 1699.
« tement jusqu'à la racine, par une décision
« précise, le mal que fait dans tout son royaume
« le livre de l'archevêque de Cambrai; lorsque
« tout sembloit terminé, et que ce livre étoit
« reconnu rempli d'erreurs par tant de congré-
« gations de cardinaux et par le pape lui-même,
« les partisans de ce livre proposoient un nou-
« veau projet qui tendoit à rendre inutiles tant
« de délibérations, et à renouveler toutes les
« disputes. » (1)

Mais l'abbé Bossuet s'étoit trop tôt défié de l'influence de ses intrigues, et de la crainte que le nom du roi inspiroit à Rome. Le cardinal Casanati qui étoit entièrement, ou dans ses opinions, ou dans ses intérêts, fit renoncer le pape au projet de publier des canons; et Innocent XII prononça enfin, le 12 mai 1699, dans la chapelle de son palais, à Monte-Cavallo, où tous les cardinaux et la congrégation du saint-office étoient assemblés, le décret, sous forme de bref, qui condamnoit et réprouvoit le livre des *Maximes des Saints*, « d'autant que par la lecture et l'u-
« sage de ce livre les fidèles pourroient être in-
« sensiblement conduits dans les erreurs déjà con-
« damnées par l'Église catholique. » Le bref rapportoit ensuite vingt-trois propositions extraites

(1) Bausset, L. III, p. 72.

1699. de ce livre qu'on pourroit plutôt regarder comme vingt-trois phrases d'un même raisonnement, car elles se réduisent à deux propositions : l'une suppose « un état habituel de pur amour, dans « lequel on peut, dès cette vie, aimer Dieu pour « lui-même sans aucun rapport à notre béati- « titude, et l'autre paroît autoriser le sacrifice « du salut, dans les dernières épreuves (1). » Le pape et les cardinaux s'abstenoient cependant de donner à ces propositions les qualifications d'hérétiques ou approchant de l'hérésie, ou de condamner au feu les livres censurés.

Fénelon avoit annoncé d'avance que sa soumission à la décision du saint-siége, quelle qu'elle fût, seroit entière. Bossuet ne vouloit pas le croire, et ne le crut pas, même en le voyant. Fénelon la publia dès qu'il en reçut la permission du roi, par un mandement du 9 avril 1699. Quoique informé des moyens tout humains

(1) M. de Bausset, T. II, L. III, p. 77, et la condamnation, aux pièces justificatives, p. 489.

Voici les deux propositions auxquelles le bref attribue ce sens. IX. « Dans les dernières épreuves une âme peut être in- « vinciblement persuadée d'une persuasion réfléchie, et qui « n'est pas le fond intime de la conscience, qu'elle est justement « réprouvée de Dieu. X. Alors l'âme divisée d'avec elle-même « expire sur la croix avec Jésus-Christ, en disant : *O mon « Dieu pourquoi m'avez-vous abandonnée ?* Dans cette impres- « sion involontaire de désespoir, elle fait le sacrifice absolu de « son intérêt propre pour l'éternité. »

par lesquels cette sentence avoit été imposée au saint-siége, il n'hésita pas à la regarder comme une décision infaillible du Saint-Esprit. Dans son mandement il déclara qu'il adhéroit au bref du pape, « qu'il condamnoit, tant le « livre que les vingt-trois propositions, précisément dans la même forme et avec les mêmes « qualifications, simplement, absolument, et « sans aucune restriction, et qu'il défendoit sous « les mêmes peines à tous les fidèles de son diocèse de lire et de garder ce livre. » (1) 1699.

La lecture de ce mandement, la lettre de Fénelon à l'évêque d'Arras, dont celui-ci donna des copies, le sermon qu'il prêcha le 25 mars sur la parfaite soumission due à l'autorité des supérieurs, ayant reçu la nouvelle de sa condamnation au moment même où il montoit en chaire, inspirèrent un sentiment universel d'admiration. Ses traverses n'étoient pourtant pas encore terminées. Bossuet conservoit toujours contre lui la même aigreur; son neveu qui avoit vu la lettre de soumission de Fénelon au pape s'en disoit scandalisé au dernier point; il ne lui avoit pas été difficile d'en découvrir tout l'orgueil et tout le venin (2). Il y avoit d'ailleurs

(1) De Bausset, Hist. de Fénelon, T. II, L. III, p. 88. — Journal de Dangeau, 22 mars, p. 142. — Saint-Simon, T. II, ch. 19, p. 293.

(2) Bausset, *Ib.*, p. 93.

1699. des difficultés en France sur la manière dont on accepteroit le bref du pape. Depuis la déclaration de 1682, le clergé de France ne vouloit admettre un jugement du saint-siége comme règle de doctrine, qu'autant qu'il étoit précédé, accompagné ou suivi de l'acceptation du corps épiscopal, après un examen par lequel les évêques auroient reconnu dans le jugement du pape la foi et la tradition de leurs Églises (1). Il y eut donc dans toute la France dix-sept assemblées métropolitaines, et dans chacune les évêques courtisans cherchèrent à se faire honneur en aggravant la sentence de Rome. L'évêque de Saint-Omer, suffragant de Cambrai, attaqua même en face son métropolitain sur son mandement qui n'exprimoit pas, disoit-il, un acquiescement intérieur. Enfin Louis XIV donna des lettres patentes, présentées au parlement le 14 août 1699, pour confirmer le bref du pape, et y ajouter la condition aggravante que tous les écrits composés pour la défense du livre des *Maximes des Saints* seroient supprimés avec le livre lui-même. (2)

Dans l'assemblée du clergé, en 1700, Bossuet fut chargé de la relation de l'affaire du livre des *Maximes des Saints;* son aigreur s'étoit enfin

(1) Bausset, Hist. de Fénelon, T. II, L. III, p. 113.
(2) Bausset, L. III, p. 129. — Journal de Dangeau, p. 149.

apaisée par la victoire, et il le fit avec modé- 1699.
ration. Il rendit aussi justice à Mme Guyon. « Quant aux abominations, dit-il, qu'on regar- « doit comme les suites de ses principes, il n'en « fut jamais question; elle en a toujours témoigné « de l'horreur. » Elle resta cependant enfermée à la Bastille encore plus d'un an après cette déclaration. Elle y avoit été captive sept ans quand elle fut exilée dans une terre de sa fille, et plus tard à Blois, où elle passa le reste de sa vie dans le silence, la retraite et l'exercice de toutes les œuvres de piété et de charité. Elle y mourut le 9 juin 1717, âgée de soixante-neuf ans. Bossuet, de son côté, ne survécut que peu d'années au triomphe qu'il avoit remporté sur son ancien ami, son ancien disciple, et le plus illustre de ses collègues; il mourut le 12 avril 1704, âgé de soixante-dix-sept ans. (1)

(1) M. de Bausset, L. III, p. 136, 146, 147.

CHAPITRE XXXVIII.

Trente ans de négociations sur la succession d'Espagne. — Louis XIV accepte le testament de Charles II. — Guerre de la succession. — Les succès et les revers balancés durant les trois premières années. — Défection du duc de Savoie. — Désarmement de ses troupes. — 1700-1703.

1700. La France ne sembloit occupée qu'à cicatriser les plaies que lui avoient laissées neuf années d'une guerre universelle; elle soignoit ses intérêts intérieurs, elle se passionnoit pour ses vanités, pour ses procès de cour, surtout pour ses querelles religieuses, lorsqu'elle fut réveillée tout à coup, comme en sursaut, par la nouvelle de la mort de don Carlos II, roi d'Espagne, qui expira le 1er novembre 1700, dans sa trente-neuvième année. Le roi apprit cette nouvelle à Fontainebleau, le 9 novembre, et reçut en même temps copie d'un testament que Charles avoit signé le 2 octobre, par lequel il annuloit les renonciations des reines de France, Anne et Marie-Thérèse, sa tante et sa sœur, et appeloit à la succession de tous ses États le duc d'Anjou, second fils du dauphin, et à son défaut le duc de

Berry, le troisième frère. Il substituoit à ces princes, s'ils mouroient sans enfans, ou s'ils parvenoient au trône de France, l'archiduc Charles d'Autriche, second fils de l'empereur Léopold, et à celui-ci le duc de Savoie, avec la condition expresse que la monarchie espagnole ne pourroit point être démembrée, et ne pourroit point non plus être réunie ou à celle de France, ou à celle d'Autriche; les princes qu'il appeloit à la succession y perdant tout droit, si par la mort de leur père ou de leur frère aîné, ils étoient appelés à l'héritage ou de la France ou de l'Autriche. Cette nouvelle frappa d'étonnement, et la cour, et la France, et l'Europe. Elle fut reçue partout avec un mouvement de terreur, comme l'annonce des calamités qui alloient de nouveau fondre sur la chrétienté. (1) 1700.

Ce n'est pas que la mort de Charles II fût un événement imprévu; au contraire, c'est parce

(1) L'extrait du testament dans La Hode, L. LIII, p. 291-293 — *San Phelipe*, *Comentario de la guerra de España*, T. I, *año de* 1700, p. 16. — Lamberty, Mém, pour servir à l'histoire du XVIIIe siècle, rapporte le testament tout entier, T. I, p. 171, *et suiv.*

M. Capefigue a copié de nouveau ce testament aux archives de Madrid et il le rapporte, T. IV, p. 317. Mais cette copie a été faite ou imprimée avec tant de négligence qu'elle est remplie de fautes de langue, et souvent inintelligible. Rarement on trouve quelque avantage à copier ainsi de nouveau sur les originaux des titres dont le public est déjà en possession.

1700. que depuis plus de trente ans on n'avoit cessé de s'y attendre, c'est parce qu'une génération entière avoit été entretenue de l'extrême débilité de ce prince, de ses maladies toutes mortelles qui se succédoient rapidement l'une à l'autre, de fausses nouvelles de sa mort qui s'étoient déjà répandues à plusieurs reprises, qu'on s'étoit accoutumé au danger au point de n'y plus songer.

La diplomatie, il est vrai, n'étoit jamais tombée dans cet oubli; peut-être ne trouveroit-on pas d'exemple d'un intérêt européen qui se soit reproduit si long-temps dans tous les traités, comme dans toutes les négociations secrètes. Avant même la paix de Westphalie, Mazarin, bien instruit de la dégénération de toute la race autrichienne, juste conséquence des vices de Philippe IV, avoit commencé à convoiter son riche héritage. Il comptoit que, s'il pouvoit le faire entrer dans la maison de France par un mariage, il en emploieroit les débris à réconcilier à cet événement la branche allemande de la maison d'Autriche. Aussi n'avoit-il pas cessé d'offrir comme condition de la paix et de concessions importantes à l'Espagne, le mariage de Louis XIV avec une des filles de Philippe IV. Afin de presser la cour de Madrid qui hésitoit, nous avons vu qu'il trompa la maison de Savoie; qu'il l'appela à Lyon,

comme pour y conclure le mariage du roi avec une princesse de cette maison, et qu'ayant ainsi fait craindre à l'Espagne de perdre la meilleure occasion de faire la paix, il l'amena à conclure le traité des Pyrénées. A cette époque, en 1659, le roi d'Espagne avoit deux fils, et la nouvelle reine de France sembloit encore éloignée de tout droit au trône de son père; mais l'un de ces fils ne tarda pas à mourir, et l'autre manifesta presque aussitôt une foiblesse de corps et d'esprit qui, pendant un règne de trentre-quatre ans, fit attendre chaque année sa fin prochaine.

1700.

1659-1700.

La condition du mariage de Louis XIV avec l'infante, il est vrai, étoit la renonciation que devoit faire celle-ci de tous ses droits à la succession de son père; c'étoit la même condition qui avoit été imposée à sa tante, Anne d'Autriche, lorsqu'en 1612 elle avoit épousé Louis XIII. La nation espagnole repoussoit avec horreur l'idée qu'elle pourroit perdre son indépendance, être conquise en quelque sorte, et être réunie à la France, par suite du mariage de la fille aînée de son roi. Aucun des ministres n'avoit osé seulement en faire la proposition; cependant ils confessoient eux-mêmes que cette renonciation seroit une foible garantie de leurs droits aux yeux de la loi, et quant à Philippe IV, qui ne voyoit aucune différence entre l'héritage

1659-1700. d'un royaume et celui d'une pièce de terre, il avoit appelé cette renonciation *una pataratta*, une niaiserie. La nation elle-même regardoit la succession des femmes, par ordre de primogéniture, comme appartenant à son droit fondamental, et toute résolue qu'elle étoit à maintenir son indépendance, elle répugnoit à ce que des contrats privés pussent modifier la loi sur laquelle reposoit tout le système de la monarchie espagnole. (1)

Tout le travail de Mazarin, et après lui de Lionne, tendit pendant toute leur vie à rendre nulle la renonciation qu'avoit signée Marie-Thérèse; et comme elle portoit qu'elle avoit été faite en considération de la dot de 500,000 écus, qui dans un terme très bref devoit être payée à la reine de France, ils se gardèrent bien d'exiger cette dot; en sorte que, secondés par la nonchalance et la pénurie habituelle de l'Espagne, ils firent si bien qu'elle ne fut jamais payée. Lionne auroit voulu annuler plus expressément cette renonciation, et au mois de janvier 1662, il offrit à Philippe IV l'alliance de Louis XIV pour l'aider à conquérir le Portugal, que jusqu'alors la France protégeoit sous main, et l'Angleterre ouvertement; mais en retour, il

(1) Mignet, Succession d'Espagne, T. I, Part. I, sect. 1, p. 43, 45, 73; sect, 2, p. 95.

demandoit au roi d'Espagne une déclaration, 1659-1700.
qu'il s'engageoit à tenir secrète, par laquelle la renonciation de sa fille à la couronne demeureroit annulée; il y ajoutoit, il est vrai, la demande d'une cession immédiate de territoire dans les Pays-Bas, pour donner au moins une couleur à l'abandon de son allié auquel il se résignoit (1). Le ministère espagnol ne refusa point; la chose fut mise en délibération; les jurisconsultes reconnurent que la renonciation étoit nulle; le grand inquisiteur et le conseil de conscience furent consultés à leur tour. On demandoit à Louis de garantir la séparation constante des deux monarchies, en assurant l'une des couronnes à l'aîné de ses fils, et l'autre au second. Toutefois, les Espagnols ne savoient où trouver une garantie pour ce partage, après qu'ils auroient eux-mêmes résilié celle du contrat de mariage. Au mois d'août 1662, Philippe IV rompit la négociation, en déclarant qu'il vouloit maintenir les renonciations de sa fille. (2)

Philippe IV, qui aimoit sa sœur et sa fille autant qu'il étoit capable d'aimer, avoit un mo-

(1) Lettre du Roi à l'archevêque d'Embrun, ambassadeur à Madrid, du 14 février 1662. Succession d'Espagne, T. I, p. 104.

(2) Succession d'Espagne, T. I, Part. I, sect. 2, p. 126, 140, 152.

1659-1700. ment hésité en faveur de son gendre; mais ensuite l'aigreur qu'avoit excitée en lui la conduite de Louis XIV dans la querelle du baron de Vatteville à Londres, dans la guerre de Portugal et dans les Pays-Bas, où la France avoit négocié avec les Hollandais pour pousser les dix provinces catholiques à l'indépendance ou pour les partager, l'avoient tout-à-fait aliéné. Alors écoutant de préférence ses affections héréditaires pour la maison d'Autriche, il s'étoit résolu à faire le mariage de sa seconde fille avec l'empereur, pour qu'elle portât à la branche allemande de sa maison des droits à la succession d'Espagne. Ce mariage fut arrangé dès le mois de mars 1663; toutefois Philippe ne put de long-temps se décider à se séparer de sa seconde fille; elle partit seulement pour l'Allemagne le 10 août 1666, peu de semaines avant la mort de son père, et elle ne fut mariée à Vienne le 12 décembre qu'après cet événement. (1)

Toutes ces négociations et d'autres que nous indiquerons bientôt étoient restées couvertes d'un profond mystère, jusqu'à ces dernières années où le gouvernement les a fait connoître au public par le bel ouvrage de M. Mignet. Elles n'eurent d'autre effet que de manifester au

(1) Succession d'Espagne, T. I, Part. II, sect. 2, p. 291, 308, 377, 410.

gouvernement espagnol que Louis XIV ne se croyoit point lié par la renonciation de sa femme, ou qu'il la tenoit pour annulée par le non paiement de la dot. Mais la guerre de dévolution qu'il entreprit en 1668, étoit une protestation publique en faveur de ces mêmes droits qu'il adressoit à toute l'Europe. Non seulement il annonçoit que le droit de la reine de France à la succession de son père étoit inaliénable, mais il prétendoit aussi qu'elle pouvoit le faire valoir sur certaines provinces du vivant de son frère cadet. Cette seconde prétention étoit insoutenable; quant à la première, les transactions qui mirent fin à cette guerre sembloient indiquer que les puissances qui y étoient intervenues ne regardoient point ces renonciations comme définitives (1). La puissance qui après l'Espagne sembloit le plus immédiatement intéressée à cette guerre, l'Autriche qui prétendoit à l'héritage du foible enfant, maladif et presque imbécile, qui occupoit le trône, fut si lente à lui donner des secours, qu'on ne douta point en Europe que les présens et les pensions de Louis n'eussent corrompu le principal ministre. Les documens secrêts qui viennent d'être publiés nous apprennent au contraire que l'empereur Léopold avoit été désarmé par l'offre d'un traité 1659-1700.

(1) Succession d'Espagne, T. II, Part. III, sect. 1, p. 56.

1659-1700. sur des droits litigieux qu'il ne vouloit point abandonner, et qu'il ne savoit comment faire valoir. Ce même comte Guillaume de Furstemberg, que l'empereur poursuivit ensuite avec tant d'acharnement, avoit le premier ouvert à Vienne, le 8 janvier 1667, une négociation secrète sur la succession éventuelle de la maison d'Espagne. Elle fut renouvelée à la fin d'octobre de la même année par le chevalier de Grémonville, le plus habile et le plus hardi entre les adroits négociateurs qu'employoit alors la France. Léopold ou son ministère y avoient prêté l'oreille avec empressement, reconnoissant tout à la fois combien la vie de Charles II étoit précaire, combien la renonciation de la reine de France étoit litigieuse, et combien il seroit difficile aux Allemands de se mettre en possession d'un héritage situé au delà des Pyrénées. A cette époque Louis XIV consentoit à ce que Léopold recueillît l'héritage de Castille et d'Aragon, avec toute la péninsule espagnole et toutes les colonies des Espagnols en Amérique; mais il demandoit pour sa part à réunir à la couronne de France tout ce qu'il ôteroit aux descendans de Charles-Quint, savoir leurs possessions en Italie, les Pays-Bas et les Philippines. Son ministre représentoit à la cour de Vienne que la part qu'il lui abandonnoit étoit de beaucoup la plus riche et la plus étendue. Les deux

principaux conseillers de l'empereur, les princes de Lobkowitz et d'Aversperg ne le nioient pas, mais ils insistoient sur la difficulté infinie qu'éprouveroient les Autrichiens à en prendre possession, même avec l'aide du roi de France; et pour cette raison ils affirmoient que ce traité seroit tout-à-fait illusoire, à moins qu'ils ne conservassent encore les possessions espagnoles de la haute Italie, puisqu'elles ouvroient la seule communication possible de l'Autriche avec l'Espagne. On auroit pu conclure de leurs notes que l'empereur n'auroit pas été éloigné de céder aux Bourbons toute l'Espagne avec les Indes, pourvu qu'on lui réservât l'Italie, en sorte que le résultat auquel on arriva après douze ans d'une guerre effroyable, étoit à peu près celui dont se seroient contentés les deux prétendans cinquante quatre ans auparavant. Mais il n'en étoit pas de même de la nation espagnole; il ne falloit rien moins que les calamités de la guerre de succession pour la forcer à se résigner à la perte de ses possessions lointaines. (1) 1659-1700.

La France au reste n'essaya point de traiter sur cette base. L'une et l'autre puissance sentoient combien il étoit difficile et dangereux d'entreprendre de régner sur les Espagnols malgré eux; l'une et l'autre préféroient ne pas s'en char-

(1) Succession d'Espagne, T. II, Part. III, sect. 3, p. 373.

1659-1700. ger, mais s'enrichir plutôt à leurs dépens. Aussi le chevalier de Grémonville abandonna-t-il l'une après l'autre les possessions détachées que l'Autriche déclaroit lui être nécessaires pour s'ouvrir une route jusqu'en Espagne. Le traité de partage éventuel fut enfin signé le 19 janvier 1668 et ratifié le 2 février (1). La France devoit avoir pour sa part les Pays-Bas, la Franche-comté, les Philippines, la Navarre, la place de Roses à l'entrée de la Catalogne, les établissemens espagnols sur les côtes d'Afrique, et les royaumes de Naples et de Sicile; mais elle laissoit à la maison d'Autriche avec l'Espagne et l'Amérique, le duché de Milan, le marquisat de Finale et l'État des Presidii de Toscane, pour qu'ils servissent de communication entre les deux membres si séparés de la monarchie. (2)

Trente-deux ans s'étoient écoulés depuis que ce traité de partage avoit été signé, et l'événement auquel il avoit dû pourvoir avoit été différé pendant tout ce laps de temps. Charles II avoit traîné jusqu'à l'âge de trente-quatre ans sa foible et misérable existence. Il avoit toujours été incapable de toute étude, comme de toute application aux affaires; fort ignorant de la géographie

(1) Succession d'Espagne, T. II, p. 431. — Torcy fait allusion à ce traité, Mém., T. LXVII, Part. I, p. 35.

(2) Succession d'Espagne, T. II, Part. III, sect. 3, p. 441.

de ses propres États, et n'apprenant jamais des événemens que leur catastrophe, quand on lui annonça que les Français avoient pris Mons, il crut que c'étoit une ville d'Angleterre (1). Il avoit été tenu dans une grande dépendance par sa mère, puis par sa seconde femme, Marie-Anne, fille du comte Palatin de Neubourg, et sœur de l'impératrice, qui lui survécut quarante ans. Charles, toujours souffrant, toujours plongé dans une profonde mélancolie, n'étoit pas dépourvu de quelques qualités aimables; il étoit fort religieux, mais plus superstitieux encore; il auroit voulu détourner quelquefois sa pensée d'une mort toujours imminente; mais sa succession étoit tellement l'affaire de toute l'Europe, qu'on l'y ramenoit sans cesse. Ce fut avec un sentiment de profonde tristesse et d'indignation que, peu après la paix de Ryswick, il apprit que ses alliés et ses ennemis s'étoient entendus entre eux pour disposer de son héritage. 1659-1700.

Cette paix avoit appelé, en effet, les principales puissances de l'Europe à peser de nouveau les difficultés et les dangers auxquels on avoit voulu parer par le traité de Vienne de 1668. Il y avoit alors trois partis, et trois prétendans au trône d'Espagne, dans les trois maisons de France, de 1698.

(1) Mém. du marq. de Torcy, Part. I, p. 19 et 23.

1698. Bavière et d'Autriche. Les deux premières fondoient leurs droits sur deux filles de Philippe IV, l'une d'un premier lit, l'autre de la même mère que Charles II; toutes deux étoient mortes, et l'empereur Léopold, prétendant que toutes deux avoient renoncé à leurs droits, fondoit le sien sur sa mère qui étoit sœur de Philippe IV.

Nous avons vu quels doutes s'étoient élevés dès l'origine sur la validité de la renonciation de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Sa sœur, Marguerite-Thérèse, qui avoit épousé l'empereur Léopold, n'avoit point fait de renonciation; mais elle étoit morte en 1673, après avoir mis au monde une seule fille que l'empereur avoit mariée à l'électeur de Bavière, et en faisant ce mariage, l'empereur avoit exigé d'elle qu'elle renonçât à tous droits à la succession d'Espagne. Une telle renonciation faite hors de leur pays, et imposée par un souverain étranger, étoit regardée par les Espagnols comme nulle de plein droit. Cette princesse étoit morte en 1692, mais ils regardoient son fils, le prince électoral de Bavière, alors âgé de six ans, comme l'héritier présomptif de leur monarchie. Léopold, au contraire, opposoit ses prétentions à celles de son petit-fils, il vouloit conserver dans la maison d'Autriche la succession espagnole, et il faisoit agir sans relâche sa belle-sœur, femme de Charles II, non seulement pour qu'elle fît faire à son

mari son testament en faveur de la ligne autrichienne, mais encore pour qu'elle appelât immédiatement des troupes allemandes en Espagne, et leur remît en gage quelques unes des meilleures places du royaume. L'avarice autrichienne fit échouer ce projet. Léopold demanda que ses troupes fussent transportées en Catalogne aux dépens des Espagnols. Ceux-ci étoient trop pauvres et trop embarrassés dans leurs affaires pour se prêter à cette exigence. (1) 1698.

Il y avoit dans ces prétentions opposées des causes de guerre européenne presque inévitables. Lous XIV cependant n'en vouloit plus, il sentoit l'épuisement de son royaume, il sentoit sa propre fatigue, et il seroit revenu volontiers à un projet de partage, analogue à celui de 1668, par lequel il auroit cédé ce qu'il regardoit comme ses droits, en retour de quelque riche acquisition qu'il auroit obtenue pour la France. Il fit faire des ouvertures à Guillaume III par le comte de Portland sur ce projet, et il trouva le monarque anglais non moins désireux que lui de la conservation de la paix, non moins disposé à la garantir par un traité éventuel. Guillaume III étoit alors également puissant en Hollande et en Angleterre, et l'on se figuroit que la

(1) Mém. de Torcy, T. LXVII, Part. I, p. 24. — *San Phelipe, Comentarios, Tomo primero*, p. 3.

1698. France, d'accord avec les deux puissances maritimes, n'éprouveroit pas de grandes difficultés à faire admettre un arrangement en vertu duquel les droits des divers prétendans seroient assez bien balancés. Le traité fut signé à la Haye le 11 octobre 1698. Le prince électoral de Bavière devoit recueillir de la succession de Charles II l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas; mais les royaumes de Naples et de Sicile, les Presidii de Toscane, le marquisat de Finale dans la rivière de Gênes, et la seigneurie de Guipuscoa, devoient être cédés à la France en retour de son désistement; et le duché de Milan devoit être cédé à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, comme prix du sien. (1)

Si ce traité de partage avoit pu s'exécuter, il auroit été sans doute utile à l'Europe et à l'humanité, en prévenant une guerre désastreuse, et en maintenant un équilibre assez juste entre les diverses puissances. Ce n'en étoit pas moins, cependant, un acte qui ne pouvoit se concilier avec aucune des règles du droit public, et qui offensoit profondément la nation espagnole. Ses voisins disposoient d'elle, en pleine paix, sans l'ombre d'un titre. Ils démembroient sa souveraineté, ils lui enlevoient ses conquêtes

(1) Mém. de Torcy, Part. I, p. 52. — La Hode, L. LIII, p. 252.

que pendant des siècles elle avoit payées de son sang. 1698.

Ce n'étoient pas seulement des avantages honorifiques qu'on vouloit lui faire perdre; chaque Espagnol sentoit qu'il auroit à en souffrir individuellement. Depuis long-temps l'Espagne ne suffisoit plus ni à recruter ses armées, ni à nourrir ses soldats, ni à payer ses dettes. Comment y subviendroit-elle, de quels nouveaux fardeaux ne faudroit-il pas l'accabler, lorsqu'elle auroit perdu le Milanais et les Deux-Siciles, qu'elle regardoit comme ses plus riches possessions? Comment accueilleroit-elle le prince étranger, mineur, qui sacrifieroit dès le premier jour de son règne et les royaumes ses feudataires et l'honneur national? Comment se feroit-il reconnoître, comment se feroit-il obéir, dans un pays où une résistance anarchique étoit sans cesse aux prises avec une autorité qui se disoit absolue? Les signataires du traité de partage s'étoient engagés à le tenir secret; mais il falloit bien y faire intervenir les parties intéressées, et le roi Guillaume en donna communication à l'empereur. Bientôt la nouvelle en parvint en Espagne, et l'indignation de Charles II fut aussi vive que celle de son peuple. La reine et le comte d'Harrach, ambassadeur de l'empereur, espéroient en profiter pour déterminer Charles II à se jeter entièrement entre les bras de

1698. Léopold. Mais la reine, et sa favorite allemande, et son confesseur allemand, et le cômte d'Harrach, s'étoient rendus extrêmement odieux à tous les Castillans; Charles consulta un nombreux conseil d'État pour délibérer sur la circonstance, et le résultat fut que le roi d'Espagne fît un nouveau testament par lequel il appelleroit le prince électoral à la succession de sa monarchie, en lui imposant, comme première condition, de s'opposer à tout démembrement. (1)

1699. L'empereur étoit aussi jaloux du prince électoral de Bavière que s'il n'avoit pas été son petit-fils; il étoit indigné de la prétention des deux puissances maritimes à régler un héritage qu'il ne vouloit abandonner à personne. Il venoit de conclure à Carlowitz, le 26 janvier 1699, la paix avec Mustapha II, empereur des Turcs (2). Mais il annonçoit au marquis de Villars qui venoit d'arriver à Vienne comme ambassadeur de France, qu'il gardoit sur pied toutes ses troupes, qu'il avoit cent trente mille hommes prêts à entrer en campagne, et que si Louis XIV vouloit s'entendre avec lui, ils régleroient les affaires d'Espagne et celles de toute l'Europe, sans écouter les hérétiques Anglais et Hollandais leurs ennemis naturels. Villars étoit

(1) Mém. de Torcy, Part. I, p. 56.
(2) Traités de paix, T. IV, p. 763.

fort disposé à appuyer cette politique, à reprendre pour base avec l'Autriche le traité de 1668. Mais ce cabinet avide et orgueilleux prétendoit à tout et ne s'expliquoit jamais nettement, il comptoit sur le bénéfice du temps, il se taisoit, il laissoit toujours passer tous les termes qui lui étoient fixés pour conclure, sans répondre, et il força ainsi Louis XIV, qui auroit préféré l'alliance de l'empereur, à demeurer attaché aux puissances maritimes. (1) 1699

Dès que le comte d'Harrach apprit que le roi d'Espagne avoit fait un testament en faveur du prince de Bavière, il s'en plaignit comme d'un outrage fait à l'empereur et à toute la maison d'Autriche; il en fit des reproches peu respectueux à la reine, il accusa la Berleps, sa favorite, d'avoir touché la meilleure partie de 25,000 pistoles qu'il prétendoit que l'électeur de Bavière avoit distribuées à Madrid pour faire préférer son fils (2). Sur ces entrefaites on apprit que le prince de Bavière étoit mort à Bruxelles, le 8 février 1699. La réputation du cabinet autrichien étoit si mauvaise, que le bruit se répandit aussitôt qu'il l'avoit fait empoisonner. L'électeur de Bavière, père de ce jeune prince, le donna même à entendre dans un manifeste qu'il

(1) Mém. de Villars, T. LXVIII de la collection, p. 466.
(2) Mém. de Torcy, p. 58.

1699. répandit deux ans plus tard. « L'étoile, dit-il, « fatale à tous ceux qui font obstacle à la grandeur de la maison d'Autriche, étoile qui, depuis quarante ans, l'a si bien servie en Hongrie « et en Espagne, emporta ce jeune prince; il « mourut d'une indisposition très légère. » (1)

Cette mort remettoit tout en question. Les négociations recommencèrent, d'abord à Londres et à la Haye, avec les puissances maritimes, qui tenoient surtout à empêcher la France d'acquérir les Pays-Bas et l'Amérique, puis avec l'Autriche qui ne se soucioit ni des uns ni des autres, et qui les auroit volontiers cédés à la France pour s'assurer la domination de l'Italie, enfin avec la cour d'Espagne elle-même, où l'on voyoit grandir un parti français qui désiroit faire arriver à la couronne un petit-fils de Louis XIV, autre que celui qui hériteroit de la couronne de France. Ce parti estimoit qu'aucun autre prince n'étoit assez puissant et assez proche pour garantir l'indépendance et l'intégrité de la succession; il voyoit clairement que la maison d'Autriche en étoit incapable. Cette maison étoit sans marine, presque toujours sans argent, et quoiqu'elle menaçât sans cesse de ses soldats, on ne

(1) La Hode, L. LIII, p. 266. — Torcy, T. LXVII, p. 60. — Lamberty, Mém. et négociat. T. I, p. 20. *Ib.*, T. III, p. 28. Manifeste de l'électeur de Bavière. — *San Phelipe, Comentarios*, T. I, p. 8.

les voyoit jamais arriver. A ces considérations politiques se joignoit l'antipathie que les Allemands avoient excitée en Espagne depuis le commencement de ce règne par leur avidité et leur dureté. Le père Nithard et la reine-mère, qui étoient autrichiens, s'étoient rendus odieux. La reine régnante et son confesseur, et la comtesse de Berleps, sa confidente, l'étoient devenus bien plus encore; le comte d'Harrach et son fils, qui lui avoit succédé dans l'ambassade, avoient offensé tous les Castillans par leur arrogance; le landgrave de Hesse-Darmstadt, qui avoit amené un corps autrichien en Catalogne, et dont la reine vouloit se servir pour faire prévaloir les intérêts de son beau-frère, avoit achevé de provoquer au dernier point l'aversion nationale. Le marquis d'Harcourt, au contraire, le nouvel ambassadeur français, homme adroit, habile, magnifique, qui répandoit l'argent à pleines mains, fut bientôt l'idole du peuple, en même temps qu'il étoit recherché par ceux des grands qui s'attachoient avec le plus de zèle à maintenir l'indépendance de leur patrie, surtout par le cardinal de Porto Carrero, archevêque de Tolède, le plus accrédité, le plus habile et le plus constant des Espagnols qui vouloient sauver leur patrie à l'aide de la France. (1) 1699.

(1) Mém. de Torcy, p. 47. — W. Coxe, L'Espagne sous les

1699. Louis nourrissoit cette disposition des Espagnols, mais il n'osoit point s'y fier. Il étoit averti par le marquis de Villars que les ministres de l'empereur lui avoient donné à entendre qu'ils tenoient bien plus à l'Italie qu'à l'Espagne ; mais quand on leur demandoit quelques bases pour négocier, ils répondoient toujours : Attendez (1). Louis XIV savoit que s'il acceptoit de l'Autriche les Pays-Bas, il alarmeroit l'Angleterre et la Hollande sur leur existence même; que l'acceptation des colonies d'Amérique le mettroit aux prises avec ces mêmes puissances maritimes, qui s'étoient flattées d'exploiter ces contrées et d'y dominer seules si l'Autriche en étoit nominalement propriétaire. Il préféra donc accepter la proposition de Guillaume III ; il chargea le comte de Tallard, son ambassadeur à Londres, de
1700. signer, le 13 mars 1700, le second traité de partage entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies. Par ce traité, la France se contentoit des Deux-Siciles, des ports de Toscane et de Finale, et de la province de Guipuscoa : elle devoit de plus réunir les duchés de Lorraine et de Bar, tandis que l'empereur donneroit en échange le Milanais au duc de Lorraine, son gendre. L'archiduc Charles d'Autriche devoit être reconnu pour

Bourbons, introduction hist. sect. 3, p. 59. — *San Phelipe*, T. I, p. 9.

(1) Mém. de Villars, p. 466.

roi d'Espagne, des Indes et des Pays-Bas; mais il devoit renoncer à la succession de son père et de son frère, et il devoit dans trois mois accepter le partage qui lui étoit offert, à défaut de quoi les alliés se réservoient de nommer un autre roi d'Espagne, qu'on supposoit devoir être le duc de Savoie. (1) 1700.

L'empereur manifesta la plus violente indignation contre les puissances maritimes à l'occasion de ce traité, et la plus ferme résolution de ne jamais y consentir. En effet, ces puissances sembloient s'être proposé, comme dans le testament expliqué par Ésope (2), de donner à chacun ce qui ne lui convenoit pas pour l'empêcher de le garder. Elles refusoient à la France les Pays-Bas et l'Espagne, pays limitrophes où ses armées pouvoient entrer. Elles refusoient à l'Autriche le Milanais et tous les ports d'Italie, et comme l'Autriche n'avoit point de marine, en lui donnant l'Espagne et les Indes elles lui ôtoient toute possibilité de s'y établir ou de s'y maintenir.

Mais c'étoit surtout la nation espagnole qui se sentoit sacrifiée par le traité de partage: cette nation, qui n'avoit rien perdu de son orgueil, se croyoit toujours invincible, bien que, sous la

(1) Le traité est dans Lamberty, T. I, p. 97. — Flassan, Diplom., T. IV, p. 204. — Villars, p. 493. — La Hode, LIII, p. 268.

(2) La Fontaine, Liv. II, Fab. XX.

1700. détestable administration des successeurs de Charles-Quint, elle eût perdu son agriculture, son commerce, ses revenus, ses flottes, ses armées, et sa population, au point que celle-ci, au lieu de s'élever à vingt millions d'âmes, comme au temps des Arabes, n'en comptoit plus que cinq millions sept cent mille. Lorsqu'on lui enlevoit Naples, la Sicile, le Milanais, les Presidii, Finale et le Guipuscoa, l'Espagne ne demeuroit plus qu'une puissance du second ordre, elle ne devoit plus espérer de conserver sur les Pays-Bas ou sur l'Amérique autre chose qu'une autorité nominale : ce seroient les Anglais et les Hollandais qui exploiteroient ces possessions lointaines, où les Espagnols ne pourroient arriver qu'avec la permission et sous la protection des puissances maritimes. A côté de la perspective de cette ruine de la patrie, la question du choix entre deux prétendans, l'un Français, âgé de dix-sept ans, l'autre Autrichien, âgé de quinze ans, tous deux inconnus, tous deux indifférens, méritoit à peine quelque attention. (1)

La guerre paroissoit inévitable, la guerre, ou pour effectuer, malgré le sentiment national, la division de la monarchie, ou pour faire prévaloir l'un ou l'autre prétendant, ou plus probablement encore, pour soutenir ou pour ren-

(1) Mignet, Introduction à la Succession d'Espagne, p. 31.

verser des chefs nationaux qui s'insurgeroient 1700.
dans les divers royaumes dont l'Espagne est composée, qui profiteroient de leur esprit de localité, de leur jalousie et de leur animosité les uns contre les autres, et qui prétendroient tous à l'indépendance. La dernière guerre avec la France avoit laissé une haute idée de la puissance des Français; ils étoient proches; ils occupoient la seule frontière par laquelle l'Espagne communiquât avec l'Europe. La même guerre avoit fait mépriser les Autrichiens, qui n'avoient jamais accompli rien de ce qu'on avoit attendu d'eux, qui ne s'étoient jamais mis en mouvement sans être payés, approvisionnés, convoyés par les puissances hérétiques, et qui, depuis qu'ils formoient autour de la reine ce qu'on nommoit le gouvernement allemand, ne s'étoient signalés que par leur rapacité, leur dureté et leur insuffisance. Le sentiment commençoit donc à devenir universel dans la nation, que pour sauver l'intégrité de la monarchie et s'épargner au moins une partie des horreurs de la guerre, il valoit mieux s'attacher à la France qu'à l'Autriche. Sans doute, quoique M. de Torcy cherche à établir le contraire, Louis XIV et son ministère, et son ambassadeur, M. d'Harcourt, n'épargnèrent rien pour accréditer ces opinions. Le cardinal de Porto-Carrero et le comte de Monterey les soutinrent avec talent;

1700. mais le sentiment de l'intérêt et de l'honneur national agissoit plus fortement que toutes les séductions et toutes les intrigues : ce furent eux qui entraînèrent le roi. (1)

Charles II ne se faisoit point une idée nette des droits de son peuple, et il avoit refusé obstinément d'assembler les cortès pour décider sur cette grande question nationale, qui auroit dû leur appartenir; mais il se regardoit comme chef de famille et propriétaire du royaume; il vouloit éviter une guerre de succession, comme un particulier éviteroit les procès sur son héritage, et, tout rempli d'un sentiment religieux, que rendoit plus vif l'attente d'une mort prochaine, il vouloit surtout être juste, et ne charger sa conscience d'aucun acte entaché de partialité; il se disoit à lui-même qu'à son heure suprême il n'étoit plus parent des Autrichiens ou ennemi des Bourbons, mais une âme devant Dieu, détachée des choses de ce monde et appelée à juger avec justice selon le droit, si elle vouloit trouver un juste juge dans le ciel. C'étoit aussi le sens des discours que lui tenoit le cardinal Porto-Carrero et les religieux qu'il appeloit autour du roi. (2)

Charles II, dans la triste situation où il étoit

(1) La Hode, L. LIII, p. 273. —Saint-Simon, T. III, ch. 2, p. 9.

(2) *San Phelipe, Comentarios,* T. I, p. 17.

réduit, se défioit de son confesseur et du grand inquisiteur, qui étoient vendus à l'Autriche; il se défioit de la reine, qui, tour à tour dominée par l'impératrice sa sœur, par la comtesse de Berleps, sa favorite, vendue au plus offrant, par la colère que lui avoit fait ressentir l'insolence du comte d'Harrach et par l'espoir qu'avoit éveillé en elle le marquis d'Harcourt, d'épouser le dauphin après la mort de Charles, lui donnoit les conseils les plus contradictoires. Charles eut connoissance de cette dernière proposition, et dès lors il se cacha de sa femme. Pour éclairer sa conscience, il consulta des jurisconsultes espagnols, qui affirmèrent que la renonciation de sa sœur aînée, Marie-Thérèse, étoit nulle; qu'elle avoit été faite dans le seul but d'empêcher la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne, et que c'étoit son affaire d'y pourvoir par son testament, en appelant à la succession le second fils de cette reine, à l'exclusion du premier. Il consulta le conseil d'État, auquel s'adjoignirent les plus grands seigneurs de la monarchie, et ce conseil, qui demanda à délibérer hors de sa présence pour plus de liberté, le confirma dans la même résolution (1). Il se résolut enfin à consulter le pape, et il envoya, 1700.

(1) Saint-Simon, T. III, ch. 2, p. 10. — Coxe, L'Espagne sous les Bourbons, introd. sect. 3. p. 78. — *San Phelipe,* T. I, p. 16.

1700. dans ce but, à Rome le duc d'Uzeda, son premier gentilhomme de la chambre. Le pape, Innocent XII, de la maison Pignatelli, étoit arrivé à une extrême vieillesse, et il mourut en effet le 27 septembre, avant le roi qui le consultoit. Cette vieillesse même lui inspira du courage et de l'indépendance pour donner un conseil sur une matière si délicate. Il en confia l'examen à une commission composée de trois cardinaux : Albano, qui alloit bientôt lui succéder sous le nom de Clément XI; Spinola et Spada. Ces cardinaux approuvèrent la décision des jurisconsultes et des théologiens espagnols qui leur avoit été communiquée; l'amour de l'Italie, le souvenir des avanies auxquelles tous ses États avoient été exposés de la part des ministres impériaux durant le cours de la dernière guerre, des violences du comte Martinitz à Rome même, de la servitude à laquelle la capitale de la chrétienté seroit réduite si les Deux-Siciles devoient échoir en partage aux Allemands, influèrent sans doute sur leur résolution. Le pape communiqua cette résolution à Charles II, par un bref où il lui disoit que, se trouvant dans la même condition que lui, prêt comme lui à paroître devant le tribunal de Dieu, il faisoit abstraction de toute affection personnelle et ne lui recommandoit que la paix de la chrétienté, l'intérêt de l'Europe et le bien-être de ses sujets. Il pro-

nonçoit que les deux renonciations d'Anne et de Marie-Thérèse d'Autriche, reines de France, devoient être regardées comme non avenues; il se fondoit principalement sur ce qu'ayant été faites en faveur de l'Espagne, pour la paix et l'équilibre du monde, l'Espagne avoit le droit de les annuler lorsqu'elle pouvoit pourvoir d'une manière plus efficace à son indépendance, à son intégrité et à la paix et l'équilibre des autres États; ce à quoi elle réussiroit si elle empêchoit que les deux couronnes de France et d'Espagne fussent jamais réunies. (1) 1700.

Pendant que cette consultation se faisoit à Rome, Porto-Carrero, Villa-Franca et San Estevan, tous trois membres du conseil, avoient attiré à eux un quatrième membre, Ubilla, secrétaire des dépêches universelles; des quatre autres membres du conseil, deux, l'Amirante de Castille et Veragua, étoient dévoués à l'Autriche; les deux autres, Arias et Mancera, étoient trop bons Castillans pour ne pas se joindre aux quatre premiers au moment décisif. Ils avoient profité de l'irritation publique pour

(1) Mém. de Tessé, d'après le duc d'Uzeda, T. I, ch. 5, p. 178. — Coxe, Introd. sect. III, p. 83. — *San Phelipe, Comentarios*, T. I, p. 2. — *Muratori, Annali d'Italia ad ann.*, T. XVI, p. 43. — Saint-Simon, T. III, ch. 2, p. 11-16. — Flassan, Diplomat. franç., T. IV, L. VI, p. 207. — Mém. de Torcy, T. LXVII, p. 90. — La Hode, L. LIII, p. 287.

1700. faire exiler la comtesse de Berleps et sa fille, pour licencier le régiment allemand du prince de Darmstadt, pour écarter le confesseur du roi et lui en faire appeler un qui fût d'accord avec eux. La reine, incapable de se conduire par elle seule, perdit toute influence par la retraite de la Berleps et de Darmstadt, et, lorsque le bref du pape arriva, Porto-Carrero réussit enfin à faire signer, le 2 octobre, par Charles II, le testament en faveur du duc d'Anjou, que Ubilla lui apporta tout dressé. Ce malheureux prince qui faisoit le sacrifice de toutes ses affections à ce qu'il regardoit comme son devoir, dès qu'il eut signé fondit en larmes en s'écriant : C'est Dieu qui donne les royaumes, car ils sont à lui ; pour nous, nous ne sommes rien (1). Il trouva pourtant quelque soulagement à ses maux dans le repos que lui rendit cette décision, soigneusement cachée à sa femme ; mais il eut une rechute le 26 octobre, et il mourut le 1er novembre, entre deux et trois heures après midi, dans sa trente-neuvième année.

Harcourt étoit alors absent par congé, mais il s'étoit arrêté à Bayonne, où il rassembloit une petite armée, pour occuper, à la première nouvelle, les places du Guipuscoa, qui entroient

(1) *Dios es quien da los reynos, porque son suyos. — Ya nada somos. San Phelipe*, p. 19.

dans le partage du roi; Blécourt, qui le remplaçoit à Madrid, et le comte d'Harrach assiégeoient la porte du conseil avec tous les ministres étrangers, pendant qu'on faisoit la lecture de ce testament; ils attendoient là pour en apprendre les premières nouvelles. Quoique le premier eût de vagues espérances, il étoit loin de se sentir assuré; le second fut frappé comme d'un coup de foudre (1). La nouvelle ne produi- 1700.

(1) « Tous les ministres étrangers assiégeoient la porte du « conseil; c'étoit à qui sauroit le premier le choix du roi qui « venoit de mourir, pour en informer sa cour. Blécourt étoit « là comme les autres, sans savoir rien plus qu'eux, et le « comte d'Harrach, ambassadeur de l'empereur, qui espéroit « tout, et qui comptoit sur le testament de l'archiduc, étoit « vis-à-vis la porte, et tout proche, avec un air triomphant. « Cela dura assez long-temps pour exciter l'impatience. Enfin « la porte s'ouvrit et se referma. Le duc d'Abrantès, qui étoit « un homme d'esprit, plaisant, mais à craindre, voulut se « donner le plaisir d'annoncer le choix du successeur, sitôt « qu'il eut vu tous les grands et le conseil y acquiescer, et « prendre leurs résolutions en conséquence. Il se trouva investi « aussitôt qu'il parut. Il jeta les yeux de tous côtés en gardant « gravement le silence; Blécourt s'avança, il le regarda bien « fixement, puis tournant la tête, fit semblant de chercher ce « qu'il avoit presque devant lui. Cette action surprit Blécourt, « et fut interprétée mauvaise pour la France. Puis tout à « coup, faisant comme s'il n'avoit pas aperçu le comte d'Har- « rach, et qu'il s'offrît premièrement à sa vue, il prend un air « de joie, lui saute au cou, et lui dit en espagnol fort haut. — « Monsieur, c'est avec beaucoup de plaisir..... et faisant une « pause pour l'embrasser mieux, ajoute : Oui, Monsieur, c'est « avec une extrême joie que pour toute ma vie..... et redou-

1700. sit pas une moindre commotion à Fontainebleau, où Louis XIV la reçut le 9 novembre. Quelque soin qu'eût mis le roi depuis deux ans à ménager les Espagnols, il croyoit aux longs ressentimens excités pendant deux siècles par des guerres si acharnées; il connoissoit les affections de Charles II, sa foiblesse et le pouvoir de l'empereur sur sa femme; aussi c'étoit parce qu'il s'attendoit à être exclu par le testament du monarque espagnol qu'il avoit donné les mains successivement à trois traités de partage. Les nouvelles qu'il avoit reçues, soit de l'ambassade française à Madrid, soit de l'ambassadeur espagnol Castel dos Rios, lui avoient bien appris l'activité que déployoient les partisans de la France autour de Charles II; mais il étoit d'autre part si accoutumé aux fluctuations journalières de ce monarque, qu'il ne se tenoit pour assuré de rien.

Louis XIV assembla un conseil pour discuter le parti qu'il avoit à prendre. Il y appela seulement quatre personnes, le dauphin, le duc de Beauvilliers, le marquis de Torcy et le chancelier Pontchartrain. Il s'agissoit de prendre la

« blant d'embrassades pour s'arrêter encore, puis achève:
« et avec le plus grand contentement que je me sépare de vous,
« et prends congé de la très-auguste maison d'Autriche. —
« Puis il perça la foule, chacun courant après pour savoir qui
« étoit le successeur. » Saint-Simon, T. III, ch. 3, p. 23.

plus grande résolution du siècle : de choisir entre 1700.
l'agrandissement de la France et celui de la famille royale ; entre la violation d'un traité tout récent et la violation du droit et de la justice envers la nation espagnole ; entre la guerre pour exécuter le traité de partage et la guerre pour maintenir le testament. Torcy, qui parla le premier, convint qu'en acceptant le testament, le roi s'attiroit le reproche de violer une parole qu'il avoit tout récemment donnée, que la guerre qu'il allumoit ainsi seroit universelle, et que ses peuples, depuis la paix de Ryswick, n'avoient pas eu le temps de recouvrer quelque vigueur par le repos : toutefois, il opina pour l'acceptation du testament. Le courrier même qui le portoit avoit ordre, si le roi ne l'acceptoit pas, de se rendre immédiatement à Vienne pour déférer, selon la teneur même de ce testament, la succession totale à l'archiduc. Il ne pouvoit être douteux que l'empereur ne l'acceptât, puisqu'il avoit refusé le traité de partage : il ne pouvoit non plus être douteux que la nation espagnole ne se déclarât tout entière pour son fils, puisque ce qu'elle redoutoit le plus, c'étoit le partage, et qu'elle seroit à bon droit offensée du refus de la France. Il faudroit donc, ou abandonner la succession d'Espagne tout entière à l'Autriche, et se retrouver dans la situation critique de François Ier vis-à-vis de Charles-Quint, ou faire

1700 la guerre pour conquérir la part que le traité de partage assignoit à la France. Dans cette guerre, il ne falloit attendre aucun appui de l'Angleterre ni de la Hollande; bien plus, d'après leurs antécédens, on avoit tout lieu de prévoir qu'elles ne tarderoient pas à se joindre aux ennemis de la France. « Quelle raison d'ailleurs « pour déclarer la guerre à l'Espagne, ajoutoit « Torcy? à quel titre s'emparer d'une partie de « ses États? quel tort son dernier maître avoit-il « fait à la France, en reconnoissant un de ses « princes pour son héritier universel? et quelle « injure lui faisoit la nation espagnole de se sou- « mettre et de se conformer aux volontés équi- « tables de son roi? Elle se donnoit sans réserve; « la France en la rejetant l'auroit regardée « comme ennemie, sans autre raison que de « croire qu'il convenoit mieux à ses intérêts de « s'emparer d'une partie des États de l'Espagne, « sans autre droit que celui d'un traité dont les « alliés avoient déjà violé les conditions essen- « tielles. Si la guerre étoit inévitable, il falloit « la faire pour soutenir le parti le plus juste, et « certainement c'étoit celui du testament, puis- « que le roi d'Espagne rappeloit ses héritiers « naturels à sa succession, dont ils avoient été « injustement exclus par ses prédécesseurs. » (1)

Beauvilliers soutint l'opinion contraire; il

(1) Mém. de Torcy, p. 95-98.

représenta l'honneur du roi comme lié par la parole qu'il avoit donnée aux puissances maritimes; l'intérêt de la France comme résultant des acquisitions importantes qui lui étoient offertes, bien plus que de l'établissement d'un prince français sur un trône où il deviendroit bientôt étranger; enfin la misère du peuple, les besoins du trésor, le fardeau de la dette, et la certitude qu'une guerre universelle amèneroit la ruine de la France. Pontchartrain résuma avec talent les deux opinions; mais il n'osa se prononcer pour aucune. Le dauphin vota résolument, mais très brièvement, pour l'acceptation du testament. Louis XIV, long-temps silencieux, décida: sa décision, qui renfermoit tant de revers pour lui, et de si longues agitations pour l'Europe, resta trois jours secrète; il la prit avec cette grandeur calme qui lui étoit naturelle. Il l'annonça en ces termes au duc d'Anjou, en présence du marquis Castel dos Rios, ambassadeur d'Espagne : « Monsieur, le roi « d'Espagne vous a fait roi, les grands vous de- « mandent, les peuples vous souhaitent, et moi « j'y consens; soyez bon Espagnol, c'est désor- « mais votre premier devoir; mais souvenez- « vous que vous êtes né Français. » Il le présenta ensuite à la cour, en disant : « Messieurs, « voilà le roi d'Espagne. » Tout étoit décidé. (1) 1700.

(1) Mém. de Torcy, p. 99. — Mignet, Introduction à la

1700. Le duc d'Anjou, désormais Philippe V, fut dès lors traité en roi, sur un pied d'égalité parfaite par Louis XIV, de respect et de déférence par son père, son oncle et ses frères. Il ne s'étoit jusqu'alors fait remarquer que par sa douceur; le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfans de France, déclaroit n'avoir pas eu une fois à se plaindre de lui; c'étoit toujours lui qui mettoit la paix entre ses frères s'ils avoient quelques disputes d'enfans. Il avoit peu de défauts, mais peu de vertus; ses sentimens étoient justes et honorables, mais son caractère manquoit d'énergie; il avoit besoin des formes et de la régularité pour s'en faire des appuis; aussi aucun homme ne fut jamais plus sujet à l'étiquette, plus constant dans toutes ses habitudes. Il ne montroit de goût que pour les exercices de dévotion et pour la chasse; il étoit fait pour être gouverné, et le fut toute sa vie. Cet empire passa à sa femme dès qu'il en eut une, et il l'aima avec une passion et une fidélité rares: grave, taciturne, mélancolique avec tous les autres, il sembloit ne connoître ni les affections, ni les plaisirs, ni le mouvement de la vie. Toute la cour de France, tout le peuple de

Succession d'Espagne, p. 79. — Saint-Simon, T. III, ch. 3, p. 25. — Dangeau, T. II, p. 204 *et suiv.* — Saint-Simon dans cette discussion intervertit les rôles.

Paris et de Versailles parurent accueillir avec une extrême joie la nouvelle de son acceptation du testament. Cette nouvelle fut reçue avec une joie égale en Espagne, où le cardinal de Porto Carrero, chef de la régence nommée par Charles II, se hâta de le faire proclamer; il le fut également à Bruxelles par l'électeur de Bavière, gouverneur des Pays-Bas pour l'Espagne; à Milan, par le prince de Vaudemont; à Naples, en Sicile, en Sardaigne. Enfin, lorsque Philippe V prit congé de son aïeul à Versailles, le 4 décembre, il étoit déjà reconnu par tous les États d'Europe que Charles II lui avoit laissés en héritage. (1) 1700.

Philippe V partit accompagné de ses deux frères et du gouverneur des enfans de France, le duc de Beauvilliers, qui étoit cependant alors assez malade; si la fièvre le forçoit à s'arrêter en chemin, le maréchal de Noailles, aussi du voyage, étoit chargé de le remplacer. Ces princes et ces seigneurs quittèrent Philippe V au passage de la Bidassoa. Entré dans son nouveau royaume, il ne fut accompagné que par Harcourt, que Louis XIV venoit de

(1) Saint-Simon, T. III, ch. 4, p. 37-49. — Journal de Dangeau, 4 décembre, T. II, p. 226. — *San Phelipe, Comentarios*, T. I, p. 22. — *Lord Mahon, War of the Succession in Spain*, ch. 1, p. 11. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. I, ch. 1, p. 3.

1700. faire duc, par le marquis de Louville et le comte d'Ayen. Il arriva le 18 février au palais du Buen-Retiro, et ne fit son entrée solennelle à Madrid que le 21 avril. Auparavant la reine douairière, veuve de Charles II, s'en étoit retirée pour fixer sa résidence à Tolède.

Louis XIV avoit écrit aux divers États de l'Europe pour annoncer l'accession de son petit-fils à la couronne d'Espagne; il avoit adressé aux États-Généraux un Mémoire explicatif des motifs qui lui avoient fait accepter le testament de Charles II : « Ce cas, disoit-il, « n'étoit point prévu par le traité de partage. » Par ce traité, il avoit renoncé aux droits de ses enfans pour le maintien de la paix; on ne devoit pas s'attendre à ce qu'il fît le même sacrifice pour se jeter dans une guerre dangereuse, et c'étoit cependant ce dont il étoit menacé, puisque l'empereur n'avoit jamais voulu accepter ce traité (1). Une explication semblable fut offerte par l'ambassadeur français à Guillaume III, et on assure que celui-ci répondit : « Monsieur, je vous prie de ne vous fatiguer « point tant pour justifier la conduite de votre « maître; le roi très chrétien ne pouvoit se dé- « mentir : il a agi à son ordinaire. » A cette épo-

(1) Mém. et négociations de Lamberty, T. I, p. 221. — *Smollet, Hist. of England*, ch. 6, §. 39-40, T. XIV, p. 32.

que même Guillaume étoit harcelé par son parlement qui lui reprochoit le traité de partage comme un scandaleux sacrifice des intérêts de l'Angleterre, et ne vouloit pas admettre qu'aucune partie de la succession d'Espagne pût jamais appartenir à la France, en sorte que Torcy étoit pleinement justifié pour avoir avancé que si Louis XIV demeuroit fidèle à ce traité et avoit à son occasion la guerre avec l'empereur, non seulement ses alliés maritimes l'abandonneroient, mais qu'ils se joindroient à son ennemi (1). Quant à l'empereur Léopold, il donnoit à entendre que le testament étoit supposé; à tout événement il le déclaroit invalide; il insistoit sur les deux renonciations des reines de France; il prétendoit à toute la succession d'Espagne comme à un droit qui ne pouvoit être disputé à sa maison; il se préparoit ouvertement à la guerre, et il donnoit des ordres pour occuper provisoirement le Milanais, fief de l'empire que ses prédécesseurs avoient accordé à la branche autrichienne d'Espagne, et qu'il étoit bien décidé à ne pas transmettre aux Bourbons.

1700.

Cependant la guerre sembloit encore pouvoir être évitée; les États-Généraux redoutoient ses

(1) *Smollet*, ch. 6, §. 36, p. 26. — La Hode, L. LIII, p. 304. — Durand, Hist. d'Angleterre, L. XXV, p. 549. — Larrey, T. VII, p. 310.

1700. calamités, et paroissoient vouloir s'en tenir à la voie des négociations; Guillaume III n'étoit pas prêt et ne le fut point d'une année entière; l'empereur, toujours sans argent, ne pouvoit rien faire sans les subsides des puissances maritimes. Il auroit été possible encore de maintenir la paix de l'Europe si la France avoit donné des garanties suffisantes contre les chances de réunion des deux couronnes, si elle avoit accordé ou plutôt maintenu une barrière de places fortes, recevant garnison hollandaise, dans les Pays-Bas, sans aliéner la souveraineté de l'Espagne, si elle avoit montré de l'empressement à donner satisfaction aux puissances qu'elle avoit offensées, et si en même temps elle avoit profité de la supériorité de ses forces pour demander une décision immédiate. Mais Louis XIV n'étoit plus le même homme; entré dans sa soixante-troisième année, il n'avoit plus cette activité, cette surabondance de forces qui dans sa jeunesse lui avoient donné tant d'avantage sur ses rivaux. Son ministère étoit plus affoibli encore. Le marquis de Pomponne étoit mort le 26 septembre 1699, à l'âge de quatre-vingts ans, et avoit laissé tout le poids des affaires étrangères à son gendre Torcy, à qui la réputation de probité de ce vieillard avoit été long-temps utile. Le chancelier Boucherat étoit mort à quatre-vingt-cinq ans, peu de semaines auparavant, et avoit été

remplacé par Pontchartrain que Louis avoit ôté aux finances. Ce dernier ministère avoit été donné à Chamillart, homme probe, religieux, assidu au travail, mais qui s'étoit rendu recommandable au roi seulement par son talent pour le jeu de billard, et qui l'avoit supplié de ne point lui donner un emploi pour lequel il n'avoit pas de connoissances suffisantes. Cependant Barbezieux, ministre de la guerre, étant mort aussi le 5 janvier 1701, après six jours seulement de maladie, le roi donna encore cette charge à Chamillart, et voulut qu'il la remplît en même temps que le ministère des finances. C'étoit exiger plus qu'on ne pouvoit attendre des forces d'un homme (1). Chamillart, dit Saint-Simon, « étoit très borné, et comme tous les « gens de peu d'esprit et de lumières, très opi- « niâtre, très entêté, riant jaune avec une douce « compassion à qui opposoit des raisons aux « siennes, et entièrement incapable de les en- « tendre; par conséquent, dupe en amis, en af- « faires et en tout... Le rare est que le grand « ressort de la tendre affection du roi pour lui « étoit cette incapacité même. Il l'avouoit au « roi à chaque pas, et le roi se complaisoit à le « diriger et à l'instruire, en sorte qu'il étoit ja- 1700.

(1) Journal de Dangeau, p. 156, 158, 235. — Larrey, T. VII, p. 191-193. — Saint-Simon, T. III, p. 342, T. II, p. 52-64.

1700. « loux de son succès comme du sien propre, « et qu'il en excusoit tout » (1). Chamillart ne pouvant tout faire se reposoit sur ses commis. C'étoient pour la plupart des dévots ou des hypocrites recommandés par Mme de Maintenon, qui à leur tour se faisoient assister ; le secret de l'État étoit transmis de main en main, et arrivoit souvent aux ennemis plus tôt qu'à ceux qui devoient exécuter les ordres ; de scandaleuses voleries se commettoient dans les finances, et il ne restoit rien dans le ministère, sous un chef dont les mains cependant étoient pures, de la probité de Colbert, ou de la soupçonneuse sévérité de Louvois. (2)

Les fautes se succédèrent en effet avec rapidité. Louis donna à Philippe V, au moment de son départ, des lettres-patentes par lesquelles il lui conservoit son droit éventuel à la couronne de France, après le duc de Bourgogne et avant le duc de Berry. C'étoit s'écarter de l'esprit du testament de Charles II, relâcher les liens qui devoient l'attacher aux Espagnols, et en même temps alarmer l'Europe, en faisant voir la réunion toujours imminente des deux monarchies (3). Les Hollandais tenoient des garnisons

(1) Saint-Simon, T. III, ch. 6, p. 65.

(2) La Hode, L. LIV, p. 207.

(3) Journal de Dangeau, 29 novembre 1700, T. II, p. 223, et 1er février 1701, p. 246.

dans plusieurs places des Pays-Bas espagnols : 1700.
à Namur, Luxembourg, Mons, Charleroi, Oudenarde, Nieuport, Ostende, Ath et Bruges.
Louis XIV les fit surprendre le 6 février 1701 ; 1701.
les Français se rendirent maîtres de toutes ces places, et y firent prisonniers vingt-deux bataillons hollandais et quelques régimens de cavalerie. Cet acte de violence, en pleine paix, excita le plus vif ressentiment, la clameur la plus universelle contre l'ambition et la mauvaise foi de Louis XIV. Après avoir donné cette offense, le roi commit une seconde faute, ce fut de ne pas en profiter. Il envoya le comte d'Avaux à la Haye pour négocier, et il se laissa abuser par les longueurs affectées des alliés depuis le commencement de février jusqu'à la fin de septembre. Il permit aux troupes hollandaises de retourner dans leur pays aussitôt que les siennes eurent touché à la frontière, et il ne tira aucun avantage de la supériorité de ses forces, pour exiger des Hollandais des réponses promptes et décisives. Il est vrai que le maréchal de Boufflers qu'il avoit envoyé aux Pays-Bas, trouva le pays dans une désorganisation absolue. L'électeur de Bavière qui en étoit gouverneur, étoit un homme de plaisir, joueur, débauché, accablé de dettes. On avoit craint d'abord qu'il ne se déclarât pour l'empereur son beau-père, ses États héréditaires étant à la discrétion de l'Autriche,

1701. mais il préféroit pour ses plaisirs le séjour de Bruxelles à celui de Munich; il se donna entièrement à la France, et il entraîna dans son parti son frère Clément, électeur de Cologne. Pour la défense des Pays-Bas, il n'avoit que dix mille hommes de troupes, dont une moitié étoient Bavarois; on les avoit laissés sans solde et sans souliers, les cavaliers sans chevaux, les canons sans affûts. Toutes les caisses, tous les arsenaux, tous les magasins et les greniers des dix provinces étoient vides. (1)

Le roi désiroit la continuation de la paix; il savoit que les Hollandais la désiroient aussi; il avoit lieu de croire que Guillaume III, tout mécontent qu'il étoit, la désiroit également, car ce prince étoit tellement harcelé par son parlement, qu'il se croyoit menacé d'une nouvelle révolution; en même temps sa santé étoit tout-à-fait mauvaise; on avoit découvert qu'il avoit fait consulter Fagon, le grand médecin du roi, sous un nom supposé, et que celui-ci avoit répondu que le malade dont on lui parloit n'avoit plus qu'à se préparer à mourir. Le comte d'Avaux, qui vit Guillaume à la Haye au mois de juillet, ne reçut en effet de lui que des paroles paci-

(1) Lettre du mar. de Boufflers au roi, 23 janvier 1701. — Mém. militaires relatifs à la succession d'Espagne, 1835, T. I, p. 12, 14, 21.

fiques (1). Il étoit bien essentiel de cultiver cette disposition; cependant le roi ne tarda guère à lui faire une nouvelle offense. Le roi Jacques II eut une attaque d'apoplexie à Saint-Germain, le 11 mars. Il s'en releva toutefois et traîna encore quelques mois son existence; la maison royale fut alarmée coup sur coup par des attaques semblables. Monseigneur le dauphin fut également frappé le 19 mars; il étoit très gros mangeur et chargé d'embonpoint; le roi lui-même et tous les princes mangeoient aussi beaucoup plus qu'ils n'auroient dû; grâce aux saignées et à l'émétique, cette maladie du dauphin n'eut pas de suite (2). Le 8 juin, Monsieur, frère du roi, fut, à son tour frappé d'apoplexie, et il mourut dès le lendemain; le roi, vivement affecté du danger qu'avoit couru son fils et de la mort de son frère, pleura beaucoup avec le duc de Chartres son gendre, désormais nommé duc d'Orléans; il fut de nouveau ébranlé le 3 septembre par une seconde attaque d'apoplexie qui frappa Jacques II. Celle-ci fut fatale, il mourut le 15; mais tandis qu'il luttoit entre la vie et la mort, Louis, pour lui offrir quelque consolation, lui déclara, ainsi qu'à la reine, qu'il reconnoîtroit le prince de Galles son fils pour roi 1701.

(1) Journal de Dangeau, 19 juillet 1701, p. 277.

(2) Journal de Dangeau, 11 et 19 mars, p. 253, 8 et 9 juin, p. 264-265, 3 septembre, p. 281.

1701. d'Angleterre. Le mouvement de sensibilité qui lui inspira cette résolution pouvoit avoir quelque chose de touchant, mais dans la situation de la France, c'étoit une très haute imprudence.

Les Français, cependant, qui seuls avoient tenu tête à toute l'Europe dans la précédente guerre, croyoient, si elle devoit recommencer, être soutenus par des alliés qui les mettroient dans une position plus favorable. L'Espagne, les Pays-Bas, le Milanais, les Deux-Siciles, au lieu d'être contre eux, étoient pour eux. Tout épuisés que fussent ces divers pays, les Français se flattoient qu'avec une meilleure administration ils en tireroient encore de grandes ressources; et ils ne calculoient point assez qu'en donnant beaucoup plus d'étendue à leurs frontières, en disséminant bien plus loin leurs armées, ils étoient vulnérables de partout. Indépendamment du roi d'Espagne, Louis XIV s'étoit encore ménagé quelques autres alliances : il s'étoit assuré de l'électeur de Bavière, quoique gendre de l'empereur, de son frère l'électeur de Cologne; puis des ducs de Brunswick Wolfenbuttel, de Saxe-Gotha et de l'évêque de Munster; l'électeur de Saxe, roi de Pologne, paroissoit prêt à entrer dans la même alliance (1). Ces princes allemands, outre leurs motifs habituels de jalousie contre le chef de

(1) Mém. de Torcy, T. LXVII, p. 100.

l'empire, étoient encore irrités contre Léopold, 1701.
de ce que, pour se faire des partisans, il venoit de donner à l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, le titre de roi de Prusse, et de ce qu'il érigeoit un neuvième électorat en faveur du duc de Hanovre, dont il avoit fait épouser la nièce à son fils Joseph (1). Une grande partie de l'Allemagne s'accordoit avec la France et avec le pape pour ne reconnoître ni l'une ni l'autre de ces dignités nouvelles, accordées toutes deux à des princes protestans.

Louis XIV avoit conclu, le 18 juin 1701, une alliance avec Pierre II roi de Portugal, ce qui n'empêcha pas ce prince de se joindre deux ans après à ses ennemis. Ferdinand de Gonzague avoit consenti, par un traité du 5 avril 1701, à recevoir garnison dans Mantoue sa capitale (2). Le nouveau pape, Clément XI, élu le 23 novembre 1700, étoit ce même cardinal Jean François Albani d'Urbino qui avoit eu la principale part à la décision de son prédécesseur en faveur du droit des Bourbons à la succession d'Espagne. Les autres princes d'Italie qui avoient été rançonnés impitoyablement par les ministres impériaux, et qui voyoient la maison d'Autriche résolue à leur enlever toute indépen-

(1) Frédéric II, Mém. de Brandebourg, p. 184. — Art de vérifier les dates, T. XVI, p. 428, et p. 237.

(2) Flassan, Diplom. franç., T. IV, L. VI, p. 221.

1701. dance, étoient supposés devoir être secrètement tous favorables à la France (1). Le plus important d'entre eux étoit le duc de Savoie, mais c'étoit aussi celui qui inspiroit le moins de confiance. On comprenoit qu'il ne pouvoit désirer la domination des Bourbons en Italie qui l'entoureroient par toutes ses frontières et lui raviroient toute indépendance; d'autre part il ne pouvoit espérer de faire reconnoître la neutralité de ce pays, puisque sa possession étoit un des objets de la guerre; il étoit le premier exposé aux attaques des Français, les secours de l'empereur étoient éloignés et incertains; sa position le contraignoit donc d'adopter cette politique vacillante et infidèle qui étoit d'accord avec son caractère. Louis XIV essaya de le fixer dans ses intérêts en lui offrant les plus grands avantages; il lui demanda pour Philippe V la seconde de ses filles, sœur de la duchesse de Bourgogne, également sans dot; il le nomma généralissime des armées française et espagnole en Italie, avec un traitement de 60,000 francs par mois et un subside moyennant lequel il devoit fournir à cette armée huit mille fantassins et deux mille cinq cents cavaliers piémontais : le traité fut signé le 6 avril 1701, le mariage se fit à Turin le 11 septembre, et la nouvelle reine, Marie-

(1) *Botta, Storia d'Italia*, T. VII, L. XXXIII, p. 108.

Louise de Savoie, partit de Nice pour Barcelonne où son mari l'attendoit(1). Le roi qui écartoit d'elle autant qu'il pouvoit les Français pour ne pas donner de jalousie aux Espagnols, lui donna pour camarera-mayor, pour confidente et conseillère destinée à la maintenir dans les intérêts de la France, une femme devenue célèbre sous le nom de princesse des Ursins; cette princesse la domina bientôt entièrement ainsi que son mari, et eut la plus grande influence sur les destinées de l'Espagne pendant la guerre de la succession. Elle étoit de la maison de la Trémouille, veuve en premières noces du prince de Chalais, en secondes noces du duc de Bracciano chef de la maison Orsini, dont elle avoit francisé le nom; elle étoit sans enfans, sans biens, âgée de plus de cinquante ans, mais douée d'une figure noble et majestueuse et d'un esprit qui avoit à peine son égal en France: on la disoit flatteuse, caressante, insinuante avec dignité; ayant beaucoup lu, beaucoup vu, et répandant les charmes de son esprit dans une conversation entraînante et intarissable. Ce fut désormais, sous le nom de Philippe V et de Marie-Louise, la vraie souveraine de l'Espagne. (2) 1701.

(1) *Carlo Botta, Storia d'Italia*, L. XXXIV, p. 194. — *Muratori, ad ann.*, T. XVI, p. 50. — Saint-Simon, T. III, ch. 17, p. 219.

(2) L'esprit de la princesse des Ursins est attesté par tous

1701. Guillaume III étoit arrivé à la Haye au milieu de l'été, et tout en négociant avec le comte d'Avaux, il travailloit avec ardeur à réunir les ennemis de la France; il avoit permis que les états-généraux dont il disposoit par le grand pensionnaire Heinsius, bien plus absolument que du parlement d'Angleterre, reconnussent Philippe V; à son tour il lui avoit écrit le 27 avril, lui donnant tous ses titres, l'appelant son frère et allié, le félicitant sur son arrivée en Espagne, et l'assurant qu'il désiroit, comme lui, « conserver inviolablement l'ancienne alliance, « amitié et bonne correspondance des deux « couronnes » (1). Mais la reconnoissance de Jacques III par Louis XIV lui servit de prétexte pour éclater avec aigreur; encore que la cour de France lui eût déclaré qu'elle n'avoit accordé à Jacques III qu'un vain titre, sans lui promettre aucun appui ou aucun autre secours que la pension qu'elle faisoit à son père, et qu'elle étoit bien résolue à observer tous les engagemens qu'elle avoit pris envers Guillaume III par le traité de Ryswick. Avant même la mort de Jac-

ceux qui l'ont connue; mais les lettres qui nous restent d'elle n'y répondent nullement. Au contraire, il y a quelque chose de plat et de lourd dans le style, de bas dans les sentimens : *la camarera mayor* n'y paroît bien qu'une grande chambrière.

(1) La lettre dans Durand, Hist. d'Angleterre, T. XI, L. XXV, p. 559, et dans La Hode, L. LIV, p. 314.

ques II, le roi avoit rappelé le comte d'Avaux 1701.
de la Haye, parce qu'il jugeoit impossible de s'entendre sur la satisfaction que l'Angleterre et la Hollande demandoient pour l'empereur. A peine fut-il parti que Guillaume III signa à la Haye, le 7 septembre, le traité qui porta le nom de la grande alliance; l'empereur, le roi d'Angleterre et les états-généraux en étoient les trois parties principales; mais le nouveau roi de Prusse, le roi de Danemarck et le nouvel électeur de Hanovre, que le parlement d'Angleterre venoit de reconnoître comme le plus prochain héritier dans la ligne protestante après la princesse Anne fille de Charles II, y prirent également part. Au moment de la signature de ce traité et avant que les succès eussent développé l'ambition des alliés, ils annonçoient se proposer seulement d'obtenir dans les Pays-Bas une barrière qui mît les Provinces-Unies à couvert de l'ambition de la France, d'assurer une barrière semblable à l'Autriche dans le Milanais, d'ouvrir l'Amérique espagnole au commerce des Anglais et des Hollandais en y faisant des conquêtes qui leur resteroient, de donner enfin à l'Europe entière la garantie que la France et l'Espagne ne seroient jamais réunies sous un même gouvernement. (1)

(1) Lamberty, Mém. et négociations, T. I, p. 620. — La

1701. Mais tandis que cette alliance même laissoit encore entrevoir des moyens de pacifier l'Europe, l'empereur Léopold ne vouloit entendre à aucun arrangement praticable; non seulement il ne vouloit pas reconnoître le droit du dernier souverain de l'Espagne à disposer de son héritage par testament, mais il nioit les lois de l'Espagne elle-même et la succession féminine qui y étoit établie de tout temps. Il prétendoit que cette couronne une fois entrée dans la maison d'Autriche, devoit demeurer à ses agnats, tant qu'il en survivoit, à l'exclusion des femmes, et il déclara à Villars, ambassadeur français à Vienne, qui fut bientôt rappelé, qu'il n'y avoit point d'autre base possible pour un accommodement qu'une restitution entière de toute la monarchie espagnole. Dès le 17 janvier il avoit protesté contre le testament de Charles II, et il avoit commencé à faire passer des troupes en Italie. (1)

On étoit si accoutumé à l'activité des Français, on avoit une si haute idée de la puissance de Louis XIV, qu'on s'étonnoit qu'il eût laissé passer toute la campagne de 1701 sans agir ni dans les Pays-Bas, ni sur le Rhin, et qu'en Italie,

Hode, L. LIV, p. 316. — Mém. militaires relatifs à la succession d'Espagne, T. I, p. 125.

(1) La Hode, L. LIV, p. 320.

seul pays où les hostilités commencèrent, il ne se fût pas trouvé en position d'obliger les Vénitiens à fermer les passages des montagnes aux armées autrichiennes et d'éviter ainsi leur invasion. Feuquières a articulé ces reproches contre le ministère de Louis XIV, et ils ont été répétés par presque tous les historiens (1). Il étoit vrai que Louis ne doutoit guère de la mauvaise volonté des gouvernemens de Londres et de la Haye, et que, tout en continuant les négociations, il se croyoit presque assuré de la guerre; mais il n'étoit point vrai qu'il fût en état de porter les coups rapides qu'on lui reproche de n'avoir pas frappés : l'année d'inaction pendant laquelle il se prépara à la guerre ne lui étoit pas moins nécessaire qu'aux alliés. Les Français se trouvoient tout à coup appelés à défendre ces vastes campagnes des Pays-Bas qu'ils n'avoient jusqu'alors songé qu'à attaquer; ils s'apercevoient qu'elles étoient ouvertes de toutes parts à ceux qu'elles avoient vus depuis un demi-siècle comme alliés, et qui alloient devenir des ennemis. On ne pouvoit encore tirer aucun secours des troupes d'Espagne; « jusqu'alors, le peu qui en existoit n'avoit « point connu le service; les capitaines n'étoient « point chargés de leurs troupes, le roi faisoit 1701.

(1) Mém. du marq. de Feuquières, T. II, p. 72, *et suiv.*

1701. « leurs recrues; moins ils avoient d'hommes et « de chevaux, plus ils avoient de revenus; au- « cun rang n'étoit réglé, aucun ordre établi « pour le commandement et la subordination. « Jamais les officiers n'avoient été obligés de « servir; le défaut de paiement autorisoit toutes « sortes de désordres parmi eux. Sous prétexte « qu'ils n'étoient point payés ils ne se tenoient « point à leurs emplois, et l'argent qu'ils pou- « voient en tirer ne provenoit que des désordres « affreux qui régnoient dans la manière dont « ils les administroient. Il étoit donc question « d'y établir une forme et un ordre inconnus « jusqu'alors. Mais l'objet le plus pressé étoit « d'assigner à ces troupes une paye fixe et solide. « Il n'y avoit point d'argent dans tous les pays « d'Espagne, et le désordre étoit aussi grand « dans le trésor que dans les troupes. Le roi ne « trouva de ressources qu'en lui-même pour « réparer tous ces malheurs et pour faire exister « des troupes dont il eût été à désirer qu'on eût « pu faire usage sur-le-champ. » Dès le 16 du mois de mars les troupes espagnoles furent mises sur le pied des troupes françaises; la solde et les munitions leur furent fournies par la France (1).

(1) Mém. militaires relatifs à la succession d'Espagne extraits de la correspondance par le lieutenant-général de Vault et publiés par le lieutenant-général Pelet, T. I, p. 46.

On procéda en même temps au recrutement et à la formation de nouveaux régimens dans toute l'étendue des Pays-Bas, avec une activité extraordinaire. Il falloit des mois pour former cette armée, il en falloit plus encore pour la mettre en état de se montrer à l'ennemi. Elle étoit encore bien foible au mois de juillet, lorsque les Hollandais avoient déjà cent mille hommes sous les armes. Ceux-ci avoient pris à leur solde les troupes de Brandebourg, de Lunebourg, de Hanovre, de Hesse-Cassel, de l'électeur palatin, d'Anspach et de Mecklembourg; elles étoient toutes formées et toutes disciplinées, et les états-généraux, dont le crédit remuoit tout l'argent du monde mercantile, n'avoient qu'à ouvrir leurs coffres pour mettre aussitôt leurs soldats en état d'agir. (1) 1701.

Aussi la correspondance du maréchal de Boufflers, de Puységur, de Tallard montre-t-elle combien, pendant toute cette campagne où l'on ne combattoit point, les généraux français étoient inquiets pour le pays de Gueldres qui faisoit une pointe au milieu des ennemis; pour l'électorat de Cologne menacé par les Hollandais, les Prussiens, les Palatins; pour l'électeur de Bavière retourné dès le 22 mars dans son pays, mais qui avoit besoin de plusieurs mois

(1) Mém. militaires de la succession d'Espagne, T. I, p. 94.

1701. pour organiser son armée et se mettre en état de tenir tête aux Autrichiens qui le menaçoient. Dans cette impossibilité de prendre l'offensive, ces généraux n'avoient d'autre parti à suivre que de creuser ces longues lignes, dont ils se couvrirent sur un développement de soixante-dix lieues, depuis la Meuse jusqu'à la mer : elles étoient fraisées et palissadées avec de bonnes redoutes, et des espèces de bastions pour commander la plaine. Les paysans, qui voyoient dans ces vastes ouvrages leur garantie, se portoient avec empressement à y travailler. Elles donnoient à ce riche pays, et aux nouvelles recrues chargées de le défendre, une confiance qu'il n'avoit point encore; on accepta les excuses offertes pour quelques actes d'hostilité commis par les Hollandais, et ce fut avec plaisir qu'au mois d'octobre les deux armées se mirent en quartiers d'hiver, sans que la guerre eût encore commencé pour elles. (1)

Les mêmes difficultés se présentoient du côté de l'Allemagne : Villars, ambassadeur à Vienne, et d'Iberville, ministre auprès de l'électeur de Mayence, pressoient Louis XIV de faire passer le Rhin à ses troupes, de profiter du profond mécontentement qu'avoit excité l'empereur pour soutenir ses adversaires, pour effrayer tout au

(1) Mém. militaires, T. I, p. 105, 128, 129, 151.

moins l'empire et le contraindre à la neutralité, 1701.
pour retenir aussi les armées que Léopold mettoit en mouvement, et les empêcher de descendre en Italie (1). Bientôt il se joignit à ces motifs une raison nouvelle pour adopter ce plan de campagne. Des troubles éclatoient en Hongrie et en Transylvanie; un Ragotski s'étoit mis à la tête des mécontens, et combattoit déjà pour recouvrer la liberté et l'indépendance de ces deux États. Mais Louis XIV ne pouvoit suffire à tout. Une partie de son armée s'étoit formée sur la frontière d'Espagne pendant les délibérations sur le traité de partage et l'acceptation du testament; le danger le plus pressant se montroit du côté de Flandre; il falloit pourvoir à l'Italie. Le roi résolut de former trois armées, l'une de cinquante-quatre bataillons et soixante-quatorze escadrons, pour passer en Italie sous le maréchal de Catinat, et se joindre aux troupes que le duc de Savoie devoit fournir; l'autre de soixante-deux bataillons et quatre-vingt-trois escadrons sous le commandement du maréchal de Villeroi, pour le Rhin; la troisième de cent bataillons et de cent dix-sept escadrons que le maréchal de Boufflers devoit commander aux Pays-Bas. On équipa trente-deux vaisseaux à Toulon, et vingt-trois à Brest, pour

(1) Mém. militaires, T. I, campagne d'Allemagne, p. 398.

1701. aller joindre les escadres d'Espagne et de Portugal sur les côtes de ces royaumes (1). Mais on n'avoit pas encore rassemblé la moitié de ces troupes, lorsqu'au mois de juillet, Villeroi reçut ordre de marcher vers Luxembourg pour appuyer l'armée de Flandre, et d'envoyer une partie de ses régimens en Franche-Comté pour appuyer au besoin l'armée d'Italie. Le marquis d'Huxelles, avec quinze bataillons seulement et des régimens de cavalerie de nouvelle levée, fut chargé de défendre l'Alsace, qu'on jugeoit suffisamment couverte par le Rhin; et bientôt après Villeroi fut envoyé en Italie, seul pays où les hostilités eussent commencé. (2)

L'Italie étoit en effet le pays où les grands coups devoient se porter. C'étoit le principal objet de l'ambition de l'Autriche; la barrière des Alpes sembloit s'abaisser devant elle pour lui en ouvrir l'entrée : le souvenir des invasions des Allemands pendant des siècles, le souvenir plus récent des extorsions scandaleuses auxquelles cette contrée avoit été soumise par les ministres autrichiens, avoient accoutumé l'empereur à la regarder comme un pays de conquête où tout lui étoit permis, comme un troupeau de serfs qu'il pouvoit dé-

(1) Succession d'Espagne, campagne d'Allemagne, p. 389.
(2) Succession d'Espagne, campagne d'Allemagne, p. 421.

pouiller sans merci ni miséricorde. Les gouverneurs espagnols, le prince de Vaudemont à Milan, le duc de Médina-Celi à Naples, le duc de Veraguas en Sicile, don Fernand de Moncade, duc de San-Juan en Sardaigne, avoient suivi les résolutions prises à Madrid, et ils montrèrent à Philippe V une fidélité inébranlable (1). Mais les peuples, plus dominés par la crainte que par l'amour, regardoient la maison d'Autriche comme celle qu'à la longue ils devoient surtout redouter. Les princes trembloient des vengeances de l'empereur, et l'Italie entière ne donnoit aucun appui réel à la maison de Bourbon. 1701.

Le comte de Tessé, homme d'esprit, flatteur, intrigant, négociateur habile, avoit précédé Catinat en Italie. C'étoit lui qui avoit négocié avec le duc de Savoie et le duc de Mantoue; il avoit aisément démêlé combien le duc de Savoie redoutoit également tous les ultramontains, combien en voulant écarter les Autrichiens, il souhaitoit peu les succès des Français; il avoit vu au contraire que le duc de Mantoue, uniquement occupé de son harem, avoit vendu sa citadelle pour avoir plus d'argent à distribuer à ses courtisanes, qu'il envoya par le Pô sur une élégante flotille d'abord à Casal, puis

(1) *Botta, Storia d'Italia*, L. XXXIV, p. 148.

1701. à Valenza, en les recommandant à l'évêque d'Acqui (1). Tessé auroit voulu que les Italiens livrassent des batailles pour les Français ; il s'indignoit de ce que Victor-Amédée hésitoit à laisser passer les soldats de Louis XIV au travers des Alpes, de ce que le pape ne garnissoit pas de troupes les bords du Pô, de ce que les Vénitiens ne se chargeoient pas de faire respecter leur neutralité, en interdisant aux Autrichiens l'entrée de l'Italie. (2)

Catinat arriva le 4 avril à Turin et le 7 à Milan, où il se concerta avec MM. de Vaudemont et Tessé. Il fut averti par eux que le prince Eugène, avec les troupes de l'empereur, descendoit la vallée de l'Adige jusqu'à Roveredo, dans le Tyrol italien. Le général français, maître des pays entre l'Adige et le lac de Garda, et croyant le passage de la Chiusa impossible à franchir, ne comprenoit pas comment les Autrichiens pourroient entrer en Italie. Il semble qu'il étoit fort mal informé de ce que faisoit le prince Eugène : toute la correspondance de Catinat avec sa cour, tous les mouvemens qu'il fit faire à son armée indiquent une hésitation, une timidité, une lenteur fort extraordinaires dans un si

(1) *Botta*, L. XXXIV, p. 186.

(2) Lettres du comte de Tessé au roi, de Milan, 4 janvier 1701, p. 203, et 17 février, p. 215, Succession d'Espagne, campagne d'Italie.

grand général. Il avoit alors soixante-quatre ans, et l'on ne peut s'empêcher de croire que quelque accident de santé suspendoit la vigueur habituelle de son esprit (1). Tandis que Catinat concentroit ses forces entre Rivoli et Goito, pour défendre le pays entre l'Adige et le Mincio, le prince Eugène avoit employé des milliers d'ouvriers à construire un chemin depuis le Tyrol italien jusqu'à Vicence, au travers de montagnes si âpres que Catinat n'avoit pas cru la chose possible. Dès lors le général autrichien, qui toutefois avoit moins de monde que lui, menaçoit également le Mantouan qui couvroit le Milanais, et le Ferrarois par lequel il pouvoit se porter vers le royaume de Naples, où l'on parloit d'une révolution. Cette double crainte mit Catinat dans la nécessité de diviser ses troupes. L'Adige, qui couvroit le prince Eugène, après avoir coulé du nord au midi, fait un coude pour aller se jeter au levant dans le golfe Adriatique : Eugène étoit maître de ce coude qui le couvroit. Cette position centrale permettoit au général autrichien de changer son point d'attaque en trois fois moins de temps qu'il n'en falloit au général français pour se porter sur son chemin, et la difficulté étoit augmentée par les rivières qu'il rencontroit; Eugène 1701.

(1) *Voyez* le détail de ses opérations et ses lettres, Succession d'Espagne, campagne d'Italie, p. 229.

1701. les pouvoit passer près de leur source, le général français devoit les traverser plus bas, après qu'elles avoient été grossies par leurs affluens (1). Par l'ordre d'Eugène le général Palfy passa l'Adige, le 16 juin, au-dessous de Légnago et de l'embranchement du canal Bianco. Bientôt il passa ce canal, qui formoit lui-même une assez grosse rivière; il poussa même une division au delà du Pô; Catinat, ne doutant plus alors que son intention ne fût de s'aventurer au midi de ce grand fleuve, soit pour donner la main aux insurgés de Naples, soit pour remonter sur sa rive droite jusqu'à Pavie, retira les troupes qui gardoient le pays entre l'Adige et le Mincio. Eugène cependant avoit fait une fausse attaque; il reporta vivement ses soldats à Carpi, village peu éloigné de Légnago, et qu'il ne faut pas confondre avec la ville de même nom; il y passa la rivière, et battit, le 9 juillet, le comte de Tessé, qui vouloit lui fermer le chemin. Catinat cependant s'efforça encore de défendre le passage du Mincio. Mais pendant ce temps, Victor-Amédée étoit arrivé avec sept mille Piémontais à l'armée française, et en avoit pris le commandement. Celle-ci avoit alors quatre chefs:

(1) Lettres de Catinat au roi, Succession d'Espagne, T. I, de Rivoli 21 mai 1701, p. 238, 26 mai, p 242; de Bussolengo, 5 juin, p. 249.

Catinat, Vaudemont, Tessé et Victor-Amédée, chefs peu d'accord entre eux, et qui compliquèrent bientôt les difficultés de la résistance. Catinat se défioit de Victor-Amédée, qui combattoit avec bravoure par amour de la guerre, mais qui ne cessoit jamais de négocier avec l'ennemi. Catinat écrivit à Chamillart ses soupçons; il ne formoit jamais un projet que le prince Eugène n'en fût averti, peut-être par le chef de sa maison. Mme de Maintenon vit la lettre, la duchesse de Bourgogne en sut le contenu, et ne pardonna pas l'injure faite à son père. Mme de Maintenon n'aimoit pas un général qui passoit pour janséniste. Toutes deux pressèrent Louis XIV de donner un autre chef à l'armée d'Italie; et le roi, qui apprenoit que ses troupes étoient découragées, qui les voyoit reculer sans cesse, et laisser passer à l'ennemi les rivières l'une après l'autre, écrivit à Catinat avec amertume pour lui ordonner de chercher le prince Eugène et de le combattre, et bientôt il donna ordre à Villeroi d'aller prendre le commandement de l'armée d'Italie (1). Pendant ce temps, Eugène passa encore le Mincio, le 28 juillet, à Mozambano, et le duc 1701.

(1) *Botta*, L. XXXIV, p. 228. — Lettre de Catinat au roi, de Légnago, 2 juillet, p. 266; de Luzara, 11 juillet, p. 273; de Goito, 19 juillet, p. 280; d'Acquafredda, 4 août, p. 289. —Tessé, T. I, p. 202.

1701. de Savoie, ainsi que Catinat, se retirèrent derrière l'Oglio sans livrer de combat.

Villeroi arriva, le 22 août, au camp français d'Antignate, derrière l'Oglio. Il étoit l'ami particulier de Mme de Maintenon, le roi l'aimoit comme un ami d'enfance. L'armée voyoit en lui seulement de la vaillance avec de la présomption, et une grande ignorance de l'art militaire. Catinat, quoique profondément mortifié, mit au service du nouveau général toutes ses lumières, toute son expérience et un dévouement à la chose publique, une modestie, une simplicité qui ont rendu son nom cher à la France. Les lettres de Villeroi rendent hommage à cette vertu; mais elles parlent aussi du parfait accord où il se trouvoit avec le duc de Savoie et le prince de Vaudemont. On sait cependant qu'il offensa cruellement le premier qu'il n'appeloit jamais que mons de Savoie, et qu'il traitoit avec cette arrogance qui l'avoit rendu si ridicule à la cour. Il se fioit aveuglément au prince de Vaudemont, dont le fils Thomas, et le neveu, le prince de Commercy, accompagnoient le prince Eugène, et peut-être étoit-ce par lui, non par le duc de Savoie, que des révélations sur les projets des Français étoient constamment transmises aux Impériaux (1).

(1) Lettres de Villeroi au roi, d'Antignate, 24 août, p. 301. — Saint-Simon, T. III, p. 198, ch. 15. — Tessé, T. I, p. 194.

Tessé avoit desservi Catinat de tout son pouvoir, mais c'étoit avec l'espoir de lui succéder, et non de le voir remplacé par Villeroi. Les premiers mots de celui-ci, à ce qu'on racontoit en Italie, avoient été de demander : « Où donc est cette canaille allemande? nous venons pour la chasser d'ici. Que veulent dire ces retraites, cette timidité, ces précautions? ce n'est pas ainsi que les Français font la guerre » (1). Il repassa l'Oglio, auprès de Rudiano, et il vint attaquer, le 1er septembre, ce qu'il croyoit être seulement une division allemande à Chiari; mais rien n'étoit secret dans son armée : lui-même par bravade annonçoit tous ses desseins. Le prince Eugène s'étoit jeté dans Chiari avec tout le nerf de son armée, et avoit relevé à la hâte les fortifications de cette ville vénitienne. Catinat, qui n'approuvoit point cette attaque, et Victor-Amédée, qu'on soupçonnoit d'intelligence avec le prince Eugène, combattirent tous deux avec la plus grande valeur : les soldats français et piémontais rivalisèrent de bravoure, et avoient l'avantage du nombre; mais la position des Allemands étoit forte, et après avoir été plusieurs fois repoussés, les Français furent enfin contraints à la retraite, 1701.

(1) *Muratori, ad ann.*, T. XVI, p. 53. — *Botta*, L. XXXIV, p. 234. — Mém. de Tessé, T. I, p. 219.

1701. avec une perte de plus de trois mille hommes. (1)

L'échec de Chiari décida du sort de l'Italie. Jusqu'alors Catinat avoit compté que le prince Eugène, qui lui paroissoit s'avancer avec imprudence à une bien grande distance de ses magasins et de ses arsenaux, qui n'étoit point admis dans les villes fermées de l'État vénitien, et qui n'avoit aucune forteresse, seroit forcé à l'approche de la mauvaise saison de retourner dans le Tyrol, et pourroit bien éprouver quelque échec dans sa retraite. Mais la perte éprouvée par les Français fit augurer aux Italiens que le sort de la guerre tourneroit contre eux. Dès lors, les princes neutres commencèrent à se montrer favorables aux Allemands; les défections se manifestèrent, les conspirations et les révoltes éclatèrent. La princesse de la Mirandole, qui avoit reçu garnison française dans sa forteresse, y introduisit en trahison les Impériaux; le duc Vincent de Gonzague leur livra Guastalla, le duc de Modène leur laissa occuper Brescello, le duc de Parme se défendit de leur livrer Plaisance, en alléguant que c'étoit un fief de l'Église. Tout l'État de Mantoue étoit abandonné, à la réserve de deux

(1) Succession d'Espagne, campagne d'Italie, p. 315. — Lettres de Villeroi, du camp près de Chiari, 2 septembre. — *Botta*, L. XXXIV, p. 236. — La Hode, L. LIV, p. 323.

châteaux et de la capitale dont le prince Eugène entreprit le blocus. Ce fut dans le Mantouan qu'il prit ses quartiers d'hiver, les Vénitiens, ayant insisté pour que ce ne fût pas dans le territoire de Brescia. Villeroi avoit repassé l'Oglio sans être inquiété; il avoit établi ses troupes en quartiers derrière cette rivière, et il étoit venu lui-même se loger à Crémone. Catinat étoit retourné en France; une révolution, enfin, que le parti impérial avoit fait éclater à Naples, le 23 septembre, fut réprimée par le duc de Médina-Céli, vice-roi de Philippe V. (1) 1701.

La mort de Guillaume III, survenue le 19 mars 1702, fut considérée par la cour de Louis XIV comme un événement heureux. Ce prince étoit âgé seulement de cinquante-deux ans: dès sa naissance, il avoit éprouvé dans sa principauté d'Orange les premières injustices de Louis XIV, dont il avoit eu toute sa vie à combattre l'ambition et l'intolérance; il voyoit en lui l'ennemi de sa religion, de sa patrie, de la paix et de la liberté du monde. Malgré de fréquents revers, il avoit grandi dans sa lutte 1702.

(1) *Botta, Storia d'Italia*, L. XXXIV, p. 198 et p. 242. — *Muratori, ad ann.*, p. 55. — Succession d'Espagne, campagne d'Italie, p. 327 à 385. La correspondance de Villeroi donne de grands détails sur la fin de cette campagne, et les soupçons croissans qu'il concevoit contre le duc de Savoie.

1702. contre le dominateur de l'Europe, et il n'apportoit pas moins d'ardeur à lui disputer la succession d'Espagne qu'il n'avoit fait trente ans auparavant pour défendre contre lui les Pays-Bas. Guillaume III ne vouloit pas reconnoître que pour la première fois la guerre que soutenoit Louis XIV étoit juste; que le dauphin étoit incontestablement l'héritier naturel du trône d'Espagne, que la renonciation de sa mère n'existoit plus dès l'instant que le roi et la nation qui l'avoient demandée s'accordoient pour l'annuler, et que les Bourbons, en transmettant le trône d'Espagne à une branche cadette de leur famille, tout-à-fait séparée de celle qui régneroit en France, accomplissoient tout ce qu'ils devoient à l'équilibre de l'Europe. Louis, qui ne ressembloit plus au jeune ambitieux d'autrefois, et qui désiroit sincèrement la paix, se flattoit que la princesse Anne, qui succédoit à Guillaume, n'auroit ni les mêmes ressentimens, ni la même ardeur belliqueuse, et il savoit bien que sans l'aiguillon des Anglais, les Hollandais voudroient la paix, et que les Autrichiens seroient trop pauvres pour faire la guerre. Mais la nouvelle reine Anne étoit une femme foible et sans caractère, mariée au prince George de Danemarck, homme plus insignifiant encore. Elle se livroit toujours aveuglément à quelque confidente qui

acquéroit sur son esprit un absolu pouvoir. Elle étoit alors dominée par Sarah Jennings, femme de John Churchill, comte de Marlborough, que Guillaume III avoit, dès le premier juin précédent, nommé commandant en chef de toutes ses forces dans les Provinces-Unies, et son ambassadeur auprès des états-généraux. Marlborough avoit appris le grand art de la guerre sous Turenne (1668-1677), avec les troupes auxiliaires que Charles II avoit fournies à la France, et il avoit été le plus souvent désigné alors par le nom du bel Anglais. Il avoit près de cinquante-deux ans, quand la reine Anne le confirma dans les deux fonctions que lui avoient données son beau-frère; elle forma en même temps un ministère tout composé de ses amis et à la tête duquel elle plaça le grand trésorier lord Godolphin. Ainsi une intrigue de femmes donna à l'Angleterre son plus grand général, et la plus haute gloire militaire à laquelle elle se fût encore élevée. (1) 1702.

L'accession au trône de la reine Anne fut presque immédiatement suivie par les déclarations de guerre des puissances formant la grande alliance. Elles parurent toutes le 15 mai 1702. L'empereur ne parloit point dans la sienne

(1) Biographie universelle, T. XXVII, p. 196. — *Smollet, Hist. of England*, ch. 7, T. XIV, p. 81. — Durand, Hist. d'Angleterre, T. XII. — Rapin Thoyras, L. XXVI, p. 1.

1702. du traité de partage qu'il n'avoit jamais voulu admettre; mais seulement de l'intrusion du duc d'Anjou dans l'héritage de Charles II, auquel il prétendoit avoir droit; le testament de ce monarque étant, disoit-il, l'ouvrage de quelques conseillers corrompus par la France, qui le lui avoient fait signer « lorsque, accablé « de foiblesse de corps et de jugement, le roi « n'étoit plus en état de lire ou d'entendre, et « beaucoup moins de peser et examiner comme « il falloit l'ample contenu dudit testament (1). » Il déclaroit avoir la ferme confiance que les électeurs, princes et États de l'empire s'uniroient à lui dans une affaire qui les regardoit aussi bien que lui. La reine Anne ne parloit pas davantage dans sa déclaration de guerre, du traité de partage dont les Anglais ne vouloient plus, mais seulement « de l'intention de con« server la liberté et la balance de l'Europe « contre les injustes usurpations du roi des Fran« çais, qui s'est saisi et retient encore en sa pos« session une grande partie des États de la cou« ronne d'Espagne, » comme aussi d'y « avoir « ajouté un grand affront et une indignité envers « nous et nos royaumes, en présumant de dé« clarer le prétendu prince de Galles, roi d'An« gleterre, d'Écosse et d'Irlande (2). » Les seuls

(1) Lamberty, Mém. négoc., T. II, p. 114.
(2) Lamberty, T. II, p. 113.

états-généraux reprochoient à Louis XIV de ne s'être pas conformé au traité de partage, « sans réfléchir le moins du monde aux « prétentions de l'empereur, si bien reconnues par ce traité » (1). Ces manifestes auroient seuls suffi à prouver que la France ne devoit pas compter sur le traité de partage, abandonné par les autres parties intéressées autant que par elle-même. Le manifeste de la France en réponse à ces déclarations est du 3 juillet; celui de l'empire contre la France seulement du 28 septembre. (2) 1702.

Les hostilités avoient recommencé en Italie long-temps avant cette guerre de plume. Villeroi avoit établi son quartier-général à Crémone; mais il sembloit mettre une sorte de gloriole à compter sur la terreur du nom français, sans prendre, pour se garder, aucune des précautions militaires les plus communes. Il ne faisoit faire à Crémone ni ronde sur les remparts, ni patrouilles de cavalerie, ni védettes aux avant-postes. Villeroi avoit été à Milan pour avoir une entrevue avec Vaudemont, mais il étoit rentré dans Crémone le 31 janvier, à huit heures du soir. Dans sa lettre au roi, après l'événement, il dit que pendant la nuit il demanda à

(1) Lamberty, T. II, p. 107.
(2) Lamberty, p. 208 et 213.

1702. plusieurs reprises s'il ne lui étoit point venu de nouvelles, et qu'on lui dit que non (1). Il falloit pour cela un étrange oubli de toute vigilance; car à cette heure le prince Eugène avoit passé l'Oglio à Ustiano, avec sept mille hommes, et s'avançoit au travers du Crémonois, franchissant une distance de douze milles, et le prince Thomas de Vaudemont avec près de dix mille hommes étoit parti de Bersello pour remonter sur la rive droite du Pô, à travers l'État de Parme, et venir attaquer la tête du pont que Villeroi y avoit jeté de Crémone. Un prêtre intrigant, ardent partisan des Impériaux, avoit introduit dans sa maison et dans son église, par un aqueduc qui communiquoit avec sa cave, cinq cents grenadiers et bon nombre de sapeurs allemands: ceux-ci s'étoient emparés de deux portes dont les gardes étoient endormis; ils les avoient ouvertes sans qu'aucune alarme eût été donnée dans la ville, et le prince Eugène, après voir fait six lieues en pays ennemi, sans être aperçu par les Français, étoit entré dans Crémone avec sept mille hommes de troupes choisies. Tout dormoit encore à l'intérieur, comme sur les murs, sauf que par un hasard heureux le marquis de Crenan, directeur de

(1) D'Inspruch, 15 février, Succession d'Espagne, T. II, p. 675.

l'infanterie, avoit donné l'ordre à quelques bataillons de se trouver avant le jour devant la porte du Pô, pour passer une revue. Ce ne fut qu'en arrivant à cette porte dont il leur étoit essentiel de s'emparer, que les Allemands trouvèrent une troupe sous les armes, et prête à leur résister. Déjà ils avoient surpris la garde de la grande place. Le maréchal de Villeroi, réveillé en sursaut à sept heures du matin par les coups de fusil qu'on tiroit de toutes parts, courut vers cette place, fut atteint par un groupe d'Allemands, renversé de son cheval, assez maltraité et fait prisonnier; les soldats français cependant s'élançant de leurs quartiers, combattoient avec fureur dans toutes les rues; il y avoit à Crémone avec le quartier-général douze bataillons et douze escadrons; mais les chefs manquoient à ces braves soldats; M. de Crenan avoit été blessé mortellement au commencement du combat, le colonel d'Entragues et le maréchal de camp de Montgon étoient tombés après lui; de Presle, de Montandre et une foule d'autres eurent le même sort. MM. de Revel et de Praslin, restés seuls des officiers généraux qui étoient dans la place, et M. d'Arène brigadier, manœuvrèrent avec le reste des troupes, combattirent de rue en rue, et attaquèrent les postes que les ennemis occupoient sur les places, sur les remparts et aux portes de la ville. Cepen- 1702.

1702. dant le prince Thomas de Vaudemont avoit été retardé au passage des rivières, il n'arriva qu'à deux heures en face de la tête du pont du Pô. Le pont avoit été détruit par le régiment irlandais chargé de le défendre. Le marquis de Créqui s'approchoit de la ville avec un corps qu'il avoit rassemblé dans les cantonnemens des bords de l'Oglio. Après dix heures de combat le prince Eugène fit sonner la retraite, et évacua la ville dont il s'étoit cru maître; mais il emmenoit avec lui le maréchal de Villeroi et environ cinq cents prisonniers. Il en laissoit à peu près autant des siens, et parmi eux le baron de Mercy. Il y avoit eu de part et d'autre au moins un millier d'hommes de tués. Mais quoique le prince Eugène eût échoué dans son entreprise, elle lui fit autant d'honneur par l'habileté avec laquelle il l'avoit conduite, qu'elle jeta sur Villeroi de discrédit et de ridicule. Ce fut un malheur pour la France que ce maréchal recouvrât sa liberté, à la fin d'octobre, après neuf mois de captivité à Inspruck, puis à Gratz. (1)

Les courtisans étoient prêts à accabler Ville-

(1) Succession d'Espagne, T. II, campagne d'Italie, p. 153 et correspondances aux pièces justificatives, p. 458-688. — *Carlo Botta*, L. XXXIV, p. 244-256. — *Muratori, ad ann.*, p. 60. — Mém. de Feuquières, T. III, p. 18-33. — La Hode, L. LV, p. 338. — Saint-Simon, T. III, ch. 22, p. 270.

roi de leurs sarcasmes, Louis XIV ne le permit 1702.
pas; il prit sa défense en ami. Il choisit le duc de Vendôme pour aller le remplacer, et celui-ci partant avec la plus grande diligence, arriva dès le 18 février à Milan : en même temps des renforts étoient envoyés à l'armée d'Italie, et par mer à Finale, et à travers les États de Savoie. Les soldats cependant n'arrivoient qu'épuisés de fatigue, et souvent de maladie; il falloit du temps pour les rétablir, il en falloit pour accoutumer aux armes de nouvelles levées, car sur les renforts venus de France on comptoit dix-huit mille recrues. Pendant ce temps le comte de Tessé qui tenoit dans Mantoue avec une nombreuse garnison, pressoit pour qu'on vînt le dégager. Les soldats avoient de quoi vivre, mais une population de trente mille habitans souffroit de grande privations. Vendôme reconnut l'impossibilité de la secourir avant le commencement de mai. Auparavant il essaya de surprendre les quartiers qu'Eugène avoit répandus dans le Parmesan pour y conserver les vivres, et ayant ainsi attiré son attention au midi et à la droite du Pô, il put gagner sur lui quelques marches en se reportant rapidement au nord, passer l'Oglio à Pontevico, puis le Méla, et débloquer enfin Mantoue, avant que les Autrichiens y fussent arrivés. Il avoit alors l'avantage du nombre sur le prince Eugène, et l'on com-

1702. mençoit à croire qu'il alloit l'attaquer et le forcer à rentrer dans les montagnes du Tyrol. Mais Louis XIV avoit alors envoyé son petit-fils Philippe V en Italie; il vouloit lui donner la réputation d'un général heureux, et Vendôme l'attendit avant d'engager aucune action décisive. (1)

On avoit annoncé à Louis XIV que les manières de Philippe V avoient gagné les cœurs des Espagnols, et que c'étoit en se faisant connoître qu'il s'étoit attaché la nation et qu'il s'étoit affermi sur le trône; Louis compta que son petit-fils n'auroit pas moins de succès en Italie. Philippe V se rendit en effet par mer à Naples, où il arriva le jour même de Pâques, 16 avril 1702. Sa belle figure, ses manières gracieuses et obligeantes, les distinctions, les faveurs qu'il accorda à tous ceux qui l'approchèrent, parurent avoir gagné la noblesse et le peuple, si l'on en juge du moins par les acclamations, les fêtes, les discours qui lui furent adressés. On auroit pu croire d'ailleurs que ce pays qui depuis deux siècles n'avoit point vu ses souverains, seroit peu attaché à la maison d'Autriche qui l'avoit toujours mal gouverné.

(1) Succession d'Espagne, T. II, campagne d'Italie, p. 172. —Mém. de Tessé, T. I, journal du blocus de Mantoue, p. 230-323. — *Botta*, L. XXXIV, p. 260.

Les faits ne répondirent point à ces espérances, 1702.
et Philippe V fut à peine reparti de Naples, le 2 juin, que le parti autrichien recommença à conspirer contre lui. Le vaisseau qui le portoit vint prendre terre à Livourne, puis à Gênes; mais Philippe ne voulut point descendre sur le rivage. L'idée dont il s'étoit le plus pénétré à la cour de son aïeul étoit celle de l'importance de l'étiquette, et la distance qu'il falloit faire observer entre un roi d'Espagne et tous les autres souverains. Il déclara qu'il ne donneroit point la main droite au grand duc; quelque dispute du même genre l'empêcha aussi de voir le doge à Gênes : il vint donc débarquer à Finale, port de Ligurie qui lui appartenoit, et traversant le Piémont pour se rendre à Milan, il rencontra son beau-père le duc de Savoie, à Acqui. Jamais il n'avoit été plus important de ménager ce prince belliqueux, dont les troupes venoient de rejoindre celles de Vendôme, et dont les États coupoient la communication de l'armée française avec la France. Mais il y avoit aux yeux de Philippe et de ses conseillers français et espagnols un point plus important que la sûreté de l'armée, c'étoit la dignité d'une couronne qui ne pouvoit se comparer à celle des ducs. Philippe V refusa à son beau-père la main droite, il ne voulut point qu'on lui donnât un fauteuil; Victor-Amédée fut blessé; et comme il étoit déjà

1702. assez mal disposé pour la maison de Bourbon, comme il craignoit les entraves dans lesquelles elle le tiendroit, si elle demeuroit maîtresse du Milanais, ce fut probablement alors qu'il se détermina à entrer avec les ennemis de la France dans une correspondance secrète dont les généraux français, toujours fort exigeans, et fort indifférens sur les intérêts de leurs alliés, le soupçonnoient depuis long-temps. (1)

Après avoir passé du 18 juin au 1er juillet à Milan, pour travailler, comme il avoit fait à Naples, à se concilier la noblesse et le peuple, Philippe vint rejoindre le duc de Vendôme dans l'état de Mantoue. Il prit part dès lors aux opérations de la campagne, qui, à tout prendre, fut couronnée par le succès, quoique sa présence fût souvent une gêne pour Vendôme, qui avoit ordre de ne jamais se séparer de lui. Le 26 juillet ce général surprit, à Santa-Vittoria, sur le Crostolo, un corps de trois ou quatre mille cuirassiers allemands, qu'il tailla en pièces. A son tour il fut surpris, le 15 août, près de Luzzara, par le prince Eugène, au milieu des canaux et des digues qui coupent toutes les campagnes dans cette partie basse de la Lombardie. Toutefois il avoit eu le temps de se mettre en bataille avant d'être attaqué; il ne restoit plus que

(1) *Carlo Botta*, L. XXXIV, p. 258 et p. 263. — Saint-Simon, T. III, ch. 26, p. 309.

trois heures de jour quand l'action s'engagea : elle fut très vive; chaque armée y perdit plus de trois mille hommes; toutes deux s'attribuèrent l'avantage, toutes deux évitèrent de renouveler le combat le lendemain. Le général français cependant profita de la bataille de Luzzara comme s'il l'avoit décidément gagnée (1). Pendant le reste de la campagne il n'y eut plus entre les deux armées que des escarmouches de peu d'importance; mais les Français passèrent au midi du Pô, s'emparèrent de tout le Modénois, et contraignirent le duc Renaud d'Este à aller chercher un refuge à Bologne. Ils recouvrèrent aussi Guastalla, ainsi que plusieurs petites places du duché de Mantoue. Toutefois le but principal que se proposoit Vendôme étoit de faire abandonner la forte position qu'occupoit le prince Eugène le long du Pô, entre Governolo et Borgoforte, dans le Serraglio de Mantoue : il n'y réussit que dans les derniers jours de l'année. Les deux armées étoient en présence; elles se canonnoient chaque jour; leurs approvisionnemens présentoient des dif- 1702.

(1) *Botta*, p. 265-268. — *Muratori, ad ann.*, p. 63. — La Hode, L. LV, p. 357. — Lettre de M. de Vendôme au roi, de Castelnovo, 27 juillet, p. 236, et du roi d'Espagne, p. 239. — Succession d'Espagne, p. 248. — Feuquières, T. III, p. 336, dont la relation suivie par les autres historiens n'est pas d'accord avec les pièces officielles.

1702. ficultés inouïes; elles souffroient en même temps et du manque de vivres et des maladies dans ce pays malsain. Les Français eurent quelquefois jusqu'à dix mille malades dans les hôpitaux; le prince Eugène perdoit jusqu'à trois et quatre cents chevaux par jour. L'air étoit empesté par les cadavres dont toute la campagne étoit couverte, et les deux armées furent plus ruinées par cette lutte obstinée qu'elles ne l'auroient été par la plus sanglante bataille. Vendôme eut enfin la gloire de faire évacuer par l'ennemi, à la fin de décembre, cette île entourée de rivières qu'on nomme le Serraglio de Mantoue; mais le prince Eugène eut celle de s'y être maintenu neuf mois, avec des forces très inférieures, et d'avoir fait périr plus de Français par la maladie qu'il n'auroit jamais pu en détruire par le fer. (1)

Le roi d'Espagne n'étoit pas resté à l'armée que les maladies avoient si cruellement éprouvée; il l'avoit quittée le 2 octobre, sur la nouvelle que les Anglais et les Hollandais avoient fait une descente à Cadix. Louis XIV avoit jugé que son petit-fils devoit, avant tout, songer à défendre l'Espagne. Après un séjour de quelques semaines à Milan, il s'embarqua, le 6 no-

(1) Campagne d'Italie, Succession d'Espagne, T. II, p. 248 à 281.

vembre, à Gênes pour retourner en Catalogne. 1702.
Pendant qu'il étoit à l'armée Louis XIV avoit ordonné que six officiers français d'une valeur éprouvée ne le perdissent jamais de vue. Il croyoit la cour de Vienne peu scrupuleuse sur les moyens de se défaire de quiconque gênoit son ambition (1); il voyoit dans le prince Eugène le fils d'Olimpia Mancini, bannie du royaume pour des tentatives d'empoisonnement, et il avoit reçu des avis d'un projet d'assassinat sur son petit-fils. Le prince Eugène fut averti de ces précautions et de ces soupçons, et il écrivit, par un trompette : « L'on fait savoir « à M. le duc de Vendôme, que le prince Eu- « gène n'a jamais été un assassin, et qu'il n'y a « aucune raison qui pût l'obliger à une aussi « infâme action, outre qu'il sert un maître qui « n'a jamais employé de pareils moyens et qui « est incapable de les commander. » (2)

Cette campagne d'Italie avoit exigé de la part de la France des sacrifices prodigieux et d'hommes et d'argent, car elle se trouvoit chargée de

(1) Mém. de M. de Chamlay qui recommande de veiller autour du roi d'Espagne « contre les introductions de gens dé- « guisés que le prince Eugène et le conseil de Vienne qui prati- « quent ces sortes d'entreprises, pourroient faire. » Succession d'Espagne, T. II, p. 710.

(2) Mém. de Tessé, T. I, p. 332. — *Carlo Botta, Storia d'Italia*, L. XXXIV, p. 236.

1702. tout : l'Espagne ne lui fournissoit qu'une poignée de soldats, le duc de Savoie ne prêtoit les siens qu'à regret, le duc de Mantoue étoit ruiné par la guerre ; il avoit aussi fallu envoyer quelques régimens à Naples, et l'armée, au lieu de défendre les fortes frontières de France, devoit se disséminer sur l'immense étendue des possessions d'Espagne. Les mêmes désavantages se présentèrent sur la frontière du Nord, pour la défense des Pays-Bas espagnols et de l'électeur de Cologne, évêque de Liége, alliés plus à charge qu'utiles. Aussi Louis XIV avoit-il senti la nécessité de faire les plus grands efforts. Dès le mois de janvier, et avant que la guerre lui fût déclarée, il avoit ordonné la levée de cent nouveaux régimens d'infanterie ; il avoit fait en même temps une très nombreuse promotion d'officiers généraux ; il avoit destiné le maréchal de Boufflers à commander l'armée de Flandre sous l'autorité nominale du duc de Bourgogne ; Catinat avoit été envoyé en Alsace pour défendre le Rhin. (1)

Mais Louis, qui désiroit si vivement éviter la guerre avec les Anglais et les Hollandais, avoit défendu à ses généraux de commencer les hostilités. Comme les villes de l'électeur de Cologne sur le Bas-Rhin étoient assez compromises,

(1) Mém. militaires sur la Succession d'Espagne, T. II, p. 1.

Louis y envoya des garnisons. Toutefois ce ne fut pas en son nom, ce fut comme auxiliaire du cercle de Bourgogne, dont le roi d'Espagne étoit membre, ce qui lui donnoit droit d'intervenir dans les affaires de l'empire. Ce fut aussi au nom de l'électeur Palatin qu'une de ces places, Kayserwerth, sur le Bas-Rhin, fut attaquée par les alliés avant la déclaration de guerre. Le marquis de Blainville, qui y commandoit six bataillons, s'y défendit vaillamment, depuis le commencement de mars jusqu'au 15 juin, qu'il fut contraint à capituler. (1) 1702.

Il étoit étrange que le maréchal de Boufflers et le duc de Bourgogne eussent laissé prendre une place si importante et si obstinément défendue, sans faire quelque grand effort pour la secourir; l'armée des alliés étoit déjà de cent quinze mille hommes, mais elle n'étoit point encore sous les ordres de Marlborough, qui vint seulement au commencement de juillet en prendre le commandement; elle n'étoit pas non plus réunie en un seul corps; le comte d'Athlone étoit à la tête du plus considérable; Coehorn en commandoit un autre avec lequel il pénétra dans la Flandre maritime, forçant les lignes des Français. C'est aux militaires seuls à juger des

(1) Succession d'Espagne, campagne de Flandre, 1702, p. 11. — La Hode, L. LV, p. 346-348.

1702. fautes des généraux; mais en parcourant la correspondance de Boufflers avec Louis XIV, on croiroit reconnoître les glaces de l'âge dans tous ceux que le grand roi charge d'exécuter ses volontés. Pour lui, son activité est toujours prodigieuse, il connoît toutes les positions et tous les corps; il dirige, trop sans doute, toutes les opérations; on admire comment sa tête pouvoit suffire à la correspondance avec toutes ses armées à la fois; les généraux, au contraire, semblent trouver des obstacles à tout; les vivres ne sont jamais prêts, les convois sont toujours retardés, les divisions françaises sont toujours inférieures en force à celles qui leur sont opposées; et l'on est amené à conclure seulement qu'il y a toujours de fort bonnes raisons pour que l'on doive manquer de succès. (1)

Boufflers, le 27 avril, laissa échapper une belle occasion de détruire un corps hollandais du comte de Tilly, qui étoit campé à Harsten. Il dirigea sa marche avec beaucoup d'habileté et de précision, il arriva jusqu'en vue de l'ennemi; mais jugeant alors qu'il ne lui restoit pas assez de jour pour combattre, il différa l'attaque jusqu'au lendemain; pendant la nuit Tilly s'étoit mis en sûreté. La même faute fut répétée

(1) Mém. militaires de la Succession d'Espagne, T. II. Camp. de Flandre, p. 1-130. — Pièces jutificat., p. 455-652.

le 11 juin avec des circonstances plus graves encore. Boufflers, qui depuis le 3 mai avoit été rejoint par le duc de Bourgogne, disposa tout pour surprendre le comte d'Athlone à Blurembeck, près de Clèves; Athlone n'avoit avec lui que vingt-cinq mille hommes : Boufflers s'avançoit avec des forces supérieures, et il faisoit en même temps converger deux corps d'armée sous les ordres du comte de Tallard et du marquis de Caraman, qui devoient couper toute retraite à l'ennemi. Mais, au moment décisif, ces trois corps ralentirent leur marche, et laissèrent échapper Athlone, qu'ils poursuivirent jusque sur les glacis de Nimègue. (1) 1702.

A peu près au moment où Marlborough vint prendre le commandement de l'armée des alliés, Louis XIV écrivit à Boufflers pour lui ordonner de détacher de son armée douze bataillons et seize escadrons pour renforcer l'armée d'Allemagne; le prince de Bade à la tête des alliés faisoit alors le siége de Landau, et Catinat avoit écrit au Roi qu'à moins de recevoir trente bataillons et quarante escadrons de renfort, il lui seroit impossible de sauver cette place. Déjà le malheureux monarque se sentoit menacé sur tous les points, et ne pouvoit opposer partout

(1) Succession d'Espagne, T. II, p. 25 et 47. — La Hode, L. LV, p. 352.

1702 que des forces insuffisantes (1). Dès lors Boufflers fut obligé de se tenir sur la défensive, et le duc de Bourgogne retourna à Versailles au commencement de septembre pour que son nom ne fût pas associé à des revers qui paroissoient inévitables. Les deux armées s'étoient trouvées en présence le 23 août, mais les Français avoient évité la bataille. Marlborough ne pouvant les déterminer à combattre, attaqua leurs places fortes. Il assiégea d'abord Venloo, qu'il prit en quinze jours, puis Stephanswerth et Ruremonde, qu'il prit également. Il prit ensuite Liége, tandis que l'armée française, retranchée à Tongres, n'osoit faire aucun mouvement pour secourir ces diverses places. Avant la fin de la campagne, Marlborough s'étoit rendu maître de tout l'évêché de Liége, de tout l'électorat de Cologne, à la réserve de Bonn, de toute la Gueldre et du duché de Limbourg. La nouvelle de ces succès portée à Londres, y fut reçue avec les plus vives démonstrations de joie. La reine accorda à Marlborough le titre de duc, avec une pension de 5,000 livres sterling, et la Chambre des Communes lui vota des remerciemens. (2)

(1) Lettre du roi, du 30 juin 1702, Succession d'Espagne, p. 65.

(2) La Hode, L. LV, p. 354. — Succession d'Espagne, T. II, p. 98, 110, 115, 121.

Le maréchal de Catinat avoit été choisi par le roi pour commander l'armée du Rhin, mais c'étoit avec la confiance qu'il n'y auroit point d'action importante sur cette frontière; les échecs éprouvés l'année précédente en Italie avoient effacé dans l'esprit de Louis XIV le souvenir des succès du vainqueur de Staffarde et de la Marsaglia; il lui annonça qu'il ne lui donnoit que quarante-cinq bataillons et soixante-huit escadrons. Lorsque Catinat arriva le 27 avril à Strasbourg, il s'en fallut de beaucoup qu'il trouvât en Alsace les troupes qu'on lui avoit promises; une partie de celles qui lui étoient destinées étoit encore à l'autre extrémité du royaume, le reste étoit distribué dans les garnisons de l'Alsace; on travailloit à mettre en état de défense les fortifications de New-Brisach; Landau étoit déjà investi par le prince de Bade avec une armée puissante que les cercles avoient fournie, que l'Angleterre entretenoit par ses subsides. Le fils aîné de l'empereur Joseph, qui venoit d'être nommé roi des Romains, arrivoit pour en prendre le commandement. L'obstination de Louis et de Chamillart, à croire que cette frontière n'étoit point menacée, présageoit pour Catinat de nouveaux revers. (1) 1702.

En effet, jamais homme ne souffrit comme

(1) Succession d'Espagne, T. II, p. 283-297.

1702. dut faire Catinat pendant toute cette campagne. Sa correspondance avec le roi et avec Chamillart laisse une impression de profonde tristesse. Il se plaint que tout lui manque, et on lui répond toujours qu'il a surabondance de tout; on lui compte, comme s'il les avoit reçus, l'argent qu'on doit lui envoyer, les convois qu'on lui destine et qui n'arrivent point, les régimens qu'on lui fait espérer et qui n'existent même pas, tandis qu'on ne veut admettre aucun des états qu'il donne de la force des ennemis; qu'on le presse de les attaquer, encore qu'il se sente à leur égard dans une effrayante infériorité : qu'on lui ordonne de se fortifier à Haguenau, de défendre des lignes à former, tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre des petites rivières qui traversent l'Alsace, et qu'il est réduit au contraire à déclarer formellement qu'il ne peut obéir; qu'il recule en effet, pendant que le roi lui ordonne ou de s'arrêter ou d'avancer. La garnison de Landau cependant se défendoit avec une grande bravoure. M. de Mélac qui la commandoit, quoiqu'il se vît abandonné, ne se décourageoit point; il disputoit le terrain pied à pied contre l'armée impériale. Le roi des Romains, Joseph, y vint le 27 juillet joindre le prince de Bade, et depuis son arrivée les opérations des Allemands redoublèrent d'activité. Enfin, la place étant entièrement ouverte, et pouvant

être emportée à la première attaque, M. de Mélac fut réduit à capituler le 9 septembre; c'étoit le quatre-vingt-unième jour depuis la tranchée ouverte, et le cent quarantième depuis le commencement du blocus. Landau fut occupé par le prince de Bade le 12 septembre. (1) 1702.

Quoique l'armée impériale eût beaucoup souffert pendant un si long siége, et qu'elle demeurât fort affaiblie, Catinat, qui n'avoit pas à moitié près autant de monde que le roi des Romains et le prince de Bade, et qui étoit encore obligé d'en disséminer une grande partie dans des places de guerre qui toutes étoient exposées, ne se sentoit pas en état de défendre l'Alsace. Le roi lui représentoit l'extrême importance de conserver cette province, et lui recommandoit de prendre des positions le long des montagnes, comme avoit fait Turenne; Catinat au contraire avoit retiré son armée sous les murs de Strasbourg, et s'attachoit à ôter aux alliés la navigation du Rhin pour leurs convois. Sur ces entrefaites il reçut du roi l'ordre de détacher de son armée jusqu'à quarante bataillons et cinquante escadrons sous les ordres du marquis de Villars, pour passer sur la droite du Rhin, franchir les défilés de la forêt Noire, et aller

(1) Succession d'Espagne, campagne d'Allemagne, T. II, p. 297-339, et pièces relatives à la camp. d'Allemagne. *Ib.*, p. 755-821.

1702. joindre l'électeur de Bavière, qui à cette époque devoit commencer la guerre, en s'emparant de la ville d'Ulm. Catinat voyoit avec effroi non seulement l'Alsace, mais les trois évêchés de la Lorraine sacrifiés pour cette expédition aventureuse; et l'armée qui tenteroit de passer en Bavière lui paroissoit en même temps fort compromise. Mais Louis avoit une grande confiance dans la puissante diversion que l'électeur de Bavière promettoit de faire; de ses États il pouvoit menacer à son choix l'Autriche, la Bohême, la Hongrie, le Tyrol et le Palatinat. Toutes ces contrées étoient dégarnies de troupes, et Louis se flattoit que l'empereur, troublé dans ses foyers, rappelleroit son armée; que l'empire se refuseroit à attirer dans son sein une guerre à laquelle il n'avoit aucun intérêt. (1)

Villars avec beaucoup plus de talent que Villeroi avoit cependant beaucoup de sa jactance fanfaronne; et il paroît que par ce défaut tous deux plaisoient au roi : tous deux relevoient ses espérances au temps où les obstacles se présentoient partout, où les revers menaçoient de tous côtés l'avenir. Catinat au contraire qui étoit doué d'autant de vertus que de talens pour la

(1) Lettre du roi à Catinat, du 30 août 1702, p. 367. — Mém. du mar. de Villars, par Anquetil, T. LXIX, p. 18.

guerre, avoit quelque chose de sec dans le commandement, de positif et d'opiniâtre dans la discussion, qui ne plaisoit ni aux subalternes ni au roi, et toute sa correspondance dans la guerre actuelle avoit été empreinte de tant de tristesse, que Louis confondoit en quelque sorte sa personne avec les dangers qu'il annonçoit. Louis XIV le laissa dans l'inaction pendant le reste de la campagne, puis le rappela à la cour, au milieu de novembre, comme n'ayant plus en Alsace un commandement digne de lui. Ce fut le terme de sa carrière militaire; Catinat se retira à sa terre de Saint-Gratien, où il mourut le 12 février 1712, chéri des paysans qu'il aimoit et qu'il protégeoit, et entouré d'une considération et d'un respect qui n'ont dès lors cessé de s'accroître. (1) 1702.

Villars cependant avoit de son côté beaucoup d'inquiétude sur l'expédition qu'il avoit sollicitée et dont il étoit chargé. Il connoissoit l'électeur de Bavière pour un homme léger et inconséquent; le parti même que cet électeur prenoit en ce moment d'attirer sur un pays ouvert comme le sien toutes les forces de l'empereur et de l'empire, annonçoit de sa part peu de jugement. Villars savoit qu'il lui étoit à peu

(1) Succession d'Espagne, T. II, p. 424. —Mém. de Catinat, T. III, p. 293-322.

1702. près impossible de traverser les défilés de la forêt Noire, à moins que l'électeur ne vînt en même temps les attaquer à revers. Mais les communications rares et difficiles qu'il avoit avec ce prince lui apprenoient qu'au lieu de s'approcher il s'éloignoit. Après avoir surpris Ulm, il avoit attaqué Memmingen, puis Kempten, cherchant des succès faciles et des villes à rançonner, mais à une distance du Rhin toujours plus grande (1). Villars n'étoit point sûr que ce prince ne traitât pas tout à coup avec l'empereur, et qu'après avoir attiré si loin une armée française, il ne l'abandonnât pas, coupée de sa ligne d'opération, sans ressources et obligée de capituler. Ce ne furent pas là les prévisions qui se vérifièrent; mais la marche d'une armée française en Allemagne pour opérer de concert avec un prince imprudent, n'en amena pas moins les plus tristes résultats.

Cependant le mouvement de l'armée d'expédition de Villars, au travers de l'Alsace, pour chercher plus près du Haut-Rhin un point où il pût le franchir, délivra la basse Alsace de l'invasion que Catinat avoit redoutée : dès que les troupes allemandes se furent un peu remises des fatigues du siége de Landau, le prince de Bade les mena le long de la rive droite du Rhin pour

(1) Succession d'Espagne, campagne d'Allemagne, p. 395.

fermer le passage à l'armée française. C'étoit 1702.
près de Huningue que Villars avoit compté passer le fleuve, et déjà il avoit écrit à Louis XIV qu'en violant la neutralité suisse, il se croyoit assuré de surprendre le prince de Bade, et de le défaire (1). Heureusement pour le maintien du droit des gens, heureusement aussi pour la France, qui avoit déjà bien assez d'ennemis, il se présenta à Villars une autre occasion qu'il saisit avec beaucoup d'activité et de talent. Il surprit la petite ville de Neubourg, sur la droite du Rhin, à cinq ou six lieues plus bas que Bâle : il la fit aussitôt fortifier avec soin, et y établit un pont; en même temps il avoit transporté son armée à la droite du Rhin, par un autre pont qu'il avoit sous Huningue; au moment où il vit le prince de Bade se mettre en mouvement pour marcher sur Neubourg, il tomba sur lui à Friedlingen, le 14 octobre, avec tant de vigueur qu'il le mit dans une déroute complète, où plus de trois mille hommes restèrent hors de combat, il lui prit trente étendards, beaucoup de canons et beaucoup de munitions. Ce succès dû à la valeur française étoit d'autant plus glorieux que les forces de Villars étoient fort inférieures à celles de son ennemi, surtout en cavalerie. Il

(1) Lettre de Villars à Chamillart, Huningue, 11 octobre 1702, p. 400.

1702. n'avoit que trente-quatre escadrons contre cinquante-six. S'il avoit pu poursuivre sa victoire il auroit presque anéanti l'armée de l'empire. Mais c'étoit le moment où il croyoit l'électeur de Bavière prêt à venir au-devant de lui, dans la forêt Noire; il sacrifia tout pour l'attendre. Le prince ne vint point, et bientôt après l'armée fut mise en quartiers d'hiver. (1)

La victoire de Villars à Friedlingen, remportée dans un temps où les victoires commençoient à devenir rares, fut récompensée par le bâton de maréchal de France. Dans le même temps le comte de Tallard, détaché de l'armée de Flandre avec douze mille hommes, s'étoit porté sur la Moselle. Il étoit entré dans Trèves le 25 octobre; il avoit ensuite assiégé et pris le château de Traerbach, qui couvroit Trèves, le Luxembourg et le pays Messin; puis, le 3 décembre, il étoit entré dans Nancy, et en avoit fait relever à la hâte les fortifications. Pendant toute la campagne qui finissoit, les généraux commandant en Alsace s'étoient plaints que l'indépendance de la Lorraine compromettoit leur position. Le duc et la duchesse de Lorraine qui voyoient violer leur neutralité sans avoir pro-

(1) Lettre de Villars au roi, de Friedlingen, 15 octobre, p. 409. — La Hode, L. LV, p. 365. — Mém. du mar. de Villars, T. LXIX, p. 22.

voqué cette rigueur en aucune manière, se retirèrent à Lunéville. (1) 1702.

Pendant cette même campagne où la guerre étoit déjà allumée en tant de lieux divers, les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande avoient attaqué l'Espagne pour profiter de l'absence de Philippe V, alors en Italie. Soixante-dix vaisseaux de ligne, vingt frégates et cinquante-sept vaisseaux de transport, avec douze ou quatorze mille hommes de débarquement commandés par le duc d'Ormond, étoient partis le 9 juillet de Portsmouth, sous les ordres de l'amiral sir Georges Rooke. Le but de l'expédition étoit de s'emparer de Cadix. Le prince de Darmstadt, ancien vice-roi de Catalogne, étoit monté sur la flotte. Il se disoit sûr de ranimer le parti autrichien en Espagne, il nommoit les grands qu'il prétendoit lui être dévoués; d'ailleurs il assuroit que toute l'Espagne ne comptoit pas tant de soldats qu'Ormond en avoit sous ses ordres. En effet la garnison de Cadix, lorsque les Anglais arrivèrent, le 23 août, en vue de cette ville, ne montoit qu'à trois cents hommes, et le marquis de Villa-d'Arias, capitaine général d'Andalousie, qui avoit la charge de défendre les côtes de cette province, n'avoit sous ses ordres que cent cinquante soldats vété-

(1) La Hode, L. LV, p. 368, Succession d'Espagne, p. 124.

1702. rans et trente cavaliers, et il ne se trouvoit dans les magasins ni munitions ni fusils à distribuer aux milices. Mais au milieu de la décadence de son pays Villa-d'Arias brilloit par la plus indomptable énergie, et le sentiment d'honneur le plus exalté. Les Espagnols avoient accepté le testament de Charles II, ils avoient accepté Philippe pour leur roi; ils avoient horreur du partage de la monarchie, ils regardoient comme une ignominie l'obligation où l'on vouloit les mettre de recevoir un roi de la main des étrangers et des hérétiques; toute la population de l'Andalousie étoit unanime pour se défendre : elle s'arma à ses frais, et se montra toujours menaçante, quoique de loin; car il n'y avoit pas moyen pour elle d'engager de combat; les Anglais, qui répandoient partout des proclamations, ne purent pas trouver un traître dans la province. Ils débarquèrent à Rota et à Port-Sainte-Marie, villes non fortifiées, mais dont tous les habitans s'enfuyoient à leur approche; et là, en pillant les églises, en profanant tous les objets de la vénération publique, ils redoublèrent l'aversion qu'ils inspiroient déjà aux Espagnols. Ils essayèrent ensuite, mais vainement, de se rendre maîtres des deux forts de Matagorda et du Puntal, ils essayèrent aussi de rompre la chaîne qui fermoit le port de Cadix; mais partout repoussés, découragés par l'unanimité des

Espagnols, inquiets aussi de l'approche de la saison des tempêtes, dans une mer si dangereuse, ils renoncèrent à leur entreprise, et s'éloignèrent, le 12 septembre, des côtes de l'Andalousie. (1) 1702.

Un autre motif agissoit encore sur les marins anglais : au lieu de s'acharner contre les murailles de Cadix, ils auroient voulu rencontrer en mer les galions d'Espagne, chargés de l'or et des riches marchandises de l'Amérique. Ces galions auroient dû être déjà arrivés : mais le marquis de Château-Renaud avoit été envoyé au-devant d'eux jusqu'à la Havane avec vingt-trois vaisseaux de guerre français, pour les escorter, et les prévenir de la présence des Anglais. Il vouloit les mettre en sûreté dans quelque port de France; la jalousie des Espagnols s'y opposa. Il fut réduit à les conduire à Vigo, mauvais port de Galice, où il ne pouvoit répondre de les défendre. Il pressa les Espagnols de mettre du moins promptement à terre leur cargaison; mais c'étoit violer les priviléges du port de Cadix auquel appartenoit le monopole du commerce de l'Amérique. Il fallut recourir au conseil des Indes; celui-ci prit un mois pour

(1) *San Phelipe, Comentarios, año de* 1702, T. I, p. 76-80. — *Lord Mahon, War of the succession in Spain*, ch. 2, p. 54. — Coxe, Hist. d'Espagne sous les Bourbons, ch. 7, p. 284. — La Hode, L. LV, p. 359.

1702. délibérer, et avant qu'autre chose que les lingots eût été débarqué à Vigo, la flotte anglaise, avertie du refuge qu'avoient cherché les galions, se présenta devant Vigo le 22 octobre, et secondée par un vent favorable, força l'estacade. Le duc d'Ormond avoit été mis à terre avec quatre mille Anglais. Château-Renaud leur opposa une vigoureuse résistance; mais attaqué en même temps et de la flotte anglaise et du rivage, il n'eut d'autre ressource que de brûler lui-même ses vaisseaux. Pendant la durée de la guerre de la succession, la marine française ne se releva point de ce désastre. Quant aux galions, une grande partie de leur chargement appartenoit à des marchands anglais et hollandais, en sorte que les vainqueurs eurent autant à s'affliger que les vaincus de la destruction de tant de richesses. (1)

Quelques succès obtenus dans la campagne de 1702, la bataille de Luzzara, près du Pô, et celle de Friedlingen, près du Rhin, avoient suffi pour persuader aux soldats et au peuple que la fortune n'abandonnoit point les armes de France, et pour encourager à redoubler d'efforts, à se résigner aux sacrifices toujours plus pénibles qu'exigeoit cette terrible lutte.

(1) *San Phelipe, Comentarios,* T. I, p. 84-86. — *Lord Mahon*, ch. 2, p. 60. — Coxe, ch. 7, p. 287. — La Hode, L. LV, p. 362.

Louis XIV ne s'y méprenoit pas cependant; 1702.
il voyoit bien qu'il étoit affoibli par l'alliance de l'Espagne qui ne lui fournissoit presque ni argent ni soldats, et qui lui donnoit d'immenses contrées à défendre. Sa correspondance avec ses généraux les lui faisoit voir partout également épuisés par le nombre de forteresses qu'ils avoient à garnir, trop foibles pour tenir tête aux adversaires qui leur étoient opposés, trop pauvres pour n'être pas gênés dans tous leurs mouvemens par la pénurie des munitions, le retard du pain pour les soldats, le manque de fourrage pour les chevaux. Dans l'hiver, de nouveaux embarras, de nouvelles inquiétudes se manifestèrent. Il vit bien que deux des alliés, dont l'appui lui importoit le plus, alloient lui échapper, et en effet, le 5 janvier 1703, le duc de Savoie conclut secrète- 1703
ment un traité offensif et défensif avec l'empereur, qui n'alloit à rien moins qu'à détrôner sa propre fille, et, le 16 mai, le roi de Portugal abandonna son alliance avec les Bourbons pour entrer dans la ligue de leurs ennemis. Ces désertions, qui n'étoient pas encore avouées, étoient la conséquence de la condition opposée des deux prétendans au trône d'Espagne. Louis l'avoit accepté pour son petit-fils, sous la stipulation expresse de maintenir l'intégrité de l'héritage de Charles II. Léopold, que la na-

1703. tion repoussoit, ne croyoit rien lui devoir, et il étoit prêt à acheter des alliés par le sacrifice de quelques lambeaux de cet héritage qu'il ne tenoit point encore. C'étoit ainsi qu'il avoit séduit Victor-Amédée, en lui promettant le Montferrat à prendre sur le duc de Mantoue, et divers districts à détacher du Milanais. De même, il promettoit à don Pedro de Portugal divers territoires de l'Estramadure et de la Galice, et la province de Rio de la Plata, en Amérique (1). Ainsi la campagne nouvelle s'annonçoit pour Louis XIV d'une manière toujours plus alarmante. C'étoit à lui à tout faire; il avoit accoutumé ses ministres à n'être que des commis obéissans : il voyoit tout, dirigeoit tout, et le poids immense des affaires, dans cette lutte gigantesque, reposoit sur sa seule tête. Chamillart, qui sous ses ordres réunissoit les deux ministères les plus importans, lui demanda grâce, et fut soulagé d'une moitié de son fardeau; il demeura chargé de la guerre, et un neveu de Colbert par les femmes, nommé Desmarets, précédemment employé, puis renvoyé avec affront à la mort de Colbert, quoique homme de talent et d'un caractère honorable, fut chargé des finances avec le titre de directeur,

(1) La Hode, L. LVI, p. 373-375. — Succession d'Espagne, T. III, p. 1.

sous Chamillart qui le protégeoit. Mais dans un pays ruiné, au milieu des désastres de la guerre, lorsqu'il falloit entretenir partout des armées, ni les talens, ni les vertus ne suffisoient plus pour remettre quelque ordre dans les finances. (1) 1703.

Ce n'étoit pas la France seule que Louis étoit appelé à gouverner, il devoit de même décider les affaires de toute la vaste monarchie espagnole; il le devoit, non point à l'aide des hommes d'État et des conseils de ce pays, mais malgré eux, car il avoit trouvé l'incapacité ou la dissolution dans toutes les parties de ce gouvernement; il avoit besoin de lui faire créer de nouveau des finances, une marine et une armée, de regarnir ses places fortes et remplir ses arsenaux d'artillerie et de munitions, de rendre enfin à tous les royaumes d'Espagne des moyens d'existence et de défense. Mais l'orgueil espagnol se refusoit à tout changement; les grands, qui avoient donné la couronne à Philippe V, ne se croyoient pas faits pour obéir. Ce jeune prince, timide, silencieux, défiant, mélancolique, n'étoit rien encore par lui-même et ne devoit jamais rien devenir. Sa femme n'étoit elle-même qu'une enfant, gen-

(1) La Hode, L. LVI, p. 377. — Saint-Simon, T. IV, p. 75-76.

1703 tille, mais capricieuse. Mme des Ursins, sa camarera-mayor, qui dominoit absolument l'esprit de la reine et du roi, avoit beaucoup d'esprit et de talent; mais sans cesser d'être femme. Elle s'ennuyoit des Espagnoles, elle détestoit leurs usages, elle couvroit leurs manières de ridicule; elle avoit communiqué à la reine toutes ses préventions, et ne l'entouroit que de Françaises; en sorte que le pouvoir politique de l'Espagne avoit passé des conseils d'État dans le boudoir, et que le trésor de Louis XIV n'étoit pas moins dissipé par les intrigues de la cour de Madrid que par les embarras d'une guerre ruineuse.

C'étoit en Allemagne et en Italie que le roi vouloit, dans la campagne de 1703, faire les plus grands efforts. Il avoit continué à Vendôme le commandement de l'armée d'Italie, à Villars celui de l'armée d'Allemagne; mais il chargeoit celui-ci de se mettre en communication avec l'électeur de Bavière pour transporter la guerre sur le Danube, et il comptoit reformer une nouvelle armée sur le Rhin, sous le duc de Bourgogne que dirigeroit le maréchal de Tallard. Il destinoit le maréchal de Villeroi à commander en chef dans les Pays-Bas, et le maréchal de Boufflers à le seconder; comptant sur les lignes déjà construites dans ce pays et sur ses nombreuses places

fortes, il demandoit à ces deux généraux de se renfermer dans la défensive la plus précautionneuse. 1703.

Le maréchal de Villars fut le premier des généraux français à entrer en campagne : Louis XIV étoit résolu à le faire arriver jusqu'en Bavière pour s'y réunir à l'Électeur, et opérer une puissante diversion au centre de l'empire; mais la correspondance de ce maréchal avec le roi et le ministre fait sentir combien cette entreprise, qui eut l'année suivante les plus funestes résultats, étoit dangereuse dès son principe. Les communications diplomatiques avec Munich étoient lentes, difficiles, et fréquemment interrompues. L'Électeur avoit de l'audace dans l'esprit et de la bravoure, mais peu de talens; son pays étoit ouvert de tous côtés, et dès le commencement de la campagne, les troupes qui arrivoient sur lui de l'Autriche, de la Saxe, du Palatinat et de la Souabe, sembloient sur le point de l'accabler. Villars devoit lui conduire cinquante bataillons et soixante-dix escadrons français; mais il leur falloit traverser les montagnes Noires par des chemins difficiles et dangereux, même en été, où leurs vivres et leurs munitions ne pourroient les suivre, et l'armée française étoit perdue si au débouché des montagnes elle ne trouvoit pas

1703. les Bavarois prêts à la recevoir avec de grands magasins préparés d'avance. Villars, au mois de février, passa le Rhin à Huningue et à Neubourg; il trompa le prince de Bade sur la direction qu'il vouloit prendre, et, se portant rapidement sur Kehl, il arriva devant cette place le 20 février; il en pressa vivement le siége, et, quoique la garnison fût de deux mille cinq cents hommes, il la força à se rendre le 9 mars.

Cette conquête, faite au milieu des quartiers de l'armée du prince de Bade, égale en force à celle de Villars, lui fit beaucoup d'honneur par la promptitude, la décision et le secret avec lesquels elle avoit été exécutée. Mais Louis XIV fut très surpris et très mécontent d'apprendre qu'aussitôt après Villars avoit ramené son armée sur la rive gauche du Rhin, pour la mettre en quartiers de rafraîchissemens. Il auroit voulu qu'elle passât immédiatement les montagnes de la forêt Noire pour secourir le duc de Bavière. Ce fut avec peine que Villars lui fit comprendre que ces montagnes encombrées de neige n'étoient pas alors praticables même pour les piétons, que les troupes étoient épuisées de fatigue, que la moitié des soldats n'avoient pas de fusils. « Cette armée, écrivoit-il à Chamillart le « 27 mars, part sans officiers, ni recrues, ni « habillemens, ni armes, et des fonds bien mé-

« diocres (400,000 francs seulement) pour sa « subsistance » (1). Les grands revers n'avoient pas encore commencé, mais l'on sent qu'ils s'approchoient, qu'ils étoient inévitables, par les conséquences de toutes les guerres précédentes, par la pénurie à laquelle on étoit réduit et l'insuffisance de tous les moyens, par la confiance du roi dans sa fortune et la force de sa volonté, par la résolution qu'il avoit prise de tout oser, malgré les plus extrêmes désavantages, par la soif de vengeance enfin qu'il n'avoit cessé de provoquer chez les ennemis, et qui armoit alors toute l'Europe contre la France. 1703.

Enfin, le 27 avril, Villars s'engagea dans les montagnes de la forêt Noire, laissant derrière lui le prince de Bade qui avoit une armée trop forte et trop bien postée pour l'attaquer. La saison, précoce cette année, le favorisa, et lui fit trouver des fourrages où il avoit craint de voir naître à peine quelques fils d'herbe. Les détachemens impériaux serrés dans les montagnes firent à peine résistance, et il arriva enfin sur les bords du Danube à Donaueschingen plus heureusement qu'il n'avoit osé l'espérer (2). Car il avoit senti toutes les chances qu'il couroit en passant derrière une armée plus forte que la

(1) Succession d'Espagne, T. III, p. 547. — Mém. du mar. de Villars, T. LXIX, p. 38.

(2) Succession d'Espagne, T. III, p. 582.

1703. sienne, qui, dès le premier jour de marche, lui coupoit toute communication avec ses magasins, ses arsenaux, les recrues qui lui étoient envoyées, même les ordres de son gouvernement. Il avançoit avec des vivres pour six jours seulement dans des montagnes pauvres, qui ne pouvoient lui en fournir, et où il risquoit d'être arrêté à chaque pas; enfin il doutoit si, parvenu au terme, il retrouveroit les subsistances, les habillemens, les armes, qu'il ne pouvoit plus tirer des lieux qui servoient de base à sa ligne d'opérations.

Le 9 mai, Villars eut une conférence avec l'électeur de Bavière à Riedhingen. Ce prince étoit au comble de la joie de le voir arriver; « Quoiqu'il ne m'attendît qu'à midi, et qu'il fît « un temps horrible, écrit Villars au roi, il monta « à cheval à sept heures du matin, gagnant les « hauteurs d'où il pouvoit découvrir ma marche, « envoyant courriers sur courriers au-devant « de moi; et enfin, dès qu'il sut que j'appro« chois, il vint lui-même au galop, et dès qu'il « put m'apercevoir poussa à toutes jambes; je « parus vouloir descendre de cheval, il courut « à moi m'embrassant avec des larmes de joie, « et fut près de me jeter à terre et d'y tomber « aussi. Tous ces transports étoient et violents « et sincères. Les expressions pleines de recon« noissance, que j'avois sauvé sa personne, son

« honneur, sa famille, ses États : enfin, Sire, 1703.
« tout ce que peuvent inspirer le changement de « la situation terrible dans laquelle il s'étoit vu, « et l'état triomphant où une armée puissante de « Votre Majesté l'alloit mettre. » (1)

L'armée de l'Électeur étoit belle aussi, elle consistoit en trente-quatre bataillons, quarante-cinq escadrons et soixante-quatre pièces de canon; celle du roi étoit composée de quarante-sept bataillons, soixante escadrons et quarante-cinq pièces de canon. Mais la Bavière étoit un pays entouré d'ennemis et ouvert de tous côtés. La femme de l'Électeur, sa famille, sa noblesse, son peuple, étoient désolés de le voir s'engager dans une guerre qui devoit amener leur ruine absolue. Lui-même étoit un homme léger, inconséquent, qui ne persistoit jamais deux jours dans les mêmes projets, et qui, en appelant les Français, n'avoit pas cessé de négocier avec l'empereur. Villars ne tarda pas à découvrir les motifs misérables qui l'avoient jeté dans cette carrière aventureuse. « Il devoit à Monasterol « (un de ses ministres), d'argent perdu au jeu, « plus de 700,000 livres, 300,000 écus à son « général d'Arco, et autant à Bombarde. Il n'y « a pas un de ces gens-là qui ne compte se faire

(1) Lettre de Villars au roi, du camp de Mohringen, 16 mai 1703, Succession d'Espagne, T. III, p. 584.—Mém. de Villars, p. 66.

1703. « payer ou sur les subsides de la France, ou sur « les contributions à lever sur les voisins » (1). C'étoit un cruel malheur, pour un bon général, d'être mis sous les ordres d'un tel prince : et en effet toute la campagne de Bavière, sur laquelle reposoit le sort de la guerre pour cette année, fut conduite avec une désespérante inconséquence. Villars devoit rester avec l'armée française pour défendre la Bavière. L'Électeur devoit attaquer Passau ou Lintz pour donner la main aux révoltés de Hongrie qui avoient assemblé soixante mille hommes, ou assiéger Nuremberg, ou marcher en Bohême, ou enfin se jeter sur le Tyrol, et s'ouvrir un passage pour communiquer avec l'armée d'Italie de M. de Vendôme. L'Électeur hésita entre ces projets divers, adoptant tantôt l'un tantôt l'autre, et les abandonnant tour à tour. Il finit par s'attacher à la conquête du Tyrol, et il y eut d'abord des succès qui paroissoient décisifs : mais comme il sacrifioit toute chose au désir d'arracher beaucoup d'argent aux peuples, il eut bientôt soulevé contre lui tous les Tyroliens : des insurrections violentes lui enlevèrent tous les lieux forts dont il s'étoit rendu maître. Vendôme n'avoit pu être averti à temps, à cause de l'immense détour que devoit faire une corres-

(1) Même lettre de Villars au roi, du camp de Mohringen, p. 588. — Mém. de Villars, p. 70.

pondance souvent interceptée ; il ne s'avança point, et il fallut enfin renoncer à un projet qui auroit pu sauver l'Italie, et porter la guerre l'année suivante aux portes de Vienne. (1) 1703.

Villars, cependant, laissé en Bavière pendant les premiers succès, puis après les revers de l'Électeur, voyoit de toutes parts l'orage s'accumuler autour de lui. Le prince de Bade avoit quitté les bords du Rhin pour conduire son armée en Bavière. Le général Reventlau avec ses Danois, les comtes de Schliek et de Stirum, les généraux Auffratz et Herbevillé, le menaçoient de toutes parts. Les fautes de ses adversaires lui firent cependant encore remporter quelques avantages sur les alliés ; le plus brillant fut le combat d'Hochstett ; avec neuf mille hommes d'infanterie il remporta, le 20 septembre 1703, une victoire complète sur le comte de Stirum, général impérial, qui en avoit quatorze mille : il lui fit quatre mille prisonniers et prit toute son artillerie (2). Mais malgré ce succès Villars demandoit avec instance à être rappelé d'une situation où il compromettoit sa réputation. Les inconséquences et les imprudences journalières de l'Électeur, auxquelles il vouloit en vain s'op-

(1) Succession d'Espagne, T. III, p. 628-656.

(2) Lettre de Villars au roi, du camp d'Hochstett, 21 septembre 1703, Succession d'Espagne, T. III, p. 667. — Mém. de Villars, p. 113.

1703. poser, avoient changé leur ancienne amitié en ressentiment mutuel; ils ne pouvoient plus marcher ensemble. Louis XIV le sentit, il rappela Villars, et lui donna pour successeur le comte de Marsin qu'il fit maréchal de France (1). Le nouveau général ne trouva pas à son arrivée la situation si mauvaise que l'avoit faite son prédécesseur; les insurgés de Hongrie avoient eu des succès contre l'empereur; celui-ci avoit été obligé de retirer la plus grande partie de ses troupes; et les Français et Bavarois purent terminer la campagne le 14 décembre par la prise d'Augsbourg. (2)

C'étoit sur l'armée de Bavière que Louis XIV comptoit pour alarmer l'empereur et l'empire, et les amener à consentir à la paix, qu'il désiroit déjà avec ardeur. Les opérations de toutes les autres armées avoient été subordonnées à celle-là. Le maréchal de Tallard avoit été chargé de remplacer sur le Rhin Villars, et c'étoit à son armée que le duc de Bourgogne devoit se rendre, mais elle fut fort lente à se former. Le 15 août seulement elle commença ses opérations par le siége de Brissac; le vieux Vauban, qui avoit autrefois fortifié cette place, se rendit, à l'âge de soixante-dix ans, au camp du duc de

(1) Lettre du roi, du 8 octobre 1703, p. 692 et 696.
(2) Succession d'Espagne, p. 714.

Bourgogne, pour en diriger le siége. Brissac se rendit le 6 septembre. (1) 1703.

Les moyens rassemblés pour ce siége n'étant point épuisés, et la bonne saison paroissant se soutenir, Tallard attaqua encore Landau, qu'il investit le 11 octobre (2). Les alliés firent de grands efforts pour délivrer cette place. Le prince de Hesse-Cassel fut détaché de leur armée de Flandre, avec douze bataillons et vingt-quatre escadrons, pour marcher à son secours; l'électeur Palatin le joignit avec un pareil nombre de troupes. Ils arrivèrent le 13 novembre sur le Speyerbach, comptant le lendemain matin attaquer l'armée française. Tallard les prévint; ne laissant qu'une petite partie de ses troupes dans ses lignes, et pressant par ses courriers le marquis de Pracontal, qui, de son côté, arrivoit de Flandre à son secours, de venir le joindre au moins avec sa cavalerie, il attaqua le 15 novembre le prince de Hesse, une heure avant le jour, auprès de Spire, le mit en déroute, lui tua quatre mille hommes, lui en prit trois mille, avec trente canons, et ayant entièrement dissipé son armée, revint sur Landau, qui capitula le 17; après quoi les armées furent mises en quartiers d'hiver. (3)

(1) Succession d'Espagne, p. 458.

(2) Succession d'Espagne, T. III, p. 472.

(3) Lettre de Tallard au roi, du camp de Spire, 15 novem-

1703. L'armée de Flandre, commandée pour la France par les maréchaux de Villeroi et de Boufflers, pour l'Espagne par le marquis de Bedmar et le prince de Tserclaes, étoit la plus puissante de celles que maintenoient les deux couronnes; mais elle avoit en tête le duc de Marlborough et le maréchal Coehorn, avec deux armées qui faisoient ensemble cent mille hommes; aussi s'attacha-t-elle surtout à éviter de se compromettre. Elle laissa Marlborough assiéger et prendre Bonn, le 15 mai (1). Les ennemis avoient l'intention de pénétrer ensuite ou dans le Brabant, ou dans la Flandre maritime. Les deux maréchaux crurent convenable de rester unis pour protéger une frontière qu'ils regardoient comme mauvaise; mais ils avoient pour la défendre, dans toute l'étendue des Pays-Bas, cent quatre-vingt-quatre bataillons et cent trente-cinq escadrons (2). Dans cette guerre défensive Boufflers trouva une occasion favorable pour attaquer, le 30 juin, à Deurn, le général hollandais d'Obdam, lui tuer assez de monde et lui prendre tous ses bagages (3). Pendant le reste

bre, Succession d'Espagne, p. 484. — La Hode, L. LVI, p. 384. — Mém. de Feuquières, T. III, p. 353, qui prétend que Tallard fit des fautes nombreuses, mais que ses ennemis plus ignorans que lui ne surent pas en profiter.

(1) Succession d'Espagne, campagne de Flandre, p. 35.

(2) Succession d'Espagne, campagne de Flandre, p. 52.

(3) Lettre de Boufflers au Roi, de Deurn, 1er juillet, p. 65.

de la campagne les généraux français s'attachèrent à côtoyer les alliés, pour ne pas les laisser pénétrer dans les Pays-Bas. Ils ne purent cependant empêcher Marlborough d'assiéger et de prendre d'abord la petite place de Huy, ensuite celle de Limbourg. Un peu plus tard Gueldre tomba aussi en son pouvoir, et c'est ainsi que finit la campagne. (1) 1703.

L'armée du duc de Vendôme en Italie paroissoit être dans la situation la plus avantageuse; elle étoit forte de quatre-vingt-sept bataillons et cent quatre escadrons français, sans compter les troupes espagnoles et piémontaises, et elle occupoit derrière la Secchia et le Mincio de riches quartiers abondans en subsistances. L'armée autrichienne, réduite à vingt-cinq mille hommes, et resserrée dans un district étroit et marécageux, avoit été confiée par le prince Eugène au comte de Stahremberg tandis qu'il étoit allé à Vienne solliciter des renforts (2). Mais, dès le milieu de février, Vendôme fut obligé de s'affoiblir, le roi lui ayant ordonné de renvoyer en France quelques bataillons pour réprimer les troubles des Cévennes. Il fit ensuite diverses entreprises sur les deux rives du Pô pour enlever des postes aux Impériaux sans

(1) Camp. de Flandre, 1er juillet, p. 145.

(2) Succession d'Espagne, campagne d'Italie, p. 147.

1703. aucun avantage marqué, les inondations des rivières de Lombardie déjouant plus souvent ses projets que les troupes autrichiennes de Stahremberg; enfin, au milieu de l'été, il s'achemina bien à contre-cœur vers le Tyrol italien pour donner la main à l'électeur de Bavière. Il prévoyoit combien il seroit difficile de combiner une opération entre Munich et Mantoue, lorsque la correspondance entre les deux armées devroit passer par Paris. Il avançoit cependant sans savoir où il rencontreroit l'électeur de Bavière; il arriva jusqu'en vue de Trente, et ce fut là seulement qu'il apprit que ce prince, après avoir perdu la moitié de ses troupes, avoit été obligé d'abandonuer Inspruck le 27 juillet, et de se replier vers le Danube. A son tour il dut se replier vers ses anciens quartiers dans le Serraglio de Mantoue. Les lettres du roi le contraignirent même à se hâter. Louis venoit d'obtenir des preuves indubitables de la défection du duc de Savoie; au lieu de porter ses vues sur le Tyrol, le roi ne songeoit plus désormais qu'à retourner ses forces contre le Piémont. Vendôme, réuni au prince de Vaudemont, ordonna une grande revue à San-Benedetto pour le 29 septembre; et tandis que toutes les armes étoient au faisceau, il fit tout à coup saisir cel-

(1) Succession d'Espagne, campagne d'Italie, p. 262.

les des Piémontais, qui étoient mêlés avec ses soldats, au nombre de trois mille huit cents hommes; il assembla en même temps leurs officiers, et leur déclara qu'il étoit réduit à la fâcheuse nécessité de les faire prisonniers de guerre, puisqu'il avoit acquis la preuve que leur maître se préparoit à trahir la France. Dans le même temps le duc de Savoie recevoit par un trompette une lettre de Louis XIV qui contenoit seulement ces mots : « Monsieur, puisque la « religion, l'honneur, l'intérêt, les alliances et « votre propre signature ne sont rien entre nous, « j'envoie mon cousin, le duc de Vendôme, à la « tête de mes armées pour vous expliquer mes « intentions. Il ne vous donnera que vingt-qua- « tre heures pour vous déterminer. » Ces intentions étoient qu'il désarmât sur-le-champ, et que ses places fortes fussent mises en séquestre entre les mains des Suisses. Le duc de Savoie répondit en déclarant la guerre à la France, en faisant arrêter l'ambassadeur et tous les Français qui se trouvoient dans ses États; mais comme on le croyoit sans forces, sa colère même parut ménager à Louis XIV une dernière et facile conquête. (1) 1703.

(1) Succession d'Espagne, campagne d'Italie, T. III, p. 278. — *Botta, Storia d'Italia*, L. XXXV, p. 286. — La Hode, L. LVI, p. 388.

CHAPITRE XXXIX.

Commencement des revers de Louis XIV. — Intolérance. — Révolte des Camisards. — Les Français défaits à Blenheim. — Gibraltar et Barcelonne livrés aux alliés. — Défaite de Ramillies. — Madrid ouvert aux alliés. — Défaite de Turin. — 1703-1706.

1703. L'ÉPOQUE tardive mais cruelle des rétributions étoit enfin arrivée pour Louis XIV; les fautes, les excès, les injustices avoient, par une conséquence inévitable dans le cours des années, amené les revers. Il n'est point nécessaire, pour les expliquer, de recourir à une intervention immédiate et miraculeuse de la Providence, de montrer son bras vengeur suspendant les lois constantes et préservatrices de la nature et des affaires humaines; au contraire, c'est l'accomplissement de ces lois si sagement ordonnées d'avance, qui, dans les révolutions des États, où les accidens se compensent, où les passions divergentes se neutralisent réciproquement, c'est cet accomplissement qui doit amener l'abaissement après l'orgueil, l'épuisement après les excès, le ressentiment après les offenses, la perte des

facultés intellectuelles après leur asservissement, 1703.
l'incrédulité après le fanatisme. Ces effets suivent leur cause dans la politique avec autant de certitude que dans le monde physique la matière obéit à ses lois.

Il y avoit déjà soixante ans que Louis XIV étoit sur le trône, et pendant tout ce temps l'Europe avoit été alarmée par son manque de foi, son ambition et ses victoires. Les projets d'agrandissement qu'il avoit suivis avec tant de persévérance, avoient réalisé les attaques contre l'indépendance de ses voisins, qui avoient déjà signalé le ministère de Mazarin durant sa minorité. Le soupçon, la haine, le désir de résister au monarque français, de l'humilier, étoient devenus les passions prédominantes de l'Europe, passions d'autant plus fortes qu'elles avoient été plus long-temps comprimées, et elles faisoient justement explosion au moment où celui qui en étoit l'objet avoit cessé de les provoquer. Toutes les cours retentissoient d'accusations contre l'ambition de Louis, qui, après tant de conquêtes, vouloit, disoit-on, encore ajouter d'un seul coup à sa domination toute la monarchie de l'Espagne, au mépris de sa renonciation formelle et du traité de partage auquel il avoit consenti; et personne ne vouloit tenir compte, ou des droits légitimes de sa femme et de ses enfants, ou de la volonté du peuple qui appeloit son petit-fils au trône,

1703. ou du testament du souverain qui le dégageoit des renonciations que lui avoit imposées son père, ou du rejet du traité de partage par ses adversaires avant qu'il le rejetât lui-même. La clameur qui faisoit explosion pour la succession d'Espagne n'étoit que le ressentiment de toutes les usurpations de la France depuis le traité de Westphalie.

On auroit dit que chacun des torts qu'avoit eus Louis XIV envers l'Europe pendant son long règne, produisoit à son tour une dure rétribution. Louis n'avoit tenu aucun compte des relations de familles qu'il avoit contractées par un double mariage; il avoit fait la guerre avec acharnement à son beau-frère Philippe IV, à son neveu Charles II. Il voulut à son tour se donner un appui par un double mariage; il fit épouser à ses deux petits-fils les deux filles du duc de Savoie, et celui-ci ne fut pas plus fidèle envers lui à la parenté qu'il ne l'avoit été lui-même. La diplomatie française avoit été dès long-temps accusée de ne conserver aucune reconnoissance pour les services rendus, aucune fidélité pour les traités, et au moment de ses nécessités, la France fut à son tour abandonnée par tous ses anciens alliés, par la Suède, par le Portugal, par les puissances d'Italie et d'Allemagne. Louis avoit attaqué avec acharnement la liberté des peuples partout où il l'avoit rencontrée; il avoit voulu

l'écraser en Hollande, il avoit conspiré contre elle avec les Stuarts en Angleterre, et ce fut la liberté qui réagit contre lui, ce furent la Hollande et l'Angleterre qui, par la constance inflexible de leurs ressentimens nationaux, ébranlèrent son trône. Louis avoit introduit dans la guerre des habitudes de férocité nouvelles et exécrables; il avoit ordonné de détruire non pas les armées seulement, mais les peuples; il avoit dévasté les campagnes, brûlé les villes et les villages, et les deux incendies du Palatinat avoient rempli toute l'Allemagne d'épouvante et d'horreur. Le ressentiment ne s'en affoiblit point avec les années; ce fut l'ardent désir de vengeance que ces cruautés avoient excité qui fit de l'Allemagne une pépinière de soldats toutes les fois qu'il s'agissoit de faire la guerre à la France. Louis avoit le premier employé pour ruiner les villes la funeste invention des galiotes à bombes; il sembloit n'avoir bombardé et brûlé Alger, Tripoli et sur tout Gênes, que pour faire un essai de son pouvoir. Cet exécrable moyen d'attaque fut bientôt adopté par les Anglais, plus riches et plus puissans sur mer que lui, et toutes ses villes maritimes furent dès lors sans cesse exposées à des bombardemens. Durant sa minorité et les années les plus brillantes de son règne, les plus grands maîtres dans l'art de la guerre s'étoient formés dans ses armées, mais en

1703.

1703. battant leurs adversaires ils les avoient instruits, ils formèrent les soldats des ennemis aussi bien que leurs capitaines; ils donnèrent même des leçons directes aux généraux qui devoient faire le plus souffrir la France; John Churchill, depuis duc de Marlborough, fit un long apprentissage de l'art de la guerre sous les ordres de Turenne, et le prince Eugène étoit de l'école de Condé, comme petit-fils de la comtesse de Soissons sa cousine.

Louis eut plusieurs des qualités et des vertus des plus grands rois; mais ses qualités mêmes, avec les vices qui en étoient peut-être inséparables, semblèrent avoir pour effet d'éteindre l'enthousiasme, l'originalité, le génie, dans tous les hommes formés sous lui. Sa première gloire avoit été l'ouvrage de cette brillante réunion d'hommes supérieurs qui sembloient être nés de la fermentation des esprits durant les troubles de la Ligue et de la Fronde. Ils disparurent tous avant la fin du XVIIe siècle, et l'absence de génie et de vigueur devint frappante dans la cour vieillie de Louis XIV. Aucun roi, il est vrai, par sa majesté, sa gravité soutenue, sa réserve, n'étoit plus propre à courber l'indépendance des esprits, aucun ne repoussoit autant l'individualité, l'originalité, et n'exigeoit une soumission plus complète des intelligences et des volontés. Tout homme qui étoit quelque chose par lui-

même, par sa naissance, par sa gloire, par sa capacité intellectuelle, lui causoit une sorte de gêne. Il avoit écarté les princes du sang de ses conseils, puis du commandement de ses armées. Il ne vouloit appeler ni prélats ni grands seigneurs au ministère. Il s'étoit fatigué des talens de Colbert et de Louvois dont la supériorité lui étoit à charge; la vertu de Pomponne l'avoit gêné; Seignelai, Barbezieux, malgré leur jeunesse, commençoient, quand ils moururent, à lui déplaire par leur suffisance. Il n'étoit pas sans jalousie de la gloire militaire de Condé, de Créqui et de Luxembourg; il avoit résolu de n'avoir plus que des ministres qu'il formeroit lui-même, et bientôt après il entreprit de diriger aussi de son cabinet tous ses généraux. Il ne voulut plus souffrir de grands seigneurs dans les provinces; il les rassembloit tous à sa cour; il les combloit de présens avec une magnificence royale; mais en même temps il les ruinoit par le luxe qu'il exigeoit d'eux, et par le jeu extravagant qu'il entretenoit chaque soir dans ses appartements, de sorte que personne autour de lui ne pouvoit plus se dire riche que des bontés du roi. 1703.

De même Louis XIV vouloit que personne ne se sentît noble que par le rang qu'il tenoit à la cour. Encore que l'étude des généalogies parût l'instruction la plus importante que pût ac-

1703. quérir l'homme de qualité, Louis avoit eu l'art de réserver aux seuls rapports avec sa personne toutes les distinctions qu'ambitionnoit la noblesse. Quand on compare les Mémoires de Saint-Simon avec les lettres de Mme de Sévigné, qui tous deux vous initient dans la vie intime, dans le bavardage de la cour, mais à deux époques différentes, on est frappé de l'opposition entre les hommes qui entouroient Louis XIV dans ses belles années et ceux de son âge mûr. Mme de Sévigné vous fait sentir de la grandeur même dans les foiblesses du monde où elle vous fait vivre; Saint-Simon vous révèle une inconcevable petitesse dans ceux qui lui paroissent les grands. Quand on voit l'importance attachée par les plus hauts seigneurs à la présentation au roi de la chemise, de la serviette, du bougeoir, à la place réservée debout derrière lui à la messe, à la distinction du fauteuil et de la main, à la préséance dans les cérémonies entre ducs et pairs, d'après des créations toutes récentes, aux nominations pour les voyages de Marly, à la chevalerie du Saint-Esprit, aux distinctions entre les princes légitimés et les princes légitimes, entre les princes étrangers, les ducs et pairs et les ducs à brevet; quand on remarque l'extrême insolence mêlée à la bassesse de ces prétentions, on sent que ce n'est plus parmi de tels hommes que peuvent

naître les grands généraux, les grands négociateurs, les grands ministres, qui avoient fait la gloire du commencement de ce règne. 1703.

Mais de toutes les fautes et les défauts de Louis XIV, aucun n'avoit causé plus de malheurs et de souffrances, aucun ne lui avoit plus aliéné les cœurs, aucun ne lui avoit suscité plus d'ennemis et publics et secrets, que son intolérance en matière religieuse; aucun ne précipita peut-être davantage ses revers. Cette intolérance a un caractère particulier qui n'est pas facile à définir. Louis XIV n'étoit pas dévot; on voit par les lettres de Mme de Maintenon combien elle s'en affligeoit, combien elle cherchoit à lui inspirer cette foi, cette tendresse religieuse et exaltée qu'elle trouvoit dans son propre cœur. Bien loin de là, Louis XIV avoit de l'éloignement pour les dévots, et son confesseur, le père la Chaise, avoit, tant qu'il vécut, contribué à entretenir en lui cette prévention (1). C'étoit, ce semble, l'origine de son aversion pour tous ceux qui entretenoient en religion des opinions plus exaltées, et qui tendoient par là à faire secte: les quiétistes et les jansénistes lui répugnoient particulièrement comme dévots. Son esprit

(1) « La maxime du P. la Chaise est que les dévots ne sont bons à rien; elle est générale, elle est publique. » Lettre de mad. de Maintenon au card. de Noailles, du 27 décembre 1695, et *passim*, T. IV, p. 49.

1703. s'attachoit surtout à la discipline de l'Église, à l'obéissance, à la régularité; tout ce qui s'écartoit de cette absolue conformité lui donnoit le sentiment de la rébellion; et c'est ainsi qu'il faut expliquer sans doute un ressentiment si profond, si durable contre des gens qui entendoient ou le pur amour de Dieu ou l'union de la prédestination avec le libre arbitre, d'une manière qui suffisoit à les classer ou parmi les quiétistes ou parmi les jansénistes, bien qu'il fût impossible au roi non seulement d'établir aucune relation entre ces opinions spéculatives et leur conduite, mais même d'exprimer dans un langage intelligible quelle étoit la différence entre leur croyance et celle des autres. La seule action d'exercer sa pensée, d'éveiller ses facultés intellectuelles sur la religion, lui étoit suspecte : toute exaltation religieuse étoit le prélude certain d'une disgrâce, car dès l'instant qu'une âme pieuse cherchoit à expliquer un mystère, ou seulement à le formuler par des mots, elle ne pouvoit éviter de tomber dans une hérésie. La retraite des dévots qu'on voyoit les uns après les autres renoncer au monde pour ne plus songer qu'à leur salut, et les disgrâces qui frappoient tour à tour les quiétistes et les jansénistes, appauvrissoient tous les jours davantage la cour d'hommes vertueux; mais ce n'étoient encore là que des individus qui tomboient les uns après

les autres. Il y avoit quelque chose de plus grave dans cette crainte de la pensée religieuse, dans cette torpeur, dans cette servilité, qui saisissoient les âmes justement au milieu de cette carrière de l'esprit vers laquelle toute l'activité de la pensée s'étoit dirigée durant le siècle précédent. 1703.

Fénelon s'étoit pleinement soumis, mais il demeuroit disgracié dans son archevêché de Cambrai; Mme Guyon étoit toujours exilée; quelques quiétistes obscurs étoient arrêtés par lettres de cachet ou persécutés de temps à autre, mais en tout la secte étoit écrasée, et le public n'y songeoit presque plus. La querelle du jansénisme au contraire, qui avoit sommeillé plusieurs années, commençoit à se réveiller. Le grand Arnaud, qui s'étoit réfugié à Louvain, y étoit mort, dès le 8 août 1694, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Après lui le père Quesnel, oratorien qui s'étoit déjà fait un nom par des ouvrages religieux, fut considéré comme le chef des jansénistes. Il avoit publié des réflexions morales sur le Nouveau Testament, qui, pendant vingt-cinq ans, furent la lecture habituelle des personnes pieuses; le père La Chaise, confesseur du roi, les avoit toujours sur sa table, et M. de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, leur avoit donné son approbation formelle (1).

(1) La Hode, L. LI, p. 149-182. — Biographie universelle,

1703. Mais Noailles ayant été nommé archevêque de Paris, et peu après cardinal, les jésuites, qui savoient que ce prélat n'aimoit pas leur ordre, et qui avoient déjà publié des libelles contre lui et contre Maurice le Tellier, archevêque de Reims, prirent occasion du livre du père Quesnel pour embarrasser Noailles, en le représentant comme le défenseur de ce livre parce qu'il l'avoit approuvé. Le cardinal de Noailles étoit modéré de caractère : il désiroit maintenir la paix de l'Église, qui avoit été établie par la signature du formulaire; il désiroit se montrer impartial entre ceux qu'on nommoit molinistes et jansénistes, quoiqu'il ne fût plus possible de préciser les points de doctrine sur lesquels ils étoient en opposition; il étoit vraiment pieux, et il condamnoit dans son cœur la politique si souple des casuistes de l'ordre des jésuites, grâce à laquelle il n'y avoit pas de devoir que le confesseur d'un homme puissant ne réussît à tourner par quelques distinctions subtiles, pas de crime politique qu'il ne sût excuser dans celui qui obéissoit à l'Église. Le cardinal de Noailles se trouvoit rapproché de la cour; son neveu, le comte d'Ayen, avoit épousé, au mois d'avril 1698, Mlle d'Aubigné, nièce de Mme de Main-

art. P. Quesnel, T. XXXVI, p. 399. — Hist. de Bossuet, par M. de Bausset, L. XI, p. 39 *et suiv.*

tenon, que le roi avoit dotée avec magnificence (1); son frère, le maréchal de Noailles, étoit en grand crédit. La correspondance de Mme de Maintenon avec le cardinal, en qui elle voyoit son pasteur spirituel, son directeur, son guide, est empreinte d'un respect, d'une vénération, d'une confiance, qui sembloient donner à ce prélat les meilleures chances pour la gouverner, et par elle le roi (2). Aussi les jésuites, qui le craignoient, n'épargnèrent rien pour le perdre; ils réveillèrent le dogmatisme intolérant de Bossuet, et lui firent découvrir dans le livre du père Quesnel cent vingt propositions qu'il taxa d'hérésie; ils firent revivre aussi, à l'occasion d'un cas de conscience présenté à la décision de la Sorbonne le 20 mars 1702, l'ancienne dispute sur le fait et le droit; quarante docteurs de Sorbonne ayant déclaré qu'on pouvoit donner l'absolution et admettre aux sacremens un homme qui auroit signé le formulaire, encore qu'il ne crût pas que Jansénius eût jamais enseigné les propositions condamnées par l'Église, c'en fut assez pour amener l'éclat que désiroient les jésuites. Clément XI condamna la décision des quarante docteurs de Sorbonne 1703.

(1) Mém. de mad. de Maintenon, L. XII, ch. 1, T. IV, p. 205-213. — Saint-Simon, T. II, p. 124.

(2) Cette correspondance remplit tout le tome IV des lettres de mad. de Maintenon.

1703. sur le cas de conscience, par son bref du 12 février 1703, et Louis XIV, croyant voir renaître une division ou une insubordination dans l'Église, se hâta de frapper. Les docteurs de Sorbonne furent contraints à se rétracter; le seul qui se refusa à le faire fut exilé. Le père Quesnel fut arrêté à Malines avec l'ancien bénédictin Gerberon, et l'on commença leur procès. Le cardinal de Noailles enfin, qui n'avoit jamais long-temps le courage de ses opinions, publia un mandement pour condamner la doctrine qu'on croit qu'il professoit en secret. (1)

Ce n'étoit encore là que le commencement du renouvellement des querelles du jansénisme qui empoisonnèrent tout le reste du règne de Louis XIV et qui parurent souvent l'occuper beaucoup plus que les calamités qui, dans le même temps, frappoient ses armées. Le pouvoir qu'il exerçoit dans les Pays-Bas, au nom de son petit-fils Philippe V, étoit encore entier; en sorte qu'il put atteindre dans leur asile de Louvain et de Malines les chefs du jansénisme qui avoient quitté la France; un peu plus tard les événemens de la guerre auroient mis obstacle à cette persécution. Dans le même temps une

(1) M. de Bausset, Hist. de Fénelon, T. III, L. VI, p. 16. seq. — *Id.*, Hist. de Bossuet, T. IV, L. XIII, p. 323. — Notice sur Port-Royal, Petitot, T. XXXIII, p. 251. — La Hode, L. LVI, p. 399.

autre persécution bien plus atroce continuoit 1703.
toujours dans le midi. Celle-ci, qui étoit dirigée contre les huguenots, qu'on s'obstinoit à nommer les nouveaux convertis, n'avoit point été l'objet de quelque résolution nouvelle de Louis XIV. C'étoit l'exécution de la révocation de l'édit de Nantes, sur laquelle il ne songeoit point à revenir. Au contraire, il la regardoit comme la seule gloire durable de son règne, la bonne et grande action qui devoit racheter ses péchés et ses fautes; et depuis qu'il avoit pris pour directeurs de sa conscience les chefs du clergé de France, qui brilloient alors par tant de talens et de vertus, loin d'être éclairé par eux sur cette grande faute ou plutôt sur ce crime, il y avoit été tous les jours plus encouragé et raffermi par eux. Bossuet et Fléchier, Mascaron, Bourdaloue, de La Rue, et tous les autres grands prédicateurs de cette époque, n'avoient qu'un même esprit dès qu'il s'agissoit de persécution; Fénelon, à qui le siècle suivant a voulu faire honneur de sa tolérance, avoit fait appuyer ses sermons en Poitou par un parti de dragons (1), et Massillon, qui, dans l'oraison funèbre du grand roi, le premier osa le juger, en même temps qu'il flétrit la Saint-Barthélemy, loua la révocation de l'édit de Nantes.

(1) Rhulières, éclaircissements sur la révocation de l'édit de Nantes, T. I, ch. 17, p. 363.

1703. C'étoit dans ces principes qu'avoit aussi été élevé un magistrat dont les épouvantables rigueurs doivent être signalées à l'horreur de la postérité, et qui pourtant passoit pour un homme doux et modéré, pour un homme que tous les exemples de sa famille avoient formé aux vertus de la magistrature; Nicolas Lamoignon de Bâville, nommé intendant de Montpellier en 1685, qui occupa trente-trois ans cette charge sans revenir à la cour, et qui fut surnommé le roi du Languedoc, s'attacha avec une inflexible dureté à faire exécuter dans la province, et surtout dans la région toute protestante des Cévennes, la révocation de l'édit de Nantes qu'on assure qu'il n'approuvoit pas (1). Depuis la paix de Ryswick les rigueurs avoient redoublé. Des ordonnances publiées coup sur coup, dans les années 1698, 1699 et 1700, avoient renouvelé la peine des galères perpétuelles et de la confiscation des biens contre les protestans qui chercheroient à s'échapper du royaume et contre ceux qui, dans leurs maladies, refuseroient les sacremens de l'Église : si ces derniers mouroient, leurs corps étoient jetés à la voirie. Les prisons regorgeoient de ces malheureux, les galères en étoient remplies; leurs pasteurs avoient été déportés et ceux qui rentroient, s'ils étoient pris,

(1) Biographie univ., art. Lamoignon, T. XXIII, p. 301. —Hist. de Bossuet, T. IV, L. XI, p. 106 *et suiv.*

périssoient sur la roue dans une longue et affreuse agonie. Cependant rien ne pouvoit étouffer le zèle des protestans : dès qu'un pasteur rentré en mission, dès qu'un enthousiaste, encore qu'il ne fût ni consacré ni instruit, annonçoit une assemblée dans quelque désert, pour prier ensemble, chanter des psaumes et entendre la parole de Dieu, la foule s'y portoit avec ardeur. Mais Bâville et ses subdélégués, et son beau-frère le comte de Broglie, commandant militaire dans la province, veilloient sur eux pour les prévenir. Dans le petit nombre d'années qui s'étoient écoulées depuis la paix de Ryswick, on avoit vu dix ou douze assemblées de fidèles enveloppées par les troupes et chargées à coups de sabre et de baïonnette, quoiqu'elles ne se défendissent point, et qu'elles fussent mêlées de femmes et d'enfans. Après qu'on en avoit laissé douze ou quinze sur le carreau, on en conduisoit autant à Montpellier, et Bâville faisoit périr sur la roue celui qui passoit pour avoir prêché; le reste étoit pendu ou envoyé aux galères. (1)

1703.

Quelque cruel que fût par lui-même le service des galères, on l'aggravoit lorsqu'il s'agissoit des protestans. « On étendoit le galérien protestant « tout nu sur le coursier; deux hommes, quel-

(1) Hist. de la guerre des Camisards par M. Court de Gébelin, T. I, L. I, p. 6 *et suiv.* 3 vol. in-12, Alain, 1819. — Larrey, Hist. de Louis XIV, T. VIII, p. 191-199.

1703. « quefois quatre, lui tenoient les mains et les « pieds, tandis que le turc le plus fort qui fût sur la « galère, armé d'une corde goudronnée et trem- « pée dans l'eau de la mer, frappoit de toute sa « force. Le corps bondissoit sous la violence des « coups, la chair se déchiroit, tout le dos ne « formoit plus qu'une plaie qu'on lavoit avec « du sel et du vinaigre. Il est peu de galériens « protestans entre plus de seize cents dont j'ai « la liste, qui ayant persévéré dans leur reli- « gion et refusé de lever le bonnet pendant les « offices et surtout à l'élévation de l'hostie, « n'aient subi cet horrible supplice. J'en pour- « rois nommer beaucoup qui l'ont souffert jus- « qu'à quatre fois dans un très court espace, à « qui on donnoit en une fois jusqu'à cent vingt « coups de gourdin, qu'on relevoit du coursier « expirans et qu'on ramenoit à l'hôpital pour y « renouveler des forces épuisées, qu'on leur « faisoit ensuite perdre par une nouvelle baston- « nade. » (1)

Mais la cruauté de l'intendant, des commandans militaires, des comites des galères n'égaloit point encore celle des ecclésiastiques, des curés surtout nommés dans les paroisses uniquement peuplées de nouveaux convertis; c'étoient eux qui se chargeoient de l'espionnage au milieu d'un

(1) Hist. des Camisards, T. I, L. I, p. 19.

troupeau qui leur échappoit sans cesse, eux qui se pressoient de porter le sacrement aux malades, sûrs d'être refusés, pour les faire condamner ensuite aux galères s'ils guérissoient, ou traîner sur la claie s'ils mouroient; eux qui les premiers arrêtoient les réfractaires et leur faisoient subir des supplices dans le presbytère avant de les livrer à l'autorité. Le plus cruel de tous étoit François de Langlade du Chaila, prieur de Laval, inspecteur des missions du Gévaudan et archiprêtre des Cévennes. Les prisonniers qui avoient le malheur de tomber entre ses mains éprouvoient tous les raffinements de sa barbarie. « Tantôt il leur arrachoit avec des pinces le poil « de la barbe ou des sourcils; tantôt il leur met- « toit des charbons ardents dans les mains qu'il « fermoit et pressoit ensuite avec violence jus- « qu'à ce que les charbons fussent éteints; sou- « vent il leur revêtoit tous les doigts des deux « mains avec du coton imbibé d'huile ou de « graisse, qu'il allumoit ensuite et faisoit brûler « jusqu'à ce que les doigts fussent ouverts ou « rongés par la flamme jusqu'aux os. » (1) 1703.

Les huguenots avoient adopté de nouveau la doctrine de non-résistance que Calvin leur avoit prêchée au commencement de la réforme; même lorsqu'ils étoient armés, ils n'opposoient

(1) Hist. des Camisards, L. I, p. 25.

1703. aux violences que les prières et les louanges de Dieu. Mais en chassant, ou détruisant leurs pasteurs, on les avoit enfin privés de tous ceux qui s'attachoient à leur prêcher la douceur; déjà, ils étoient remplacés par des enthousiastes qu'on nommoit les petits prophètes, dont l'exaltation religieuse, nourrie par la lecture de la Bible, par le jeûne, la solitude et la souffrance, s'exprimoit par des passages des livres saints qu'on interprétoit ensuite comme des révélations ou comme des ordres. Beaucoup d'enfans étoient tombés dans cet état de crise et presque de démence, que le désespoir de leur famille entretenoit, et les passages qu'ils avoient le plus souvent à la bouche étoient ceux de l'Ancien Testament, où les plus terribles vengeances de Dieu étoient dénoncées contre ses ennemis. Ces appels à la vengeance frappèrent l'imagination des paysans Cévénoles au moment où l'abbé du Chaila se préparoit à tourmenter de nouvelles victimes. Il étoit parti un convoi de malheureux qui s'enfuyoient au travers des montagnes pour gagner Genève. Du Chaila, averti par ses espions, les arrêta tous, et les fit mettre aux ceps pendant qu'on instruisoit leur procès; parmi eux étoient deux demoiselles Sexti de Moissac, alliées aux familles les plus considérées des Cévennes. Leurs parens, leurs amis s'assemblèrent, le 23 juillet 1702, sur la montagne

de Bougès, et résolurent de les délivrer : quarante à cinquante hommes, armés de faux, d'épées et de vieilles hallebardes, se réunirent le lendemain dans le même lieu ; après s'être encouragés par la prière, ils entourèrent à neuf heures du soir la maison où logeoit l'abbé du Chaila, au pont de Montvert, sur le Tarn : ils entonnèrent le chant d'un psaume, et l'un d'eux étant tombé aussitôt frappé d'un coup de fusil, ils forcèrent cette maison ; ils pénétrèrent d'abord dans les cachots où étoient les prisonniers ; ils les trouvèrent enflés par tout le corps, les os à demi fracassés, et ne pouvant se soutenir sans appui. Ils voulurent monter à l'étage supérieur où étoit l'abbé du Chaila, ils furent repoussés à coups de fusil par des domestiques armés. Alors rassemblant tous les bancs de la chapelle, tous les combustibles qu'ils trouvèrent sous leurs mains, ils y mirent le feu ; le féroce abbé du Chaila périt dans les flammes. (1) 1703.

Cette première vengeance donna aux huguenots des Cévennes le signal de la résistance ; elle fut d'abord limitée à de petites bandes de quarante ou cinquante hommes qui cherchoient

(1) Hist. des Camisards, L. I, p. 38. — *Voyez* aussi Capefigue, T. V, ch. 61, p. 150 *et suiv.*, et Eugène Sue, pièces justificatives à la suite de *Jean Cavalier* ; comme aussi l'*Archiprêtre des Cévennes*, ch. 8, T. I, p. 201, et ch. 25, T. II.

1703. leur refuge dans les bois, et qui bientôt trouvèrent dans les châtaignes, dont la terre étoit couverte, une nourriture qu'ils regardoient comme une manne providentielle.

Ces bandes, que commandoient Laporte, Roland et Castanet, exercèrent dans la province les vengeances des huguenots, sans que Bâville et de Broglie pussent les atteindre; mais ils s'en prenoient alors aux habitans paisibles qu'ils croyoient être d'intelligence avec les rebelles; les prisons se remplissoient et les bourreaux suffisoient à peine à les vider; en peu de semaines, soixante-deux huguenots de tout âge, de tout sexe et de toute condition furent exécutés dans la seule ville d'Alais (1). Bâville venoit d'obtenir un arrêt du conseil qui lui attribuoit la connoissance de tous les crimes relatifs au soulèvement, avec le pouvoir de mettre tels juges qu'il trouveroit à propos pour juger en dernier ressort. Il en usoit pour abréger les procédures, au point qu'à Aiguevives seize personnes furent condamnées à la mort ou aux galères peu d'heures après avoir été arrêtées presque au hasard. Déjà les nouveaux convertis sentoient que, quoi qu'ils fissent, la justice pré-

(1) Hist. des Camisards, L. II, p. 83. — Lettres de la sœur Démeres, de l'Incarnation, dans les pièces justificatives de J. Cavalier, T. IV, p. 244.

vôtale de Bâville les menaçoit tous également; 1703.
aussi les plus actifs, les plus braves se réunissoient en foule aux troupes qui se formoient dans les bois, surtout à celles de Jean Cavalier, jeune homme d'Anduse, âgé de vingt-et-un ans, qui avoit vécu quelques mois comme boulanger à Genève, qui avoit acquis une légère teinture des armes, et qui bientôt développa de rares talens pour la guerre. Ces troupes ne tardèrent pas à exercer de terribles représailles: les plus cruels des curés des Cévennes furent tués ou brûlés dans leurs presbytères. (1)

Pendant l'hiver, les révoltés des Cévennes, que l'on commençoit à nommer camisards, peut-être comme brûleurs de maisons, des deux mots *camas-ard*, en langue du pays, peut-être à cause des surprises nocturnes, nommées camisades, dans lesquelles ils se distinguoient, étendirent leurs exploits sur toute cette région montueuse d'environ quarante lieues de long et vingt lieues de large, qui est située entre les sources de la Loire et les Bouches-du-Rhône. On n'avoit pu leur opposer que des milices qui, troublées par leur fanatisme et leur impétuosité, s'enfuyoient presque toujours devant eux; aussi toute la province trembloit à leur nom seul. Ils avoient enlevé,

(1) Hist. des Camisards, L. II, p. 96.

1703. aux troupes envoyées contre eux, des armes, des munitions, des uniformes, dont ils profitoient pour surprendre leurs ennemis, et, quoiqu'ils éprouvassent souvent de grandes privations, qu'ils passassent des journées sans nourriture, leurs frères en religion, qui n'avoient pas eu le courage de s'armer comme eux, avoient du moins celui de leur porter des vivres et des médicamens.

Au printemps de 1703, Louis rappela le comte de Broglie, et le remplaça par Montrevel qu'il venoit de faire maréchal, pour soumettre les religionnaires des Cévennes, lui donnant pour cet objet des troupes assez nombreuses. Il vouloit écraser rapidement cette rébellion qui, avec la guerre menaçante sur toutes les frontières, ajoutoit beaucoup aux dangers de la France; il crut donc devoir effrayer les insurgés par le déploiement des plus grandes rigueurs. Montrevel, qui n'étoit guère signalé que par sa bravoure, ses manières de grand seigneur, son ignorance et sa présomption, crut que ses menaces seules feroient tomber les armes des mains d'un ramas de paysans; il publia, le 23 et le 24 février, deux ordonnances dans lesquelles il annonçoit que tous ceux qui seroient pris les armes à la main seroient punis de mort sans forme de procès; que leurs maisons seroient rasées, leurs biens confisqués; que tous ceux

qui accorderoient aux révoltés une retraite, 1703.
des vivres, des provisions, ou toute autre assistance, seroient également punis de mort; que les communautés des nouveaux convertis seroient responsables de leurs prêtres; que tout village où un prêtre ou un soldat du roi auroit été tué par les camisards, seroit brûlé (1). Il annonça aussi qu'il feroit pendre deux ou trois religionnaires pour chaque catholique qui seroit tué, et il glaça d'effroi toute la province par des massacres.

Mais les camisards savoient déjà qu'ils ne devoient attendre aucune merci. Quand ils étoient prisonniers, ils marchoient avec joie au supplice comme à un martyre qui leur ouvroit les portes du ciel, et ils entonnoient le chant des psaumes au milieu des tourmens. C'étoit aussi en chantant des psaumes qu'ils se précipitoient sur leurs ennemis, quel que fût leur nombre : et cette audace qu'inspire le fanatisme leur suffisoit souvent pour renverser des troupes et mieux armées et plus aguerries. Il est impossible de rendre compte des opérations de cette guerre; les insurgés habitant les bois et les rochers ne paroissoient jamais que par petites troupes de trois ou quatre cents hommes, qui tomboient

(1) Hist. des Camisards, L. III, p. 194-196. — Limiers, L. XIV, p. 126. — Larrey, T. VIII, p. 203.

1703. inattendues sur quelque petite ville ou quelque village, et qui disparoissoient après avoir exercé de terribles représailles sur les catholiques, car les camisards étoient devenus aussi sanguinaires que leurs persécuteurs : rarement ils faisoient grâce à un prêtre. Souvent toute la garnison d'un château, toute la population d'un village qui s'étoit montrée hostile étoit passée au fil de l'épée. De son côté Montrevel se vengeoit sur les nouveaux convertis demeurés paisibles, des camisards qu'il ne pouvoit atteindre; on racontoit des exemples effroyables de sa cruauté, entre autres l'incendie d'un moulin près de Nîmes, le 1er avril 1703, où se trouvoient en prières cent cinquante réformés, vieillards, femmes et enfans, qu'il repoussoit dans les flammes lorsqu'ils essayoient d'en sortir (1). Les habitans de beaucoup de villages avoient été passés par lui au fil de l'épée; ceux de beaucoup d'autres encore devoient être déportés. Il avoit donné l'ordre d'enlever de leur domicile tous les parens des rebelles attroupés, les principaux de chaque lieu qui devoient servir d'otages, et tous les jeunes gens enfin, de peur qu'ils n'entrassent dans les bandes des rebelles. En effet,

(1) Hist. des Camisards, L. IV, p. 237.—Lettre de la sœur Démeres, du 17 août 1703, p. 365. — Larrey, T. VIII, p. 205.

cinq cent quatre-vingt-dix personnes furent arrêtées par ses ordres dans la seule paroisse de Mialet, trois cents à Saumane, quinze cents dans la Vaunage. Mais bientôt, embarrassé de tant de prisonniers, il recouroit aux bourreaux pour s'en défaire (1). Et en même temps que les victimes périssoient par centaines sur les échafauds, leur supplice étoit prolongé par les atroces aggravations de la torture et de la roue : de plus la province étoit abandonnée à la rapacité comme aux cruautés de divers partisans auxquels Montrevel avoit donné des commissions pour faire la guerre pour leur compte, et au fanatisme des Cadets de la croix, nouveaux croisés que Clément XI appeloit par une bulle à la destruction des camisards, en leur promettant les mêmes indulgences que ses prédécesseurs avoient accordées aux croisés contre les Albigeois. (2) 1704.

Tandis que, dans le Languedoc, les Français se détruisoient par les mains les uns des autres, que Montrevel faisoit brûler tous les villages des hautes Cévennes, qu'une grande partie de la population étoit réduite à la mendicité, et que toute cette belle province ne pouvoit plus fournir pour la défense du royaume ni soldats ni revenus, la guerre recommençoit avec l'année

(1) Hist. des Camisards, L. IV, p. 250.

(2) Hist. des Camisards, L. IV, p. 266-269. — Larrey, T. VIII, p. 327.

1704. 1704, non pas seulement sur toutes les frontières, mais dans toutes les régions éloignées que les Français s'étoient chargés de défendre, dans toute l'Italie, dans toute l'Espagne, dans toute la Belgique jusqu'au Rhin, dans la Bavière et le long du Danube, jusqu'aux frontières de l'Autriche. Nous ne pouvons que raconter bien sommairement ces événemens qui, distribués sur un vaste théâtre, pourroient admettre un détail infini. Depuis que l'art de la guerre a fait de si grands progrès, il n'appartient qu'aux militaires de raconter une campagne de manière à ce qu'un militaire y puisse trouver quelque instruction. D'ailleurs les Mémoires sur les événemens de la guerre de la succession d'Espagne, que le gouvernement a fait publier dans ces dernières années, ne comprennent jusqu'ici, en trois gros volumes in-4°, que les trois premières campagnes, et leur étude diminue la confiance qu'on avoit précédemment accordée à toutes les autres relations. (1)

Villeroi devoit commander l'armée de Flandre, Tallard étoit sur le Rhin, et Marsin, fils de

(1) Le quatrième volume qui contient en 1074 pages in-4 les documens sur une partie de la campagne de 1704, ne nous est parvenu qu'au moment où nous mettions ce volume sous presse. Ce qui nous frappe le plus dans ces documens, c'est le sentiment qu'avoient également et le roi et ses maréchaux des dangers de l'expédition de Bavière.

celui qui avoit été attaché au prince de Condé, 1704.
et qui étoit mort au service d'Espagne, avoit remplacé Villars en Bavière auprès de l'Électeur. Ces trois maréchaux de France devoient agir de concert. Le prince Ragotski avoit soulevé toute la Hongrie. L'empereur, pressé entre cette insurrection derrière lui, et l'armée française et bavaroise devant lui, trembloit dans Vienne. Les exploits de Charles XII, roi de Suède, qui s'efforçoit de précipiter du trône de Pologne le roi Auguste de Saxe, allié de l'empereur, donnoient aussi beaucoup d'inquiétude aux Autrichiens. Pour les rassurer les alliés avoient résolu de porter tout l'effort de la guerre dans le centre de l'Allemagne. Le duc de Marlborough, avec l'armée des Pays-Bas, devoit y agir de concert avec le prince Eugène qui commandoit l'armée d'Autriche; mais il falloit pour cela que le premier dérobât ses projets au maréchal de Villeroi qui lui étoit opposé, et gagnât quelques marches sur lui. Ses manœuvres, dans ce but, tinrent en effet quelque temps dans l'incertitude l'armée des Pays-Bas. (1)

On avoit promis des renforts à l'électeur de Bavière; Tallard fut chargé de les conduire: il réussit à franchir les passages de la forêt Noire,

(1) Saint-Simon, T. IV, ch. 17, p. 193. — La Hode, L. LVI, p. 403. — Limiers, T. III, L. XIV, p. 136. — Larrey, T. VIII, p. 300.

1704. en entrant dans le défilé de Saint-Pierre sous le canon même de Fribourg, et il parvint ainsi à conduire quinze mille hommes au duc de Bavière qu'il joignit, le 17 mai, à Donaueschingen. Il revint ensuite sur le Rhin où il avoit encore une armée de trente mille hommes avec laquelle il devoit tenir tête au prince de Bade. Pendant ce temps les alliés ramenoient toutes leurs forces vers le Danube. Marlborough étoit parti de Flandre avec trente-cinq ou quarante mille hommes, et marchant à grandes journées il avoit rejoint, le 6 juin, le prince de Bade, et ensuite le prince Eugène à Heilbron. Ils avoient offert à l'électeur de Bavière des conditions avantageuses, et comme elles n'avoient point été acceptées, Marlborough et Bade convinrent de marcher contre lui, tandis qu'Eugène, occupant avec vingt-cinq mille hommes les lignes de Stolhoffen, devoit y arrêter les Français. Villeroi de son côté avoit pris, avec l'armée de Flandre, la même direction, et il étoit arrivé le 9 juin aux environs de Landau. Villeroi, Tallard et le comte de Coigni, avec trois armées, étoient alors assez rapprochés pour tomber en même temps sur le prince Eugène, et ils avoient l'espoir de le forcer dans les lignes de Stolhoffen. Le roi, à qui ce projet fut présenté, préféra augmenter les forces qu'il avoit déjà en Bavière. Il donna ordre à Tallard de s'y rendre avec

l'armée du Rhin, et celui-ci, reprenant au travers de la forêt Noire le même chemin qu'il avoit déjà parcouru au printemps, rejoignit l'Électeur seulement vers le mois de juillet. (1) 1704.

Avant l'arrivée de Tallard le général anglais, qui, dès le 28 juin, avoit rejoint l'armée impériale, attaqua le camp retranché de Schellemberg, sous Donawerth, où le comte d'Arco, maréchal de Bavière, s'étoit fortifié avec sept ou huit mille hommes; de ce poste important dépendoit la sûreté du camp de l'Électeur sur la gauche du Danube. Marlborough et le prince de Bade, s'avançant par de très mauvais chemins, ne purent y arriver le 2 juillet qu'à six heures du soir. Bade vouloit remettre l'attaque au lendemain, Marlborough insista pour la commencer tout de suite. Elle fut terrible, mais elle fut long-temps aussi soutenue avec une grande vaillance. A deux reprises les grenadiers français et bavarois, après avoir chassé les assaillans de leurs retranchemens, en sortirent eux-mêmes pour les poursuivre la baïonnette au bout du fusil; mais repoussés de front, les alliés, s'écoulant le long du retranchement, trouvèrent un endroit plus foible par lequel ils le franchirent. Il étoit déjà huit heures du soir. Les Bavarois

(1) La Hode, L. LVI, p. 406. — Larrey, T. VIII, p. 306. — Limiers, L. XIV, p. 137.

1704. se retirèrent sans beaucoup de perte dans un bois où ils ne furent pas poursuivis. Ils avoient perdu bien moins de monde que les alliés; mais le poste étoit forcé. L'Électeur ne pouvoit plus se maintenir sur la gauche du Danube, il le repassa pour se mettre sous le canon d'Augsbourg; il abandonna Donawerth, et il permit ainsi aux alliés de se répandre dans la Bavière et d'y brûler plus de cent cinquante bourgs ou villages. (1)

L'arrivée de Tallard rendit à l'électeur de Bavière une supériorité de forces imposante. Il avoit dès lors quatre-vingt mille hommes sous ses ordres; il étoit brave et présomptueux, il désiroit vivement livrer bataille; mais c'étoit un malheur pour Louis d'être contraint de mettre sa meilleure armée sous les ordres d'un prince qui, parce qu'il se battoit bien, croyoit bien connoître l'art de la guerre; au reste, si nous devons en croire Feuquières, excellent tacticien, mais très disposé à blâmer tout le monde, les trois généraux français, Villeroi, Tallard et Marsin, firent plus de fautes encore que l'Électeur. Villeroi ne songeoit qu'à observer le prince Eugène dans ses lignes de Béhel ou Stolhoffen; Eugène restoit dans ses retranchemens pour oc-

(1) La Hode, L. LVI, p. 408. — Feuquières, T. IV, p. 109. — Saint-Simon, T. IV, p. 196.

cuper le maréchal de Villeroi et l'empêcher d'aller grossir les trois armées avec la sienne. Il mesura si juste ses mouvemens qu'il l'occupa jusqu'au bout, et partit précisément à temps pour aller joindre Marlborough, sans laisser au maréchal la possibilité de l'arrêter. Villeroi n'avoit pas su prévoir ce mouvement, il n'avoit pas voulu croire les avis qu'on lui donnoit, il ne s'en aperçut que fort tard, il ne sut point y remédier, et il demeura inutilement avec toute son armée dans les gorges qu'il occupoit. (1) 1704.

Quoique les trois généraux des alliés, Eugène, Marlborough et le prince de Bade eussent réuni leurs forces contre l'électeur de Bavière, et que Villeroi ne fût point arrivé au secours de ce prince ou ne fît point en sa faveur quelque diversion utile, les forces des deux armées en présence étoient assez égales, chacune comptoit environ quatre-vingt mille hommes; mais les Français étoient mal informés des mouvemens de leurs adversaires, ils ne les croyoient point réunis, et s'assuroient d'être les plus forts; l'Électeur désiroit la bataille, il vouloit y contraindre ses ennemis, et se figurant qu'ils l'évitoient, il ne songea point qu'il pourroit lui-même être attaqué. Cependant c'étoit à lui qu'il

(1) Feuquières, T. III, p. 380. — Saint-Simon, T. IV, p. 208.

1704. importoit de gagner du temps et d'éviter les chances d'une action décisive. Il étoit maître de tout le cours du Danube, d'Ulm, d'Augsbourg et de Ratisbonne; ses vivres étoient assurés, sa position à Lavingen, fortifiée par des défilés et des marais, étoit inattaquable. Les alliés au contraire, dont tous les magasins étoient à Nuremberg ou à Nordlingen, ne pouvoient s'éloigner de ces deux villes dont la seconde n'étoit pas même fortifiée; les Hollandais voyoient avec beaucoup d'inquiétude que Marlborough eût abandonné la Flandre et se fût autant éloigné d'eux : le prince Eugène de son côté ne pouvoit tarder d'être rappelé sur les bords du Rhin par les premiers mouvemens que Villeroi feroit derrière lui; peu de semaines, peu de jours peut-être auroient contraint les alliés à séparer de nouveau leurs trois armées, et les Français, sans combattre, demeuroient en Bavière maîtres de tout le centre de l'Allemagne.

Poussés par une présomption bien fatale, l'Électeur et les deux maréchaux de Tallard et de Marsin quittèrent leur forte position de Lavingen, pour venir chercher l'ennemi sur la gauche du Danube, d'où ils se flattoient que leur approche suffiroit seule pour le chasser. Ils s'étendirent dans la plaine d'Hochstett, ayant le Danube à leur droite, et leur front couvert par un ruisseau assez difficile à franchir; mais ils ne s'étoient

point avancés jusqu'à ce ruisseau, qu'ils n'avoient point gardé; au contraire entre leur campement et ses bords, ils avoient devant eux, sur la droite, le village de Blenheim, sur la gauche, celui de Bolstatt où ils avoient mis beaucoup d'infanterie. Par une disposition bizarre Marsin et Tallard, quoique rangés sur un seul front, commandoient deux armées séparées. Tallard étoit campé derrière Blenheim, l'électeur de Bavière avec Marsin derrière Bolstatt, entre eux et le ruisseau il y avoit assez d'espace pour mettre en bataille non seulement leur armée, mais aussi celle des ennemis. Les alliés appuyoient leur gauche au Danube, ils étoient couverts non seulement par le ruisseau, mais par des haies et un petit bois qui déroboient aux yeux de Tallard les Anglais et les Hollandais, avec Marlborough, qui lui étoit opposé. Le prince Eugène commandoit la droite de leur armée, opposée aux Bavarois et à Marsin; il paroît que le prince de Bade étoit occupé au siége d'Ingolstadt. 1704.

Le 13 août dès le grand matin les alliés se préparèrent à l'attaque; les Français ne vouloient pas le croire, et ils supposoient que les mouvemens qu'ils leur voyoient faire étoient destinés à couvrir leur retraite sur Nordlingen. Cependant ils se mirent en bataille en avant de leur camp, mais dans l'ordre même où ils

1704. avoient campé, c'est-à-dire comme s'ils formoient deux armées; en sorte que le centre de leur ligne, au lieu de présenter une redoutable infanterie, se composoit de deux ailes de cavalerie de la droite d'une des armées, de la gauche de l'autre. Tallard, qui avoit la vue fort courte et qui n'apercevoit aucun mouvement devant lui, lorsqu'il entendit l'artillerie à sa gauche, y courut pour savoir ce qui se passoit à l'armée bavaroise, et par une inconcevable imprudence, il ne laissa en son absence le commandement à personne. Il étoit déjà près de midi; le prince Eugène attaquoit l'aile gauche, mais il y étoit reçu vertement par Marsin. Pendant ce temps Marlborough, sans être aperçu, avoit traversé le ruisseau; il s'avançoit en colonne, entre les deux villages, sur le centre des alliés; il eut bientôt enfoncé la cavalerie qui l'occupoit. Tallard, qui revenoit au galop, tomba au milieu des bataillons anglais et fut fait prisonnier. Marlborough avoit d'abord paru menacer l'armée bavaroise, mais celle-ci, qui jusqu'alors avoit repoussé avec avantage l'attaque du prince Eugène, se voyant placée entre deux feux, fit sa retraite vers Ulm, en bon ordre et sans être troublée, abandonnant ainsi toute l'armée de Tallard; ce fut contre cette dernière que Marlborough se retourna. Les Français, privés de leur général, se défendirent bravement dans leur position, mais per-

sonne entre leurs chefs ne prit sur lui de réformer l'ordre général de bataille ou de rappeler l'infanterie qui occupoit Blenheim : ils furent enfoncés, poussés entre le marais d'Hochstett et le Danube, et pris là comme dans un sac; un grand nombre d'entre eux se noyèrent dans les eaux qui les entouroient; huit mille hommes y furent tués, et on leur prit cent pièces de canons, vingt-quatre mortiers et tous leurs bagages. La plaine d'Hochstett étant entièrement nettoyée, Marlborough revint contre le village de Blenheim qu'il entoura. Il s'y trouvoit encore vingt-huit bataillons d'infanterie et douze escadrons de dragons, faisant ensemble environ quinze mille hommes; mais leur terreur fut si grande en se voyant coupés et sans espoir d'être secourus, qu'ils mirent bas les armes sans combat. (1) 1704.

Après un échec si terrible, l'Électeur consterné n'osa plus demeurer dans ses États; quoiqu'il eût fait sa retraite en bon ordre, la frayeur gagna son armée; il évacua toutes ses places fortes et plus de quatre-vingts lieues de pays,

(1) Feuquières, T. III, p. 357-387, avec un plan de la bataille. — La Hode, L. LVI, p. 412. — Hist. d'Angleterre, continuat. de Rapin Thoyras, T. XII, L. XXVI, p. 113-118. — Limiers, L. XIV, p. 141-157, avec diverses relations officielles des deux parts. — Larrey, T. VIII, p. 315. — Saint-Simon, T. IV, p. 208. — Lettre du mar. de Villars sur le sort de son armée, T. LXIX, p. 162.

1704. Il ne s'arrêta point à Ulm dont il s'étoit saisi pour assurer sa communication avec la France, et traversant la forêt Noire avec Marsin et les débris de l'armée française, sous la protection de Villeroi qui s'étoit avancé à sa rencontre, il évacua toute l'Allemagne. Les transports de joie à Vienne, à la Haye, et chez tous les alliés; les honneurs, les richesses dont Marlborough fut comblé, montrèrent assez combien les ennemis de la France étoient encore peu accoutumés aux victoires. (1)

Après la bataille de Blenheim ou d'Hochstett, le prince de Bade leva le siége d'Ingolstadt. Les alliés se croyoient assurés que toutes les places des régions du Danube ouvriroient leurs portes d'elles-mêmes, et ils ne voulurent pas fatiguer leurs soldats à les attaquer. En effet, l'électrice de Bavière, à qui son mari en partant avoit laissé l'autorité sur ce malheureux pays, s'empressa de se soumettre aux vainqueurs. Ulm, Ratisbonne, Straubingen, Passau, furent successivement évacués par les Bavarois. Les alliés, poussant leur victoire, passèrent le Rhin à Philipsbourg, et investirent Landau le 11 septembre. Le roi des Romains, le prince de Bade

(1) La Hode, L. LVI, p. 416. — Hist. d'Angleterre, faisant suite à Rapin Thoyras, T. XII, L. XXVI, p. 133. Les Anglais donnent le nom de Blenheim à cette bataille; les Français, celui d'Hochstett.

et le prince Eugène s'unirent pour en faire le siége. La valeureuse résistance de M. de Laubanie, lieutenant-général qui commandoit dans cette place, et qui capitula seulement le 23 novembre, après avoir fait perdre près de huit mille hommes aux assiégeans, donna aux Français un peu de temps pour se remettre de leur désordre, et de la terreur imprimée par une si grande défaite. Dans le même temps Marlborough s'empara de Trèves, et le landgrave de Hesse de Traerbach. Il ne se passa rien d'important dans les Pays-Bas, où Villeroi retourna prendre ses quartiers d'hiver. Mais on fut averti que les alliés faisoient d'immenses approvisionnemens pour pénétrer en France l'année suivante, par les trois évêchés. (1) 1704.

La France avoit éprouvé en Allemagne un terrible revers; sur les autres théâtres de la guerre, la fortune ne s'étoit point encore déclarée contre elle; mais il suffisoit que l'on combattît à la fois en tant de lieux différens pour que la résistance lui devînt bien difficile. Victor-Amédée sembloit de toutes parts enveloppé par les armées françaises, et l'on croyoit que la Savoie ne tarderoit pas être conquise par La Feuillade, et le Piémont par Vendôme. Ce souverain cependant en avoit appelé à l'Europe

(1) La Hode, L. LVI, p. 418. — Limiers, L. XV, p. 162.

1704. et à ses propres sujets contre la perfidie de la France et le désarmement de ses troupes. Il prétendoit avoir été jusqu'à ce moment fidèle aux Bourbons. Il conclut à Turin, le 25 octobre 1703, un nouveau traité d'alliance avec l'empereur, l'Angleterre et la Hollande, par lequel le premier lui promettoit un secours de vingt mille soldats, et les deux autres États un subside mensuel de 80,000 écus. Ses sujets qui n'avoient point connoissance de son traité secret du 5 janvier, accoururent en foule sous ses étendards pour l'aider à repousser la trahison dont ils le croyoient victime (1). Les Vaudois qu'il invita à défendre, à venger leur religion si cruellement persécutée par le monarque français, embrassèrent avec joie l'occasion de satisfaire leurs anciens ressentimens. Leur pays retentissoit alors du bruit des exploits des camisards; l'on commençoit à croire que tous les huguenots des provinces du midi étoient prêts à prendre les armes, et que les flottes anglaises et hollandaises alloient paroître près des Bouches-du-Rhône, pour donner de puissans secours à leurs frères en religion.

Les cruautés de Bâville et du maréchal de Montrevel soulevoient en effet d'indignation les protestans dans toute l'Europe; on voyoit l'étendard de la réforme de nouveau déployé en

(1) *Carlo Botta*, L. XXXV, p. 293.

France, et l'on se figuroit, en Angleterre et en Hollande, qu'on alloit y voir recommencer les anciennes guerres de religion. Il y avoit cependant peu de ressemblance entre les camisards et les huguenots du temps de Coligny. La noblesse, la bourgeoisie ne s'étoient point mises à la tête de cette nouvelle insurrection. Ce n'étoit presque que de pauvres paysans réduits au désespoir, sans éducation, sans communication au dehors, sans organisation entre eux, même sans pasteurs pour les éclairer et les contenir; c'étoit bien pour le chant des psaumes et pour la prière qu'ils s'assembloient, mais quelque enthousiaste illettré prenoit la place du prédicateur, se livroit à ce qu'il croyoit les inspirations de l'esprit, et éveilloit le fanatisme et la cruauté au lieu du sentiment religieux. Des bandes forcenées sortoient des bois, descendoient des montagnes, brûloient les églises, tuoient les prêtres, passoient quelquefois tous les habitans catholiques au fil de l'épée, et disparoissoient ensuite. Il n'y avoit là ni plan de guerre ni concert possible avec d'autres peuples, ni puissance réelle, encore que ce fût un grand fléau, un ulcère rongeant pour la France. Quant à la correspondance avec l'Angleterre et la Hollande, à laquelle les camisards ne songeoient même pas, quelques intrigans qui leur étoient étrangers s'en étoient chargés. Celui qui fit le plus de bruit fut un abbé de la Bourlie, 1704.

1704. frère du marquis de Guiscard, lieutenant-général, officier brave et fidèle. La Bourlie, que ses mauvaises mœurs avoient forcé de se réfugier en Hollande, y prit lui-même le nom de marquis de Guiscard, se donna pour le principal instigateur de la révolte des camisards, répandit des manifestes en leur nom, prétendant qu'ils s'armoient non point pour la religion (lui-même étoit catholique), mais pour recouvrer la liberté de la patrie. Il publia des Mémoires, qui viennent d'être réimprimés comme s'ils méritoient quelque confiance, et trouva moyen de se faire donner par les Anglais et les Hollandais assez d'argent qui ne passa jamais en Languedoc. (1)

Tandis que les puissances protestantes étoient dupes de cet intrigant, et de plusieurs autres qui prétendoient de même agir au nom des camisards, le roi avoit rappelé le maréchal de Montrevel, et avoit chargé le maréchal de Villars d'aller commander à sa place en Languedoc.

(1) Hist. des Camisards, L. VI, p. 46 *et suiv.* — Saint-Simon, T. IV, p. 198. — Mém. du marq. de Guiscard. Archives curieuses, T. XI, p. 199. — Capefigue, T. IV, ch. 51, p. 219. M. Capefigue me paroît avoir accordé trop de foi aux prétendus complots de Guiscard. Les comités au nom desquels il obtenoit les subsides de l'Angleterre, n'existoient que dans sa tête, tout comme ceux au nom desquels des intrigans de même espèce, au temps de Napoléon, trompoient le ministère anglais.

Celui-ci arrivoit avec la mission de pacifier, 1704.
non de détruire. « Ce que je démêlai le plus « clairement, dit-il (1), c'est qu'on employoit « contre les coupables les supplices les plus « cruels sans grâce aucune, et je jugeai que « c'étoit peut-être cette rigueur inflexible qui « les portoit aux actions barbares qu'on leur « reprochoit, et à exposer sans ménagement « dans les combats une vie qu'ils étoient infail- « liblement destinés à perdre par une mort igno- « minieuse et cruelle. Je me proposai d'essayer « une autre conduite; en prenant congé du roi « et recevant ses derniers ordres, je lui dis : — « Si Votre Majesté me le permet, j'agirai par des « manières toutes différentes de celles que l'on « emploie, et je tâcherai de terminer par la « douceur des malheurs où la sévérité me paroît « non seulement inutile, mais totalement con- « traire. — Il me répondit : — Je m'en rapporte « à vous, et vous croyez bien que je préfère la « conservation de mes peuples à leur perte que « je crois certaine si cette malheureuse révolte « continue. »

Tout le récit de Villars est d'un vif intérêt; mais il faut abréger. Nous croyons cependant mieux faire connoître la fin de cette guerre

(1) Mém. de Villars, T. LXIX, p. 139. — Hist. des Camisards, L. IX, p. 213.

1704. par quelques mots que nous lui empruntons que par un résumé plus nourri, mais qui ne seroit pas empreint du caractère du principal acteur. « Je pris la résolution, dit-il, de con« cert avec M. de Bâville, de joindre persévé« ramment la douceur et la fermeté; de pour« suivre les rebelles à outrance, de ne point « leur donner de relâche, ni grâce à ceux qui « seroient pris les armes à la main, mais d'ac« corder à ceux qui se rendroient tout ce que « les circonstances pouvoient permettre; c'est« à-dire aux uns de se retirer en pays étranger, « en emportant le prix de leurs biens qu'on leur « laisseroit vendre; aux autres de rester dans « leur patrie, sous le cautionnement de quelques « catholiques connus qui répondroient de leur « conduite; mais à aucun, ni dans aucun cas, « l'espérance d'exercer leur religion (1). Mais je « dois avouer que je réussis mieux à les forcer « qu'à les persuader. » Il continua en effet à battre le pays avec deux mille cinq cents hommes; c'étoient toutes les troupes dont il pouvoit disposer; il les divisa en petits partis de deux à quatre cents hommes. Cette méthode désoloit les camisards et les mettoit sur les dents; Cavalier, dont la petite troupe avoit passé deux jours

(1) Lettre de Villars, du 1er mai, à M. de Chamillart, T. LXIX, p. 146.

sans manger, résolut de traiter. « Je lui fis « donner des espérances; il m'écrivit, je ré- « pondis; il demanda une entrevue, je l'ac- « cordai. C'est un paysan du plus bas étage, « qui n'a pas vingt-deux ans et n'en paroît pas « dix-huit, petit et aucune mine qui impose, « qualités nécessaires pour les peuples, mais « une fermeté et un bon sens surprenant.... Il a « beaucoup d'arrangement pour ses subsistances, « et dispose aussi bien ses troupes pour une ac- « tion que des officiers bien entendus le pour- « roient faire (1). Du moment que Cavalier a « commencé à traiter jusqu'à la fin, il agit tou- « jours de bonne foi. Il y eut plusieurs condi- « tions agréées et rejetées, avant qu'on tombât « d'accord. Il se flattoit de ramener à la sou- « mission environ trois mille hommes, et il pro- « posoit de tirer de ce nombre de quoi former « un beau régiment qu'il commanderoit sous « son nom, et consentoit d'aller servir en Alsace, « en Portugal, et partout où on l'enverroit. » Villars assigna la petite ville de Calvisson à la troupe de Cavalier et à ceux qui voudroient suivre son exemple. Mais comme pendant cet armistice il leur permit d'y faire leurs prières publiques et de chanter leurs psaumes, tous les nouveaux convertis du voisinage accouroient 1704.

(1) Lettre à M. de Chamillart, du 5 juin, T. LXIX, p. 149.

1704. pour prendre part au service divin, et d'autre part tout le clergé jetoit les hauts cris contre un général qui donnoit cet exemple de tolérance même temporaire. Villars fut obligé d'écrire en cour pour se justifier. Le seul archevêque de Narbonne étoit assez sage pour dire : « Bouchons-nous les oreilles et finissons. »

Sur ces entrefaites le bruit se répandit que les Anglais devoient jeter sur la côte du Languedoc des armes, de l'argent, des provisions, pendant que le duc de Savoie feroit entrer du côté de Nice des officiers, la plupart du pays, et réfugiés dans le sien. Ce bruit ébranla les camisards réunis à Calvisson, plusieurs quittèrent Cavalier. Villars fit partir celui-ci pour la frontière avec cent vingt hommes seulement, mais on lui permit de grossir sa troupe de tous les prisonniers qui voulurent bien s'incorporer à eux. Arrivés en Alsace on leur permit de se retirer chez l'étranger ou d'entrer dans les troupes françaises à volonté. Cavalier passa dans les troupes de Hollande, où on lui donna le grade de colonel. Il y servit avec honneur (1) et se distingua en Espagne à la bataille d'Almanza ; il parvint ensuite au grade d'officier général, fut nommé gouverneur de Jersey, et mourut à Chelsea en mai 1740.

(1) Mém. de Villars, p. 154. — Limiers, L. XV, p. 170. — Hist. des Camisards, T. III, L. XIII, p. 1, seq.

Après la retraite de Cavalier la révolte ne fut pas terminée, mais le seul homme qui sût mettre quelque ensemble dans les opérations des camisards n'y étant plus, les autres s'affoiblirent par leurs divisions et leur désordre. « Tourmentés, « poursuivis, dit Villars, ils ne savoient où se « réfugier. Comme on leur refusoit retraite, de « peur d'en être punis, ils la prenoient de force, « enlevoient les vivres de leurs propres parti« sans, pilloient, tuoient, ravageoient à la fin « sans distinction. Par là ils se firent détester de « tout le pays; ceux mêmes qui les avoient souf« ferts jusqu'alors se tournèrent contre eux. La « désertion s'y mit, parce que ceux qui se sou« mettoient étoient bien traités. Ils commencè« rent à se vendre et à se trahir, ce qu'ils n'a« voient pas encore fait. Enfin les chefs vinrent « se rendre successivement avec leurs pro« phètes..... Je les fis conduire par petites ban« des, comme celle de Cavalier, jusque sur les « frontières du royaume. On les nourrit bien « en route; on leur donna des habits et même « quelque argent, dont ils parurent très contens. « Ainsi l'expulsion d'environ trois cents bandits « rendit la tranquillité à la province. Il ne resta « plus que quelques brigands dans les hautes Cé« vennes, pays qu'il est peut-être impossible de « purger de cette engeance » (1). Dès lors on 1704.

(1) Lettre à M. de Chamillart, des 3 novembre et 2 janvier

1704. continua bien long-temps encore à compter sur les camisards dans les conseils des alliés, mais leur révolte étoit réellement terminée. Ceux mêmes qui avoient pris les armes étoient Français, et se reprochoient de déchirer le sein de la France au moment où ils la voyoient accablée par ses ennemis.

Vendôme étoit chargé de punir le duc de Savoie de l'encouragement qu'il offroit aux révoltés. Ce général, alors âgé de cinquante ans, inspiroit une grande confiance aux soldats, par sa gaîté, sa bonhomie, sa valeur, son sang-froid dans les plus grands périls et la promptitude de son coup d'œil, encore qu'il y joignît des défauts qui auroient suffi pour décrier tout autre général, sans parler de ses débauches, de ses vices infâmes, de sa malpropreté rebutante dans toute sa personne. Jamais capitaine ne fut accusé d'une plus insurmontable paresse, d'un tel manque de vigilance, de plus d'incapacité dans l'esprit pour méditer et préparer de longue main une opération; d'autre part, rien ne le décourageoit, et dans les circonstances les plus critiques il se

1705. — Mém. de Villars, p. 161. Il s'en faut bien que Villars apportât autant de douceur à la répression de la révolte qu'il le donne à entendre. D'effroyables supplices furent encore infligés à des milliers de victimes, mais c'étoit des gens du peuple et des huguenots pour lesquels la cour ne sentoit pas de compassion. *Voyez* le T. III de l'Histoire des Camisards.

croyoit toujours assuré du succès. Il avoit en 1704.
tête deux adversaires formidables : le comte de Stahremberg, le meilleur homme de guerre que l'Autriche eût produit, et le duc de Savoie, qui joignoit à une valeur brillante toute la science du général et toute l'astuce du politique le plus consommé. Au milieu de l'hiver le comte de Stahremberg amena, par une marche hardie, dix-huit mille hommes, au travers de l'État de Parme, jusqu'au Tanaro, où l'attendoit le duc de Savoie. Vendôme, qu'il avoit trompé en lui faisant croire qu'il vouloit marcher sur la gauche du Pô, revint en arrière pour le suivre, mais trop tard, et ne put pas l'atteindre (1). Malgré ce secours le duc de Savoie succomboit sous les forces françaises qui l'attaquoient de toutes parts. La Savoie, à la réserve de Montmélian, lui avoit été enlevée dès l'automne précédent. Au printemps de cette année, Vendôme commença la conquête du Piémont, en même temps qu'il chargea son frère, le grand-prieur, de contenir les Impériaux du côté de la Mirandole. Dans les premiers jours de juin le duc de Vendôme assiégea Verceil, qui se rendit le 20 juillet, puis Ivrée, prise le 29 septembre, et enfin Verrue, qui opposa une très longue résis-

(1) La Hode, L. LVI, p. 391. — *Botta*, L. XXXV, p. 297. — *Muratori, ad annum*, T. XVI, p. 73.

1704. tance et capitula seulement le 9 avril 1705. En même temps le duc de La Feuillade s'étoit emparé de Suse, de Bard et de Pignerol. Ces conquêtes étoient importantes, mais elles furent trop chèrement achetées : tant de siéges si longs et si pénibles, le dernier surtout, qui fut continué tout au travers de l'hiver, ne laissèrent à ce général qu'une armée à demi ruinée pour la campagne suivante. (1)

La guerre commençoit aussi à désoler l'Espagne, et cette monarchie encore si vaste, encore si pleine d'orgueil, n'avoit ni armée, ni trésor, ni vie intérieure pour résister à une attaque. La nation avoit adopté Philippe V, et mettoit son honneur à le maintenir; elle aimoit sa bonne mine, et sa dévotion monacale, et ses manières dignes jusqu'à la réserve la plus outrée : mais elle n'avoit aucune occasion de s'associer à lui; le jeune prince, silencieux, mélancolique, se défiant de lui-même, ne se communiquoit à personne, ou plutôt n'avoit rien à communiquer : aucune pensée, aucun sentiment ne l'animoit. Les grands se pressoient à sa cour, mais ils y apportoient leur indolence et leurs vices. Il étoit difficile de les faire agir, plus difficile encore de les faire renoncer à aucun des abus, à aucun des

(1) La Hode, L. LVI, p. 423-429. — *Botta*, L. XXXV, p. 310.—*Muratori, ad ann.*, p. 75. — Costa, Mém. historiques de la maison de Savoie, T. III, p. 73.

désordres qui avoient dissipé les forces et anéanti les finances de leur patrie. Louis XIV avoit vivement désiré de faire gouverner l'Espagne par des Espagnols; mais il auroit voulu cependant lui faire retrouver des soldats, des richesses, des fortifications, des armes, les moyens d'exister et de se défendre, et à toutes ses propositions vitales il rencontroit toujours un préjugé ou un intérêt castillan qui les paralysoit. Il avoit choisi pour le conseil intime de son petit-fils deux personnages qu'il avoit cru les plus propres à calmer la jalousie espagnole, parce qu'ils avoient en quelque sorte renoncé à leur caractère français pour prendre celui de Romains : son ambassadeur, le cardinal d'Estrées, et la princesse des Ursins, camarera-mayor; mais tous les deux s'étoient au contraire montrés Français par leur répugnance à s'entendre avec aucun Espagnol. Le cardinal d'Estrées voulut tout changer, tout renouveler dans l'administration : il prétendoit être le conseil, l'unique ministre, ou plutôt le tuteur de Philippe. La princesse des Ursins, qui étoit pleine d'esprit et de grâce, amusoit la jeune reine; mais en même temps elle lui avoit inspiré le plus profond éloignement pour toutes les dames espagnoles; elle la faisoit vivre dans la plus complète solitude d'esprit et de cœur. Cette jeune personne éprouvoit un mortel ennui dès qu'elle

1704. se séparoit de sa camarera-mayor, et comme Philippe V étoit passionnément amoureux de sa femme, par elle la princesse des Ursins gouvernoit le royaume. Bientôt son ambition avoit rencontré pour obstacle celle du cardinal d'Estrées : tous deux vouloient être absolus. La princesse réussit bientôt à faire rappeler le cardinal d'Estrées et à le faire remplacer par l'abbé d'Estrées, son neveu, qui s'étoit secrètement uni à elle contre son oncle. Mais le nouvel ambassadeur ne fut pas plutôt entré en fonctions qu'il désira s'élever aux dépens de sa bienfaitrice. Tandis qu'il étoit toujours avec elle flatteur et obséquieux, il l'accusoit et la tournoit en ridicule dans sa correspondance avec le ministre des affaires étrangères. La princesse des Ursins, qui en conçut quelque soupçon, eut l'audace d'intercepter sa correspondance, d'ajouter des notes marginales à la lettre de l'ambassadeur, et de l'envoyer dans cet état à M. de Torcy. Louis XIV fut indigné contre elle; il résolut de rappeler et l'ambassadeur et la princesse; mais il attendit pour le faire que Philippe V eût quitté la reine pour se rendre à l'armée (avril 1704); car s'il étoit resté sous le charme de sa présence, il n'auroit pas obéi. (1)

(1) Saint-Simon, T. IV, ch. 14, p. 163. *Lord Mahon, War of the Succession in Spain*, ch. 2, p. 87. — *San Phelipe, Comentarios de la guerra de España, Tomo I, año de* 1703,

L'empereur Léopold avoit, le 12 septembre 1704.
1703, dans une assemblée solennelle à Vienne, renoncé à tous ses droits sur la couronne d'Espagne, en faveur de son second fils l'archiduc Charles. Le roi des Romains, Joseph, frère aîné de Charles, avoit confirmé cette renonciation. Ils avoient ensuite fait partir ce jeune prince pour la Hollande et l'Angleterre, afin que leurs alliés maritimes le missent en possession de la couronne qu'ils lui destinoient; mais ils l'avoient en même temps envoyé en si pauvre équipage, et avec si peu de ressources pécuniaires, que dès son arrivée en Hollande l'archiduc fut obligé de mettre ses joyaux en gage pour être en état de continuer son voyage. Cependant au mois de janvier il avoit été reçu en Angleterre avec tous les honneurs de la royauté, et la reine Anne avoit pourvu magnifiquement à sa dépense. Il étoit ensuite reparti pour le Portugal sur une flotte anglaise, et le 8 mars il étoit entré dans le Tage. Il avoit avec lui huit mille Anglais ou Hollandais; le duc de Schomberg commandoit les premiers, le général Fagel les seconds. En y joignant les Portugais l'armée alliée comptoit à peine dix-huit ou vingt mille hommes d'assez mauvaises troupes. Le duc de Cadaval, général

p. 87. — Mém. du duc de Noailles, T. LXII, p. 163-184 jusqu'à 310. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, T. I, ch. 8, p. 304-348.

1704. des Portugais, et l'Amirante de Castille, qui se donnoit pour le représentant du parti autrichien en Espagne, n'étoient d'accord ni entre eux, ni avec les deux généraux des puissances maritimes; aussi Philippe V, qui se mit en campagne le 3 mai sous la direction du duc de Berwick, remporta bientôt des avantages signalés. Le duc de Berwick étoit arrivé à Madrid vers le milieu de février avec douze mille bons soldats français, et toutes les troupes disponibles de l'Espagne avoient été en même temps mises sous ses ordres. Un homme de beaucoup de talent et d'intrigue, Jean Orry, d'abord petit commis dans les finances, que Chamillart avoit distingué, étoit venu en Espagne avec la princesse des Ursins qui le protégeoit; il étoit arrivé à la direction principale des finances et de la guerre dans ce royaume, et quoiqu'il ne fût point capable de réformer le système détestable de son administration, ce que d'ailleurs les circonstances ne permettoient peut-être pas, quoiqu'on soupçonnât aussi son intégrité, il avoit réussi à faire trouver au roi des soldats et des magasins (1). Berwick avec la principale armée entra dans la province de Beira au nord du Tage; le prince de Tserclaes, Flamand au service d'Espagne, devoit, avec environ huit mille hommes, s'avancer au midi de cette rivière;

(1) Saint-Simon, T. III, p. 408; T. IV, p. 70 et 159.

don Francisco Ronquillo devoit en même temps 1704.
faire une diversion du côté d'Almeida. Les Français unis aux Espagnols formoient en tout environ trente-cinq mille hommes; Berwick ne fut point satisfait de la coopération de Tserclaes auquel il reprocha de la timidité. Cependant Salvatierra, Segura, Cerberos, Montano, furent pris en peu de jours; peu après Castelbranco, place assez importante, qui ne soutint que quatre jours de siége. Les soldats portugais ne savoient pas défendre les meilleures forteresses; les paysans au contraire opposoient de la résistance derrière les plus mauvaises murailles, et le pillage et les cruautés des Espagnols augmentoient l'animosité entre les deux nations. Le pain manquoit fréquemment à l'armée de Berwick, les chaleurs étoient devenues excessives; les deux peuples de la Péninsule sembloient se disputer l'un l'autre d'incapacité et d'impuissance; cependant l'avantage restoit toujours aux Espagnols. Fagel se laissa surprendre et perdit tout le petit corps qu'il commandoit, Berwick passa ensuite le Tage, et s'il avoit rencontré Tserclaes à Villa Velha où il lui avoit donné rendez-vous, il auroit aisément poussé jusqu'à Lisbonne. Les chaleurs et les maladies qu'elles engendrent forcèrent ensuite à mettre les deux armées en quartiers de rafraîchissements. Mais les alliés se sentoient fort humiliés de cette première campagne;

1704. le duc de Shomberg fut rappelé, et il fut remplacé par un autre réfugié français, lord Galloway, fils du comte de Ruvigny, autrefois commissaire des églises réformées. (1)

Le prince de Darmstadt prétendoit toujours que c'étoit à Barcelonne qu'il falloit attaquer Philippe V, et que plus les Castillans lui avoient montré d'attachement, plus les Catalans seroient prêts à se déclarer contre lui. Il obtint, en effet, du gouvernement de la reine Anne, qu'on lui confiât cinq ou six mille hommes, avec lesquels il s'embarqua sur la flotte de sir George Rooke, et il parut devant Barcelonne à la fin du mois de mai. Il avoit conservé de nombreuses correspondances dans cette ville, et toute la province étoit autrichienne de cœur; mais les habitans de Barcelonne avoient promis de s'insurger seulement quand l'archiduc, qu'ils nommoient Charles III, arriveroit en vue de leur ville avec vingt mille hommes; à l'approche d'un parti beaucoup moins considérable, ils ne firent aucun mouvement. Sir George Rooke, averti que le comte de Toulouse approchoit avec une flotte française, ne

(1) Mém. du mar. de Berwick, T. LXVI, p. 1-18. — *San Phelipe, Comentarios, año de 1704, Tomo I*, p. 120. — *Lord Mahon, War of the Succesion*, ch. 3, p. 82-94. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 9, p. 352. — La Hode, L. LVI, p. 32.

voulut pas l'attendre, et le gouverneur de Barcelonne, don Francisco de Velasco, se flatta d'avoir complétement comprimé les mécontens dans sa vice-royauté. Cependant Darmstadt avoit renoué avec eux des correspondances, et l'année suivante il sut bien en tirer parti. En s'éloignant, il forma une entreprise dont les avantages devoient appartenir à l'Angleterre seule. Le 1er août, il surprit la forteresse de Gibraltar qui, malgré son importance, n'avoit que cent hommes pour toute garnison. Il y fut laissé avec deux mille hommes, et il s'attacha dès lors à la rendre inexpugnable. Sir George Rooke, après l'avoir approvisionnée, avoit remis à la mer. Le 24 août, il rencontra devant Malaga la flotte du comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV, qui étoit grand amiral de France. Les deux escadres étoient à peu près d'égale force, quarante-cinq et quarante-sept vaisseaux de ligne; elles se canonnèrent tout le jour, et après s'être tué de part et d'autre beaucoup de monde, elles se séparèrent le soir sans qu'il y eût d'aucun côté un seul vaisseau de pris ou de coulé à fond. (1) 1704.

Après les chaleurs, l'archiduc Charles III

(1) La Hode, L. LVI, p. 433.—*Lord Mahon*, ch. 3, p. 100.—*San Phelipe, Comentarios, Tomo I*, p. 128.—W. Coxe, ch. 9, p. 357.—Mar. de Berwick, p. 18.—Saint-Simon, T. IV, p. 235.

1704. s'avança jusqu'à Coïmbre pendant que son armée rentroit en campagne, commandée par un vieillard de soixante-dix ans, le marquis das Minas, le seul vaillant homme qu'ait eu le Portugal dans ce siècle. L'armée des alliés avoit alors l'avantage du nombre, tandis que Berwick étoit affoibli par les maladies de ses soldats, la mortalité parmi ses chevaux, et la retraite de Philippe V et de sa maison. Il eut plus à souffrir encore des ordres contradictoires qu'il recevoit de Madrid et de l'incapacité de tous les ministres et munitionnaires espagnols, pour tout ce qui regardoit le service. La princesse des Ursins, par ordre de Louis XIV, avoit quitté l'Espagne; elle attendoit la permission d'aller à Versailles pour se justifier. La reine étoit profondément irritée; elle soupçonnoit Berwick d'avoir desservi sa favorite, et elle demandoit à Louis XIV de le rappeler. Toute l'administration des finances et des vivres étoit désorganisée par le renvoi d'Orry qui avoit suivi sa protectrice. Malgré tous ces désavantages, Berwick, par sa fermeté et son habileté, en s'obtinant à défendre les lignes d'Aguéda, arrêta l'armée des alliés qui étoit entrée en Espagne du côté de Ciudad-Rodrigo. L'archiduc Charles vit s'anéantir les espérances que lui avoient données l'Amirante de Castille; pas un partisan des Autrichiens ne vint le joindre. Les paysans

castillans aimoient mieux laisser brûler leurs maisons que de crier *vive Charles III!* Les deux armées se canonnèrent, le 7 et le 8 octobre, sans engager de combat. Les pluies qui commencèrent ensuite mirent un terme à leurs opérations. Peu après le maréchal de Tessé arriva à Madrid pour prendre le commandement de l'armée des deux rois, et Berwick revint en France. (1) 1704.

Ainsi finit cette année qui changea si complétement la fortune du royaume. Dans les Pays-Bas il ne s'étoit rien fait; en Italie, en Espagne les succès avoient à peu près compensé les revers; en Languedoc, une désastreuse guerre civile étoit étouffée; mais tous ces événemens demeuroient en quelque sorte dans l'ombre; l'attention publique n'étoit fixée que sur la terrible bataille d'Hochstett ou Blenheim, sur la perte d'une armée tout entière, sur la lâcheté d'une forte division, qui s'étoit livrée prisonnière sans combattre dans le village de Blenheim, sur la ruine du seul allié de la France, sur l'évacuation de l'Allemagne tout entière. Dans tout son royaume c'étoit encore Louis XIV qui supportoit ce grand désastre avec le plus de fermeté et de grandeur. Il avoit été profondé-

(1) Mar. de Berwick, T. LXVI, p. 19-29. — La Hode, L. LVI, p. 436. — *Lord Mahon,* ch. 3, p. 104. — Saint-Simon, T. IV, p. 294.

1704. ment blessé, profondément humilié pour l'honneur de la France d'une reddition qu'il regardoit comme une tache; mais il n'avoit manifesté aucun trouble, il n'avoit rien changé à ses habitudes, il n'avoit même point frappé les généraux et les officiers malheureux par d'éclatantes disgrâces. Le public au contraire avoit montré une consternation universelle; la cour en même temps s'étoit déchaînée contre ceux aux fautes desquels elle attribuoit les revers. Dès cette époque chacun, parmi les courtisans, voulut faire preuve d'esprit, de connoissances militaires, en critiquant toutes les opérations de la guerre, en jugeant sévèrement les généraux, les maréchaux, les ministres. Une liberté de censure à laquelle le respect et la crainte qu'inspiroient le roi n'avoient point préparé, devint dès lors le ton habituel de la cour de France. Louis XIV fut souvent contraint de céder à l'opinion qui se déchaînoit, il éprouva souvent qu'elle écrasoit et rendoit impuissans des serviteurs utiles; toute la correspondance de Mme de Maintenon, pendant les dernières années de ce règne, en fait foi. (1)

Lous XIV redoubla d'activité au travail; il vit bien que les alliés se préparoient à l'attaquer par-

(1) Saint-Simon, T. IV, p. 228. — Lettres de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins, *passim*.

tout à la fois, au commencement de l'année suivante; il se mit en devoir de résister partout. On a peine à concevoir comment la France pouvoit suffire aux efforts que l'on exigeoit d'elle. Il y avoit long-temps qu'on se plaignoit; mais depuis 1688, on annonçoit que le peuple succomboit sous le fardeau, que la misère croissoit dans les villes et les campagnes, que le travail étoit abandonné, et que la population diminuoit sensiblement. Cependant telle étoit la puissance de l'organisation du gouvernement, l'énergie d'une volonté unique, et l'habitude de l'obéissance, qu'il fut pourvu à tous les services, que toutes les armées furent recrutées, et que l'argent et les hommes ne manquèrent nulle part. (1) 1704.

Comme la campagne alloit s'ouvrir, on apprit la mort de l'empereur Léopold Ier, survenue à Vienne le 6 mai 1705. Il étoit âgé de soixante-cinq ans; depuis long-temps il étoit atteint d'une extrême langueur qui dégénéra en hydropisie; il craignoit le monde, il évitoit tous les regards, et à sa cour même il étoit à peine connu, si ce n'est des officiers qui servoient sa personne. Sa mort n'apporta aucun changement dans les dispositions du cabinet de Vienne. Son fils aîné Joseph lui succéda sans éprouver aucune oppo- 1705.

(1) La Hode, L. LVII, p. 439.

1705. sition, sans modifier aussi la politique qui avoit marqué la carrière du père. Comme lui, il fut dur, opiniâtre, animé de sentimens étroits et jaloux, prétendant à tout et ne se croyant appelé à faire presque rien par lui-même, mais attendant tout de ses alliés. Jamais empereur n'avoit moins que Léopold ménagé les libertés de l'Allemagne, encore que son despotisme ne fût appuyé ni sur des talens ni sur des forces réelles. Il avoit créé un neuvième électeur, celui de Hanovre, il avoit fait de l'électeur de Brandebourg un roi de Prusse; il avoit voulu mettre les deux électeurs de la maison de Bavière au ban de l'empire, contre le vœu des trois colléges, et *en vertu de sa toute-puissance*. Il avoit été bien plus despotique encore, bien plus cruel en Hongrie, où il avoit voulu abolir en même temps la liberté de conscience des protestans, les priviléges de la nation, et faire déclarer le trône héréditaire dans sa famille, et il n'avoit jamais marché à son but qu'à travers les supplices. On l'avoit vu, en 1688, employer sans relâche trente bourreaux et leurs valets à exécuter les sentences que prononçoit le tribunal qu'il avoit institué à Eperies, dans la Haute-Hongrie, et cependant la crainte qu'inspiroit Louis XIV lui tint lieu de forces et de vertus. Les puissances protestantes et libérales de l'Europe ne cessèrent

pas de le seconder : ce fut à elles qu'il dut l'établissement de sa tyrannie. (1) 1705.

Joseph qui lui succédoit à l'âge de vingt-sept ans offrit la paix aux Hongrois ; il protesta qu'il étoit sans ressentiment contre eux, et qu'il pardonneroit toutes leurs offenses. Mais en même temps il exerçoit sur les Bavarois, que le sort des armes venoit de livrer entre ses mains, la plus cruelle oppression. Il vouloit réunir le duché de Bavière à ses États héréditaires. La noblesse fut désarmée et ruinée par des contributions de guerre ; toutes les richesses de Munich furent enlevées, les villes furent soumises à des tailles désastreuses, toute la population virile des campagnes fut contrainte à entrer dans les armées autrichiennes. L'excès de l'oppression fit enfin éclater une révolte presque universelle. Joseph la désarma par une amnistie ; mais le pardon qu'il avoit promis fut retiré dès que la résistance eut cessé : presque aucun des mécontens ne put se dérober au supplice. Ils furent pendus, décapités, écartelés, et leurs membres demeurèrent attachés sur des poteaux aux portes des villes. Les Hongrois, suffisamment avertis par cet exemple, se gardèrent d'accepter le pardon perfide qu'on

(1) Biog. univ. T. XXIV, p. 178. — La Hode, L. LVII, p. 444. — Limiers, L. XV, p. 174.

1705. leur offroit aussi. En même temps, le nouvel empereur veilloit avec inquiétude sur les révolutions des royaumes du Nord. Un jeune prince, qui se livroit plutôt à la fureur de la guerre qu'à la poursuite d'une politique raisonnable, Charles XII, entraînoit les Suédois dans des expéditions aventureuses. Il vouloit faire descendre du trône de Pologne le roi Auguste de Saxe : le 4 octobre 1705, il fit couronner à sa place le palatin Stanislas Leczinski, et il étonnoit l'Europe par des victoires merveilleuses sur les Saxons, les Polonais et les Moscovites. La maison d'Autriche prenoit intérêt à Auguste de Saxe, et ne savoit où s'arrêteroit le nouveau conquérant. (1)

Louis XIV avoit destiné Villars à commander l'armée de la Moselle; Marsin étoit sur le Rhin; Villeroi conserva l'armée de Flandre, Vendôme celle d'Italie, et Tessé, sous le roi Philippe V, celle d'Espagne. C'étoit Villars qui avoit en tête l'ennemi le plus redoutable. Les grands amas de vivres et de munitions de guerre, que les alliés avoient faits à Trèves, indiquoient assez que Marlborough se proposoit de pénétrer jusqu'en Lorraine par cette fron-

(1) La Hode, L. LVII, p. 445. — Limiers, L. XV, p. 175, 184 et 187. — Larrey, T. VIII, p. 416. — *San Phelipe, Comentarios*, T. I, p. 144-162. — Suite de Rapin Thoyras, T. XII, L. XXVI, p. 154.

tière; il y étoit attendu à bras ouverts par les peuples attachés à leur duc, et toujours vexés par Louis XIII et par Louis XIV; et de ce côté, la Champagne et les provinces du centre étoient sans défense. Villars, dans le pays assez pauvre de la Sarre et de la Moselle, avoit trois villes importantes à soutenir : Luxembourg, Thionville et Sarre-Louis. Chamillart lui écrivoit qu'il avoit autant d'infanterie que les ennemis et très peu moins de cavalerie, et il lui insinuoit de livrer bataille plutôt que de reculer. Au fait, les alliés avoient quatre-vingt-dix mille hommes effectifs, et Villars n'en comptoit pas plus de cinquante-cinq mille. Il paroît, d'après toute la correspondance officielle durant cette guerre, que le roi et le ministre insistoient pour les partis hasardeux, se faisant toujours illusion sur leurs propres forces, que les généraux au contraire s'efforçoient de le retenir, et que les officiers avoient moins de confiance en eux-mêmes que leurs chefs. C'est peut-être là une conséquence des guerres trop prolongées, où même les plus braves se fatiguent de dangers toujours renaissans; car la chance d'échapper aux blessures ou à la mort finit par disparaître tout-à-fait à leurs yeux. (1)

1705.

(1) Lettre à M. de Chamillart, du 7 juin, Mém. de Villars, T. LXIX, p. 183.

1705. Villars, qui avoit étudié avec soin tout le pays dès le mois de février, tandis qu'il étoit encore couvert de neige, fit choix à Fronisberg, et dans les bois de Sirck, d'une forte position d'où il couvroit Thionville; il tiroit ses subsistances de Metz, et avoit des communications assurées avec Luxembourg et Sarre-Louis. La grande armée, composée d'Anglais, de Hollandais et d'Allemands de toutes les provinces de l'empire, s'ébranla enfin, le 11 juin, se déploya sur les rives de la Sarre, et vint, le 13, camper en face de Villars. Mais Marlborough qui la commandoit, après avoir reconnu la position des Français, la déclara inattaquable, et dès la nuit du 17 il délogea sans bruit. Le plan de sa campagne étoit ainsi manqué; il en rejeta la faute sur le prince Louis de Bade, qui lui étoit associé avec l'armée des cercles, et qui, disoit-il, s'étoit mis trop tard en mouvement. Il y eut assez d'aigreur entre les deux généraux; Marlborough, gonflé d'orgueil par sa victoire de Blenheim, ne ménageoit point ses collègues. (1)

Après la retraite de Marlborough, Villars fut obligé de se priver d'une partie de ses troupes pour envoyer de forts détachemens aux armées

(1) Mém. de Villars, p. 185. — Suite de Rapin Thoyras, T. XII, L. XXVI, p. 148. — La Hode, L. LVII, p. 441. — Limiers, L. XV, p. 183.

de Flandre et d'Italie. Avec le reste, il joignit, 1705.
le 3 juillet, le maréchal Marsin, pour défendre de concert avec lui l'Alsace contre le prince de Bade; bientôt Marsin le quitta pour passer en Flandre, tandis que les contingens des cercles, toujours tardifs à se mettre en mouvement, arrivoient les uns après les autres au mois d'août, et donnèrent enfin aux Allemands une grande supériorité. Villars mit toute son habileté à défendre contre eux les lignes de Haguenau, qui ont douze lieues d'étendue, depuis les montagnes jusqu'au fort Louis sur le Rhin; il n'avoit que trente-cinq mille hommes à opposer à plus de cinquante mille; il tint ses troupes réunies au lieu de les éparpiller sur le terrain qu'il avoit à défendre, et il parvint à terminer la campagne sans s'être laissé entamer. (1)

Mais Villars étoit le plus habile et le plus heureux des généraux qui restoient à la France, et cependant le succès de sa campagne étoit tout négatif. Louis XIV mettoit plus de confiance dans Villeroi, son ami d'enfance; il prenoit sa présomption pour la conscience de son habileté; c'étoit à lui qu'il avoit confié sa plus puissante armée. Il lui avoit adjoint l'électeur de Bavière, qu'il avoit fait gouverneur des Pays-Bas, pour le dédommager de la souveraineté qu'il avoit

(1) Mém. de Villars, T. LXIX, p. 188-200.

1705. perdue; et l'on avoit donné à ce prince la réputation d'un habile général, parce qu'il avoit beaucoup fait la guerre et qu'il y avoit montré une grande bravoure. Villeroi avoit sous ses ordres cent dix-neuf bataillons et cent soixante escadrons. Au commencement de la campagne, il avoit pris Huy et menaçoit Liége. Mais dès que Marlborough avec la grande armée des alliés, abandonnant Villars, s'étoit porté sur les Pays-Bas, il étoit rentré précipitamment dans les lignes que depuis deux ans il fortifioit avec soin. Elles s'étendoient des bords de la Meuse près de Namur, jusqu'au confluent de la Dyle avec l'Escaut, au-dessous de Malines. Elles fermoient ainsi, à l'aide de plusieurs rivières dont elles suivoient les bords, l'entrée des Pays-Bas du côté de l'Allemagne; mais elles avoient au moins vingt lieues d'étendue. On a peine à bien garder sur tous les points des fortifications qui ont un si long développement, lorsqu'on n'a pas une position centrale d'où l'on puisse se porter toujours à temps à la rencontre de l'ennemi. Le 18 juillet, à quatre heures du matin, dix-huit à vingt mille hommes, commandés par les barons de Hompech et de Werderen, pénétrèrent dans les lignes par le pont du château de Wangen, tandis que Marlborough avoit distrait l'attention des Français par deux autres attaques. Toutefois Villeroi et l'électeur de Bavière prirent sans hésiter

le parti le plus sage. Au lieu de s'obstiner à faire 1705.
déloger les ennemis de leurs lignes, ils firent leur retraite en bon ordre et sans se laisser entamer jusqu'au camp du Parc, près de Louvain, déjà illustré dans les précédentes guerres comme l'asile assuré du plus foible. Quinze jours après, ils le quittèrent pour prendre une position non moins avantageuse entre la petite rivière d'Ysche et la forêt de Soignies. Marlborough les y suivit, et arrivant en face des Français, le mardi 18 août, après midi, il voulut commencer aussitôt l'attaque. Les généraux alliés demandèrent un conseil de guerre; ils furent d'accord qu'on pouvoit réussir, mais en sacrifiant peut-être la moitié de l'armée. Marlborough faisoit peu de cas de la vie de ses soldats, presque tous mercenaires étrangers qu'il n'estimoit qu'au prix qu'ils lui coûtoient. D'ailleurs, une défaite ne pouvoit compromettre la sûreté de son pays, bien éloigné du théâtre de la guerre. Les généraux hollandais et allemands avoient d'autres devoirs à remplir : ils se refusèrent à attaquer. Marlborough les accusa avec hauteur de lui avoir fait perdre une victoire dont il étoit assuré; et il lui resta la réputation de ne pas savoir se faire aimer des généraux qui servoient avec lui. (1)

(1) La Hode, L. LVII, p. 448. — Suite de Rapin Thoyras, T. XII, L. XXVI, p. 153. — Lamberty, T. III, p. 476.

1705. En Italie la France avoit encore des succès. Vendôme s'étoit enfin rendu maître de Verrue le 9 avril, après un siége qui avoit cruellement fatigué son armée, et durant lequel les Piémontais s'étoient signalés par des actions d'une grande valeur; il avoit ensuite détruit les fortifications de cette place si long-temps redoutable. Pendant ce temps son frère le grand-prieur forçoit les Impériaux à évacuer Rovere, Ostiglia et la Mirandole. Toutefois, l'empereur savoit tirer parti des revers même de ses alliés. François Pic de la Mirandole ayant, le 11 mai, livré sa capitale aux Français qui l'assiégeoient, l'empereur déclara que par cet acte de félonie il avoit perdu sa souveraineté, et quand les armées autrichiennes devinrent maîtresses de l'Italie, il vendit la principauté de la Mirandole au duc de Modène pour le prix de deux cent mille doublons. En Savoie Montmélian avoit enfin capitulé, au milieu de décembre, après un blocus de dix-huit mois; le duc de La Feuillade, au mois d'avril, s'étoit rendu maître de Villefranche et de Nice. Le château de cette dernière ville tenoit encore; le maréchal de Berwick fut appelé des Cévennes, où il avoit remplacé Villars, pour en faire le siége. Il s'en rendit maître seulement le 4 janvier 1706. Pendant ce temps La Feuillade pressoit toujours plus le duc de Savoie; il assiégeoit Chivas, dont il se rendit maître le 29 juillet. Il

parloit même d'assiéger Turin. Le duc de Savoie, réduit au désespoir, imploroit les secours de ses alliés. Les puissances maritimes lui faisoient bien toucher quelque argent, mais c'étoit de soldats qu'il avoit besoin, et le prince Eugène, son parent, qui l'avoit entraîné dans l'alliance de l'Autriche, et qui se reprochoit sa détresse, faisoit des efforts inouïs pour lui amener des secours. Toutefois Vendôme et son frère le grand-prieur avoient repoussé les garnisons autrichiennes de tous les pays situés entre le Mincio et l'Adige. Eugène ne put point déboucher par la route de terre dans les plaines de Lombardie; il hasarda de transporter son armée au travers du lac de Garda, et il y réussit. Ayant débarqué à Salò, il s'étendit bientôt dans le Bressan, puis le Bergamasque, et il n'avoit plus à franchir que l'Adda pour entrer dans le Milanais, lorsque Vendôme se présenta pour lui tenir tête, le 15 août, au pont de Cassano. En avant de cette ville, située sur la droite de la rivière, est une île formée par un canal qui sort et rentre dans l'Adda par sa rive gauche. Les Français avoient fortifié les deux ponts de cette île : le prince de Linange, à la tête de l'avant-garde d'Eugène, se rendit maître du premier de ces ponts et entra dans l'île; après un combat acharné les Français le forcèrent d'en ressortir. Eugène ramena lui-même les Autrichiens à la charge, il reprit le 1705.

1705. pont, et s'empara de l'île entière; il sembloit sur le point de se rendre maître du second pont, qui l'auroit introduit dans Cassano, lorsqu'à son tour Vendôme, qui se trouvoit au milieu de la mêlée, qui avoit eu un cheval tué sous lui, un page tué à ses côtés, enleva ses grenadiers par son exemple, nettoya le pont, chassa les Autrichiens de l'île et enfin du second pont. Le nombre des morts fut si grand de part et d'autre, et si égal, que les deux généraux s'attribuèrent la victoire. Cependant Eugène avoit évidemment échoué dans son entreprise de porter du secours au duc de Savoie. Il se retira; Vendôme de son côté ne se sentit pas en état de le poursuivre. (1)

En Espagne Louis XIV s'étoit vu forcé de céder à la passion d'une reine de dix-sept ans et de lui rendre son amie, sa confidente, la princesse des Ursins, plutôt que de se faire une ennemie d'un enfant qui dominoit absolument son mari et qui préféroit sa camarera-mayor à son royaume. D'ailleurs Louis avoit échoué dans tous les moyens qu'il avoit essayés pour gouverner l'Espagne. Aucune réforme n'étoit possible avec le cardinal Porto-Carrero et les seigneurs castillans qui avoient déterminé Charles II en faveur de la France. Ils mettoient leur pa-

(1) La Hode, L. LVII, p. 452-458. — *Carlo Botta, Storia d'Italia*, L. XXXV, p. 320-328. — *Muratori, ad ann.*, p. 82.

triotisme à ne changer aucun des anciens usages, à ne réformer aucun des anciens abus. D'autre part, il n'y avoit pas un des Français arrivant en Espagne qui ne les blessât par sa prétention de tout juger, tout blâmer et tout réformer. L'ambassadeur du roi de France surtout n'hésitoit pas à se croire, de droit, le tuteur du royaume. Déjà trois ambassadeurs, le cardinal d'Estrées, son neveu l'abbé, et le duc de Grammont, avoient offensé tour à tour le roi, la reine, la nation, et les généraux français en Espagne. Louis s'étoit convaincu de la déplorable foiblesse, de l'incapacité de son petit-fils. Ayant permis à la princesse des Ursins de venir à Versailles, il avoit été charmé de son esprit et de ses manières; il avoit reconnu que par elle, et par elle seule, il pouvoit gouverner la cour de Madrid. Ayant concerté avec elle toute sa conduite future, il lui avoit rendu Orry pour diriger les finances, et avoit choisi le président Amelot, homme habile, mais modeste, sans naissance, et tout dévoué à la princesse, pour ambassadeur. Ces deux hommes revinrent à Madrid dès le commencement de l'année; la princesse des Ursins seulement au mois de juillet. Auparavant elle s'étoit liée avec Mme de Maintenon d'une amitié intime, et dès lors elles s'écrivirent chaque semaine des lettres qui nous ont été conservées. On y voit avec étonnement la modestie,

1705.

1705. ou plutôt l'humilité de Mme de Maintenon, qui, éblouie par la naissance et le rang de la princesse, lui parle toujours comme son inférieure, proteste de son aversion pour les affaires qu'elle n'entend pas, se refuse à donner aucun conseil, aucune idée, affirme qu'elle n'a, qu'elle ne veut avoir aucune influence, mais en même temps se livre avec beaucoup de charme à ses sentimens pour le roi, pour la duchesse de Bourgogne et sa sœur, et pour la France (1). La princesse des Ursins, au contraire, ne laisse percer dans aucune de ses lettres l'esprit ou la capacité que ses contemporains lui attribuent.

Pendant que toute l'attention du roi et de la reine d'Espagne se consumoit en intrigues de palais, qu'ils appeloient et renvoyoient des ministres, sans accorder à aucun leur confiance; qu'ils ne comprenoient que la cour et ne voyoient jamais la monarchie, leurs affaires déclinoient rapidement. L'année précédente ils avoient perdu Gibraltar par un effet de l'incurie universelle; dans celle-ci ils compromirent, ils sacrifièrent toutes les ressources de leur monarchie pour reprendre ce rocher. Le siége en avoit été formé

(1) Lettres inédites de mad. de Maintenon et de la princesse des Ursins, 4 vol. in-8, 1826. — *Lord Mahon, War of the Succession*, ch. 3, p. 120. — *San Phelipe, Comentarios*, T. I. p. 151. — Mém. du duc de Noailles, T. LXXII, p. 346, seq.

dès le mois d'octobre précédent, il continua tout l'hiver. Le maréchal de Tessé y vint remplacer Villadarias, qui avoit plus de talens que lui. La forteresse, constamment ravitaillée par la flotte anglaise, ne pouvoit être attaquée avec succès si elle ne l'étoit aussi par mer. L'ordre fut donné au baron de Pointis, qui étoit à Cadix avec treize vaisseaux, de se présenter devant Gibraltar. En vain il représenta que les Anglais avoient trente-cinq vaisseaux de ligne dans le Tage, que l'amiral Leake, qui les commandoit, connoissoit tous ses mouvemens et lui fermeroit la retraite. Il fallut obéir; le 16 mars il arriva devant la forteresse, le 21 il reconnut les Anglais derrière lui; il tenta alors de s'ouvrir un passage à travers leur ligne, il y perdit cinq de ses vaisseaux. Tessé fut ensuite obligé de lever le siége le 23 avril; mais son armée étoit tellement affoiblie, qu'elle n'étoit plus en état de tenir tête aux Portugais. (1) 1705.

L'armée portugaise, commandée tour à tour par le marquis de Corzana, lord Galloway et le baron de Fagel, chacun pendant une semaine, ne devoit pas attendre de cette division du commandement beaucoup d'unité ou de talent mili-

(1) La Hode, L. LVII, p. 459. — Mém. de Tessé, T. II, ch. 9, p. 151. — *San Phelipe, Comentarios*, T. I, p. 152. — *Lord Mahon*, ch. 4, p. 126. — W. Coxe, ch. 12, p. 419.

1705. taire dans la direction de son attaque ; mais la frontière d'Espagne étoit ouverte, aucune place n'étoit mise en état de défense, et avant que les chaleurs forçassent les alliés à mettre leurs troupes en quartiers, ils avoient pris Salvatierra, Valenza d'Alcantara et Albuquerque. Les cruautés et les profanations qu'ils y commirent, et qu'on attribuoit à l'impiété des Anglais et des Hollandais, augmentèrent la répugnance que Charles III inspiroit aux Espagnols ; dans une médaille frappée à Madrid, on le nommoit *roi catholique par la faveur des hérétiques*. Mais les grands étoient moins délicats sur l'honneur national. Quoique l'Amirante de Castille, long-temps négligé et humilié, fût mort à la suite de l'archiduc, d'autres transfuges se préparoient à suivre son exemple : les Anglais avoient commencé à leur offrir de l'argent à pleines mains, et plusieurs se laissoient gagner. Des conspirations furent ourdies à Madrid, à Grenade, à Cadix ; elles furent découvertes et punies, mais celle de Barcelonne réussit. La Catalogne, qui s'étoit donnée aux Français à la fin du règne de Louis XIII, et qui leur avoit confié la défense de ses libertés, avoit eu cruellement à s'en repentir ; un profond ressentiment du traitement qu'elle avoit éprouvé sous Richelieu et sous Mazarin couvoit toujours dans le cœur des peuples. Le prince de Darmstadt l'avoit nourri pendant que, sous Charles II, il

commandoit dans la province; la jalousie et la 1705.
haine que les Catalans ressentoient contre les Castillans ajoutoient à cet esprit de parti. Lord Peterborough, qui étoit parti d'Angleterre sur l'escadre de sir Cloudesley Showel, avec trois mille Anglais et deux mille Hollandais de bonnes troupes, et qui étoit maître de débarquer, selon son meilleur jugement, en Espagne, ou d'aller secourir le duc de Savoie en Piémont, avoit recueilli sur sa flotte l'archiduc Charles à Lisbonne, et le prince de Darmstadt à Gibraltar, avec un renfort de deux mille hommes; il avoit pris terre dans la baie de Valence, et il avoit trouvé le peuple de cette province irrité contre les Français, dégoûté de Philippe V, et prêt à se déclarer pour l'archiduc qu'il fit, pour la première fois, proclamer dans le château de Denia comme roi de l'Espagne et des Indes. De là il songeoit à se porter par une marche rapide sur Madrid dont il n'étoit qu'à cinquante lieues. Il auroit peut-être réussi, car il n'auroit trouvé ni armée ni place forte sur sa route. Mais l'archiduc et Darmstadt n'aimoient pas les mesures hasardeuses; et lord Peterborough, habile partisan, et plus chevalier que général ou homme d'État, leur inspiroit peu de confiance. Ils le forcèrent de se rembarquer pour se présenter devant Barcelonne le 16 août; ils trouvèrent la ville bien pourvue de munitions et de troupes;

1705. l'habile et fidèle don Francisco de Velasco en étoit toujours vice-roi ; il ne falloit pas moins de trente mille hommes pour en faire le siége, et quand Peterborough eut débarqué ses sept mille soldats, ce fut à grand'peine si quinze cents Miquelets et brigands des montagnes vinrent le joindre. Cependant l'archiduc et Darmstadt s'obstinoient à cette entreprise sans indiquer de moyen pour la faire réussir ; tous les officiers-généraux, au contraire, protestoient contre, et les Hollandais alloient jusqu'à menacer de ne plus obéir. L'armée étoit sur le point de se rembarquer lorsque, le 13 septembre, Peterborough surprit la citadelle de Monjuy, entreprise conduite avec autant d'adresse que d'intrépidité. Le prince de Darmstadt y fut tué d'un éclat de bombe. Mais ses partisans à Barcelonne, qui jusqu'alors n'avoient pas osé se montrer, encouragés par la conquête d'une citadelle réputée imprenable, éclatèrent alors de toutes parts ; Don Francisco de Velasco n'eut plus le pouvoir de les contenir ; le 3 octobre il fut contraint à capituler dans Barcelonne, et en peu de semaines toute la Catalogne et tout le royaume de Valence se déclarèrent pour Charles III. (1)

Les alliés avoient obtenu des succès alarmans

(1) *Lord Mahon, War of the Succession*, ch. 4, p. 130-160. Son récit animé et pittoresque est fondé sur des pièces originales ; les suivans méritent bien moins de confiance. —

en Espagne, mais sur tous les autres théâtres de la guerre la France présentoit encore une contenance redoutable; si elle avoit perdu la Bavière, elle avoit conquis d'autre part presque tous les États de Savoie. Louis pouvoit donc, sans humiliation, demander la paix, et il pouvoit croire que ses propositions seroient écoutées. Mais les alliés, enorgueillis des avantages qu'ils venoient d'obtenir, repoussant dédaigneusement toutes ses ouvertures, il ne restoit à Louis et à Philippe V d'autre parti à prendre que de redoubler d'efforts pendant l'hiver, pour se mettre en état de soutenir vaillamment la campagne suivante. Or la guerre avoit commencé quand la nation étoit encore toute saignante de ses combats contre la ligue d'Augsbourg, quand le commerce et l'agriculture étoient dans la souffrance, la population épuisée, et les finances ruinées. Dès lors quatre campagnes contre l'Europe tout entière, dans lesquelles la France avoit dû mettre au service de l'Espagne ses trésors et ses soldats, avoient infiniment augmenté la détresse nationale. On n'avoit jamais pu faire face au présent qu'en sacrifiant l'avenir, en fatiguant le crédit par des emprunts toujours plus onéreux, en vidant tous les magasins, tous les arsenaux,

1705.

1706.

San Phelipe, Comentarios, T. I, p. 168-182. — W. Coxe, ch. 12, p. 431. — La Hode, L. LVII, p. 463.

1708. en poussant tout à l'extrême : chaque campagne rendoit la campagne suivante plus difficile ou plutôt plus impossible. Tandis que les levées de soldats ne pouvoient se faire qu'avec des rigueurs intolérables, en portant la désolation dans toutes les campagnes, la noblesse, qui fournissoit seule les officiers, et qui suivoit toujours tout entière le métier des armes, se montroit également dégoûtée de la guerre. Elle en critiquoit toutes les opérations, elle se défioit de tous les généraux ; elle alloit tard à l'armée et en revenoit de bonne heure, ne voulant point s'astreindre à demeurer avec les troupes en quartiers d'hiver; enfin, et c'étoit le caractère le plus étrange et le plus affligeant de l'époque, on ne voyoit éclore chez elle aucun talent réel pour la guerre, soit que tous ceux que la nature avoit richement doués pour cette carrière eussent péri jeunes dans les combats, soit que l'espèce de contrainte qu'imposoit Louis XIV et l'uniformité à laquelle il condamnoit tout ce qui l'approchoit, frappassent le génie de stérilité. Jusqu'à la fin de son règne on vit chaque année le nombre des généraux français diminuer. Le roi étoit réduit à ne mettre à la tête de ses armées que des hommes qui avoient passé le méridien de la vie, qui tous étoient chargés de blessures et d'infirmités, et près desquels on ne voyoit plus s'élever de jeunes et habiles capitaines.

Mais en général, on ne vouloit point tenir 1706.
compte au roi et aux ministres des difficultés de leur situation; on demandoit aux uns et aux autres de faire ce qu'ils auroient fait vingt et trente ans auparavant, tandis que c'étoit justement parce qu'ils l'avoient fait vingt et trente ans auparavant qu'ils ne pouvoient plus le faire de nouveau. On disoit que Louis, parvenu à l'âge de soixante-huit ans, n'avoit plus cette vigueur que l'âge et la santé donnent seuls; qu'accoutumé à tout pouvoir, il vouloit encore tout faire; qu'il se croyoit en état de suppléer par son expérience à la légèreté et à l'ignorance de Chamillart; qu'il se confirmoit dans son ancien aveuglement pour Villeroi; qu'il étoit ainsi surchargé d'occupations, arriéré dans ses travaux ministériels, et tenu dans l'ignorance par la tendresse même de Mme de Maintenon, qui ne permettoit pas qu'on l'alarmât jamais par des rapport affligeans. On disoit que, trompé par sa propre dévotion et celle de ses entours, il vouloit sanctifier ses armes en ne les confiant jamais qu'à ceux dont la foi étoit pure, en sorte qu'il faisoit toutes ses promotions militaires en vue de son salut, et non de la défense de l'État. (1)

(1) La Hode, L. LVII, p. 467.—Mém. de Feuquières, T. II, p. 138. —Mém. de Saint-Simon, *passim.*

1706. La guerre devoit se continuer sur quatre théâtres principaux : Villeroi commandoit toujours en Flandre, Villars sur le Rhin, Vendôme en Italie, et Berwick avoit été renvoyé en Espagne. La plus importante de ces quatre armées étoit celle de Villeroi, elle passoit quatre-vingt mille hommes. Le roi désiroit vivement ouvrir la campagne par une victoire, et se mettre ainsi dans une position meilleure pour traiter de la paix qu'il désiroit par-dessus tout. Il auroit voulu que cette victoire fût gagnée par Villeroi qu'il aimoit, et lorsque celui-ci partit de Versailles à la mi-avril, il lui recommanda d'en chercher l'occasion. Villeroi, consultant plus ce désir du roi que les convenances de la guerre, sortit de ses lignes au bout de peu de semaines, et marcha vers Tirlemont, ensuite vers Ramillies, pour chercher l'ennemi. Cependant un succès obtenu par Villars à l'armée d'Allemagne, ayant permis d'affoiblir celle-ci, le roi ordonna à Marsin de prendre dix-huit bataillons et vingt escadrons de cette armée, d'y joindre encore vingt escadrons qu'il trouveroit sur la Moselle, et avec ce puissant renfort d'aller se réunir à Villeroi. En même temps, quatre courriers coup sur coup furent envoyés par Chamillart à Villeroi, pour lui recommander de ne rien entreprendre que cette jonction ne fût faite. Il paroît que Villeroi avoit été pi-

qué des premiers ordres du roi, qu'il avoit cru 1706.
qu'on le soupçonnoit de peu d'empressement à combattre (1), et qu'avec la forfanterie que chacun lui reprochoit, il s'étoit vanté qu'il alloit rétablir l'honneur et la fortune de la France par une grande victoire. Il ne tint donc aucun compte de l'avis que lui donna Chamillart d'attendre Marsin, et ce fut la cause de la haine qui éclata ensuite entre lui et ce ministre. Il semble cependant qu'il ne sut ni ranger son armée en bataille, ni deviner les mouvemens de son ennemi, ni pourvoir aux occurrences du combat, ni surtout écouter les conseils de personne.

Cet ennemi étoit toutefois bien redoutable, c'étoit Marlborough, qui, de son côté, étoit entré de bonne heure en campagne avec l'intention de livrer bataille, et qui avoit fait la moitié du chemin pour rencontrer les Français. Le 23 mai, comme Villeroi commençoit à prendre position sur le champ de bataille qu'il avoit choisi, il fut averti que Marlborough marchoit à lui. Arrivé en vue de l'ennemi, le général anglais reconnut que les Français avoient appuyé leur droite à la rivière de Méhaigne; c'est là qu'ils avoient placé les meilleures troupes de leur armée, formant la mai-

(1) Saint-Simon, T. V, p. 80.

1706. son du roi; leur gauche étoit couverte par des marais au milieu desquels prend sa source la rivière de la petite Gèthe : deux villages en avant de leur front étoient occupés par leur infanterie : Ramillies au centre, et Tavières à droite, au bord de la Méhaigne. Dès onze heures, la canonnade commença, et elle dura trois heures avant que les armées s'abordassent. Pendant ce temps, Marlborough s'étoit assuré que les marais de la Gèthe ne pouvoient être franchis; en sorte que toute l'aile gauche des Français ne pouvant ni attaquer ni être attaquée, demeuroit complétement inutile; il résolut, en conséquence, de porter tout son effort contre leur aile droite; pendant la canonnade, il fit filer toutes ses troupes vers les bords de la Méhaigne. En vain Villeroi en fut averti, il ne voulut pas le croire, et il ne changea rien à sa disposition; par une étrange négligence, il laissa même entre les deux lignes de son armée le terrain embarrassé par ses bagages. A deux heures, les Anglais, en colonne serrée de quatre lignes fondirent tout à coup sur la maison du roi. Au lieu de laisser, comme de coutume, un espace assez large entre leurs escadrons de cavalerie, ils se touchoient tous. Les Français de la maison du roi les chargèrent aussitôt avec impétuosité; ils percèrent tout ce qu'ils avoient devant eux, quelques uns arrivèrent jusqu'à la

quatrième ligne ; mais leurs escadrons étoient 1706.
espacés selon l'usage ordinaire. Entre les trouées qu'ils avoient faites, d'autres escadrons ennemis étoient demeurés intacts, qui les prirent aussitôt en flanc, et n'eurent pas de peine à les rompre. En un quart d'heure, cette bataille de cavalerie fut décidée, et la déroute des Français étoit certaine avant que Villeroi eût pris aucune mesure pour y porter remède. En même temps, toutes les colonnes d'infanterie anglaise fondoient sur les deux villages de Ramillies et de Tavières avec une grande supériorité de forces, puisque toute leur armée y étoit rassemblée, tandis que Villeroi n'avoit destiné que quelques bataillons à les garder. Bientôt toute la droite des Français fut rompue, et les bagages qui se trouvoient entremêlés avec les soldats, augmentèrent la confusion. La gauche, qui étoit demeurée intacte, fit d'abord sa retraite en bon ordre, se dirigeant vers Louvain. La perte n'étoit pas encore très considérable, et Marlborough auroit hésité à poursuivre l'armée française entrée dans ses lignes. Mais le soldat français étoit trop intelligent pour n'avoir pas reconnu les fautes de ses chefs dont il étoit victime. Cette connoissance même ajoutoit à sa terreur; elle fut bientôt contagieuse. Dès que l'obscurité fut venue, au passage de Jodoigne qui se trouvoit embarrassé par les chars et les

1706. bagages, les soldats se débandèrent et jetèrent leurs armes pour fuir plus vite. La déroute fut si générale que ce qu'on put réunir ne suffit plus pour garder le passage de la Dyle. On gagna Bruxelles, puis on l'évacua trois jours après; on passa la Dendre à Alost, pour se réfugier sous le canon de Gand, mais on ne s'y crut pas long-temps en sûreté; l'armée, qui n'avoit pas eu plus de quatre mille hommes de tués, mais qui avoit perdu un grand nombre de prisonniers, se retira enfin sous les murs de Lille, abandonnant Malines, Bruxelles, Anvers, Bruges, Gand, Louvain, Oudenarde, dont aucune n'étoit préparée à soutenir un siége; et se laissant enlever dans cette honteuse déroute un nombre infini de prisonniers, son artillerie, ses caissons, ses bagages, et tout ce que Marlborough voulut lui prendre. (1)

La terreur panique de l'armée gagna les villes fortes : Ostende, assiégée la première, ne tint que quatorze jours; Menin, qui fut attaqué ensuite, n'en tint que vingt. Cependant le maréchal Marsin étoit arrivé avec les troupes qu'il avoit dû amener pour la bataille, d'autres étoient en route; l'armée, appuyée sur la ceinture de

(1) Feuquières, T. IV, p. 16-30, avec un plan de la bataille. — Saint-Simon, T. V, p. 80-84. — Suite de Rapin Thoyras, T. XII, L. XXVI, p. 197. — La Hode, L. LVII, p. 470. — Limiers, L. XV, p. 195. — Larrey, T. VIII, p. 487.

places fortes qui entoure la France, ne couroit 1706.
plus de danger; mais la consternation, la douleur, et bientôt l'indignation contre Villeroi éclatèrent de toutes parts. Il avoit laissé passer six jours sans donner de ses nouvelles au roi depuis la première annonce de la déroute, et Louis XIV, qui, malgré la sérénité et le calme qu'il montroit seul au dehors, étoit dévoré de douleurs et d'inquiétude, fut contraint d'envoyer Chamillart, le ministre sur lequel pesoit le double fardeau de la guerre et des finances, à Lille et à Courtrai, pour juger lui-même de l'état de l'armée. Chamillart, dans son rapport, n'épargna probablement pas Villeroi, qui étoit allé chercher la bataille sans attendre Marsin, contre les ordres du ministre, qui l'avoit livrée sans consulter l'électeur de Bavière, auquel il étoit associé pour le commandement, et qui depuis sembloit avoir perdu la tête et avoir, malgré son état-major, résolu seul d'abandonner tous les Pays-Bas. Le déchaînement contre lui, à l'armée, à la cour, à Paris, étoit universel : on relevoit toutes ses fautes, on ne parloit que de son ineptie, de sa forfanterie, de son entêtement; le roi seul, tout résolu qu'il étoit à lui ôter le commandement, resta fidèle à l'amitié. « Il le plaignit, « le défendit, lui écrivit de sa main qu'il étoit « trop malheureux à la guerre, qu'il lui con- « seilloit et lui demandoit comme à son ami de

1706. « lui mander sa démission du commandement « de l'armée; qu'il vouloit qu'il parût que ce « n'étoit que sur ses instances qu'il l'en déchar- « geoit, qu'il le verroit auprès de lui avec plus « d'amitié que jamais et qu'il pouvoit s'assurer « du gré et du compte qu'il lui tiendroit d'un « sacrifice qui lui coûtoit autant et plus qu'à « lui-même (1). » Le présomptueux Villeroi ne répondit à ces affectueuses instances qu'avec orgueil et avec roideur : « qu'il étoit malheu- « reux, il est vrai, mais qu'il n'avoit point failli « et que ce seroit se condamner lui-même que « de donner sa démission. » Il persista, quoique sollicité à plusieurs reprises par le roi, avec un redoublement de bonté; quand il reçut enfin l'ordre de revenir, il ne se montra à la cour que boudeur, offensé, hargneux, repoussant tous les conseils de sa fidèle amie Mme de Maintenon et blessant le roi jusqu'au cœur (2). Le roi cependant fit venir en hâte Vendôme de l'armée d'Italie, comme l'homme dont la réputation relèveroit le mieux le courage du soldat. Il envoya le duc d'Orléans son neveu et son gendre, alors âgé de trente deux ans, remplacer Vendôme en Italie, quoique depuis long-temps il eût

(1) Saint-Simon, T. V, p. 89.

(2) Lettre de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins, T. I, p. 7, et *passim*.

pris pour maxime de ne point confier d'armée aux princes du sang. Cette double nomination fut universellement approuvée; elle ne tarda pas cependant à être suivie de nouvelles calamités. 1706.

Au commencement de cette campagne Vendôme avoit eu encore des succès brillans en Italie. Pendant l'hiver qui la précéda il étoit revenu à la cour, mais il avoit, en son absence, confié son armée au comte de Médavi, officier intelligent auquel il avoit communiqué ses projets et qui avoit tout préparé pour les exécuter le jour même, 16 avril, que Vendôme arriveroit de Versailles. Il s'agissoit de surprendre les quartiers de Reventlaw, général danois, qui, de son côté, remplaçoit le prince Eugène alors retourné à Vienne. En effet, ayant marché toute la nuit du 18 au 19 avril, Vendôme à l'aube du jour fondit, à Calcinato, sur les Allemands qui ne se tenoient point en garde; leurs espions avoient annoncé que Vendôme à son retour avoit trouvé un grand désordre dans son camp, et avoit reproché à Médavi d'avoir laissé les soldats sans pain, sans souliers et sans armes, au point de le condamner pour long-temps à l'inaction; jamais au contraire les Français n'avoient été plus prêts au combat; les Allemands furent enfoncés et mis en fuite. Vendôme avoit compté qu'ils seroient coupés dans leur retraite

1706. par un parti de cavalerie qu'il avoit poussé sur Montechiaro; la valeureuse résistance des Allemands qui gardoient ce poste, donna aux fuyards le temps de gagner pays, mais ils ne s'arrêtèrent qu'à Salò, après avoir perdu deux mille morts, autant de prisonniers, leurs équipages et une partie de leurs canons. Pendant ce temps le prince Eugène arrivoit d'Allemagne avec des renforts, mais il jugea nécessaire de retirer ses troupes des rives du lac de Garda et de les concentrer derrière l'Adige; on les y croyoit encore quand Vendôme quitta l'Italie pour aller prendre le commandement de l'armée de Flandre. (1)

Villars avoit eu aussi des succès sur le Rhin; au commencement de la campagne il avoit repoussé les ennemis des lignes de la Mottern, et le 2 mai, se jetant le premier à l'eau dans une inondation par laquelle le prince de Bade avoit cherché à se couvrir devant Fort-Louis, il avoit traversé avec ses grenadiers un demi-quart de lieue d'une plaine qui sembloit convertie en lac; il avoit fait fuir les ennemis devant lui, pris Lauterbourg, Haguenau, Crusenheim et fait assez de prisonniers pour échanger à peu près tous ceux qui restoient de la bataille de Blen-

(1) Feuquières, T. IV, p. 3. — *C. Botta*, L. XXXV, p. 331. — *Muratori, ad ann.*, p. 86. — La Hode, L. LVII, p. 475.

heim; mais bientôt le roi lui ayant retiré toutes 1706.
ses meilleures troupes pour renforcer les autres armées, il dut se tenir sur la défensive, tandis que de nouveaux revers frappoient de toutes parts les Français. (1)

La nouvelle dynastie en Espagne se regardoit comme exposée au plus grand péril par la révolte de la Catalogne et de Valence; un sourd mécontentement régnoit aussi dans l'Aragon, et il sembloit que tout l'héritage qui avoit été apporté à la couronne d'Espagne par Ferdinand-le-Catholique alloit se déclarer pour les Autrichiens. Philippe V montra alors une obstination qui dans des occasions bien rares pouvoit lui tenir lieu de vigueur; il déclara qu'il conduiroit en personne son armée pour recouvrer Barcelonne, il laissa la régence à sa femme sous la direction de la princesse des Ursins et de l'ambassadeur Amelot, il prit pour son conseil le maréchal de Tessé, et il obtint que le duc de Berwick, qui venoit d'être nommé maréchal, lui fût envoyé pour commander sur la frontière opposée aux Portugais. Philippe réussit en effet à rassembler vingt mille hommes, avec lesquels il entra le 8 mars en Catalogne; mais toutes les ressources de l'Espagne avoient été sacrifiées pour former l'armée royale; Berwick ne trouva

(1) Mém. de Villars, p. 200-211.

1706. point d'armée à Badajos, où il arriva le 27 mars : il ne put réunir que cinq ou six mille hommes de cavalerie. Les ennemis s'approchoient cependant avec plus de vingt-cinq mille hommes, et les commandans de chaque province voulant se réserver à eux-mêmes une petite armée, refusoient d'obéir ou d'amener leurs troupes au maréchal de Berwick. (1)

Cependant Philippe avoit paru devant Barcelonne, au commencement d'avril, avec le maréchal de Tessé, tandis que le comte de Toulouse, avec trente vaisseaux de ligne, attaquoit cette ville du côté de la mer. Si les moyens des assiégeans sembloient trop foibles pour une si grande entreprise, ceux des assiégés n'étoient pas mieux proportionnés à la défense. La pauvreté et l'incapacité espagnoles se faisoient sentir également dans l'une et l'autre armée ; le prétendant allemand au trône n'étoit pas supérieur au prétendant français. Charles III, comme Philippe V, avoit du courage, mais aucune espèce de talent ; comme lui, il se laissoit conduire par les personnes les moins propres à lui donner de bons conseils. Charles III avec une foible garnison demeura dans la ville. Lord Peterborough avec une troupe plus foible encore se

(1) Mém. du mar. de Berwick, T. LXVI, p. 46. — *Lord Mahon*, ch. 5, p. 174.

chargea de harceler les assiégeans en se portant 1706.
sur leurs derrières. Cependant Monjuy, dont les brèches n'étoient point encore fermées, fut pris après vingt-trois jours de siége : l'artillerie de cette citadelle commençoit à foudroyer la ville située au-dessous ; de larges brèches étoient ouvertes aux murs, et un général plus entreprenant que Tessé s'en seroit déjà rendu maître, lorsqu'une puissante flotte anglaise, commandée par sir John Leake, et portant à son bord le général Stanhope et des troupes de débarquement, entra le 12 mai dans la rade de Barcelonne. Le comte de Toulouse, qui lui étoit fort inférieur en forces, fut obligé de se retirer à son approche, et Philippe V, levant le siége avec précipitation et abandonnant son artillerie et ses bagages, fut contraint à son tour de s'acheminer, avec son armée ruinée par les maladies, non pas vers sa propre capitale, mais vers les frontières de France en Roussillon (1). Il revint cependant à Madrid presque sans suite par Pampelune, mais il y arriva au commencement de juin, seulement à temps pour l'éva-

(1) *Lord Mahon, War of the Succession*, ch. 5, p. 176-186. *San Phelipe, Comentarios*, T. I. p. 187. — W. Coxe. ch. 14, p. 456. — Mém. de Tessé, T. II, ch. 10, p. 207. — Mém. de Noailles, T. LXXII, L. VI, p. 369, et L. VII, p. 381. — Saint-Simon, T. V, ch. 7, p. 94. — Feuquières, T. IV, p. 151.

1706. cuer. Berwick n'avoit pas cinq mille hommes pour tenir tête aux alliés qui s'avançoient des frontières de Portugal, et qui entrèrent à Madrid le 25 juin, tandis que Philippe, la reine et la princesse des Ursins s'étoient retirés à Burgos.

De nouvelles calamités ne tardèrent pas à atteindre les Français en Italie. C'étoit là qu'ils avoient leur meilleure armée; le maréchal de La Feuillade, gendre de Chamillart, avoit été chargé du siége de Turin. Son beau-père avoit pris à tâche d'assurer ses succès; il avoit mis sous ses ordres soixante-huit bataillons et quatre-vingts escadrons, formant ensemble au moins quarante mille hommes, avec un superbe parc d'artillerie de cent vingt-huit canons, cinquante mortiers, et toutes les provisions de guerre et de bouche en proportion. Mais La Feuillade, insolent, entêté, présomptueux, n'écoutant personne, n'avoit que de la bravoure et aucun talent pour la guerre. Le duc de Savoie avoit confié le commandement de Turin, avec une bonne garnison, parfaitement approvisionnée, à un général allemand, le comte de Thaun. Lui-même il s'étoit chargé, avec une troupe légère, d'inquiéter les assiégeans sur leurs derrières. La Feuillade se flatta de le prendre et se mit à sa poursuite avec sa cavalerie. Victor-Amédée se fit un jeu de l'y encourager, de se montrer, de s'exposer à un péril imminent, aux

dernières privations, puis de disparoître ; en sorte 1706.
que La Feuillade s'acharna à cette poursuite et y ruina son armée, au lieu de presser le siége. Pendant ce temps Vendôme devoit arrêter le prince Eugène, qui arrivoit d'Allemagne avec de puissans secours. Mais c'étoit justement le moment où Vendôme recevoit du roi l'ordre de passer en Flandre pour réparer, s'il étoit possible, le désastre de Ramillies. Ce prochain déplacement augmenta sa nonchalance habituelle ; il avoit laissé passer l'Adige, le 6 juillet, au prince Eugène avec une armée de trente mille hommes. Il lui laissa encore passer le Pô, le 15 juillet, au moment même où il affirmoit qu'une telle entreprise étoit impossible.

Le duc d'Orléans arrivoit en Italie avec le commandement nominal de toutes les armées françaises ; mais Louis XIV avoit exigé sa parole qu'il ne feroit rien que de l'avis des maréchaux de France auxquels il étoit associé. La précaution étoit sage, puisque ce prince étoit sans expérience. Malheureusement Louis XIV n'avoit point trouvé parmi ses maréchaux de grand maître dans l'art de la guerre, pour servir de Mentor au prince du sang. Il appela Villars, qui refusa ; il fut réduit à Marsin qui ne s'étoit guère fait connoître que par sa défaite à Blenheim. Le duc d'Orléans, qui joignoit à un goût désordonné pour le plaisir, un esprit très ou-

1706. vert, un grand talent naturel, et une ardeur pour l'étude qu'il avoit tournée aussi bien vers l'art de la guerre que vers les sciences naturelles, étoit réellement supérieur comme général à La Feuillade et à Marsin, dont il étoit obligé de suivre les avis, à Vendôme même qu'il venoit remplacer. Il étoit parti de Paris le 1er juillet; quand il arriva à Turin, il fut frappé des fautes qu'avoit faites La Feuillade dans la disposition du siége; il essaya d'y porter remède; mais il ne fut pas écouté. Le 17 juillet, il joignit M. de Vendôme sur le Mincio. C'étoit ce jour-là même que le prince Eugène passoit sur la droite du Pô. Ils en reçurent la nouvelle ensemble, et Vendôme se refusa long-temps à le croire; cependant il partit. Marsin, qui avoit tardé deux jours, étoit arrivé, et, de concert avec le duc d'Orléans, il s'étoit rapproché du Pô, pour le remonter sur la rive gauche, tandis que le prince Eugène le remontoit sur la rive droite. Les Français s'étoient flattés que ce prince seroit arrêté au passage de quelqu'une des rivières qui descendent des Apennins, et que ce retard leur donneroit le temps de passer aussi le grand fleuve. Le duc d'Orléans pressa La Feuillade de venir défendre le Tanaro; c'étoit le dernier poste où les Français pussent arrêter le prince Eugène; mais il s'y refusa de même que Marsin, prétendant que

Turin étoit réduit à la dernière extrémité; que 1706.
de vastes brèches étoient ouvertes au corps de la place; que s'en éloigner dans ce moment décisif, c'étoit perdre tous ses avantages; que le prince Eugène, en arrivant devant les lignes, reconnoîtroit qu'il ne pouvoit les forcer, se trouvant en face de deux armées françaises réunies; qu'il manqueroit de vivres, qu'aucun de ses convois ne pourroit lui parvenir, que la ville assiégée capituleroit sous ses yeux, et qu'il seroit contraint à une honteuse retraite. Ces raisonnemens auroient été justes peut-être si les généraux français eussent été attaqués par des hommes aussi incapables de résolutions hardies qu'ils l'étoient eux-mêmes. Mais l'activité et l'audace du prince Eugène et du duc de Savoie les eurent bientôt déjoués. Le dernier enleva, le 5 septembre, un convoi considérable qui, de Suse, étoit destiné aux Français, et qui, conduit aux Impériaux, rétablit chez eux l'abondance. Le prince Eugène, des hauteurs de la Superga, avoit pu reconnoître toute la position des Français, et les endroits foibles de leurs lignes. Les maladies leur avoit enlevé beaucoup de monde; mais il leur restoit encore cinquante mille hommes, tandis que les Piémontais unis aux Impériaux n'en avoient pas quarante mille. De nouveau, Orléans insista pour réunir l'armée en un seul corps, marcher en avant, et

1706. à rencontrer l'ennemi en rase campagne. De nouveau, Marsin et La Feuillade s'y refusèrent : le premier avoit un ordre précis du roi qui lui déféroit le commandement dans une bataille ; le second, comme gendre du ministre de la guerre, entraînoit aisément tous les militaires qui attendoient de lui leur avancement. La dispute s'échauffa, le duc d'Orléans déclara aux généraux qu'ils perdoient l'armée et l'honneur de la France ; il menaça même de se retirer : tout fut inutile. Avec un aveuglement fatal, les deux généraux s'obstinèrent à vouloir attendre l'ennemi dans leurs lignes, éparpillant ainsi l'armée française sur une longue étendue de retranchemens insuffisans. Le 7 septembre au matin, le prince Eugène commença l'attaque des lignes françaises, entre la Dora et la Stura. Un soleil brillant éclairoit la campagne, un léger vent du nord la rafraîchissoit. Le comte de Thaun, à la tête de la garnison, étoit prêt pour une sortie; il avoit confié la garde des portes et des murs aux compagnies bourgeoises, tandis que tout le reste de la population, du haut des clochers et des toits, suivoit avec anxiété tous les mouvemens d'une journée qui alloit décider de son sort. L'attaque fut conduite avec une valeur froide et obstinée par les Allemands, qui s'avancèrent, sans tirer, sous le feu d'une formidable artillerie, puis de la mousqueterie, jus-

qu'au pied des retranchemens. Les Français 1706.
les reçurent avec une égale bravoure, les chassèrent à plusieurs reprises de leurs lignes, et pendant deux heures le succès de la bataille resta incertain. Mais Marsin, vers le milieu du combat, fut blessé d'une balle qui lui perça le bas-ventre et lui cassa les reins; il périt le lendemain dans l'incendie d'une cassine où on l'avoit transporté; le duc d'Orléans, blessé à la hanche, puis au poignet, fut aussi contraint par la douleur à quitter le combat. Vers ce temps-là, le prince d'Anhalt, qui conduisoit les Prussiens de l'armée d'Eugène, força la ligne française, et ouvrit le passage à la cavalerie elle-même. Dès ce moment, le désordre et la confusion furent extrêmes. La Feuillade, éperdu, s'arrachoit les cheveux au lieu de donner des ordres. Le comte de Thaun, sortant de la ville avec sa garnison, prit les Français par derrière. Il fallut quitter les lignes avec précipitation. Le duc d'Orléans vouloit encore que l'armée fît sa retraite sur la Lombardie, mais la terreur des fuyards ne permettoit déjà plus de délibération : le plus grand nombre s'étoit jeté sur la route de Pignerol; il fallut les suivre, en abandonnant les malades, les blessés, d'immenses approvisionnemens de munitions de guerre et de bouche, la plus formidable artillerie, tous les bagages, et jusqu'à la caisse militaire de l'armée. Cependant de toutes parts,

1706. les paysans piémontais s'acharnoient après les fugitifs. Dans les dernières guerres, ces malheureux pays avoient toujours été traités avec barbarie par les Français. D'ailleurs, les Piémontais, témoins seulement du désarmement de leurs soldats dans le camp même où ils étoient entrés comme alliés, croyoient que leur souverain avoit été trahi par la France : tous s'excitoient à la vengeance de tant d'insultes, de tant de massacres, de tant d'incendies. Aussi de cinquante mille soldats, qui le matin du 7 septembre étoient encore dans le camp français devant Turin, il s'en trouva à peine vingt mille le lendemain qui purent se réunir à Pignerol. (1)

(1) *Carlo Botta, Storia d'Italia,* L. XXXV, p. 342-382.— *Muratori, ad ann.,* p. 88. — Saint-Simon, T. V, ch. 10, p. 141-153. — Mém. de Feuquières sur le siége de Turin, T. IV, p. 86 et 153; sur les lignes forcées, T. IV, p. 137. — Mém. de Lamberty, T. IV, p. 166 *et suiv.* — La Hode, L. LVII, p. 480.

FIN DU TOME SIXIÈME.

AVIS DU LIBRAIRE.

L'intention de l'Auteur étoit de renfermer le règne de Louis XIV en trois volumes, mais l'abondance des matières du manuscrit du dernier de ces trois volumes auroit présenté une telle disproportion avec ceux antérieurs, que le Libraire a cru devoir reporter les chapitres XL et XLI au tome XXVII, qui comprendra ainsi la fin du règne de Louis XIV et les dix années de la Régence.

TABLE CHRONOLOGIQUE

ET ANALYTIQUE

DU TOME SIXIÈME.

SUITE DE LA HUITIÈME PARTIE,

OU

LA FRANCE SOUS LES BOURBONS.

CHAPITRE XXXV. *Révolution en Angleterre; Louis fait attaquer Philipsbourg et incendier le Palatinat; les Impériaux prennent Mayence et Bonn; défaite de Jacques II en Irlande; victoires de Luxembourg à Fleurus, de Tourville à Sainte-Hélène, de Catinat à la Staffarde; prise de Mons; mort de Louvois.* 1688—1692.

CHAPITRE XXXVI. *Cour de Louis XIV; le roi marie ses enfans naturels; prise de Namur; victoires de Steinkerque, de Neerwinden et de la Marsaille; misère croissante et besoin extrême de paix; le roi ordonne à ses généraux de se tenir sur la défensive; mort du maréchal de Luxembourg.* 1691—1695.

Chapitre XXXVIII. *Trente ans de négociations sur la succession d'Espagne; Louis XIV accepte le testament de Charles II; guerre de la succession; les succès et les revers balancés durant ses trois premières années; défection du duc de Savoie; désarmement de ses troupes.* 1700—1703.

CHAPITRE XXXIX. *Commencement des revers de Louis XIV; intolérance; révolte des Camisards; les Français défaits à Blenheim; Gibraltar et Barcelonne livrés aux alliés; défaite de Ramillies; Madrid ouvert aux alliés; défaite de Turin.* 1703—1706.

FIN DE LA TABLE.

